

CULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

5381
L'HONNESTE HOMME

OU

L'ART DE PLAIRE A LA COURT

PAR NICOLAS FARET

THÈSE COMPLÉMENTAIRE POUR LE DOCTORAT ES-LETTRES

PAR

M. MAGENDIE



LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
49, BOULEVARD SAINT-MICHEL, PARIS

—
1925

L'HONNESTE HOMME

ou

L'ART DE PLAIRE A LA COURT

par NICOLAS FARET

ACU

AM

T

CULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

54651

L'HONNESTE HOMME

OU

ART DE PLAIRE A LA COURT

PAR NICOLAS FARET

THÈSE COMPLÉMENTAIRE POUR LE DOCTORAT ES-LETTRES

PAR

M. MAGENDIE



LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
49, BOULEVARD SAINT-MICHEL, PARIS

1925

L
dist
dan
se
l'ag
le
Sob
Cor
Gre
le
pro
à
leu
acc

C
1
ca
in-

PP

L'HONNESTE HOMME OU L'ART DE PLAIRE A LA COURT

INTRODUCTION

Le XVII^e siècle a été, surtout sous Louis XIV, une époque de distinction, de politesse, sinon toujours dans les mœurs, du moins dans les goûts et dans l'esprit. Mais, dès le début, les gens du monde se sont intéressés à tout ce qui concernait la civilité, la bienséance, l'agrément de la vie de société. De 1600 à 1660, en laissant de côté le roman et le théâtre, qui poursuivaient souvent le même but, Du Souhait (1), Nervèze (2), Louis Guyon (3), l'auteur anonyme du *Courtisan françois* (4), Nicolas Pasquier (5), Faret, Bardin (6), De Grenailles (7), J. Caillères (8), Fortin de la Hoguette (9), le chevalier de Méré (10), se sont attachés, malgré les différences profondes qui les séparent, à une tâche commune, qui consistait à analyser l'honnêteté, ou à énumérer les qualités qui leur semblaient nécessaires à la formation de l'honnête homme accompli. La plupart de ces auteurs sont bien ignorés aujourd'hui,

(1) *Le Parfaict Gentilhomme*, Paris, Gilles Robinot, 1600, in-4.

(2) *La Guide des Courtisans*, Paris, A. du Brueil, 1606, in-12.

(3) *Diverses leçons*, Lyon, C. Morillon, 1604, in-8°; 2^e édit., 1610-1613, ibid., 2 vol. in-8°.

(4) Paris, Veuve Guillemot, in-8°; (privil. du 11 nov. 1611).

(5) *Le Gentilhomme*, Paris, Jean Petitpas, 1611, in-8°.

(6) *Le Lycée*, Paris, J. Camusat, 1632-1634, 2 vol. in-8°.

(7) *L'Honneste fille*, Paris, J. Paslé, 1639-1640, 3 vol. in-4°, *l'Honneste garçon*, Paris, T. Quinet, 1642, 2 parties en 1 vol. in-4°.

(8) *Traicté de la fortune des gens de qualité...*, Paris, L. Chamhoudry, 1658, in-12.

(9) *Testament...*, 6^e éd., Paris, Ant. Vitré, 1653, in-8°; privil. du 12 fevr. 1648.

(10) Voir les lettres antérieures à 1660; 1^e éd. des *Lettres*, Paris, Denis Thierri et Cl. Barbin, 1682, 2 vol. in-12.

parce que leurs œuvres sont trop dépourvues de valeur littéraire, mais ils connurent, en leur temps, l'estime et même le succès. Ils répondraient aux aspirations de leurs contemporains, et offraient à la vie mondaine qui s'organisait, les principes dont elle avait besoin.

L'Honnête homme de Faret n'est donc pas isolé ; il n'est qu'un anneau d'une longue chaîne. S'il est plus digne qu'aucun ouvrage du même genre d'être réimprimé, c'est qu'il a eu plus de vogue (1), que son auteur est plus connu, et que son style a, même à nos yeux, des mérites qu'il est juste de tirer de l'oubli.

Ce n'est pas seulement par rapport à son époque que *l'Honnête homme* doit retenir l'attention. Il contient des conseils dont, aujourd'hui encore, on pourrait faire son profit. Il y a des vérités générales qui survivent au changement complet des institutions et des mœurs. Il est bon de les rappeler quelquefois. Et il est plus facile de les dédaigner sous prétexte qu'elles sont banales, que d'y conformer régulièrement sa conduite.

(1) Edit. et réimpress. en 1630, 1631, 1633, 1636, 1639, 1640 (Paris et Lyon), 1656, 1658, 1660, 1664, 1681. Voir la *Bibliographie*.

CHAPITRE PREMIER

LES ÉDITIONS DE L'*Honneste Homme*.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE.

Le texte de l'*Honnête homme* n'a subi, au cours des nombreuses réimpressions qui en ont été faites au XVII^e siècle, de 1630 à 1681, aucun changement qui intéresse en quoi que ce soit la pensée ; la comparaison des éditions ne révèle ni adjonction, ni suppression, ni modifications d'idées, ni déplacements dans la disposition des divers développements. Fixée dès le début, la tenue de l'ouvrage n'a pas varié. Les différences que l'on note concernent uniquement l'expression, et, même dans ce domaine limité, elles n'affectent que des points de détail ; elles sont, en général, insignifiantes.

On peut répartir les éditions en trois groupes.

La première, celle de 1630 (1), est assez correcte. Toutefois, elle renferme des fautes d'impression, dont six seulement sont signalées à l'erratum. Surtout, elle contient des mots qui disparaîtront, parce qu'ils manquent de propriété, de netteté, de force, ou sont répétés à de trop courts intervalles. Quelques phrases, même, sont inintelligibles grammaticalement ; j'en signalerai deux, l'une, sur le malheur des Rois, qui sont victimes des flatteurs (2), l'autre, sur le rôle qu'Homère donne à Thersite dans l'*Iliade* (3). Leur présence dans certaines éditions postérieures permettra de rattacher ces éditions à la première. Parfois, cependant, le texte de 1630 offre une leçon préférable à celle qui a été adoptée plus tard ; par exemple : « la voie de la justice est facile, *seure*, et innocente » (4). Beaucoup d'éditions porteront, à partir de 1633, au lieu de *seure*, *seule*,

(1) Paris, Toussaints du Bray, 1630, in-4" ; privil. de Lyon, 20 août 1630 ; achevé d'impr., jeudi, 14 nov. 1630. Cette édit. est dédiée à Gaston d'Orléans et à M. de Puylorens.

(2) « O qu'un Prince est malheureux, qui... se trouve environné de ces pestes publiques qui infectent leurs esprits de mille imaginations... dont leurs peuples... », (p. 123).

(3) « Thersite, qu'Homere a eu dessein de représenter comme le plus impertinent... qui fust dans tout le camp des Grecs, ne depeint aucun de ses défauts avec tant de soin, que celuy qu'il avoit d'estre un grand et insupportable caisseur, et lui fait bailler en un endroit un coup de sceptre... », (p. 181).

(4) P. 79.

qui ne donne pas un sens satisfaisant. « Le plus subtil des stoïciens, lit-on en 1630, avait raison de comparer *ses* richesses (1) » ; comme il s'agit dans ce passage des biens du prodigue, et non des richesses en général, c'est bien *ses* qu'il faut lire, et non *les*, le plus souvent adopté dans la suite.

Deux éditions dérivent de celle de 1630, et constituent avec elle le premier groupe. Celle de 1631 (2), reproduit la première, même dans l'arrangement des pages, qui commencent et finissent par les mêmes mots ; les six erreurs qui faisaient l'objet d'un erratum sont rectifiées, mais les phrases mal faites sur les flatteurs et sur Thersite subsistent.

L'édition de 1664 (3) suit presque complètement la première ; elle ne tient pas compte des améliorations apportées au style, dès 1633, l'éditeur ne semble pas les connaître. La phrase relative aux flatteurs des Rois est rétablie comme il convient (4), mais celle où est allégué l'exemple de Thersite demeure défectueuse (5), sans qu'on puisse comprendre pourquoi l'une est redressée, et l'autre non.

*
* *

Le deuxième groupe est le plus nombreux ; c'est qu'il provient de l'édition de 1633 (6), la première des éditions bilingues, et que Faret avait certainement revu son ouvrage avec soin, avant de lui laisser adjoindre la traduction d'Ambrosio de Salazar, qui devait le faire connaître au-delà des Pyrénées. Pour être digne de l'hommage qu'un Espagnol lui rendait, il a dû s'attacher à présenter un texte français aussi impeccable que possible (7). En effet, c'est de 1633 que datent les corrections dont nous avons parlé plus haut ; à partir

(1) P. 102.

(2) Paris, T. du Bray, 1631, in-8°; dédiée à Gaston d'Orléans et à M. de Puylorens.

(3) Strasbourg, impr. par Ebrehad Welper, in-8°; dédiée à M. de Puylorens.

(4) P. 62.

(5) P. 87.

(6) Paris, T. Quinet, 1634, in-4°; achevé d'impr. 22 déc. 1633; cette date explique que la 1^e page donne 1634. L'édition n'est plus dédiée à Gaston d'Orléans ni à M. de Puylorens, mais au chancelier Séguier.

(7) Dans la dédicace à Séguier, qui figure en tête de cette édition, Faret affecte un certain détachement envers la version espagnole, qui aurait été faite en dehors de lui : « en vous présentant cette version qui m'est tombée entre les mains... ». Mais le privilège, au contraire, semble indiquer qu'il s'y intéressait : « Nostre bien aimé Faret nous a fait remontrer qu'il désireroit faire imprimer un livre intitulé : *L'Honeste homme espagnol et françois* ». Sur la maigre valeur de la traduct. de Salazar, voir Morel Fatio, *Ambrosio de Salazar et l'étude de l'espagnol en France sous Louis XIII*, Paris, Alph. Picard, et Toulouse, Ed. Privat, 1900, in-8°, p. 203 sq.

de cette date, l'ouvrage est définitivement constitué. Faret a effacé ou changé des mots impropre : « Qu'il doit estre *envieux* de son honneur » devient : « qu'il doit estre *soigneux* de son honneur » (1) ; « une *Vertu incompréhensible* », (il s'agit de Dieu), est remplacé par : « une *Vérité incompréhensible* » (2), — ou équivoques : « la flatterie, écrivait-il en 1630, se servant du masque de la fidélité avec eux » (Les Rois) ; on pourrait croire que *avec* signifie *en même temps que, aussi bien que* ; il lui substitue *au près* (3), — ou insuffisamment expressifs : il faut, à l'égard des Rois, ne « *tesmoigner* jamais *du chagrin* » (1630) ; à *du* il préfère *de*, qui condamne mieux, en effet, la plus légère apparence de tristesse (4), — ou trop souvent répétés ; 1630 : « Je ne feray nulle difficulté » ; 1633 : « je ne feindray point (5) », car le mot *difficulté* se trouve déjà trois lignes plus haut, — 1630 : « il se fit un petit marais » ; 1633 : « comme une espèce de marais (6) », car l'adjectif *petit* figure une ligne au-dessus. Les deux phrases incohérentes sur les flatteurs des Princes et sur Thersite sont régulièrement reconstruites.

Il convient de noter, en particulier, parce que cette remarque sera utile plus loin, l'esprit dans lequel Faret a corrigé quelques passages de son livre. Il semble bien qu'il a tenu à l'alléger des mots parasites qui alourdissaient le style sans profit pour l'idée, soit qu'ils fissent double emploi, soit que, même en conservant une valeur propre, ils fissent partie d'une énumération un peu longue ; 1630 : « ont été estouffés *dans la presse* et la multitude des simples soldats » ; 1633 : « dans la multitude des simples soldats (7) », — 1630 : « rien de rude, ny d'aigre, ny de confus, ny de trop éclatant » ; 1633 supprime *ny de confus* (8), — 1630 : « c'est leur vertu *propre* que nous respectons » ; 1633 supprime *propre* (9).

La sollicitude de Faret s'est même exercée sur la table des matières. Celle de 1630 reprenait assez inexactement les titres marginaux répartis dans le corps du livre ; elle en omettait beaucoup. En 1633, elle les reproduit avec plus de fidélité, et facilite ainsi les recherches de ceux qui voudraient consulter le traité sans le lire en entier.

Toutefois, le texte de 1633 n'est pas entièrement satisfaisant,

(1) 1630, p. 18; 1633, p. 19.

(2) 1630, p. 67; 1633, p. 67.

(3) 1630, p. 123; 1633, p. 123.

(4) 1630, p. 116; 1633, p. 115.

(5) 1630, p. 52; 1633, p. 53.

(6) 1630, p. 186; 1633, p. 183; cf. 1630, p. 185, et 1633, p. 183.

(7) 1630, p. 96; 1633, p. 97.

(8) 1630, p. 235; 1633, p. 231.

(9) 1630, p. 243; 1633, p. 239.

même si on laisse de côté les erreurs typographiques (1), et la substitution fâcheuse de *seule à seure*, et de *les à ses* signalée plus haut. L'édition de 1630 écrit en marge : « plus odieux aux grands qu'aux autres » ; 1633 donne qu'*aux riches*, ce qui n'a pas de sens (2). L'édition de 1630 présente comme titre marginal : « de leur modestie à juger et à parler d'eux-mêmes » ; en 1633, ces derniers mots sont supprimés, et le titre, ainsi réduit, correspond moins bien au développement (3).

Les deux éditions bilingues de 1656 (4) et de 1660 (5), sont la copie de celle de 1633, avec quelques rares améliorations, sans importance (6).

L'édition parisienne de 1636 (7), reproduit le texte de 1633 ; elle corrige quelques inadvertisances insignifiantes (8), et conserve les taches que nous avons signalées plus haut.

En 1640, à Lyon, l'*Honnête homme* fut imprimé deux fois (9). Ces deux éditions sont pareilles ; le texte, les fautes, le format, les caractères sont les mêmes. Elles suivent sensiblement l'édition de 1633, tout en présentant, par endroits, de menues différences dénuées d'intérêt (10). Sans doute, ces éditions ont paru du vivant de Faret ; mais comme elles ont été faites à Lyon, qu'elles sont assez souvent incorrectes (11), et semblent, par conséquent, n'avoir pas été surveillées par l'auteur, il n'y a pas lieu d'en tenir compte pour l'établissement du texte.

(1) P. ex., *consider* pour *considérer*, (p. 45), *narration* pour *narration*, (p. 55).

(2) 1630, p. 41, 1633, p. 43; toutefois notons que la table des matières de 1633 donne pour le même titre : *qu'aux autres*.

(3) 1630, p. 194; 1633, p. 191.

(4) Paris, Cardin Besongne, 1656, in-8°.

(5) Paris, P. Rocolet et Jean Cochard, 1660, in-8°. Ces éditions bilingues sont dédiées au chancelier Séguier.

(6) P. ex. : *nous nous mettions en peine*, au lieu de : *nous mettions en peine*, (p. 131 des 3 éditions), — *de nous nourrir*, au lieu de : *de nourrir*, (p. 237 des 3 éditions).

(7) Paris, T. Quinet, 1636, in-4°.

(8) P. ex. : juste et agréable *tout ensemble*, (p. 66); l'éd. de 1633 donne *toute*, malgré l'erratum de 1630. Mais : « la voye de la justice est facile, *seule* » (p. 65), comme 1633, et au lieu de *seure* ; dans un titre marginal, p. 34, il donne comme 1633 : « plus odieux aux grands *qu'aux riches* », au lieu de *aux autres* ; et, comme 1633, elle rectifie cette erreur à la table des matières.

(9) Lyon, G. Valfray, 1640, in-8°; Lyon, N. Gay, 1640, in-8°. Dédic. à Gaston d'Orléans seulement.

(10) P. ex. p. 171, et pour *or*, p. 185 et 187, *dedans* pour *dans*, (mais ailleurs *dans* est conservé), etc.

(11) *Car ici*, au lieu de *c'est ici* (p. 12), *requis* pour *reduits*, (p. 20), les personnes *continuées* aux grandes charges, pour *constituées*, (p. 179), les *pris* *tes* calamités, pour *pressantes*, (p. 173), etc.

Les mêmes remarques s'appliquent à l'édition de 1658 (1), qui ajoute au texte de 1633 un nombre considérable d'incorrections (2). En 1681, une double réédition de l'ouvrage (3), eut lieu à Paris. Ici encore, le texte adopté est celui de 1633. La seule innovation, c'est qu'il est partagé en dix-huit chapitres ; les titres, qui étaient dans la marge en 1633, sont intercalés dans le texte ; ceux qui étaient en gros caractères sont devenus les titres des chapitres ; les autres sont réservés aux paragraphes.

* * *

Un troisième groupe est formé par les deux éditions publiées à Paris, en 1639 (4). Elles ont l'avantage de multiplier les alinéas, et d'introduire ainsi de la clarté dans les développements un peu compacts des éditions précédentes. Elles tiennent compte des modifications heureuses de 1633. Mais elles présentent une particularité curieuse, et qui les rend suspectes ; elles redoublent, à chaque instant, des noms, des adjectifs, et surtout, toutes les fois que cela est possible, elles ajoutent au texte de 1633 des mots comme *très*, *beaucoup*, *grandement*, *fort*, *toujours*, qui, sous prétexte de renforcer l'idée, ne font que surcharger le style, et lui donner une allure boursoufflée des plus désagréables, quand ils ne constituent pas une absurdité. Les additions de ce genre sont au nombre de 156, et ce chiffre est gros, si l'on songe que *l'Honnête homme* n'est pas très long. Voici quelques exemples de ce singulier travail. Je mets entre crochets les mots qui manquent dans les éditions antérieures.

« Celuy qui se veut rendre [fort] agréable dans la Cour » — « Mais de s'aller figurer que [tous] mes avis le puissent mettre » — « Lors que l'on viendroit à sçavoir que l'un est gentilhomme, et que l'autre ne l'est pas, il faudroit que ce dernier [qui ne l'est pas], mist beaucoup [plus] de temps » — « en [tout] un moment » — « et se rendent agréables [à toutes personnes] à quiconque a des yeux pour les regarder » — « estre estimé homme de cœur, [de courage] et hardy » — « les [certaines et] véritables marques de sa no-

(1) Paris, Michel Bobin et Nic. Le Gras, 1658, in-12.

(2) *Milice pour malice*, (3), *les deux hommes bien faits*, pour : *de deux hommes bien faits*, (9), *félicité* pour *facilité*, (12, 53), *réduire* pour *reluire*, (14), *gouverner* pour *gouster*, (94) etc.

(3) Paris P. Trabouillet, 1681, in-12 ; Paris, Aug. Besoigne, 1681, in-12. Dédic. à Gaston. Les deux édit. sont absolument identiques. Elles portent toutes deux une permission signée de La Reynie, et datée du 16 nov. 1678 ; je n'ai rencontré à cette date aucune édit. de *l'Honnête homme*.

(4) Paris, Jean Brunet, 1639, in-8° ; Paris, Petit, 1639, in-8°. Ces deux édit. sont absolument identiques ; le format, les caractères, la disposition des pages, le texte, sont pareils. Elles portent la dédicace à Gaston d'Orléans seulement, et n'ont pas de privilège.

blesse » — « cette [grande et] folle vanité » — « celuy qui s'y veut faire regarder avec [bonne] approbation » — « pourveu neantmoins [toutefois] » — « d'une naissance [fort] ingrate » — « le [bon] exemple de [tous] ses predecesseurs » — « se rendre [grandement] facile l'exercice de former des bataillons » — « ils servent à bien disposer [et préparer] du présent » — « [tous les grands] différents succez » — « les vertus chrestiennes qui comprennent [entièremen] toutes les morales » — « Et l'on voit [toujours] ordinairement » — « la science de leur [grandement] bien commander » — « un bon [et vaillant] soldat » — « un [brave et] excellent capitaine » — « bien qu'il semble que [tant] d'honestes gens [allans et] venans se rencontrer parmy eux » — « Elles prennent en liberté telles places que bon [et beau] leur semble » — « quelques espions de court qui ont des [grandes] oreilles mercenaires » — « Les meilleures marimes tombent en [perte et grande] confusion » — « Les preceptes sont communs à tout le monde, de la mesme sorte que les places et [toutes] les fontaines publiques » — « n'est-ce pas assez de m'estre [grandement] engagé à montrer le chemin ».

Il est difficile de croire que Faret soit l'auteur de ces étranges retouches. D'abord elles ne sont admises par aucune des éditions postérieures ; on n'a donc pas considéré qu'elles représentaient la forme définitivement arrêtée par l'écrivain. D'ailleurs, Faret qui selon Pellisson, avait « beaucoup de netteté et de pureté dans le style, beaucoup de génie pour la langue et pour l'éloquence (1) », n'a certainement pas manqué de goût au point de défigurer ainsi son ouvrage. Enfin et surtout, nous avons vu, en énumérant quelques-unes des corrections, authentiques celles-là et raisonnables, qu'il a fait subir à son livre en préparant l'édition de 1633, qu'il s'est attaché à alléger le style, à le débarrasser des mots inutiles, c'est-à-dire, à faire précisément le contraire de ce qu'ont fait les éditeurs de 1639 (2).

D'autre part, le caractère systématique de ces additions empêche de les regarder comme un accident d'impression. Visiblement, elles sont vouées ; mais il n'est pas aisé d'en trouver l'explication. Quelques-unes, à première vue, semblent être des annotations, destinées à préparer une nouvelle édition, et qui auraient été simplement incorporées dans le texte, à côté des passages qu'elles dévraient remplacer. C'est ainsi qu'on pourrait s'expliquer la juxtaposition.

(1) *Hist. de l'Acad. franç.*, p.p. Livet, Paris, Didier, 1858, 2 vol. in-8°, 1, 19.

(2) Il est curieux de noter que les éditeurs de 1639, malgré leur manie de renforcer les idées et de redoubler les mots, ne réintègrent pas dans leur texte les passages de l'édit. de 1630, qui contiennent précisément des répétitions de termes.

position de *neantmoins* et *toutesfois*, de *tousjours* et *ordinaire-*
ment, et même certains redoublements de mots ; par exemple, l'auteur aurait d'abord écrit *cette folle vanité*, puis aurait préféré *grande*, et les deux mots se seraient, en définitive, trouvés réunis, avant que le choix eût été fait. Cette hypothèse n'est pas satisfaisante. Faret n'est mort qu'en 1646, et on ne voit pas ce qui l'aurait empêché de mener à bien ce travail. Les éditions postérieures ne tiennent aucun compte des modifications de 1639. On comprend bien que la confusion entre une glose marginale et le texte véritable se produise à la longue ; elle est plus difficile à admettre, quand l'auteur est vivant. Enfin, ceci n'expliquerait ni la fréquence des redoublements, car on ne peut supposer que Faret ait voulu changer tant d'adjectifs, fort convenables, de sa première rédaction, ni la multiplication des adverbes, qui heurte le plus élémentaire bon sens.

Le privilège de l'édition bilingue de 1633, accorde à Faret, pour une période de six ans à dater du jour où cette édition sera imprimée pour la première fois, c'est-à-dire à partir du 22 décembre 1633, l'autorisation exclusive de publier son livre chez tel éditeur qu'il voudra, et prononce l'amende et la confiscation pour les contrefacteurs. Faret « a cédé et transporté le présent privilège à Toussaint Quinet », qui a donné la réimpression de 1636. Or, ce privilège expirait précisément en 1639. Ne pourrait-on supposer que certains libraires, désireux de profiter de la suspension momentanée des droits de l'auteur, se sont hâtés de faire paraître un ouvrage qui avait gagné la faveur générale, et n'ont pas hésité à prendre à son égard ces libertés singulières, pour donner à la pensée une apparence nouvelle de vigueur, et attirer le public par l'attrait d'un texte remanié ?

Ce troisième groupe d'éditions est donc négligeable, dans la mesure où il s'écarte du texte de 1633. Il est inutile d'alourdir des notes par l'introduction de toutes ses fantaisies.

En résumé, le texte définitif de *l'Honnête homme* date de l'édition de 1633, première et seule édition bilingue faite sous le contrôle de l'auteur. Avec de rares et insignifiantes modifications, c'est lui qui a été reproduit le plus souvent dans la suite. Nous avons choisi pour la réimpression que nous donnons aujourd'hui, une édition qui appartient au groupe dont celle de 1633 est la base, c'est-à-dire l'édition de Paris, chez Toussaint Quinet, 1636, in-4°, la dernière qui ait paru du vivant de Faret chez l'un des deux grands libraires auxquels il confia tous ses ouvrages, chez celui à qui il avait cédé les droits que lui conférait le privilège de 1633.

CHAPITRE II

LES SOURCES DE L'*Honneste homme*.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES.

L'*Honneste homme* est en grande partie copié. Dans les dernières pages, Faret affecte à l'égard des critiques qui l'accuseraient de plagiat, une dédaigneuse indifférence ; il ne s'irritera pas plus contre ceux qui déchireraient son livre, que contre un valet qui bat ses habits pour en faire sortir la poussière. Cette attitude méprisante n'est qu'une habile précaution, et serait inutile, s'il avait tout tiré de lui-même. Aussi bien, il reconnaît avoir mis à profit les « opinions » des anciens et des modernes ; mais cet aveu discret, fait en passant, demeure prudemment dans le vague. Faret ajoute qu'il a tellement mêlé ses conceptions personnelles et celles des autres, qu'il lui serait impossible de les distinguer. On peut cependant essayer de faire ce départ, qu'il avait quelques raisons de craindre. Je vais m'attacher à préciser l'importance et la nature des emprunts qu'il a faits, des sources qu'il a utilisées, en recherchant, d'autre part, s'il n'a pas animé son traité d'un esprit assez différent, pour qu'il ait le droit, jusqu'à un certain point, de prétendre à quelque originalité.

Cette étude des sources, dans un sujet comme celui qui nous occupe, ne va pas le plus souvent sans difficultés. Il n'y a pas d'ouvrages qui se répètent et se copient davantage que les traités relatifs à la vie mondaine, à la politesse, à l'honnêteté. Chaque auteur développe les questions qui s'y rapportent, à peu près comme s'il était le premier, et que personne n'eût écrit, avant lui, sur cette matière, et il emprunte à ses devanciers sans le dire. Il n'est donc pas toujours aisé de discerner dans quel livre, précédemment paru, un écrivain a pris telle ou telle idée, quand le plan, l'expression, n'apportent pas une preuve, ou une présomption. Faret a-t-il tiré certaines remarques sur la Cour, directement de Castiglione, ou de Pellegrino de Grimaldi Robbio, de Guevara, de De Refuge, qui ont pu, eux aussi, s'inspirer du *Cortegiano* ? Toutefois, comme il existe pour l'*Honnête homme* une source principale indéniable, qui est le *Cortegiano*, on sait d'où sont tirés ses préceptes essentiels : la reproducton littérale en est une garantie. Et l'on est fondé

à penser, que, même quand il ne transcrit pas simplement le livre de Castiglione, c'est encore lui qu'il prend pour guide. Pour quelques autres points, il se trouve qu'on peut, avec vraisemblance, désigner leur origine. Les incertitudes sont, en somme, en petit nombre.

* *

Il importe d'abord de tenir compte de la personne de l'auteur. Faret appartient, comme Chapelain, Conrart, à cette petite bourgeoisie de lettres, probe, laborieuse, attachée à la bonne morale traditionnelle, et à la pratique régulière et paisible de la religion (1). Fils d'un cordonnier de Bourg-en-Bresse, qui lui avait fait donner, semble-t-il, une éducation sérieuse (2), il était arrivé, par son mérite, à gagner la confiance et l'estime de quelques personnages considérables comme le comte d'Harcourt et Richelieu, et à tenir à Paris, parmi les beaux esprits, un rang enviable. L'ambition ni le succès n'avaient entaché une moralité, qui sut demeurer ferme sans être revêche. Dans *l'Honnête-homme*, Faret s'élève contre la renommée que lui a value une rime trop facile de son nom avec le mot *cabaret* (3). Qu'on pense de lui ce qu'on voudra, dit-il, pour tout ce qui n'intéresse pas les mœurs ; mais dans ce domaine, « en quoy tout le monde est obligé de conserver sa réputation », il serait bien aisé qu'on le crût tel qu'il est, et qu'on le jugeât par ses actions plutôt que « par les sornettes qui se chantent aux carrefours ». Cette protestation est sobre, digne et caractéristique. Ceux qui l'ont connu ont signalé en lui, parfois avec émotion, de belles et profondes vertus, la sincérité bienveillante de ses conseils, son obligeance, sa bonté, sa générosité (4), sa reconnaissance (5)

(1) Il a fait, dit Sauval, « un sonnet qu'on a vu longtemps à Notre Dame, dessous d'un voeu qu'il fit à la Vierge, la seule fois qu'il alla à la guerre », *Hist. et recherches des antiquités de la ville de Paris*, Paris, 1724, 3 vol. in-folio, I, 328.

(2) Bernardin, *Hommes et mœurs au XVII^e siècle*, Paris, Soc. franç. d'imprim. et de librairie, 1900, in-8^e, p. 53.

(3) Saint-Amant est l'inventeur de cette rime, et en abuse ; on peut citer aussi, après lui, Saint-Evremond dans la *Comédie des Académistes*, Vion Dalibray pendant une partie de sa vie, Boileau, et beaucoup d'autres ; on trouvera plusieurs exemples dans l'art, cité de M. Bernardin, p. 50-52 et 97-98.

(4) Balzac trouve en lui une bonté digne « du règne de Louys douziesme », *Recueil de lettres nouvelles*, p.p. Faret, Paris, T. du Bray, 1627, in-8^e, 2 parties en un vol., paginées séparément, II, 226). Il abandonna à l'Hôtel Dieu la moitié du tiers des 3000 livres qui lui revenait, sur les amendes dont seraient frappés les contrefacteurs de *l'Honnête homme* ; ce renseignement se trouve après le privil. de la 1^e édit., 1630.

(5) Vaugelas, dit Sauval, « lui rendit de si bons offices qu'en revanche, il s'engagea pour lui aveuglement ; de sorte qu'à force d'être reconnaissant, il faillit à devenir pauvre ». (*Hist... des antiquités de Paris*, I, 328).

la fidélité de son amitié (1), son aversion pour la vie de la Cour, pleine de désordres, d'intrigues, de mensonges (2). Boisrobert avait trouvé à son nom une rime plus juste que la rime consacrée, mais qui n'a rien pu contre la tradition (3). D'Assoucy écrivait que Faret était lui-même le modèle de son honnête homme, et Loret, plusieurs années après sa mort, évoquait le souvenir du bon M. Faret (4).

Il y a là des éléments d'appréciation dont nous aurons à tenir compte, et qu'il importait de signaler avant de parler des sources de Faret ; sa personnalité apparaîtra, malgré tout, à travers le nombre et la diversité des emprunts.

*
* *

Les sources étrangères : les sources latines et grecques.

Son origine et ses dispositions naturelles, le milieu où il a vécu, ont porté Faret à l'étude des écrivains de l'antiquité (5). Aux environs de 1615, la noblesse, en général, ne s'attardait guère à apprendre le latin ; elle laissait à la bourgeoisie l'érudition sans éclat, et préférait la gloire et les dangers des batailles.

Quel commerce avec les anciens révèle l'*Honnête homme* ? Quels auteurs grecs ou latins l'auteur a-t-il lus, et quel usage a-t-il fait de ses lectures ? On peut distinguer ceux qui, même s'il ne leur emprunte aucune idée précise importante, ont pu exercer une action sur l'esprit même de son ouvrage, ceux qui lui ont fourni sur tel ou tel point particulier des développements intéressants, ceux desquels il n'a tiré qu'une expression, un exemple. En somme, il y a là trois sortes d'influences ; l'une, générale et diffuse, si l'on peut

(1) Il écrivait à Brun le 19 oct. 1625 : « Je ne suis riche que d'amis, et me contente de ce trésor, que j'estime beaucoup plus que tous ceux de la terre, dont je ne voudrois pas estre maistre, à condition de n'aimer rien, et de n'estre aimé de personne ».

(2) « Il y a tant de désordres, écrit-il lui-même à Balzac au sujet de la Cour, et de si lasches maximes à observer, qu'il est presque impossible qu'un esprit libre s'y puisse arrester », (30 oct. 1625, *Rec. de lettres nouv.*, II, 84). Sauval signale que, « tant qu'il fut incommodé, il mena une vie assés licencieuse ; mais lors qu'il fut riche, il se piqua d'honneur, et composa alors son *Honnête homme* », (*Antig. de Paris*, I, 328). Des écarts de jeunesse, qui ne durent pas, ne sont pas une preuve d'immoralité générale, ils témoignent seulement d'une faiblesse passagère dans un domaine très limité. Ce texte prouve d'ailleurs qu'on avait remarqué la valeur morale de l'*Honnête Homme*.

(3) *Les Epîtres en vers, et autres œuvres poétiques*, Paris, Courbé, 1659, in-8°, épître XXX :

nostre cher Faret,
qui de vice omnino caret.

(4) *Muse historique*, 21 déc. 1652.

(5) Vers vingt-cinq ans, Faret traduisait l'*Hist. romaine d'Eutropius*, Paris, T. du Bray, 1621, in-16 ; dédiée à Coeffeteau.

ainsi dire, l'autre plus circonscrite, mais encore essentielle, la dernière limitée à de menus détails, qui ne sont pas indispensables.

Dans le premier groupe, on pourrait mettre Aristote, Plutarque, Ciceron. Faret ne les cite guère, comme on le verra, qu'en passant, pour des idées secondaires ; et il lui arrive de s'inspirer de Plutarque sans le dire (1). Cependant ces écrivains ont confirmé et développé ce goût de la vertu, que nous signalions plus haut chez lui, et qui se manifeste à toutes les pages de son livre. Leurs œuvres sont profondément morales, et cette moralité est précisément l'un des traits caractéristiques de l'*Honnête homme*. Il y a un accord heureux entre le tempérament de Faret, et les conceptions que lui offraient la *Morale à Nicomache* (2), les *Œuvres morales et mêlées*, de Plutarque (3), le *De officiis* ou le *De Amitia* (4).

Le deuxième groupe comprend Sénèque, et, à un moindre degré, Lucrèce. Au premier, Faret emprunte à peu près littéralement, et sans le nommer, toute la théorie de la libéralité. Il donne comme sennes les recommandations sur l'art de faire des présents, que l'on peut lire au livre I du *De Beneficiis* (5). A Lucrèce, qui avait déjà dépeint l'aveuglement des amants, qui changent en qualités tous les défauts de l'objet aimé, il prend, sinon les mots, du moins l'idée du développement assez long, mais accessoire, où il recom-

(1) P. ex. les critiques qu'il adresse aux « grands parleurs » sont certainement tirées du chap. de Plutarque intitulé : *Du trop parler* ; l'imitation est évidente. (*Œuvres mor. et philosoph. de Plutarque*, trad. par Amyot, Paris, Cl. Morel, 1618, 2 vol. in-folio, I, 89, verso sq.).

(2) Voir les *Ethiques d'Aristote stagirite à son fils Nicomache, nouvellement traduites de Grec en françois*, par le P. L. (Le Plessis), gentilhomme de la maison de Monsieur le Conte d'Aran, Paris, de Vascosan, 1553, in-4°, p. 9 verso, 20 verso-21, 30 etc.

(3) Faret, qui, sans doute, connaissait mieux le latin que le grec, a lu Plutarque dans la trad. d'Amyot. Voir en particulier dans l'édit. des *Œuvres morales* ci-dessus, le chap. *De la vertu morale*, I, 33 verso sq.

(4) *De officiis*, passim ; *de Amitia*, fin.

(5) Il n'est pas besoin de recourir, comme le fait M. Toldo, à de petits auteurs italiens fort peu connus, pour trouver la source des pages de Faret relatives à la libéralité. Il donne à ce sujet, écrit M. Toldo, « des conseils qu'il pourra lire dans l'œuvre de Sabba da Castiglione, ou en d'autres traités pareils ». *Courtisan dans la Littérature françoise, Archiv für das studium der Neueren Sprachen und Litteraturen*, tome 104, p. 323). Faret traduit simplement Sénèque. Le sujet de ces trois articles de M. Toldo, il faut noter une fois pour toutes, que, malgré l'intérêt qu'ils présentent, ils sont trop dépourvus d'indications bibliographiques. M. Toldo ne cite presque pas de textes, ne donne à peu près aucune référence, et parfois même, n'indique pas les titres des ouvrages dont il se sert. Il se contente trop souvent de formules vagues, comme : suivant en ceci son modèle, ou : Castiglione l'avait déjà dit en d'autres termes. Il s'ensuit que ses conclusions ne sont pas toujours solides.

mande à un honnête homme de flatter un amoureux dans la personne de sa maîtresse.

Enfin, dans le troisième, figurent Epictète, Cratès de Thèbes, dont Faret a connu des fragments, par l'intermédiaire, sans doute du *Florilegium* de Stobée (1).

* * *

Les sources étrangères, les sources italiennes.

Le *Cortegiano* de B. Castiglione.

C'est en Italie, que nous rencontrerons la source principale de Faret, le *Cortegiano*, de Balthazar Castiglione, si célèbre en France dès 1540 (2).

Faret savait-il l'italien ? Pouvait-il connaître dans le texte les livres dont il s'est inspiré, ou a-t-il dû s'aider d'une traduction ? Ses biographies, peu nombreuses et sommaires, ne donnent sur ce point aucun renseignement. Sans doute, l'intelligence de l'italien était, à cette époque, assez répandue chez les personnes cultivées, pour qu'on puisse admettre qu'il ne l'ignorait pas, et qu'il était en état de suivre, au moins dans ce qu'elle avait d'essentiel, une pensée qui s'exprimait en cette langue. S'il a lu, comme l'affirme M. Toldo, les *Discorsi* de Pellegrino de Grimaldi Robbio, qui n'ont probablement pas été traduits en français au XVI^e siècle, il a couru à l'original ; mais rien ne démontre qu'il ait mis à profit ce ouvrage.

Si l'on compare l'*Honneste homme* au *Cortegiano* lui-même, et à la traduction de Chappuis, on notera certaines expressions, qui d'abord donnent à penser que Faret a utilisé la « version » du XVI^e siècle.

FARET

Il « doit subtilement tascher de se separer de la foule, et faire en la moindre compagnie qu'il pourra, les grands et hardis exploits dont il désire signaler son courage ».

CHAPPUIS

Il « doit sagement tascher à se separer de la multitude, pour faire en la moindre compagnie qu'il pourra, les choses signalees et hardies qu'il doit faire », (p. 169).

(1) Je remercie vivement, à cette occasion, M. Durand, Maître de conférences à la Sorbonne, qui a bien voulu faire pour moi des recherches, et m'a procuré l'origine d'un passage de Cicéron et d'un passage d'Epictète.

(2) Prem. édit. ital., Venise, Alde, 1528 ; 1^{re} trad. franç. par Jacques Coli d'Auxerre, Paris, J. Longis et V. Sertenas, s.d., in-8°, goth.; rééditions : Lyon, Le Long et de Harsy, s.d. (1537), in-8°, Lyon, Franc. Juste, 1538, in-8°, (vue par Dolet et Mellin de Saint Gelaïs), Paris, 1540, in-8° ; — 2^{re} trad. par Gabr. Chappuis, Lyon, Huguetan, 1585, in-8°, Paris, N. Bonfons, 1585, in-8°, Paris, Cl. Micard, 1585, Paris, L'Angelier, 1592. Je renvoie à la trad. de Chappuis, Paris, 1585, in-8°.

Mais ce n'est là, dans les deux cas, que la reproduction de l'italien : « e quelle cose segnalate e ardite che ha da fare, farle con minor compagnia che puo. »

Parfois, il semble bien que Faret s'éloigne de Chappuis pour se rapprocher de Castiglione.

FARET.

CHAPPUIS.

CASTIGLIONE

« deux hommes qui..., « deux hommes qui n'ay- «...i quali non habbiano sans avoir encore donné ent auparavant donné co- per prima dato *impre-
sione* *impression* *d'eux-
mesmes...* », (p. 41).

41).

« par la crainte de l'in- «par crainte d'estre blas- « col timor d'infamia ».
famie ». mez ».

que la suite et l'ordre « qu'il ordonne et dispose « ma il tenor della vita de sa vie soient réglés tellement le cours de sa sua ordini con tal dispo-
sitione une telle disposition, vie, que le tout soit cor- sitione, che' l tutto cor-
que le tout reponde à respondant à ces bonnes risponda a queste parti ».
chaque partie », (p. 166).

parties », (p. 166).

...ces langues... ont « ...que nulles autres », «..che alcuna dell' altre». plus de cours que pas u- (p. 238).
u des autres ».

Mais, d'autre part, on peut, à certains détails, conjecturer que Faret a eu sous les yeux la traduction de Chappuis, et qu'il lui a fait quelques emprunts.

FARET.

CHAPPUIS.

CASTIGLIONE.

« une personne de bonne «les nobles se sentiroient «...a i nobili per biasi-
maison croirait estre *di- dignes de blasme*», (p. 36.) mo... ».
ge de blasme... ».

« tenant toujours ferme « tenant toujours ferme « tenendo pur ferma sem-
ette *premiera* impres- celle *premiera* impres- pre quella impressione... ».
sion... », (p. 229).

En résumé, la traduction de Chappuis, qui porte en regard l'original de Castiglione, permettait à Faret d'utiliser à la fois les deux textes, même s'il n'avait de l'italien qu'une connaissance sommaire. Et elle pouvait lui suffire, car, le plus souvent, il prend dans le *Cortegiano*, l'idée et non les mots ; il l'abrége et le résume.

Il était naturel, au début du XVII^e siècle, que la France demandât à l'Italie des modèles de politesse. Elle nous avait devancés dans cette voie où nous entrions à peine vers 1620, et la vie de Cour y avait brillé d'un si vif éclat, au XVI^e siècle, que personne ne pouvait se dérober à son prestige. Où aurions-nous trouvé chez

nous, en 1630, les éléments du portrait d'un homme du monde achevé ?

Faret ne prononce, dans son *Honnête homme*, ni le nom de Castiglione ni celui de son livre. « Les Italiens », dit-il quelque part, font un conte à ce sujet. Ce conte, il l'a lu dans le *Cortegiano*; mais le pluriel très vague qu'il affecte d'employer le dispense de précisions dangereuses. Il allègue aussi l'opinion « d'un excellent maître en cette science »; la suite prouve qu'il pense à Castiglione, mais il a grand soin de n'en rien dire (1). Il n'avait pas intérêt à mettre lui-même ses lecteurs sur la voie d'une comparaison qui ne pouvait tourner à son avantage, et il courrait moins de risques à désigner Epictète ou Aristote, à qui il ne prend que de menus détails (2). Cependant, les lettrés du moins n'ont pas ignoré d'où Faret avait tiré son traité; Sorel l'a laissé entendre (3), Pellisson l'a dit nettement (4).

Faret a-t-il su conserver quelque originalité à l'égard de Castiglione, ou s'est-il asservi au texte italien? S'est-il inspiré du *Cortegiano*, ou l'a-t-il copié? On a fait à cette question des réponses diverses.

Pellisson estime qu'il s'en est « fort judicieusement aidé (5) ». Pour M. Toldo, « le livre de Nicolas Faret n'est, au fond, qu'une imitation de celui de Castiglione, et, en certains points, on peut avouer qu'il n'en est qu'une paraphrase... Nous retombons en pleine imitation » (6). M. Bernardin, au contraire, réduit l'influence du *Cortegiano*; il n'aurait plus donné à Faret que l'idée de traiter à son tour le même sujet. « Je crois plutôt que l'ouvrage de Faret lui fut inspiré par la lecture du *Courtisan* de Balthazar Castiglione, publié à Venise en 1528. Je ne veux pas dire par là que l'*Honnête homme*

(1) Ce dernier passage est curieux. Faret emprunte littéralement à Castiglione toute une page sur la naissance du gentilhomme. Au milieu de son développement, il écrit: « J'adjouste à cela l'opinion d'un excellent maître... »; si bien que l'on pourrait croire que tout ce qui précède est de lui.

(2) Je traiterai peut-être un jour « plus à plein », dit-il ailleurs, la question des bons mots et des plaisanteries. On dirait qu'il ignore que le *Cortegiano* a déjà épousé le sujet.

(3) « Il faut que chacun sçache que le parfait courtisan qu'un Italien a voulu décrire, et l'honesté homme que l'on nous a dépeint en françois, ne sont autre chose qu'un vray Galand », (*Loix de la Galanterie*, dans le *Trésor des pièces rares ou inédites*, Paris, Aug. Aubry, 1804, in-12, p. 4).

(4) *Hist. de l'Acad.*, I, 193: « s'étant fort judicieusement aidé du travail de ceux qui l'ont précédé, et particulièrement de celui du comte Baldassar Castiglione... ». Je ne sais si le public s'en est aperçu de même: car en 1642, dans la *Maison des Jeux*, Sorel parle du *Cortegiano* comme il parlerait d'un livre peu connu. (*La Maison des Jeux*, Paris, Nic. de Sercy, 1642, 2vol. in-8°, I, p. 536 sq.)

(5) Passage cité ci-dessus.

(6) *Art. des Archiv für das studium...*, déjà cité, tome 104, p. 317.

ne soit qu'une adaptation ; c'est de son propre fonds que Faret a tiré la plupart de ses préceptes et de ses recommandations » (1). On verra que Faret ne mérite ni cet excès d'honneur, ni cette indiguité.

On ne peut nier que Faret doive beaucoup à Castiglione. Il lui emprunte directement la plupart des traits dont il peint son honnête homme. Comme lui, il veut qu'il soit de naissance noble, fasse des armes sa principale profession, s'adonne aux exercices physiques pour acquérir l'aisance, l'agilité, la souplesse, sans toutefois devenir farouche et brutal, et négliger d'orner son esprit des belles connaissances, sache se faire valoir d'une manière ingénieuse, apporte en tous ses actes une bonne grâce sans affectation, manie la raillerie sans lourdeur, respecte et honore les dames, et s'attache au service du Prince avec exactitude et fidélité ; comme lui, il pense que la Cour est le seul théâtre où le parfait gentilhomme puisse dignement mettre au jour son rare mérite (2). Comme lui, enfin, il déclare que le portrait qu'il trace est tout idéal, et qu'on ne peut que s'en approcher sans espérer l'atteindre. D'autre part, les citations que l'on trouvera en note, montrent que, souvent, Faret s'est contenté de résumer de très près des pages entières de son modèle, soit qu'il suive l'ordre du *Cortegiano*, soit qu'il réunisse à son gré des passages séparés.

Et cependant, malgré le nombre des emprunts, on ne saurait dire que Faret n'a fait qu'une copie ou une paraphrase du *Cortegiano*. La physionomie, l'esprit de son livre, sont tout autres, et il demeure jusqu'à un certain point original, sinon en lui-même, du moins par rapport au *Cortegiano*. C'est qu'il existe des différences notables entre la personne des deux auteurs, entre les époques où les deux ouvrages ont été composés, entre le but que chacun d'eux se proposait.

On a vu brièvement quelle était l'origine de Faret, le milieu où il a vécu. Balthazar Castiglione appartient, au contraire, à la plus

(1) *Livre cité*, p. 63.

(2) M. Luigi Foscolo Benedetto, dans son livre : *Il Discorso de B. Pascal nulle amorose passioni*, F. Campitelli, Foligno, 1923, in-8°, p. 15 et note 3, identifie l'honnête homme français et le courtisan italien ; il se fonde pour cela sur le titre même de Faret : *L'honnête homme, ou l'art de plaire à la Court*. Mais c'est là un argument plus spéculatif que solide. Il ne suffit pas que Faret proclame, à la suite de Castiglione, que son gentilhomme doit plaire au prince et à son entourage ; il faut se demander si les moyens de plaire, le but que l'on désire atteindre en plaisant, l'attitude envers le souverain, sont absolument les mêmes, dans les deux ouvrages. Quant au passage des *Loix de la Galanterie*, qui est cité plus haut, il est sans doute curieux, mais ne constitue pas par lui-même, une raison décisive. Il nous donne l'opinion de Sorel, il n'est pas *a priori* l'expression de la vérité.

haute noblesse ; il a passé sa vie parmi les personnages les plus puissants, et les artistes les plus célèbres de son temps. Né d'une famille qui était alliée aux ducs de Mantoue, instruit dès l'enfance par des maîtres renommés, comme Béroalde le Jeune et Démétrius Chalcondyle, habile à tous les exercices qui faisaient alors un chevalier accompli, attaché au duc d'Urbin, et chargé d'ambassades auprès d'Henri VIII d'Angleterre, de Louis XII, de Léon X, plus tard envoyé par Clément VII à la Cour de Charles Quint, il fut partout estimé, honoré, et comblé de faveurs ; lié, surtout à Rome, dans l'entourage du pape, avec tout ce que l'Italie avait de poètes, de peintres, de musiciens, de sculpteurs, particulièrement avec Raphaël, il a été familier avec toutes les beautés de la Renaissance. Riche et puissant, par lui-même, et par son mariage avec la fille du comte Torelli, qui eut lieu à Mantoue dans tout l'éclat des fêtes à la mode, il fut un modèle de ce gentilhomme parfait, qu'il devait un jour se complaire à former (1). Si la personne d'un écrivain apparaît, malgré tout, dans son œuvre, il est évident que Farel et Castiglione devaient marquer de traits parfois différents le portrait de leur courtisan accompli. Les goûts, les préoccupations, les procédés, l'attitude générale, ne sont pas tout à fait les mêmes. Il y a, chez le Cortegiano, plus d'assurance que chez l'honnête homme, un sentiment plus vif de sa supériorité, plus de désinvolture et d'indépendance.

D'autre part, il faut tenir compte que, dans l'Italie du XVI^e siècle, les nobles devaient au grand nombre des cours d'être moins assujettis ; il leur était en somme facile de changer de prince ; et lorsqu'ils étaient connus par leur mérite, les petits souverains, qui comptaient parmi leurs richesses les gens d'esprit ou de naissance, se les disputaient comme un moyen de splendeur ou un objet de luxe. Balthazar Castiglione fut successivement au service du duc de Milan, Louis Sforza, du marquis de Gonzague, à Mantoue, et du duc d'Urbin (2). En France, en 1630, sous un roi unique et de droit divin, avec un ministre autoritaire et jaloux comme Richelieu, les conditions étaient tout autres. Hors du Louvre, il n'y avait pas de salut, et il fallait, pour y plaire, se plier coûte que coûte aux exigences du maître. Cette diversité des circonstances historiques

(1) Voir l'épitaphe que composa pour lui Sadolet, dans l'ouvrage de John *De Baltassaris Castilioniis opere, cui titulus Il libro del Cortegiano*, Paris, 1856, in-8°, p. 21.

(2) On sait que le marquis de Gonzague lui garda longtemps rancune de l'avoir quitté.

détermine, comme on le verra plus bas, des divergences importantes entre *l'Honnête homme* et le *Cortegiano*.

Le *Cortegiano* a des racines profondes dans son époque ; il est, avant tout, un livre de la Renaissance italienne. Il est la traduction naturelle des mœurs, des goûts, des aspirations de la classe aristocratique, en Italie, aux environs de 1520. Tendance à l'individualisme et conception de l'homme universel (1), passion de l'éclat de la gloire (2), étendue et délicatesse de la culture artistique (3), amour des lettres antiques (4), plaisir qu'on prend à la riaillenie (5), affaiblissement du sens moral et de la foi religieuse (6), on y retrouve tous les traits caractéristiques de cette période que les historiens ont signalés. C'est une société brillante et raffinée, qui, pour ainsi dire, s'exprime elle-même, jouit de sa perfection, et, ne pouvant s'élever plus haut, se plaît du moins à imaginer un suprême et chimérique degré d'excellence. Le traité de Faret a moins de valeur documentaire ; il ne fait pas aussi bien revivre à nos yeux la France de 1630. Il s'adresse à une société encore toute nouvelle, qui se forme, qui se cherche, et qui emprunte à l'étranger ses principes d'organisation. Faret s'est borné à extraire du *Cortegiano* les éléments qui étaient assez généraux pour pouvoir passer sans inconvénients d'un pays dans un autre ; il a laissé ce qui était particulier et local, mais il ne l'a pas remplacé, au même degré, par des observations personnelles faites autour de lui. Quelques lignes sur les duels, quelques pages amphigouriques sur le cercle d'Anne d'Autriche, quelques mots sur le mépris que les courtisans affectent pour les sciences, ou sur leur exagération de la mode, ou sur leur indiscrétion en amour, ce sont à peu près les seuls détails précis que l'on peut noter dans son *Honnête homme*. Sur des points importants il garde le silence ; il ne dit presque rien de ce respect de la raison, au moins dans les choses du cœur et de l'esprit, qui, dans la belle société, apparaissait déjà comme une distinction, et qui est si visible dans l'*Astrée*, et dans les premières comédies de Corneille. Sans doute, à la suite de Castiglione et de De Refuge, il soumet au jugement toute la conduite du gentilhomme à la Cour ; il s'efforce même de fonder en raison, par la considéra-

(1) Bureckhard, *La civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, traduct. par Schmitt, sur la 2^e édit. annotée par Geiger, Paris, Plon-Nourrit, 1885, 2 vol. in-8^e, I, 163 sq., 171.

(2) *Ibid.*, I, 177 sq., 189.

(3) *Ibid.*, p. ex. II, 137.

(4) *Ibid.*, I, 211 sq.

(5) *Ibid.*, I, 192 sq.

(6) *Ibid.*, II, 190, 221, 266 sq., 335 sq., 344.

tion de l'intérêt général, l'autorité du Souverain, et la déférence qui lui est due. Mais ce domaine est restreint, et ses préceptes ont une portée limitée. On ne peut guère y voir une manifestation de ce goût rationaliste, qui prétend déterminer, en toute occasion, l'intelligence et le sentiment. Faret est à peu près étranger à ce lent travail, par lequel, sous l'influence de Montaigne, s'élabora ce qu'on pourrait appeler une philosophie de l'honnête homme. Enfin, il ne consacre aucun développement à la langue polie, qui était pourtant l'objet des sollicitudes, de tous, lui qui participait déjà aux réunions chez Conrart, et qui allait jouer un rôle de premier plan dans la fondation de l'Académie.

Cependant, il nous renseigne, d'une façon indirecte et partielle, sur l'idéal de la plupart des courtisans de Louis XIII ; car son ouvrage n'eût pas autant de succès, s'il eût été étranger à leurs préoccupations. On voit que cet idéal est plus limité, plus positif que celui des nobles seigneurs d'Urbin. Les courtisans les plus sérieux approuvaient ses observations sur la beauté des belles lettres, la pratique de la politesse et de la galanterie. Mais tous lui savaient gré de leur apprendre surtout à plaire au Roi, à se pousser et à se maintenir à la Cour, à déjouer les manœuvres des rivaux, bref, à gagner et à conserver la faveur. Car c'est là, d'abord, ce que recherchaient les gentilshommes français, dont beaucoup, sans fortune, attendaient du monarque seul les moyens de faire quelque figure dans le monde. Autres temps, autres mœurs, autres livres (1).

Le *Cortegiano* reproduit un jeu de société. Les personnages de la Cour d'Urbin, désireux de raviver l'agrément de leurs réunions par la pratique d'un jeu nouveau, se complaisent, pendant plusieurs soirées, à tracer le portrait d'un courtisan parfait. Dans ces conditions, leur imagination, quand cela est nécessaire, ne s'embarrasse pas des contingences ; ils se meuvent à l'aise dans un monde, qui, sans doute, n'est pas étranger à la vie ambiante, mais qui, souvent, la dépasse, et paraît plus idéal que véritable. Ils mêlent agréablement le chimérique et le réel. Et puisqu'ils se divertissent, pourquoi contraindraient-ils les caprices de leur fantaisie ? Faret,

(1) La différence que nous venons de signaler se révèle nettement, en ce qui concerne l'instruction du *Cortegiano* et celle de l'honnête homme. Castiglione ne croit pas devoir déterminer les sciences que son courtisan abordera, les œuvres qu'il étudiera ; ce serait un soin inutile ; les citations, les anecdotes, les exemples tirés des livres anciens abondent dans ses quatre dialogues, et témoignent de la variété et de la sûreté de la culture intellectuelle des interlocuteurs. Faret énumère au contraire les matières auxquelles son élève devra s'appliquer, les auteurs qu'il devra lire ; il établit un programme précis et détaillé.

au contraire, écrit un traité pratique et sérieux ; il veut donner à son honnête homme des conseils précis, judicieux, utiles. Il veut faire de son livre comme un manuel de savoir-faire, qu'un courtisan pourra consulter sur les divers problèmes qui s'imposent à son attention. Il met en marge des titres qui facilitent les recherches, et dresse une table des matières détaillée.

Parce qu'il est riche, honoré, indépendant, parce qu'il est profondément imprégné des mœurs et des aspirations de son temps, parce qu'il décrit un amusement mondain, Balthazar Castiglione s'élève au-dessus des considérations qui entrent Faret. Ce qu'il veut, c'est dessiner un modèle accompli d'humanité, un homme qui possède, dans leur plein épanouissement, toutes les vertus qu'on rencontre chez les autres, dispersées et moins brillantes. Il peint avec sollicitude une sorte de héros universel, qui, à la Cour où il l'introduit, se développe et s'affine plus pour lui-même que pour son roi ; c'est moins le service du prince qu'il poursuit, que son propre perfectionnement ; c'est sa gloire, pure et désintéressée, qu'il cultive comme une fleur rare. Que lui importe que, à la guerre, la capture d'un troupeau procure à l'armée une nourriture indispensable ! Ce n'est pas lui qui s'abaisserait à enlever un vil bétail ; il laisse aux autres ces exploits inférieurs. L'intérêt ne le guide pas. « Je veux bien qu'il ayme les faveurs, mais qu'il ne les estime tant qu'il ne semble pouvoir vivre sans elles » (1). Sa supériorité le suppose indépendant ; on conçoit mal que l'excellence s'accommode de la soumission. Ses hommages sont libres et volontaires, et sa déférence s'arrête dès que le prince se conduit mal. « En choses déshonnêtes, nous ne sommes obligés d'obeyr à personne » (2). Il est même chargé d'instruire et de former son maître, et celui-ci n'apparaît plus que comme l'élève effacé d'un professeur éblouissant (3). Et si, rebelle à ses enseignements, il s'obstine dans le vice et dans l'erreur, le courtisan s'éloignera dédaigneusement de lui, et l'abandonnera à sa misère. « Si nostre courtisan se trouve au service d'un (prince) qui soit vicieux et malin, incontinent qu'il le co-guoistra, qu'il s'en oste, pour n'éprouver la peine extrême que sentent tous les bons qui font service aux meschans » (4). L'exaltation de l'amour pur semble d'abord étrangère à l'objet du livre ; mais n'est-elle pas un élément nécessaire de cette perfection, et peut-on penser que ce courtisan d'élite s'attarde à la grossièreté des pas-

(1) *Cortegiano*, p. 196.

(2) *Ibid.*, p. 204.

(3) *Ibid.*, p. 534.

(4) *Ibid.*, p. 203 ; cf. p. 608.

sions vulgaires ? En revanche, il est un peu gâté par la vanité ; il y a chez lui un besoin invincible de manifester au jour ses brillantes qualités, un désir ardent d'être admiré, applaudi, un goût inné des succès mondains pour eux-mêmes, pour l'« onore », qui est le principe de tous ses actes (1).

Humble bourgeois du XVII^e siècle, soucieux d'arriver et de s'établir, écrivant pour des gens qui ne mettent rien au-dessus des faveurs fructueuses du Roi, Faret a d'abord l'ambition de réussir à la Cour ; on comprend en plus d'un passage, et malgré sa réserve à l'avouer, qu'il recherche les relations utiles, les avantages solides. C'est par rapport aux bénéfices qu'on peut en tirer qu'il recommande, par exemple, la connaissance du beau style, l'assiduité envers les femmes, l'empressement à rendre service, et même l'amitié (2). Le sens pratique remplace souvent le noble souci de la gloire. Aussi, ne garde-t-il rien des tirades de Bembo sur l'amour des belles âmes. Surtout, il abandonne son modèle, quand il examine les rapports du courtisan avec le Roi. On n'imagine pas, en effet, qu'un simple gentilhomme ait pu jouer auprès de Louis XIII ou de Richelieu ce rôle de Mentor. D'abord, Faret n'envisage même pas le cas où le prince serait vicieux ; mais éluder la question n'est pas supprimer la difficulté. Sans doute, son disciple pourra quelquefois, avec combien de prudence et de modestie, donner de timides conseils ; mais comme Faret répète qu'il doit surtout s'adapter à l'humeur de son maître, et éviter soigneusement de le contredire (3), comme il ne lui suggère jamais de quitter la Cour si la vertu n'y est pas respectée, on voit que ces concessions théoriques demeurent sans effet. Où donc un gentilhomme eût-il pu tenter la fortune, en France, vers 1630, s'il avait dû, par défaut de souplesse, s'éloigner du Louvre ?

Cette situation plus asservie donne à l'honnête homme français un autre caractère ; toujours soucieux d'éviter quelque démarche

(1) Voir p. ex., *ibid.*, p. 171. Il lui est recommandé d'être toujours, dans un tournoi, le premier à entrer dans la lice, parce que les spectateurs qui ne sont pas encore lassés par la longueur et la monotonie du spectacle, retiennent mieux le nom de celui qui a frappé d'abord leurs regards.

(2) Voici ces trois citations caractéristiques. On pourrait en faire d'autres : « Ceux qui n'ont pas cette facilité (de bien écrire), ne peuvent jamais espérer de grands emplois ». — Il faut « s'il se peut se mettre dans leurs (des femmes) intrigues, afin qu'elles s'intéressent à nous rendre de bons offices auprès de tous ceux qui les visitent » — « Ceux qui sont officieux ne scauroient manquer d'amis, et ceux qui ne manquent point d'amis ne scauroient manquer de fortunes.

(3) P. ex., si le prince aime la guerre, dit Faret, le courtisan ne lui parlera que de chevaux, d'armées, de batailles. Ne devrait-il pas, au contraire, l'entretenir des bienfaits de la paix, et calmer, plutôt qu'exciter, cette humeur belliqueuse ?

maladroite, quelque inimitié dangereuse, prudent et réservé, il est doué surtout de qualités moyennes. Il ne se pique de rien, n'étale en aucune matière de compétence spéciale, et se garde bien d'attirer hardiment sur lui les regards de ceux qui l'entourent ; il fait remarquer « modestement ». Dans le chapitre qu'il intitule *elogio des honestes gens*, Faret le compare à un pilote qui s'avance avec circonspection à travers les bas fonds et les écueils. Cette image est juste et significative. Mais elle n'était pas dans le *Cortepiano*, non plus que la peinture des embûches et des fatigues de la Cour (1).

Il ne faut pas croire, d'après ce qui précède, que Castiglione néglige d'apprendre à son courtisan les moyens d'obtenir l'estime et l'affection de son maître ; il aborde cette question, mais on sent qu'à ses yeux elle n'est pas capitale ; elle n'a pas dans le *Cortepiano*, où elle est comme noyée parmi des théories plus audacieuses et plus originales, l'importance qu'elle aura dans l'*Honnête homme*, où elle occupe le cœur même de l'ouvrage.

D'autre part, toujours en conformité avec les tendances générales de la société italienne pendant la Renaissance, le *Cortegiano* fait à la vertu une place assez limitée. Il ne l'exclut pas (2), car elle est nécessaire à la perfection ; et l'on ne peut qualifier de vicieux celui qui renonce à la Cour parce que le prince se conduit mal, bien que, dans ce cas, l'orgueil de l'indépendance soit, plus que l'amour du bien, le principe de sa conduite. Mais elle n'est pas un élément essentiel du portrait ; ce n'est pas sur elle qu'on insiste le plus ; elle est nommée, en passant ; sa possession n'est pas le but principal des efforts du gentilhomme. Quant à la religion, elle est à peu près absente du livre. Au XVI^e siècle, « l'incrédulité italienne est chose avérée », écrit Burckhard, dans l'étude que nous avons citée (3). Au contraire, l'honnête bourgeois qu'est Faret, mêlant aux préoccupations matérielles des gentilshommes, les tendances morales de sa nature personnelle et de sa classe, a pour la vertu une sollicitude infinie. C'est par elle, et par elle seule, qu'il veut que son élève triomphe à la Cour. Dès les premières pages, il exige que son courtisan s'attache à elle sans défaillance, et il proclame qu'il ne sépare pas l'honnête homme de l'homme de bien. Il la fonde sur

(1) Le passage où Faret recommande à son honnête homme d'essayer, en guerre, d'accomplir des exploits à la vue même de son Roi, ne contredit pas cette observation ; il n'y a pas là vanité ou amour de la gloire, mais simplement désir de ne pas perdre sa peine, et d'attirer sur soi, avec la reconnaissance du souverain, des honneurs et des récompenses.

(2) Voir p. ex. p. 111-112.

(3) II, 221, cf. Toldo, art. cité, *Archiv für das studium*, etc., t. 105, p. 84.

la foi, sur un sentiment profond de la puissance et de la bonté de Dieu ; il condamne les libertins et les blasphémateurs.

Mais, tandis que Castiglione pouvait sans inconvénients recommander au courtisan de ne jamais « chercher grâce ou faveur par voie vicieuse (1) », parce que son disciple est exempt de pensées intéressées, et ne songe qu'à réaliser en sa personne un exemplaire de perfection, il faut reconnaître que les belles dispositions de Faret nuisent à l'unité de son livre. Cette union de ce qui est utile et de ce qui est bien ne va pas sans difficulté. D'une part, il veut que son courtisan gagne l'affection du Roi par sa soumission et sa docilité, et se pousse à la Cour ; d'autre part, il lui prescrit d'être toujours vertueux. Comment concilier ces deux exigences contraires ? Tous les rois ne ressemblent pas à Louis XIII, qui avait mérité d'être surnommé le Juste. Il est bien évident que la vertu ne fait pas des cours son séjour de prédilection, et que l'égoïsme, l'ambition, les intrigues, les haines, la flatterie, le mensonge, fleurissent dans l'entourage des princes, comme dans leur terrain propre. Le courtisan ne peut pas sortir de ce dilemme : ou il imposera à sa conscience les capitulations qu'il faudra, et usera, lui aussi, des procédés ordinaires ; alors, il pourra peut-être arriver ; ou il se fermera dans une attitude digne, où l'on verra une réprobation muette, et il s'exposera à la disgrâce. Faret n'a pas résolu la difficulté. Tantôt, il peint sous un jour sombre les passions qui s'agitent à la Cour ; tantôt il déclare que la vertu est le but essentiel de tous ceux qui veulent s'y faire « considérer », mais il est contraint d'avouer aussitôt qu'on ne l'y voit que pleine de « des guisemens et de souilleures ». Cette vertu est un peu sœur jumelle du vice. Après avoir fait l'éloge de l'amitié, il réduit le rôle des amis à éclairer le gentilhomme qui arrive pour la première fois au Louvre, et à lui éviter les faux pas irrémédiables. Et il propose comme modèle à son courtisan, l'ondoyant et équivoque Alcibiade. Le *Cortegiano* ne laissait pas cette impression de désaccord, d'incohérence, qui ressort du titre même adopté par Faret : *L'honnête homme ou l'art de plaire à la Court* (2).

L'esprit de l'*Honnête homme* n'est donc pas le même que celu-

(1) P. 202.

(2) Cette remarque générale suffit ici ; on trouvera en lisant l'*Honnête homme*, plus d'un passage qui la justifie. C'est surtout dans le chap. des relations avec le prince que Faret a été embarrassé. Il veut que le courtisan serve l'intérêt général du pays tout en faisant ses propres affaires, qu'il ne flotte pas au prince, et même jette dans son esprit quelques « semences de vertu », tout en évitant de le contredire, et en se conformant à ses goûts. Il n'a pas trouvé de formule satisfaisante.

Cortegiano ; considéré en lui-même, il n'a rien de bien original ; ce qui importe pour le moment, c'est d'indiquer les modifications ultérieures que Faret a fait subir au livre de Castiglione. Il a, en effet, incorporé une bonne partie du *Cortegiano*, dans un ouvrage dont le but était différent.

De là vient qu'il vide, pour ainsi dire, certains traits qu'il conserve, de ce qu'ils avaient de significatif, de profond, dans le *Cortegiano*. C'est un fait connu, que ce qu'on a appelé, pendant la Renaissance italienne, le nivelingement des classes. Il tient, en particulier, à l'importance nouvelle qu'avait prise la culture intellectuelle, comme élément d'appréciation de la valeur d'un homme (1). On retrouve cette tendance dans la tirade où Gaspar Pallavicino proteste contre les prétentions de Ludovic de Canosse, qui veut que son courtisan soit gentilhomme. La haute naissance n'est maintenue que parce que le portrait que l'on trace étant tout idéal, il faut y faire entrer tout ce qui contribue à la perfection ; la noblesse y figure un peu à la faveur d'une excuse. Tout ceci se réduit chez Faret à quelques lignes timides ; le temps n'était plus à des revendications de ce genre, vers 1630.

D'autre part, Faret justifie par des considérations d'ordre pratique, des conseils qui, dans le *Cortegiano*, ne se proposent que le développement désintéressé de l'esprit. C'est pour le contentement que l'on en retire, et pour le plaisir des dames que l'on entretient, que Castiglione recommande à son courtisan d'écrire agréablement en vers et en prose (2). Faret estime que les « grands emplois » seront la récompense des efforts que l'on aura faits pour acquérir un style élégant.

Il arrive parfois aussi, que l'adaptation de Faret ne satisfait pas, et provoque des critiques. On conçoit fort bien, par exemple, que vers 1520, Castiglione puisse engager les courtisans relativement nombreux du duc d'Urbino, à essayer, en guerre, de se distinguer aux yeux de leur Prince ; on se bat encore à peu près comme au Moyen Age. Ce conseil s'explique moins en 1630, dans un grand royaume comme la France, à une date où la tactique militaire, la stratégie, commencent à faire des progrès, et imposent à chacun un rôle limité dans l'ensemble des opérations. Le courtisan d'Urbino est plus brillant, plus « conquérant », pourrait-on dire, le gentilhomme français est plus modeste, plus réservé ; certaines observations de Castiglione, qui conviennent à merveille à un ita-

(1) Burckhard, livre cité, II, 93 sq., 96.

(2) P. 118.

lien un peu vaniteux, surprennent sous la plume de Faret ; celle-ci entre autres : « qu'il soit tel que chacun s'émerveille de luy, et luy de nul » (1).

Le texte de Faret pourrait même induire en erreur sur les mœurs de son temps. Il s'indigne, à propos de l'affectation, contre les dames qui *s'arrachent les sourcils* par coquetterie. Il est bon de savoir que ce détail est littéralement traduit du *Cortegiano*.

Si l'on considère la façon dont Castiglione et Faret présentent leurs idées, la supériorité du premier est évidente. Ces quatre dialogues, animés, parsemés de citations, de plaisanteries, d'anecdotes, d'allusions à des personnages connus du temps, l'emportent de beaucoup sur l'exposition monotone, trop pauvre en « ornements égayés » de Faret. Ces nobles dames, ces seigneurs italiens, nous les connaissons, et leurs caractères se manifestent dans leur langage, leurs boutades, leurs attitudes ; ils s'entretiennent dans un palais qui nous est soigneusement décrit ; la première causerie, c'est l'arrivée, avec torches et flambeaux, du préfet d'Urbino, qui l'interrompt ; la dernière, la plus captivante, se prolonge si avant dans la nuit, que le jour apparaît sans que personne s'en aperçoive, et c'est au vent frais du matin que les interlocuteurs rentrent chez eux. Cela est vivant, pittoresque, réel, toutes qualités dont le respectable traité de Faret est un peu trop dépourvu. C'est que Castiglione n'avait qu'à reproduire la pratique de la belle société d'Urbino ; Faret n'avait pas sous les yeux, même en 1630, un modèle aussi parfait de vie mondaine et de conversation.

Ajoutons que si le plan n'est pas plus rigoureux dans le *Cortegiano* que dans l'*Honnête homme*, ce défaut est moins choquant dans un dialogue que dans une exposition didactique.

* * *

Les sources italiennes (suite) : les Discorsi de Pellegrino de Grimaldi Robbio, le Galatée de Giovanni della Casa, la Conversation civile de Guazzo, les Considerationi sopra una lettera d'Anton' Perez ac Camillo Baldi.

M. Toldo signale que lorsque Faret peint « les inquiétudes de la Cour », « le livre de messer Pellegrino de Grimaldi lui sert quelque peu de guide » (2).

(1) *Cortegiano*, p. 240.

(2) Art. cité, *Archiv für das studium...*, tome 104, p. 321. Il s'agit des *Discorsi né' quali si regiona compiutamente, di quanto far debbono i gentilhuomini ne' servigi de' lor signori, per acquistarsi la gratia loro, opera singolarissima*.

Ce qui frappe, à la lecture du titre même de l'ouvrage de Grimaldi, c'est sa conformité avec la préoccupation essentielle de Faret. C'est, en effet, un traité d'inspiration pratique, qui veut apprendre au gentilhomme la conduite à tenir pour obtenir la faveur du maître, sans toutefois commettre d'action indigne (1). Grimaldi admire le *Cortegiano*, mais il estime qu'il perd trop de vue les conditions de la vie réelle ; l'existence d'un homme ne suffisait pas à acquérir tant de perfections, et celui qui l'entreprendrait serait enfin plus propre à entrer au cercueil qu'à la Cour (2). Il préfère, quant à lui, redescendre du ciel sur la terre. Il peint donc les multiples dangers de la Cour, l'envie, qui a dans l'entourage des Rois sa demeure propre, « l'habitatione sua propria », qui pousse celui qui chancelle, et accable celui qui est tombé, l'humeur autoritaire des grands, l'instabilité de la fortune. Il recommande la prudence, la modération judicieuse, qui, seules, peuvent guider nos pas parmi tant d'embûches (3). Il est incontestable que ces idées se trouveront aussi dans *l'Honnête homme*, et que Faret fera à son tour, et pour les mêmes raisons, l'éloge du jugement et de la mesure. Surtout, Grimaldi s'attache à bien enseigner les moyens de plaire au prince ; il en donne quatre principaux, la diligence et le rôle, la fidélité, la discréption, l'affection. Il convient, d'abord, de connaître la complexion du prince pour s'y conformer (4) ; ensuite, on se montrera empressé (5), en évitant d'être conséquieux et importun (6), et l'on tâchera d'être tel qu'on s'efforce de paraître. (7). On gardera scrupuleusement les secrets du prince (8), on ne le suivra pas malgré lui aux lieux où il se divertit ; si l'on a « l'honneur d'y être appelé », dira Faret... ; « quando seno ammessi ne' luoghi nei quali il signore si fatti trastulli si piglia... », écrit Grimaldi (9). On n'affectera pas d'être familier avec lui pour faire voir qu'on est en

monza, Gênes, 1543, in-8°. Cet ouvrage ne semble pas avoir été traduit en français.

(1) Cette idée est souvent répétée, p. 45, p. 109 verso, 85 verso : « Non doendo essere altro il principal vostro fine, ne termini di questa servitù vostra, si non di acquistare, senza fare atto alcuno, che a vero gentilhuomo si disconverga, la gratia del Signor vostro ».

(2) P. 6 et 6 verso.

(3) P. 2 sq.; cf. p. 58 verso : « tuttavia perche questa, etiando si come l'altre, delle quali ci sie ragionato, è delle cose che amano regola e misura ».

(4) P. 3 verso.

(5) « ...di volere essere diligente e sollecito ne'servigi del signor vostro », p. 36.

(6) P. 18 verso-19.

(7) « ...essere veramente tal per effetto, qual si disidera di esser tenuto », p. 13.

(8) P. 11 verso et 38.

(9) P. 38.

faveur (1), et on ne lui donnera pas de conseils spontanément, afin qu'il ne croie pas son serviteur plus sage que lui, et ne le prenne pas en aversion (2). L'affection, l'amorevolezza (3), comme dit Grimaldi, se manifeste surtout par l'empressement à partager les goûts du prince, « in haver caro cui egli ha caro » ; c'est une règle générale, « regola generale », que le courtisan ne témoignera pas de joie, si son maître est mélancolique (4). Ce sont là les idées essentielles. Sur certains points de détail, Grimaldi pouvait offrir des suggestions intéressantes. Les causes des duels, dit-il, se réduisent à une mauvaise interprétation du sentiment de l'honneur, « si riducano all' estimation dell' honore » (5) ; c'est le thème que développera Faret, dans son paragraphe de *l'intelligence des querelles*. De même, sur la vanité, et la nécessité de ne pas se louer soi-même (6), sur l'intérêt de bien connaître le caractère de ceux avec qui nous devons vivre (7), sur la flatterie et l'adulation (8), Faret a peut-être trouvé dans les *Discorsi* de Grimaldi des indications utiles. Et ne serait-ce pas chez lui qu'il aurait pris, presque littéralement, cette remarque sur l'amitié ? « Pour se rendre digne d'estre aymé, écrit-il, il faut sçavoir aymer » ; « niuna cosa di propria natura piu merita amore, che l'amor stesso », écrivait Grimaldi (9).

Ces analogies très réelles ne permettent pourtant pas de conclure que Faret ait utilisé les *Discorsi* de Grimaldi Robbio. D'abord, le *Cortegiano* développait déjà plusieurs idées que Grimaldi n'a fait que reprendre ; il indiquait, par exemple, la nécessité de se conformer à l'humeur du prince (10), de ne pas se mêler indiscrètement à ses plaisirs, si l'on n'y est pas invité (11), de ne pas affecter à son

(1) « Ne fate, ceme già altre volte vi ho detto, che facevano que' vostri amici, che quando alcuni lor conoscenti venivano dal lor signore, essi per dar lor a vedere che gran dimestichezza havessero seco. gli si accostavano, gli si cacciavano fianchi, gli sorridevan nel volto... », p. 73 ; voir aussi p. 38.

(2) « Per questa stessa ragione, non dee il servitore volere andar da se stesso, senza che egli ne sia richiesto, a dar consiglio al signore : che oltre che egli ne sarebbe tenuto presuntuoso, e assai prestamente à gravezza gli tornerebbe, e a fastidio, perche gli parebbe da cio che egli si riputasse piu saggio e piu avveduto di esso lui... », (p. 52).

(3) P. 61 ; cf. p. 12, donner l'impression « être attaché au prince, « à se singularment amorevole ».

(4) P. 67, p. 64.

(5) P. 128 verso.

(6) P. 133 verso.

(7) P. 107.

(8) P. 59, 136 sq. ; cf. sur la distinction à établir, pour la conversation, entre les supérieurs, les inférieurs, les égaux, (p. 8), — entre les actions et les paroles, (p. 107).

(9) P. 58 verso.

(10) P. 191-192, et 606.

(11) P. 194-195 ; « si l'on n'en est requis », dit Chappuis.

gard une familiarité malséante (1), pour faire croire qu'on est en faveur, de ne parler et agir qu'avec jugement (2). Sur l'amitié, le *De Amicitia* de Cicéron donnait à Faret l'idée qu'il n'a eu qu'à condenser en une brève formule (3). Enfin, Faret a trouvé chez nous le *Traicté de la Court de De Refuge*, qui sera étudié plus loin, et qui lui fournissait, dans notre langue, une étude complète et méthodique des dangers de la Cour, et de la conduite à suivre pour y réussir (4).

Faret a-t-il connu la *Galatée* de Giovanni della Casa (5), et la *Conversation civile* de Guazzo (6) ? Il faut d'abord remarquer que ces deux ouvrages sont postérieurs au *Cortegiano*, et s'inspirent parfois de lui. On ne saurait donc considérer comme des sources de Faret les passages qu'ils ont eux-mêmes empruntés au *Cortegiano*.

Faret n'a pas copié le *Galatée* ou la *Conversation civile*, comme il a copié le *Cortegiano*. Cela ne veut pas dire qu'il ne les ait pas lus, et qu'il n'en ait pas tiré profit. Il semble bien que l'on puisse reconnaître dans l'*Honnête homme*, de loin en loin, une trace de ces deux ouvrages. Par exemple, quand Faret développe que les honnêtes gens savent corriger ceux qui se trompent, avec tant de douceur et de modestie « que l'on se sent plus obligé d'en estre repris que si l'on avoit l'approbation de quantité d'autres », il se souvient peut-être de l'anecdote du *Galatée*, où l'on voit l'évêque de Vérone, qui a reçu chez lui un gentilhomme à peu près accompli, se résoudre à le faire avertir d'un défaut qui le dépare, charger un de ses officiers de l'accompagner jusqu'aux limites de son domaine, et de le prier, avant de le quitter, de mâcher désormais à table

(1) P. 193.

(2) P. 163 ; sur la nécessité de bien interpréter le sentiment de l'honneur, pour les querelles, p. 53.

(3) Voir VIII, le passage où Cicéron explique que le mot *amicitia* a la même racine que le mot *amor*.

(4) Paru en 1616. P. ex., Faret trouvait chez de Refuge, l'idée qu'il ne faut pas paraître trop habile aux yeux du Roi, pour qu'il ne nous prenne pas en aversion, (p. 207). Je ne dis pas que de Refuge n'ait pas emprunté à Grimaldi Robbio cette observation, mais ceci n'est pas mon sujet. D'ailleurs, il faut considérer que deux hommes qui traitent la même question, dans le même esprit, doivent fatidiquement exprimer les mêmes idées, chacun de son côté.

(5) Paru à Venise, 1558, dans un recueil de vers et de prose; 1^e éd. séparée, Milan, 1559, in-8°. Prem. trad. franç., par Jean du Peyrat, Paris, J. Kerver, 1562, in-8°; édit. bilingues, (ital. franç.), Lyon, 1572, 1573, 1584, in-16; édit. en quatre langues, (ital., franç., latin, espagnol), Lyon, J. de Tournes, 1598, in-16; édit. en cinq langues, (les mêmes plus l'allemand), Genève, J. de Tournes, 1600, in-16. Je renvoie à cette édition : réimpr. à Montbéliard, J. Feuillet, 1615, in-16.

(6) Venise, 1574, in-4°. Trad. simultanément par G. Chappuis, Lyon, J. Beraud, 1579 et 1580, in-8°, et par Belleforest, Paris, P. Cavellat, 1579, in-8°; Genève, 1598, in-16. Je renvoie à la trad. de Chappuis, de 1579.

avec moins de bruit ; le gentilhomme rougit d'abord de cette leçon, puis, il apprécie la courtoisie, la discrétion, avec lesquelles elle lui a été faite, et remercie l'évêque d'une sollicitude trop rare parmi les hommes (1). En ce qui concerne le costume, il est possible qu'il ait utilisé certaines observations de G. della Casa, celle, par exemple, où il défend de heurter sans raison les modes établies (2). Lorsque Faret donne des conseils, d'ailleurs assez courts, de civilité élémentaire, quand il recommande d'avoir la tête propre et sèche, les cheveux bien peignés, la barbe bien arrangée, les dents et la bouche si « nettes », que l'haleine n'incommode pas les interlocuteurs, il paraît bien reprendre quelques-uns de ces préceptes qui abondent dans le *Galatée*. C'est peut-être l'écrivain florentin qui lui a suggéré cette brève digression.

M. Toldo prétend (3), que dans le chapitre qu'il intitule *De la différence des âges, des mœurs, et des autres conditions qui se doivent observer en la conversation*, Faret suit « en partie le Castiglione et plus encore le Guazzo » (4). Celui-ci enseigne, en effet, que l'on doit se comporter différemment, suivant les personnes avec qui nous mettent en rapport les hasards de la vie ; il faut, dit-il, si nous voulons jouir du plaisir de la conversation, que nous connaissions « la diversité des manières que nous devons tenir envers les autres, selon la difference d'iceux ». Il est très possible que Faret ait pris là l'idée première de son paragraphe, mais ce n'est pas sûr, parce que rien ne décèle une imitation proprement dite, et que des considérations de ce genre sont banales ; on en retrouvera d'identiques en particulier dans le *Traicté de la Cour, de de Refuge*, que Faret a connu et exploité. Le plan de Guazzo est plus large, en ce qui concerne la conversation, que celui de Faret, car il examine en détail des cas beaucoup plus nombreux (5).

On peut saisir, en quelques endroits, comme une réminiscence du traité de Guazzo. Faret parle des ambitieux et des caprices de la fortune, avec des métaphores qui rappellent un peu celles dont Guazzo s'était déjà servi. La Fortune, dit-il, se joue de mille ambitieux « pour en éléver un seul au faîte du précipice qu'elle prépare presque à tous ceux qui se laissent aveugler de ses faveurs ». L'ambition, avait écrit Guazzo, « les leve en haut pour les precipiter... et

(1) P. 50 sq.

(2) *Galatée*, p. 98 sq. et 548.

(3) *Archiv etc.*, t. 104, p. 326.

(4) *Cortegiano*, p. 168, *Conv. civ.*, p. 188-189.

(5) Comment il faut se comporter avec les jeunes et les vieux, les nobles et les roturiers, les savants et les ignorants, les religieux et les séculiers, etc.

finalement les ruine » (1). Mais tout est si usé, l'idée et l'image, qu'on n'ose affirmer. On peut en dire autant de la nécessité, pour l'honnête homme, de ne pas paraître lié avec les personnes de mauvaises mœurs (2), du tableau de l'esclavage que la Cour impose à tous ceux qui la fréquentent (3). Guazzo se sépare nettement de Castiglione sur la conduite du courtisan envers le prince. Annibal, qui est médecin, donne, à ce sujet, deux recettes au chevalier ; l'une, « qu'estant le Prince... un Dieu en terre, il ne cesse de luy faire honneur comme à chose sacrée... ; l'autre est composée de deux médicaments..., l'abstinence ou les viandes assaisonnées de sucre », c'est-à-dire le silence ou la flatterie (4). Il est évident que l'attitude de l'honnête homme à l'égard du Roi ressemble fort à celle que prescrit Annibal ; mais Faret avait-il besoin d'une aide étrangère, pour concevoir que les fantaisies de Castiglione n'étaient ni praticables, ni même recommandables en France sous Richelieu ? Et si la morale et la religion tiennent plus de place chez Guazzo que chez Castiglione, faut-il croire que Faret lui a emprunté des tendances et des goûts qu'il trouvait en lui-même, et chez beaucoup de ses amis ? Peut-être Guazzo a-t-il fortifié certaines conceptions de Faret, il est douteux qu'il les ait créées.

En somme, le *Galatée* et la *Conversation civile* n'ont été utilisés, s'ils l'ont été, que sur des points de détail. C'est qu'ils avaient peu de rapport avec le but que poursuivait Faret. Le premier est un copieux traité de civilité et de savoir vivre ; l'autre se propose d'étudier sous tous ses aspects un sujet limité, la conversation, au sens le plus large du mot. Faret s'attache à faire un portrait de l'honnête homme, et à lui enseigner les moyens de plaire et de réussir à la Cour. Il peut supposer connus les minutieux et élémentaires enseignements de Giovanni della Casa ; il n'a que faire de l'abondance circonscrite des leçons de Guazzo. Voilà pourquoi il leur doit moins qu'au *Cortegiano*, et qu'au livre de *De Refuge*, qui lui fournissaient, sur ces deux éléments de son traité, des idées essentielles.

M. Toldo, dans l'article déjà cité, nomme encore, comme étant une source de Faret, un ouvrage qu'il attribue à « messer Pellegrino de Grimaldi », et qu'il appelle *Politiche considerazioni sopra una lettera d'Antonio Perez*. « Ici, dit-il, l'imitation est presque littérale ». Tout d'abord, il semble que la mémoire de M. Toldo l'ait

(1) *Conv. civ.* p. 107.

(2) *Conv. civ.*, p. 111.

(3) *Conv. civ.*, p. 419.

(4) *Conv. civ.*, p. 442.

trahi. Il n'existe pas, au nom de Pellegrino de Grimaldi Robbio, d'œuvre qui porte ce titre (1). Par contre, Camillo Baldi, professeur de philosophie à Bologne au début du XVII^e siècle, a écrit un traité intitulé : *Alcune considerationi sopra una lettera d'Anton Perez scritta al duca di Lerma, circa al modo conservarsi in gratia del suo signore* (2). Il est probable que M. Toldo a fait une confusion, et a attribué à Grimaldi Robbio l'ouvrage de Baldi. De l'aveu même de M. Toldo, « l'auteur développe la sentence du Saint-Esprit : *coram rege noli videri sapiens* ». Or, ce précepte est allégué et commenté à plusieurs reprises par Baldi : « prova con l'autorità della sacra Scrittura il suo detto, dit-il de Perez, che bisogna saperē temperare e nascondere il suo sapere, laqual Scrittura dice : *coram rege noli videri sapiens* » (3).

Ce livre, ainsi restitué à son véritable auteur, a-t-il eu une influence sur Faret ? Il faut noter d'abord que le but de Baldi est différent et plus large. Dans le commentaire qu'il fait de la lettre de Perez au duc de Lerme, Baldi se propose d'apprendre à un favori les moyens d'acquérir et de conserver la faveur du Roi et celle du peuple (4). Un certain nombre d'idées importantes qu'il étudie, ne figurent pas chez Faret (5). Ceci noté, on ne peut nier qu'il n'y ait des rapprochements intéressants à faire entre les deux traités. Les préoccupations pratiques (6), la nécessité du jugement et de la prudence (7), l'habileté dans la contradiction, et l'ingéniosité à faire adopter au Roi sa manière de voir, tout en lui laissant croire qu'il suit la sienne (8), le soin de ne pas humilier le prince par l'étagage de sa supériorité, de façon à ne pas provoquer sa jalousie

(1) Je remercie vivement, à ce propos, M. Bedarida, de l'Institut français de Florence, qui a bien voulu, avec une extrême complaisance, faire pour moi des recherches laborieuses dans les bibliothèques d'Italie, et même auprès de M. Toldo. C'est M. Bedarida qui a attiré mon attention sur le livre de Baldi.

(2) Carpi, 1622, in-4°.

(3) Voir p. 81 ; cf. p. 171.

(4) P. 17.

(5) Voir p. ex. p. 34, 44, 56, l'étude des causes d'où procède la faveur du Roi pour les courtisans.

(6) « Dico che il fine del colui che vā a servire alla corte, non è altro che l'utile, ed il comodo, e l'onore, e per dirlo in una parola, il suo ben proprio... » (p. 160).

(7) P. 26 ; le jugement sert, en particulier, à distinguer ce qui « conveniente e non conveniente ».

(8) « Il saper contradire, e con modestia opporsi leggiermente, e in modo di dubitare, addurre ragioni deboli, e poi saper lasciarsi vincere, e cedere in maniera che non s'avveggia il Principe, che si ceda per volontà, ma per impotenza di riposta... », (p. 178).

et sa haine (1), l'aversion pour la flatterie maladroite (2), l'avantage de la modestie (3), tels sont les principaux points auxquels s'attache Camillo Baldi ; ce sont ceux aussi, qui retiennent l'attention de Faret.

Une fois seulement, Faret semble faire allusion au texte de Perez ou à la paraphrase de Baldi. « Les plus subtils Politiques, dit-il, conseillent de ne jamais faire trop le sage avec son maître ». N'est-ce pas là un souvenir des mots célèbres : *coram rege noli vivi deri sapiens* ? Mais qui Faret désigne-t-il par ce pluriel si vague : les plus subtils politiques ? Antonio Perez, ou Baldi, ou l'auteur du précepte biblique ?

Ce n'est donc là qu'une présomption bien légère. De ce que Baldi et Faret développent les mêmes idées, il ne s'ensuit pas que Faret ait suivi Baldi. Il y a dans le sujet qu'ils traitent des éléments traditionnels, des questions consacrées, qu'un auteur ne peut éliminer, comme, par exemple, la familiarité, ou la supériorité à l'égard du Roi. Leur nature est telle, que le simple bon sens suffit à les résoudre ; il n'y a pas deux réponses possibles.

D'autre part, il n'y a presque rien dans Baldi qui ne soit déjà chez De Refuge. En l'absence de toute preuve matérielle de plagiat, on ne voit pas pourquoi Faret eût pris la peine de tirer de l'italien, des considérations qu'il trouvait dans un livre écrit en français (1).

* *

Les sources espagnoles : Antoine de Guevara.

Faret n'a sans doute pas ignoré les divers ouvrages de Guevara, qui sont relatifs à la vie de Cour, et qui avaient été traduits en français avant 1630 (5). Si l'on ne peut pas donner des preuves

(1) Idée souvent répétée, p. 65 sq., 81, 115 (« ognì sorte di superiorità è odiosa, ma particolarmente quella dell' intelletto »), 177, 179 : « il cortigiano favorito non deva mai venire a paragone col suo signore in cosa alcuna, nella quale esso lo possa superare, perche il principe superato potria credere che il suo cortigiano si desse ad intendere di esser migliore di lui e per ciò gli caderia in disgratia ».

(2) « Ma nele adular sopra modo vi bisogna haver giudicio di conoscer il tempo ed il luogo », (p. 95).

(3) P. 118.

(4) Selon M. Toldo, lorsque Faret énumère les noms des historiens anciens que son honnête homme doit lire, il suit « les pédagogistes italiens du XVI^e siècle », (art. cité, p. 321). Mais il ne faut pas oublier que Faret, traducteur d'Eutroplus, continuateur de l'histoire romaine de Coeffeteau, ne mentionne que des historiens anciens, dont la connaissance ne lui était pas étrangère.

(5) *Aviso de privados y doctrina de cortesanos*, Anvers, M. Nucio, s.d., in-8°, trad. par J. de Rochemore sous le titre : *Le Favori de Cour*, Anvers, C. Plantin,

d'une imitation directe, on peut saisir des analogies sensibles entre l'esprit de l'*Honnête homme* et celui de ces traités espagnols. Guevara met en lumière les tribulations d'un courtisan à la Cour, il montre la misère qui se cache sous un extérieur avantageux, les humiliations, les privations, les fatigues, les inquiétudes, dont s'achète la moindre faveur ; il dit tout ce qu'il faut de calcul, de prudence, pour se conduire sur une mer riante, mais semée de récifs cachés. Nul ne connaît mieux que lui les vices des gens de Cour, leur corruption essentielle, leur absence de sens moral, leur asservissement à l'intérêt (1). On retrouvera chez Faret, abrégées et plus discrètement exprimées, les idées générales qui se dégagent des détails où se complait Guevara. Comme Faret, Guevara estime que la vertu est le meilleur moyen de plaire au prince (2), et comme lui, par une contradiction qu'il ne résout pas, il recommande au courtisan de « trouver bon » « tout ce que le Roy approuvera, et pour mauvais tout ce qui luy sera désagréable. Et encores que par aventure il luy semble tout au contraire, qu'il se contente de le recognoistre, mais qu'il se prenne bien garde, et qu'il n'ait la hardiesse de le dire » (3). En vérité, la difficulté pour Faret n'était pas de trouver des idées ; elle était plutôt de faire un choix parmi tant de lieux communs, qui, d'un livre à l'autre, se répètent et s'accroissent au sujet de la vie de Cour. Sur la nécessité de ne pas fuir la dépense pour le costume dans l'entourage des rois, et sur celle de se faire connaître du Prince par sa réputation avant de se présenter à lui (4), Guevara donnait des conseils assez semblables à ceux que Faret donnera à son tour.

*
**

1557, in-8° ; — *Despertador de cortesanos*, Anvers, impr. plantiniana, 1605, in-12 ; trad. par Sébastien Hardy, sous le titre : *Le Réveille matin des courtisans, ou moyens légitimes pour parvenir à la faveur et pour s'y maintenir*, Paris, impr. de R. Estienne, 1622, in-8° ; 2^e édit., Paris, H. Sara, 1623, in-8°. *Le Despertador* et sa traduct. sont, sous un autre titre, les mêmes ouvrages que *l'Aviso* et sa traduction ; — *Menosprecio de corte y alabanza de aldea*, Anvers, M. Nuclio, s.d., in-8° ; trad. franç. sous le titre : *Du mespris de la Court et de la louange de la vie rustique*, Lyon, Est. Dolet, 1542, in-8° ; nouv. édit., Paris, G. du Pré, 1644, in-16, Paris, J. Ruelle le Jeune, 1568, in-12, J. de Tournes, s.l., 1605, in-16, texte espagnol avec trad. franç., ital. et allem., comme pour le *Galatée*.

(1) Voir p. ex. *Du mespris de la Court*, p. 72 sq. ; « qu'aux Courts des princes la coutume et style est de parler de Dieu e. de vivre selon le monde », « qu'il la Court le nombre est petit de ceux qui meliorent et infinys ceux qui s'y perdent », et chap. XIX. *Le Réveille matin des courtisans* est un copieux recueil des tracas de la vie de Cour.

(2) *Réveille matin*, p. 94 ; cf. p. 141, 364, 374.

(3) *Réveille matin*, p. 99.

(4) *Réveille matin*, p. 151 et 96.

Les sources françaises : Montaigne.

Il n'est pas facile de déterminer la part qui revient à Montaigne dans le livre de Faret. Montaigne avait lu Plutarque, Castiglione, Guazzo, et il est probable que, souvent, la communauté des idées vient de celle des sources. Ce qui est sûr, c'est que l'esprit des *Essais* n'est pas passé dans *l'Honnête homme*. Montaigne n'est pas un courtisan, et l'ambition, l'intérêt, ne dirigent pas sa vie ; il a coulé, loin de la Cour, une existence aisée, occupée à la lecture, à la méditation solitaire, à l'examen curieux de son âme, à la conversation avec quelques personnes choisies. Au contraire, c'est à la Cour que Faret introduit son disciple ; le but qu'il lui propose, c'est de gagner la faveur du roi, les charges et les honneurs (1). Montaigne est un chrétien fort tiède, qui a pour la religion une déférence de pure forme, faite de tradition, de prudence, de politesse ; c'est sur la foi que Faret fonde toute sa morale, et c'est elle qu'il exige de l'honnête homme dès les premières pages de son traité.

C'est surtout dans le chapitre que Faret intitule *Eloge des honnêtes gens*, qu'on trouve la trace de quelques-unes des conceptions principales de Montaigne, modération de l'esprit, facilité à accepter les opinions qu'on ne partage pas, aversion de l'affirmation catégorique, sens de la convenance et de l'à-propos, prudence et jugement. Mais ces idées n'ont pas chez Faret la même portée que chez Montaigne. D'abord, elles occupent dans *l'Honnête homme* une place insignifiante ; elles ne sont pas l'essentiel de l'ouvrage, et sont comme noyées sous le flot des considérations étrangères. Puis, Faret n'envisage les choses que sous un aspect très limité ; il ne sort pas du domaine des relations sociales ; il ne prend chez Montaigne que ce qui peut lui servir à guider son gentilhomme dans la société, et encore il dépouille ses emprunts de tout ce qui les rattache à la philosophie particulière des *Essais*. Ce qui chez Montaigne est un principe général de vie intellectuelle, est réduit, chez lui, à n'être plus qu'un précepte pour la conversation. Par exemple, Montaigne fait le tour des doctrines humaines, et constatant leurs divergences, il aboutit au *que sçay-je*, comme dernière formule de la sagesse. Faret, reconnaissant lui aussi la diversité des opinions, recommande simplement à son honnête homme de ne pas s'irriter,

(1) Faret n'aurait pas écrit, p. ex., ces lignes de l'*Institution des enfants*. « Si son gouverneur tient de mon humeur, il lui formera la volonté à estre très loyal serviteur de son prince, mais il lui refroidira l'envie de s'y attacher autrement que par un devoir public », et la suite.

si quelqu'un, en sa présence, pense autrement que lui. Et sans doute, cela est dans Montaigne, mais il n'y a pas que cela ; c'est pourquoi les observations que Faret a conservées n'ont pas la physionomie, la profondeur, qu'elles avaient dans les *Essais*. En somme, en lisant ces pages, on songe plutôt au Philinte du *Manthropy*, ou au Cléante de *Tartuffe*, qu'à Montaigne.

Sur quelques points de détail, on peut saisir un souvenir plus ou moins marqué des *Essais*. D'abord, en dehors de toute preuve décisive d'imitation, certains passages de Faret semblent garder la trace d'un commerce avec eux. Ils ont un certain air, comme on disait au XVII^e siècle, qui rappelle un peu Montaigne. « En véritablement, dit Faret, l'une des plus infaillibles marques d'une âme bien née, c'est d'estre ainsi universelle et susceptible de plusieurs formes, pourvu que ce soit par raison, et non par légèreté ny par foiblesse. Il y a du rustique et du stupide d'estre tellement pris à ses complexions, qu'on ne puisse jamais relascher un seul point. Un esprit bien fait s'ajuste à tout ce qu'il rencontre, et, comme on disoit d'Alcibiade, il est si accommodant, et fait toutes choses d'une certaine sorte, qu'il semble qu'il ayt une particulière destination à chacune de celles qu'on luy fait faire ». Montaigne avait écrit : « La meilleure de mes complexions corporelles, c'est d'estre flexible et peu opiniastre..., et n'est train de vie si sot et si débile que celuy qui se conduit par ordonnance et discipline... Il y a de la honte de laisser à faire par impuissance, ou de n'oser, ce qu'on voit faire à ses compagnons » (1). Ce n'est pas dans la conception qui est ancienne (2), ni même dans la prédilection de Montaigne pour Alcibiade (3), car d'autres auteurs aussi ont loué sa souplesse (4), qu'on trouvera une présomption d'influence ; mais le mouvement des deux phrases n'est-il pas, par endroits, le même ? « Il y a du rustique et du stupide », dit Faret ; « il y a de la honte... », disait Montaigne.

Voici un rapprochement qui paraît plus probant :

MONTAIGNE.

« La grandeur de l'âme n'est pas tant tirer à mont et tirer avant, comme sçavoir se ranger et circonscrire ; elle tient pour grand tout ce qui est assez, et montre sa hauteur à aymer mieux les choses moyennes que les éminentes » (III, 13).

FARET.

« Le prix de l'âme ne consiste pas à s'elever haut, mais à marcher réglement, et esgalement. Et certes la vraye grandeur ne se remarque pas tant aux choses grandes et extraordinaires, comme elle s'exerce aux meiocres et communes ».

(1) III, 13.

(2) Elle est, p. ex., dans la *Conv. civ.* de Guazzo, p. 13-14 et 114.

(3) P. ex., *Essais*, I, 26.

(4) P. ex., *De Refuge*, dans le *Traicté de la Court*, p. 74.

Ici encore, en insérant cette idée du chapitre *De l'expérience*, dont elle est un élément essentiel, dans son paragraphe des *Défauts qui se commettent en la conversation des amis*, où elle n'est plus qu'une remarque accessoire faite en passant, Faret lui enlève sa valeur générale et profonde, il la rapetisse, il la rétrécit ; ce n'est plus à proprement parler du Montaigne.

Enfin, dans le développement qu'il consacre aux connaissances de l'honnête homme, Faret a résumé, et même par endroits copié, le chapitre de l'*Institution des enfants*. Comme Montaigne, il repousse une science encyclopédique inutile, et préfère des notions générales sur plusieurs matières à une spécialisation approfondie. Si l'on compare les deux passages qui suivent, on verra que l'imitation est presque littérale.

MONTAIGNE.

Madame, c'est un grand ornement que la science, et un util de merveilleux service, notamment aux personnes élevées en tel degré de fortune comme vous estes ; à la vérité elle a point son vray usage en mains hautes et basses ; elle est bien plus fâche de prester ses moyens à conduire une guerre, à commander un peuple, à pratiquer l'amitié d'un prince ou d'une nation estrangere, qu'à dresser un argument dialectique, ou à plaider un appel, ou ordonner une masse de joutes ».

FARET.

« Sur tout elle (la science) est de bonne grace et très utile à ceux qui sont nays à de grandes fortunes, et semble que son propre usage soit d'estre employée à gouverner des peuples, à conduire des armées, à pratiquer l'amitié d'un Prince ou d'une Nation estrangere, à faire des traitz entre les Roys, et à toutes ces autres actions éclatantes, qui assurent l'auctorité des Souverains, et font fleurir leurs Estats. Qui ne voit au contraire qu'elle perd tout son prix en des mains communes, et qu'estant, comme elle est, d'une essence noble et relevée, c'est un exercice honteux pour elle de traîner... dans les écoles de l'Université, entre les procez et les rumeurs du Palais, et parmy les contestations où les médecins s'exercent sur la vie des hommes ».

* *

Les sources françaises (suite) : le Traicté de la Court de *De Refuge*.

On peut distinguer deux parties, d'ailleurs entremêlées, dans le volume de Faret. L'une est consacrée au portrait d'un honnête homme accompli, l'autre, à la peinture des dangers de la Cour, et aux moyens d'y plaire. Pour la première, la source principale de Faret est le *Cortegiano* de Castiglione ; pour la deuxième, outre les indications que contient aussi le *Cortegiano*, c'est le *Traicté de*

la Court, de De Refuge (1). Cet ouvrage, qui avait eu un vif succès, était vieux de près de quinze ans, quand *l'Honneste homme* fut composé. Il est certain que Faret s'en est inspiré de très près, et c'est la raison pour laquelle il ne paraît pas vraisemblable qu'il ait mis à profit les *Discours* de Grimaldi ou les *Considérations* de Baldi, sur le même sujet. Que De Refuge ait utilisé les travaux de ses devanciers italiens et espagnols, c'est possible ; et c'est sans doute l'explication de certaines analogies que l'on peut relever entre leurs œuvres et celles de Faret. Trop empressé à retrouver partout l'imitation directe des écrivains italiens, M. Toldo a eu le tort d'examiner le *Traicté de la Court* et *l'Honneste homme*, séparément, chacun par rapport au *Cortegiano* ou aux *Discorsi*, au lieu de se demander si Faret n'avait pas simplement puisé dans les écrits de son compatriote (2).

De Refuge ne se tient pas, comme Castiglione, dans les hautes régions de l'idéal ; il envisage les réalités de la Cour. Il se propose de mettre en lumière ses périls, et de donner, à celui qui se hasarde sur ce terrain glissant, des instructions précises et pratiques. Il abuse des subdivisions par désir d'être clair (3), et, comme il veut être complet, il ne se contente pas d'exposer les principes essentiels, et de citer quelques exemples de leur application ; il s'arrête à tous les cas possibles, et ne laisse pas au lecteur le soin de généraliser. Faret n'a eu qu'à retenir les idées directrices, et à abréger, par la réduction des énumérations.

Dès le début, De Refuge montre que « entre toutes les sortes de conversations, la plus meslée et ensemble la plus difficile et espionneuse est celle de la Court », parce que seuls s'y « jettent » « ceux qui sont poussez ou d'ambition ou de désir de faire leurs affaires ». « A la Court, l'interest est le seul lien ». C'est un océan heureux, où l'on ne peut se passer d'un bon pilote. Les preceptes sont donc indispensables ; nous ne devons pas, « sans art, sans science

(1) Paris, 1616, in-8°.

(2) Rien ne prouve que Faret ait lu et utilisé certains ouvrages antérieurs comme le *Gentilhomme* de Nic. Pasquier, Paris, Jean Petitpas, 1611, in-8°. Sans doute, il y a dans ce traité des idées que l'on retrouvera plus tard dans *l'Honneste homme*, p. ex., l'utilité de l'histoire pour former à la pratique de la vie (p. 31), la libéralité bien entendue intermédiaire entre l'avarice et la prodigalité, (p. 100 sq.), le jugement donné comme le couronnement des qualités d'un gentilhomme, (p. 46) etc. ; mais rien ne démontre que Faret les ait prises là.

(3) P. ex., la différence des personnes doit se juger d'après leurs « facultés intérieures » ou leurs « conditions extérieures » ; les facultés intérieures comprennent l'esprit et la volonté, les esprits se distinguent par la capacité et l'incapacité ; la capacité est naturelle ou acquise, etc., p. 17 sq.

us boussolle, nous jeter à la mercy des vents » (1). Le commencement de l'*Honneste homme* est presque pareil : dangers de cour, principalement à cause de l'ambition, comparaison avec mer orageuse, nécessité des conseils. « Je parlerai premièrement, ajoute De Refuge, des parties que j'estime plus nécessaires en homme de Cour, puis de l'usage d'icelles en sa conduite » (2). Plan rappelle celui des deux premiers livres du *Cortegiano*, mais l'ensemble s'arrête là ; en dépit de l'identité de quelques détails, l'esprit du livre est tout à fait différent.

Voici quelques rapprochements qui prouvent que c'est bien De Refuge, que Faret a, le plus souvent, suivi.

DE REFUGE.

FARET.

marginal : « Avantage de la régulation des passions en nous, pour en la Cour ». « Mais si nous nous nous nous commander à nous mes- il n'y a point de doute que ne soyons capables de regenter le monde, et estre maistres des nations d'autrui... Il sera en nous mende, ployer, et differer à nostre selon le besoin... Nous nous gairons de ces aspres et passionnez humens qui troublent et empêchent la conduite des affaires,... proumons en nous la *precipitation*, l'*ombrastreté*, l'*indiscretion*, l'*aigreur*, le *soupçon* et l'*impatience* » (p. 56).

Titre marginal : « Qu'il faut vaincre ses passions et dompter ses humeurs». On pourra ainsi étouffer des passions dangereuses comme « *l'indiscretion*, *l'ombrastreté*, *l'aigreur*, *le despit*, *l'impatience*, *la précipitation* » (2) « Soyons donc maistres de nous mes- mmes, et sachons commander à nos propres affections si nous désirons gaigner celles d'autrui ; car il ne se rait pas juste de pretendre à la conquête des volontez de tant d'honnêtes gens qui sont à la Cour, si premierement nous n'avions appris à surmonter nostre volonté propre ». Le gentilhomme saura « se ployer et s'accommode aux occasions ».

Un peu plus loin, De Refuge donne comme modèle de souplesse l'habileté (4), que Faret propose lui aussi pour la même raison, et recommande de s'adapter à toutes les humeurs « sans que l'on y ait envie de la contrainte » (5). « La principale chose à quoy il faudra garde, dit Faret, c'est qu'il ne paraisse point de dissimulation en son discours, et que son visage ne démente point sa voix, ny ne destruise pas en un moment ce que son esprit aura en eu de la peine à inventer. C'est bien certes une fascheuse contrainte à une âme libre... »

De Refuge examine ailleurs la complaisance envers les différentes humeurs, la colère, la douceur, la crainte, la confiance, la

(1) P. 1-3, 12

(2) P. 3.

(3) La liste est la même ; le dépit remplace le soupçon ; l'ordre est changé.

(4) P. 74.

(5) P. 74.

honte, l'impudence, l'amitié, la haine, la courtoisie. Faret n'a pas servi que les deux premiers exemples ; il résume assez exactement le sujet.

DE REFUGE.

FARET.

« Qui voudra donc s'accommoder à celuy qui sera poussé de ceste passion, (la colère), il imitera aucunement ses actions, et fera cognoistre que c'est pour le mesme subject, se faschant de l'injure receüe... Mais d'autant que ces contenances ne sont pas seantes ny à toutes sortes de gens ny envers toutes sortes de personnes, il y faudra apporter une grande dissolution, et se proposant plusieurs moyens de vengeance, il faudra tascher de faire choisir celuy qui requiert plus de temps pour son execution, comme estant le seur, afin que le temps *froidisse* la colère et face place à la raison».

« Avec les personnes douces et de contrarie habitude à la colere, nous suivrons toute une contraire voye. Car telles personnes sont ordinairement estoignées de vengeance, parlent humainement de ceux mesmes qui les ont offensez, diminuent en excusant l'injure receüe, considerant les difficultez et dangers qu'il y a de s'en vanger ; nous voulans donc accommoder à telles personnes, nous louerons la résistance qu'elles font à l'impetuosité de la colere et au desir de vengeance », (p. 68).

De Refuge étudie les différentes manières de se comporter avec les gens, selon « les conditions extérieures » ; celles-ci viennent de l'âge et de la fortune ; ce sont les deux divisions qu'indique Faret dans son chapitre *De la différence des âges, des mœurs et des conditions qu'il faut considérer* (1). Le premier exemple que donne De Refuge concerne les jeunes gens, les vieillards et les hommes mûrs ; ce sont aussi ces trois catégories que Faret énumère dans De Refuge parle un peu plus loin des bons et des méchants, des « domestiques et confidens » et des « étrangers » (2), de « ceux

« S'il se rencontre avec une personne transportée de colère, il saura si sensiblement ceder à la première violence de cette passion qu'insensiblement refroidira cette ardeur avec la vengeance, et petit à petit fermer les armes des mains de celle qui un peu auparavant, n'avoit que des pensées de sang et de fureur, et

« Lors au contraire qu'il se trouve avec ces humeurs douces et tranquilles qui ne sortent jamais d'une assiette, et qu'aucune injure n'est capable d'esmouvoir, ou plus n'osent se mettre en colere de la cause de s'engager en quelque obligation. Il se venger, il n'alleguera jamais des exemples de sagesse et de moderation d'esprit ».

(1) De Refuge, p. 75. Dans l'âge de Refuge fait entrer les mœurs, car il ne mine aussitôt la conduite à tenir envers les jeunes gens, les vieillards et les hommes mûrs.

(2) P. 80. Faret : les « bons et les meschants », « ceux qui sont familiers » et « ceux qui ne nous sont qu'à peine conneus ».

agréable compagnie » et de « ceux qui sont sévères » (1), de qui sont « ambitieux et gens hault à la main » et des « moins » (2), des « interesez » et de « ceux qui ne sont point intéressés » (3). Tout ceci se retrouvera dans l'*Honneste homme*. En ce concerne les différences qui viennent de la situation sociale, De Refuge note que « les quatre principaux avantages que nous avons de la Fortune sont noblesse, richesse, puissance, honneur » (4). Faret reproduira, sans y rien ajouter, et dans le même ordre ces quatre catégories : « Ceux qui sont nays gentilshommes ont toutes les qualitez qui doivent accompagner la noblesse », « qui n'ont rien de plus recommandable que leurs richesses », « personnes constituées aux grandes charges », et « généralement tous ceux qui sont heureux ». Il suivra même De Refuge dans l'ordre du portrait qu'il fait de chacun de ces groupes (5). Et l'on peut penser que De Refuge est supérieur à Faret, parce que Faret ne se contente pas d'énumérer les qualités morales de ces divers personnages, mais que De Refuge essaie vraiment d'indiquer comment il faut se comporter à leur égard ; Faret se contente d'une brève analyse de leur caractère, De Refuge ajoute des règles de conduite. Il serait aisé de multiplier les citations de ce genre ; nous n'en donnerons plus ici que deux, on trouvera les autres en notes au texte de l'*Honnête homme*.

DE REFUGES

Le Prince s'addonne au même
auquel nostre suffisance est
il faut croire que si tost qu'il
nous que nous le surpassons,
encera à nous voir de mauvais
c'est un naturel comman...
ses personnes de ne vouloir estre
sérieux à aucun en ce dont ils
profession », (p. 207).

FARET.

(Il s'agit de l'*« habileté »* du Prince par rapport au Courtisan).

«S'il (le Prince) s'apperçoit aussi qu'il le soit moins, il aura peine à le souffrir. Naturellement, tous les hommes ont dépit de ne valoir pas tant que ceux qui leur obéissent, puisqu'il n'y a rien en quoi l'on cede moins volontiers qu'à se reconnoistre de moindre sens qu'un autre ».

Il est possible que De Refuge ait pris cette remarque chez Pellegrino Grimaldi Robbio, mais il est très probable que Faret l'a prise

ceux de P. 80. Faret : « les personnes qui aiment la joie et celles qui sont mélancoliques et sévères ».

P. 80-81. Faret : les « superbes » et les « civils et honnêtes ».
P. 81. Faret : Il faut un discernement bien habile pour distinguer « ceux
qui sont intéressés, d'avec ceux qui ne le sont point ».

De Refuge fait, p. 10, la division des gens à qui nous parlons en égaux, supérieurs.

chez De Refuge, et n'a pas eu, par conséquent, besoin des *Dictionnaire B* de l'auteur italien.

Il n'est pas jusqu'à certains arguments qu'invoque De Refuge pour expliquer la brièveté relative de quelques-uns de ses développements, qui ne soient reproduits dans l'*Honneste homme*. *Ces* exemple pourroit estre accompagné de plusieurs autres semblables, si je ne m'estois proposé la briefveté en ce discours *», écrit* de Refuge (1). A plusieurs reprises, Faret s'excuse, lui aussi, sur nécessité où il est d'abréger ; mon sujet me rappelle, dit-il à la fin du paragraphe sur l'intelligence des querelles (2).

Le traité de De Refuge ne renferme pas cette contradiction *infa* time que nous avons signalée dans celui de Faret. Certes, il n'entre *infa* tend pas former un courtisan vicieux ; mais comme il ne lui imposait pas, comme qualité essentielle, d'être vertueux, il est moins généralement pour le diriger à la Cour.

*
**

Les sources françaises (suite) : Le traité de Faret Des vertus nécessaires à un Prince.

Enfin, il convient de signaler que Faret se copie quelquefois *infa* même. Il avait publié en 1623 (3), un traité *Des vertus nécessaires à un Prince pour bien gouverner ses sujets*. Il est évident que la plupart des qualités qu'il recommandait au maître étaient également nécessaires au courtisan. Faret ne s'est donc pas abstenu de reprendre, quand il le pouvait, des idées et même des expressions de son premier ouvrage.

Le premier devoir d'un prince est de suivre la vertu. « Aussi n'y a-t-il qu'elle parmy les choses que nous possérons, qui ne soit point sujette à quelque puissance estrangère, et ne reconnoisse que son mesme pour souveraine ; tout le reste rend hommage à la Fortune et luy obéit. Les Richesses et la Beauté ont un esclat qui se ternit facilement » (4). « Aussi peut-on dire avec vérité, dira-t-il de la vertu en 1630, qu'entre les choses que nous possérons, il n'y a que celle-là qui ne soit point sujette à l'empire de la Fortune. Tout le

(1) P. 14.

(2) Voir aussi Dédicace à Gaston d'Orléans, fin.

(3) Paris, T. du Bray, in-4°.

(4) *Des Vertus nécessaires...*, p. 2-3.

se relève de sa tyrannie... Tantost elle se joue à ternir l'éclat
Beautez les plus florissantes, à ruyner des riches... ».

1623.

religion est « un saint et entier
lement de Dieu », (p. 20).

aut « quand l'occasion et le temps
nquierent, avoir toujours une
resolution de consentir plustost
souurer mille morts qu'à souffrir
laschement », (p. 80).

faut aussi prendre garde de n'es-
pas la source de la liberalité,
tant que ceste vertu est sujette à
vurer soy mesme, si elle n'est bien
e, (p. 89).

1630.

La religion « n'est, à mon avis,
qu'un pur sentiment que nous avons
de Dieu ».

« Il y faut bien sans doute un coeur
hardy et une ferme resolution de mou-
rir plustost mille fois que de consentir
à une lascheté ».

« Il faut que la liberalité ait la pru-
dence et la vertu pour guide, car autre-
ment elle degenera en profusion, et
a ce deffaut qu'elle se ruine soy mes-
me, et consomme la matiere qui la
doit entretenir ».

**

En ce qui concerne spécialement les tracas et les vices de la
ur, il convient de se rappeler que Faret avait publié, en 1627,
Recueil de lettres nouvelles (1), où, soit dans sa propre corres-
pondance, soit dans celle de ses amis, s'exprime, à plusieurs re-
prises, le mépris de la Cour et de sa corruption ; c'est le thème le
plus fréquemment développé du *Recueil* (2). N'y a-t-il pas, dans ce
usage de l'*Honneste homme*, un souvenir d'une phrase de M. de
Tirepeau ?

Recueil de 1627.

L'HONNESTE HOMME.

... « reculer ceux qui vont devant
nous, arrêter ceux qui nous suivent.
Et le salut d'un chacun ne consiste
pas tant, ce semble, à se garder soy-
mesme qu'à ruiner les autres ».

une miserable inquiétude qui
estrelf de la prospérité des autres
se s'apaise que par leur ruine.
lement que ceux qui aspirent aux
mêmes et aux honneurs ne fondent
tient leurs esperances sur l'opinion
ls ont de leur propre merite, que
le sujet des disgraces qui arrivent
les jours à ceux qui les posse-
de la
(3)

Paris, T. du Bray, 1627, in-8°, 2 parties en un vol. paginées séparément.
Voir p. ex. Boisrobert à Balzac, I, 222-223, — M. de Molière au Comte
Vauvert, I, 273 sq., — M. de Plassac à Eraste, I, 353, — Le Brun à Faret,
1626. — Faret à Mme Desloges, 2 août 1626, II, 73-74, — Faret à Balzac, 3
août 1625, II, 84.

1) Lettre du 10 janvier 1627, I, 432.

En résumé, il semble que l'*Honneste homme* a trois sources principales. Les préoccupations morales et vertueuses, et les ambitions d'ordre pratique procèdent de l'origine même de Faret. Sur le premier de ces deux points, l'influence de Plutarque, et, sur le second, celle de De Refuge, ne sont pas négligeables. La peinture de l'honnête homme accompli est tirée du *Cortegiano*, celle des tracas de la Cour, et de la conduite à tenir pour y réussir, du *Traicté de la Court*. Cette « contamination » a produit un ensemble assez peu cohérent, car Faret n'a pas su fondre harmonieusement ces éléments divers. Toutefois, à l'égard du *Cortegiano*, auquel on l'a accusé de s'être spécialement asservi, on ne peut nier qu'il n'ait gardé une certaine originalité ; elle vient de ce qu'il y a mêlé, soit qu'il l'ait pris en lui-même, soit qu'il l'ait emprunté d'ailleurs. En tout cas, le plus célèbre des ouvrages français relatifs à l'honnêteté, avant 1660, donne un peu trop l'impression d'être fait de pièces et de morceaux. Mais il ne faut pas s'en tenir à la lettre, et méconnaître une personnalité qui, pour être discrète, n'en est pas moins réelle.

CHAPITRE III

ÉTUDE DE L'*Honnête Homme* EN LUI-MÊME.

Quelle est la place de l'*Honnête homme* de Faret dans la série des ouvrages consacrés à l'honnêteté au XVII^e siècle ? Quel courant représente-t-il, quelle manière de voir s'exprime en lui ?

Il est le représentant le plus célèbre de la conception bourgeoise et morale de l'honnêteté, et il se sépare de la conception aristocratique et mondaine. Cette divergence, déjà sensible en 1630, si l'on compare l'*Honnête homme* aux romans comme l'*Astrée*, s'accentuera plus tard, lorsque les gens du monde traduiront eux-mêmes leur idéal, dans les écrits du Chevalier de Méré. Sans doute, la conception vertueuse ne disparaîtra pas, et on la trouvera, par exemple, dans le *Testament* de Fortin de la Hoguette (1). Mais elle sera pour ainsi dire éclipsée, et perdra, au profit de l'autre, le rang qu'elle occupait. Faret assimilait l'honnête homme et l'homme de bien, et il fondait la vertu sur l'amour et le respect de Dieu. Bussy définira l'honnête homme un homme poli qui sait vivre, et précisera que les mots : *homme de bien*, concernent seulement la religion (2). La morale et la foi n'occuperont qu'une place secondaire dans les livres de Méré.

D'autre part, Faret identifie l'honnête homme et le courtisan heureux. Il ne dépasse pas le cadre très circonscrit de la Cour ; c'est à la Cour qu'il introduit et qu'il prétend guider son gentilhomme, et tout ce qui est en dehors de ce domaine restreint ne l'intéresse pas. Nous savons par Sorel que quelques personnes avaient été choquées de cette étroitesse de vues (3). Déjà à l'Hôtel de Rambouillet, se dessinait l'idée du monde universel, et la marquise, dont on connaît l'aversion pour le Louvre, se déclarait prête à rendre service à un honnête homme des Indes, même si elle ne le connaissait pas ; vous savez cela, lui disait Arnauld d'Andilly, je n'ai plus rien à vous apprendre (4). Plus tard, particulièrement avec Méré, la notion d'honnêteté s'élargira, débordera par-dessus

(1) *Testament, ou conseils fidèles d'un bon père à ses enfants*, 6^e éd., Paris, Ant. Vitré, 1653, in-8° ; privil. du 12 févr. 1648.

(2) Bussy, *Lettre* du 6 mars 1679.

(3) Sorel, *Biblioth. française*, p. 65-66.

(4) Tallemant, II, 489.

les barrières des classes, des groupes sociaux, des pays, et le chevalier, s'inspirant de Montaigne, et faisant de Socrate son héros, répètera qu'il est citoyen du monde (1).

Enfin les préoccupations intéressées perdront de leur importance. L'honnête homme sera plus soucieux de réaliser en lui une sorte de perfection, et surtout d'organiser sa vie entière d'après un certain nombre de principes capables de lui assurer le bonheur, que d'obtenir les grâces et les faveurs du prince. Ses vues iront plus loin qu'au succès momentané à la Cour ; les prétentions philosophiques se substitueront à la prudence du savoir-faire.

*
* *

Ce qui amoindrit la valeur de l'*Honnête homme*, c'est cette contradiction intime qui est en lui. A chaque instant, on a une impression fâcheuse d'incohérence. Faret fait de la Cour, des ambitions qui s'y heurtent, des vices qui y fleurissent, de la servitude qu'elle exige, un tableau inquiétant ; comme but, il donne à son honnête homme la conquête de la faveur royale, et des avantages positifs ; et comme moyen de succès, il lui recommande la pratique de la vertu ; tout ceci ne va pas sans objections ; et il ajoute enfin, à l'adresse de ceux qui échouent : « ce n'est pas tant la condition ny la nature de la Cour qui attire après soy ces malheurs, comme c'est un juste chastiment de faire mal la Cour » (2). Si la faute retombe sur le courtisan lui-même, si on ne doit point l'imputer au milieu où il vit, à quoi sert donc cette sombre peinture de la Cour ? De même, en ce qui concerne les rapports avec le souverain, la lecture de l'*Honnête homme* ne contente pas l'esprit. Le courtisan doit-il n'avoir en vue que sa fortune, tâcher de plaire au roi, bon ou mauvais, que le hasard lui donne, ou essayer d'éclairer le souverain et de lui faire aimer le bien, ou soucieux aussi de l'intérêt général, « profiter à soy même » en même temps qu' « au public » ? Il y a tout cela dans le traité de Faret, et il n'y a rien de clair et de précis. Faret semble croire que, si tous les gens de bien du royaume prenaient la résolution de venir à la Cour, comme c'est leur devoir, ils finiraient par être plus nombreux que les méchants, et par faire régner la vertu dans l'entourage des Princes (3). Mais cette chimère n'est pas une solution, et, en fait, la difficulté reste

(1) Voir Méré, *Lettres*, éd. d'Amsterdam, P. Mortier, 1692, in-12, I, p. 285, 307.

(2) Voir le parag. *De la fin que l'homme de bien se doit proposer dans la Cour*.

(3) Voir le parag. *Que tout homme de bien est obligé de suivre la Cour*.

entièr. L'*Honnête homme* ne satisfait pas quiconque est, tant soit peu, habitué à réfléchir.

D'un autre point de vue, ce livre, en raison même de la manière dont il a été fait, ne laisse pas une impression nette. Il n'a guère d'idée générale et centrale, d'où les autres découleraient par une conséquence logique. Il se borne à énumérer un certain nombre de qualités, ou de préceptes adaptés aux différentes circonstances de la vie du gentilhomme. Il manque de cohésion, d'unité. Faret ne semble pas avoir pris la peine d'organiser les éléments qu'il empruntait de divers côtés (1).

Le plan n'est pas clair. Faret a beau multiplier les titres marginaux, et les faire imprimer, selon leur importance, en caractères différents, les idées ne se suivent pas comme il faudrait. A voir les choses de haut, on trouve une certaine disposition qui peut faire illusion : portrait de l'honnête homme, sa naissance, sa profession, ses aptitudes physiques, ses qualités intellectuelles et morales ; son introduction à la Cour, entretien du prince, conversation des égaux, des grands, et des femmes. Elle répond, à peu près, aux deux premiers livres du *Cortegiano* : énumération des qualités que doit posséder le parfait courtisan, usage qu'il doit en faire. Mais, au milieu de ces développements, surviennent, sans raison plausible, une « division de la vie en actions et en paroles », un « éloge des honnêtes gens », des considérations sur la raillerie et les bons mots. Et que de critiques, si l'on examine les chapitres et les paragraphes en eux-mêmes ! Entre la noble naissance du courtisan et sa profession, qui sera celle des armes, Faret intercale quelques remarques sur la nécessité de « prévenir les opinions de ceux de qui nous désirons estre aymez » ; mais il s'arrête bientôt, en disant que « ce mystère... se descouvrira en son lieu ». Et en effet, il le traitera plus loin en détail. Pourquoi donc cette première indication sommaire, que rien ne justifie à cette place ? Après avoir parlé des armes et des duels, il aborde la vanité, comme si elle ne se manifestait que par des fanfaronnades belliqueuses, et était, en quelque sorte, l'apanage du *miles gloriosus*. Il étudie les qualités du corps après les armes, au lieu de les examiner avant, et il range l'habileté sur le luth et la guitare parmi la chasse, la danse et les exercices physiques, alors que, quelques pages plus loin, il traite de la musique. Il coupe en deux le développement des dangers et des

(1) N'a-t-il pas dit de lui qu'il haïssait « la contrainte d'estudier un discours autant que celle de composer un livre » ? (Lettre à Mme Desloges, 2 août 1626, *Recueil de lettres*, II, 74).

tracas de la Cour (1), condamne l'indiscrétion à deux reprises (2), et recommande au moins deux fois, presque dans les mêmes termes, de prévenir et de gagner d'abord l'opinion des grands et des honnêtes gens (3). Il essaie bien de donner à penser qu'il a classé ses idées avant d'écrire (4), mais il trahit lui-même le décousu de son travail. « Il est important, comme j'ay dit souvent, de prévenir l'opinion des grands ».

Ses transitions sont parfois gauches. « Comme la bonne naissance ne suffit pas si elle n'est heureuse, ny l'une ny l'autre ne profitent de gueres, si elles ne sont soigneusement cultivées. Or comme il n'y a point d'hommes qui ne choisissent une profession pour s'employer, il me semble qu'il n'y en a pas de plus honeste.. que celle des armes » (5). Il parle de la perfidie, par laquelle « ce n'est plus qu'un infame et sordide trafic de malice que cette conversation de laquelle nous traittons maintenant. Mais pour continuer d'en traitter, il est temps de passer à cette partie de l'entretien qui considere la raillerie et les bons mots ».

Il ne semble pas qu'il faille voir là un exemple de cette désinvolture cavalière avec laquelle Montaigne affectait, par antipathie pour le métier d'auteur, de réunir sous le même titre les idées les plus disparates. Il est vraisemblable que Faret a travaillé hâtivement, et ne s'est pas astreint à ces lenteurs laborieuses de la lime, dont parle Horace. Peut-être, le *Cortegiano* est-il jusqu'à un certain point responsable de ce désordre ; car B. Castiglione avertit ses lecteurs, dès le début, qu'il ne s'attache pas à la régularité du développement. Mais l'allure capricieuse que justifie, que réclame même une causerie entre de nombreux personnages, n'est plus de mise dans un traité didactique.

L'Honneste homme a encore, à nos yeux, le défaut d'être un peu

(1) Une partie au début du livre, l'autre beaucoup plus loin, dans le parag. *De la vie de la Cour*.

(2) Parag. *De la difficulté auont les hommes à conserver les secrets, et Contre les menteurs et les parjures*.

(3) Parag. *De l'estime et comme elle se doit acquérir* : « La première et la plus utile leçon que l'on doit pratiquer, c'est de gagner d'abord l'opinion des grands et des honnêtes gens... ; on auroit souvent le loisir de devenir riche devant que de faire cognoistre ce que l'on vaut, si l'on n'estoit secouru de l'estime de ceux qui nous ayment ». — Parag. *De l'estime et du moyen de l'acquerir* : « Tous nos soins doivent estre employez à gagner de bonne heure l'opinion des honnêtes gens... ; un homme seul ne saurait tout faire lui mesme, si il n'est aydé de plusieurs, il se sentira souvent accablé de vieillesse devant que d'estre seulement connu de ses égaux ».

(4) Voir parag. *De la Conversat. des femmes, et des menus préceptes*.

(5) Voir aussi le passage du développement sur le jeu à celui qui concerne la grâce naturelle.

trop banal. Faret ne fuit pas les lieux communs ; il ne se contente pas de les effleurer ; il les développe, et parfois d'un ton sentencieux qui souligne leur pauvreté (1). Il se plaint aux énumérations faciles, à la réfutation méthodique d'arguments enfantins, et qui s'effondrent d'eux-mêmes (2), aux comparaisons usées tirées des astres et de la mythologie (3). Mais il faut, pour se garder d'une sévérité excessive, replacer le livre à sa date. En 1630, tout cela semble nouveau et intéressant ; on est moins sensible à la pauvreté de ces idées générales qu'à leur universalité raisonnable. Ces portraits rapides du prodigue, de l'avare, du libéral, ce sont les débuts de la psychologie classique. Les Comédies de Corneille n'abondent-elles pas en développements de vérités éternelles, et n'est-ce pas à eux que les lettres de Balzac durent une grande partie de leur succès ?

Du moins, l'*Honneste homme* remplit-il bien le but qu'il se propose ? Donne-t-il des conseils précis pour se diriger à la Cour ? Trop souvent il se contente de mots, et ses phrases sont si vagues qu'on ne saurait en tirer profit. Quand Faret entreprend d'exposer comment il faut se comporter avec certaines personnes de caractères différents, il se borne à tracer des portraits ; mais on lui demanderait en vain une suggestion, un précepte, qui puissent servir à régler la conduite. Qu'on lise, par exemple, les paragraphes intitulés *que l'honnête homme scâit vivre avec les humeurs bijarres et violentes, et avec les humeurs douces et froides*. Quel enseignement pratique en retirera-t-on ? De même, il dit bien qu'il faut vivre autrement avec les jeunes gens qu'avec les vieillards ou les hommes mûrs ; mais il ne dit pas comment il faut faire ; il se dérobe devant la difficulté.

Mais l'*Honneste homme* a une grande valeur par son style. Le style est, en effet, ce qu'il y a de meilleur en lui. Faret a donné, dès 1630, un bon modèle d'une prose claire, ferme, et non dépourvue d'élégance. Nous savons par Pellisson, en quelle estime ses contemporains tinrent Faret comme écrivain. Il fut avec succès son *Honneste homme* chez Conrart, et joua un rôle important dans la rédaction du projet de l'Académie. « Il avait beaucoup de pureté et de netteté dans le style, beaucoup de génie pour la langue et pour l'éloquence (4) ».

(1) P. ex., la vertu seule est supérieure à la fortune, — opposition de la vie tranquille du sage et de la vie fiévreuse des courtisans, — considérations sur les avantages et les inconvénients de la langue, etc.

(2) P. ex., quand il se demande pourquoi nous devons honorer les femmes.

(3) P. ex., peinture du cercle de la Reine.

(4) Pellisson, *Hist. de l'Acad.*, éd. Livet, I, 11, 192 ; voir aussi I, 232.

En général, la phrase de Faret, un peu longue et lourde, et d'allure périodique, est toute latine (1). Son caractère principal semble être l'accentuation des jointures logiques, la préférence pour les tournures qui soulignent et mettent en lumière le raisonnement. Comme Balzac, d'Urfé, Descartes, il témoigne que la raison, si elle est encore impuissante à diriger la conduite, pénètre du moins dans le langage, le règle, et l'organise (2). Voici quelques expressions qui reviennent fréquemment sous sa plume :

Je n'exige pas seulement..., je veux encore ; ce luy est non seulement un notable desavantage, mais encore une ignorance honteuse ; c'est pourquoi les auteurs... ; c'est pourquoi lorsque la nature... ; ainsi l'on voit que cette trop visible affectation... ; aussi ne peut-on nier qu'une dame... ; aussi peut-on dire avec vérité ; ceux donc qui veulent aspirer... ; comme ceux-cy avec tous leurs soins..., les autres au contraire ; comme l'honnêteté d'une dame estant une fois souillée..., de mesme il est impossible... ; comme ceux-cy avec tous leurs soins., les autres au contraire... , « Aussi (3), ne peut-on nier qu'une dame qui, après s'estre parée l'a sçeu faire si dextrement que (4) ceux qui la considèrent sont en doute si (5) seulement elle a songé à s'ajuster, ne soit plus agreable qu'une autre qui, non contente de se sentir accablée sous la pompe de ses habits, ose bien encore (6) se monstrer si plastrée (7), qu'il semble qu'elle n'ait qu'un masque au lieu d'un visage, et qu'elle n'ose rire, de peur (8) d'en faire paraistre deux »

Ces exemples suffisent ; on en pourra relever de semblables à toutes les pages.

Cependant, Faret use quelquefois de formules brèves et pleines qui ont l'allure d'une maxime. « Quiconque scait complaire peut hardiment esperer de plaire. »

Son style est peu imagé ; les quelques comparaisons dont il se sert, tirées de la mer, ou du soleil, ou de la mythologie, sont celles qu'emploient ses contemporains. Il est remarquable qu'il a tendance à éliminer des modèles dont il s'inspire tout ce que leur expression

(1) Ablatifs absolus : « cela estant véritable », « cela estant ainsi », — posit. infinitives : « il connoist... le contentement dont il jouit... estre le souverain bien... »

(2) Voir Lanson, *Art de la prose*, Paris, Libr. des Annales, 7^e éd., sans date, in-12, p. 56 sq., et 58.

(3) *Itaque...*

(4) *Tam... ut...*

(5) *Interrog. indir.*

(6) *Non solum... sed etiam...*

(7) *Tam... ut...*

(8) *Ne*

de précis, de pittoresque, de savoureux. Il ne conserve que l'idée, sous sa forme abstraite et générale. Par exemple, Montaigne dit que la science est faite pour diriger les Etats, et traiter les grandes affaires, et non pour « ordonner une masse de pilules » (1). Faret, qui copie ce passage, écrit qu'elle est déplacée « parmy les contestations où les médecins s'exercent sur la vie des hommes ».

Faret est capable d'une éloquence simple, digne et ferme, comme dans les pages où il proteste contre la réputation qu'on lui a faite d'être un débauché ; et il sait raconter des anecdotes d'une manière rivante, et même avec une certaine fantaisie outrancière, qui n'est pas sans charme. L'aventure du roi Midas est plus jolie dans sa prose que dans les vers secs et froids d'Ovide ; et le récit du tour qu'un gentilhomme joua à quelques personnes, qui admiraient de confiance les vers signés de Malherbe, est amusant. Il y a là une dizaine de pages d'une excellente venue (2).

* *

Il est impossible de dire, même en se bornant à des faits généraux, quelle a été l'action de l'*Honneste homme* dans l'évolution des mœurs polies au XVII^e siècle. On ne peut déterminer la part qui lui revient dans le progrès que l'on constate et dont les causes sont multiples. On peut croire qu'il répondait aux goûts du moment, et qu'à son tour, il a éclairé les esprits et fortifié les aspirations. Dans le domaine littéraire, son influence a laissé quelques traces, si nous ne cédons pas à la tendance qu'ont presque tous ceux qui étudient un auteur, d'exagérer son rôle, et de lui faire honneur de faits auxquels, peut-être, il est étranger. Faret a pu fournir à Méré quelques éléments de sa théorie de l'honnêteté, bien que l'esprit qui anime les écrits du chevalier soit tout à fait différent de celui qui révèle l'*Honneste homme*. « Le comble de son excellence est qu'elle donne de l'admiracion au vice mesme », dit Faret de la vertu ; n'y a-t-il pas quelque analogie entre cette pensée et la maxime bien connue de La Rochefoucauld : « L'hypocrisie est un hommage que le Vice rend à la Vertu » ? Il semble que Molière n'a pas lu sans profit un texte qui fut réimprimé en 1656, 1658, 1660, 1664. Les quelques pages que Faret consacre à l'éloge des honnêtes

(1) *Institution des enfants*.

(2) En ce qui concerne le style, on remarquera que Faret, même dans ses meilleures pages, abuse un peu de la conjonction *comme*. En particulier, il l'emploie fréquemment pour introduire de courtes propositions incises, dans des tournures comme celles-ci : « de s'estre figuré, *comme on a fait*, que... » « *Par*mitié estant, *comme elle est*, un... », « *connoissans*, *comme ils font*, que... », etc.

gens font penser aux théories de Philinte, dans le premier acte de *Misanthrope*, et à la grande tirade de Cléante, à la fin de l'acte I du *Tartuffe*; le portrait de l'homme du monde, que trace le premier, celui du vrai dévot, que brosse le second, et celui des honnêtes gens, que dessine Faret, paraissent avoir comme un air de famille. La Bruyère n'aurait-il pas tiré de ce livre, qui était réédité encore en 1681, l'idée de deux de ses portraits les plus connus? Lorsque Faret raille ces bavards impénitents, qui ne peuvent écouter en silence, mais prennent la parole, comme pour substituer leur sottise à la sagesse de celui qui parlait, on songe à Arrias, qui, lui aussi, est la victime du « démon parleur »; et la critique que fait Faret de ceux qui connaissent l'histoire de Goa et du Mexique, mais qui ignorent la délivrance de Casale par Louis XIII, et les progrès des Hollandais aux Pays-Bas, n'a-t-elle pas suggéré à La Bruyère, le portrait d'Hermagoras, qui récite par cœur les dynasties des Pharaons, mais ne sait pas qui est roi de Hongrie? (1).

Il n'y a pas lieu d'insister sur ces rapprochements. Mais il n'y aurait rien d'étonnant à ce que l'humble ouvrage de Faret ait fourni à des écrivains qui lui étaient bien supérieurs, une matière que leur génie a embellie et perfectionnée. Les merveilles éblouissantes que, selon Stendhal, on retire des mines de sel gemme d'Alsace, pourraient-elles exister sans la branche morte, qui a fixé et retenu les cristaux?

(1) Sur l'influence que, en Espagne, Faret a pu exercer sur B. Gracian, voir Coster, *Balthazar Gracian*, New York-Paris, 1913, in-8°, p. 115-116.

L'HONESTE

HOMME.

OU,

L'ART DE PLAIRE

A LA COURT.

PAR LE SIEUR FARET.

A PARIS,
chez TOUSSAINT QUINET,
au Palais, sous la montée de la Cour
des Aydes

M. DC. XXXVI

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

S
rai
lite
qui
not
Ro
plus
tra
le
ha
pro
rec
ble
j'a

(
se
ce
d'
pri
re
ca
n'
ge
du

M
ru
M
tu
ni
he
M
M
tr

A

MONSEIGNEVR

FRERE VNIQVE

DV ROY (1)

Monseigneur,

Si la gloire des Grands Princes pouvoit souffrir quelque comparaison, je dirois que je vous offre une image de ces excellentes qualitez que l'on voit ordinairement reluire avec plus d'esclat en ceux qui sont destinez, comme Vostre Altesse, à commander aux autres hommes. Toutesfois, Monseigneur, lors que je considere que le Feu Roy Vostre Pere, apres avoir justement merité tous les titres les plus augustes que la flaterie des Anciens souloit donner aux Maistres de la terre, trouvoit le comble de ses louanges à estre estimé le plus Honneste-Homme de son Royaume ; je prens un peu plus hardiment la liberté de dire qu'en vous presentant ce Livre, je vous presente comme un pourtrait de vous mesme (2). C'est la premiere reconnaissance que je vous rends, Monseigneur, de tant de favorables accueils dont vous avez daigné m'obliger toutes les fois que j'ay eu l'honneur de me presenter devant Vostre Altesse. Vous

(1) Cette dédicace figure dans toutes les éditions, sauf les éditions bilingues, qui sont dédiées au chancelier Séguier. Elle est suivie, dans la 1^e édit., d'une dédicace à M. de Puylorens, gentilhomme attaché à Gaston d'Orléans, qui n'offre pas d'intérêt, n'est pas non plus dans les éditions bilingues, et a même parfois été supprimée dans les éditions qui conservaient la dédicace à Monsieur. L'édition de 1636 ne la contient pas. M. de Puylorens étant mort le 1^{er} juillet 1635, la dédicace, où Faret lui demandait de protéger son livre auprès de Gaston d'Orléans, n'avait plus d'utilité. Faret écrivait à Vaugelas au sujet de Gaston d'Orléans : « Tout le monde espere de voir desormais fleurir avec luy le siecle des honnests gents », (30 août 1626, *Récueil de lettres nouvelles* p.p. Faret, Paris, Toussaint du Bray, 1627, in-8°, II, 100).

(2) Les qualités de Gaston d'Orléans, nombreuses et sérieuses, (voir p. ex. Mém. de Gaston d'Orléans, Coll. Michaud-Poujoulat, p. 564 sq., 571 etc., Voiure, lettre du 1^{er} août 1633, Retz, Mém., Coll. Michaud-Poujoulat, p. 95, col. 1, Mlle de Montpensier, Mém., coll. Michaud-Poujoulat, p. 9, col. 2; Bussy-Rabutin, Mém., éd. de Lyon, 1712, vol. in-12, III, 78, etc.) 3, ne doivent faire oublier ni ses défauts, ni le rôle qu'il joua, à l'époque même où paraissait l'*Honneste homme*. (Voir p. ex. J. Dupuy à Feirese, 28 déc. 1626, Richelieu, Mém., coll. Michaud-Poujoulat p. 376, col. 2, Tallemant, II, 290, Montglat, Mém., coll. Michaud-Poujoulat, p. 217, col. 2, et dans le *Francion* de Sorel, passim, le portrait et le rôle de Clérante.

estes eslevé à un si haut point de Grandeur, que vous voyez presque tout le monde au dessous de vous, et n'y en a gueres sur qui vous vouliez seulement baisser les yeux pour les regarder, qui ne ressentent que cette faveur, ajoute une glorieuse marque à leur condition. Cependant, Monseigneur, vous sçavez user de cet avantage avec tant de moderation, qu'il n'y a point d'esprit si rude, que la douceur du vostre ne surmonte. Cette agreable et familiere communication qui rend vos moindres actions charmantes, semble vouloir disputer de l'Empire du monde avec vostre naissance. Si bien que partageants ensemble cest avantage, l'une estend son autorité sur la moins noble partie dont les hommes sont composez, et l'autre se reserve le pouvoir de triompher des ames, et faire flétrir devant soy les volontez les plus rebelles, et les plus indontables. Et certainement il faut que cette bonté extraordinaire avec laquelle vous gaignez tant de cœurs vous soit extremement naturelle, puis que Vostre Altesse l'a bien voulu laisser descendre jusques à moy, qui n'ay de nom ny de merite que par la seule gloire que j'ose m'attribuer de ne lui estre pas tout à fait inconnue. Je sçay bien que les plus grands efforts que sçauroient faire les personnes de si peu de conideration que moy, pour témoigner leur ressentiment à ceux qui comme vous, Monseigneur, sont nays pour le salut et la prospérité des peuples, ne sont que de visibles preuves de leur foiblesse. Aussi est-ce la plus éclatante marque de divinité que l'on voye reluire aux Puissances Souveraines, que cette humble reconnoissance, avec laquelle tout le monde confesse ne pouvoir jamais assez dignement reverer leurs graces et leurs bienfaits. En effet, nous n'avons que les vœux et les soumissions libres pour reparer en quelque façon le defaut de nostre pauvreté, et comme la magnificence de vostre fortune ne souffre point de revanche, la misere de nostre condition nous excuse, en nous en ostant les moyens (1). Pour moy, Monseigneur, tout ce que je puis pour ne demeurer pas tout à fait ingrat, c'est de témoigner que le Fils et le Frere des deux plus Illustres Monarques qui jamais ayent porté Couronne, est plus digne de l'amour et des respects de toutes les Nations, que pas un de ceux dont le genre humain a fait autrefois ses delices. J'adjousterois bien à cette verité le denombrement de tant de Vertus qui vous font admirer de toute la terre ; mais elles sont trop relevées, et en trop

(1) Souvenir évident de l'*Action de grâces pour le Consulat*, adressée par Auseone à l'empereur Gratien. « Ago tibi gratias, imperator auguste, si possem, etiam referrem ; sed nec tua fortuna desiderat remunerandi vicem, nec nostra suggerit restituendi facultatem... Tua beneficia ut majestate praecellunt, ita mutuum non reposunt », (début).

grand nombre, pour pouvoir estre contenuës dans ce petit espace, où la tyrannie des reigles a mis des bornes si étroittes. Que si je suis contraint d'en supprimer icy les louanges, pour le moins elles ne mourront jamais dans ma bouche, non plus que dans mon ame le ressentiment de vos faveurs (1), qui me seroient d'éternelles reproches d'ingratitude, si je n'estois toute ma vie,

MONSEIGNEUR,

DE VOSTRE ALTESSE.

Le tres-humble, tres-obéissant, et
tres fidelle serviteur,

FARET (2).

(1) Ausone, *ibid.*, fin : « Concludam deinceps orationem meam sermonis magis fine quam gratiae, namque illa perpetua est ».

(2) Il est regrettable que les exigences de l'impression n'aient pas permis de reproduire la disposition extérieure de l'édition de 1636. Il a fallu intercaler dans le texte les titres qui, en 1636, sont dans la marge. Du moins, on les a introduits aux endroits précis où les porte cette édition, et on a conservé, dans les caractères, la différence qui, en 1636, distingue les titres principaux des titres secondaires. Pour distinguer les alinéas de 1636 des alinéas ainsi créés, on n'a pas fait de retrait au début de chacune des lignes qui suivent les titres incorporés ; on a réservé les retraits pour les alinéas qui figurent dans l'édition de 1636.

S
Pr
ce
rai
la
les
ins
soi
ble

Le
As
de

co
en
Et
de
th
m
gr
C
pl
la
d'
le
de
e
m
4
7

L'HONESTE HOMME

OU

L'ART DE PLAIRE

A LA COUR

TABLEAU DE LA COUR (1)

Si ce n'est l'Ambition qui compose entierement les Cours des Princes, on peut dire du moins que c'est elle qui les enflé jusqu'à cette démesurée grandeur, qui fait bien souvent haïr aux Souverains leur propre gloire, et leur rend quelquefois insupportable la pompe, dont ils sont environnez. Le desir naturel qu'ont tous les hommes d'acquerir des honneurs et des richesses, les engage insensiblement dans cette belle confusion, et s'en trouve peu qui soient assez sages, pour s'empescher d'estre surpris de cette agreeable maladie, parmy tant d'objects qui la communiquent.

LE ROY, LES PRINCES ET LES GRANDS.

Les Princes et les Grands sont autour du Roy comme de beaux Astres, qui reçoivent de luy toute leur splendeur, mais qui confondent tout leur éclat dans cette grande lumiere ; Et combien que

(1) La peinture des tracas, des misères, des dangers de la Cour, est un lieu commun de morale. Voir p. ex. Guevara, *Du mespris de la Court et de la louange de la vie rustique, nouvellement traduict d'hespaignol en françoy*, Lyon, Estienne Dolet, 1542, in-8°, passim, et chap. XV, XIX, — *Le Resveille matin des Courtisans*, dans la trad. de Sébastien Hardy, Paris, 1622, in-8°, passim, et chap. I, — Pellegrino de Grimaldi Robbio, *Discorsi ne' quali si ragiona compiutamente, di quanto far debbono i gentilhuomini ne' servigi de'lor signori, per acquistarsi la gratia loro*, Gênes, 1543, in-8°, début, — *De Refuge, Traité de la Court*, Paris, 1616, in-8°, début : « entre toutes les sortes de conversations, la plus meslee et ensemble la plus difficile et espineuse est celle de la Court. En laquelle n'ayant ordinairement autres qui se jettent que ceux qui sont poussez ou d'ambition ou de désir de faire leurs affaires »... (p. 1); à la Cour, « l'interest est le seul lien », (p. 12), — Faret, *Recueil de lettres nouvelles*, Paris, Toussaint du Bray, 1627, in-8° : I, 222-223, 273 sq., 353, 428 sq.; Le Brun écrit à Faret : « si vous n'estiez aujourd'huy dans la Cour, où vous voyez cette gloire se promener avec le masque et le fard, pour tromper ceux qui la suivent », (*ibid.*, I, 416). Sur les sentiments de Faret lui-même à l'égard de la Cour, voir *ibid.*, II, 73-74, et 84.

leur clarté ne paroisse qu'à mesure qu'ils en sont éloignez, si est-^{re} qu'elle n'est jamais ny vive ny pleine de lustre, qu'entant que cette première source de gloire se répand sur eux, et leur distribue comme de certains rayons de sa magnificence.

LES MEDIOCRES.

La plupart des autres se bruslent aupres de ce feu plutôt qu'ils n'en sont échauffez ; et la Fortune qui prend plaisir à estaler sur ce theatre les traits les plus remarquables de sa malice et de sa legereté, se jouë de la ruïne de mille Ambitieux, pour en éléver un seul au faiste du precipice, qu'elle prepare presque à tous ceux qui se laissent aveugler de ses faveurs.

LA FORTUNE ET LES VICES QUI LA SUIVENT.

L'Envie, l'Avarice, et l'Ambition (a) qui la suivent par tout, regnent particulierement avec elle auprès des Roys, où elles attirent de tous costez un nombre infiny de ces esprits mercenaires, à qui le déreiglement d'une convoitise insatiable ne permet pas de s'contenir dans une vie pleine de douceur et de tranquilité, pour les jettter dans les tumultes dont les grandes Cours, comme de grandes mers sont continuellement agitées. C'est là que ces Furies sement la haine et la discorde parmy les plus proches, ourdissent des trahisons de toutes parts, et font germer des semences de basse et de lascheté dans les ames mesmes qui naturellement n'avoient que des impressions de generosité. Ce sont elles qui inspirent tant de desseins ruineux, qui arment tant d'hommes les uns contre les autres, qui desolent de si fleurissantes (b) Monarchies, et enfin qui troublent tout l'ordre de la societé, et violent les plus saintes loix qui s'observent dans le monde.

NECESSITÉ DES CONSEILS.

Parmy de si pernicieux dangers qu'elles font naistre, il me semble que ceux qui les suivent ne sçauroient avoir trop de conseils pour se garantir des malheurs qui les accompagnent (1) : et qu'il n'y a

a) 1658 : l'Envie et l'Ambition.
 b) 1658 : florissantes.

(1) De Refuge, (*Traicté de la Court*, p. 3), ayant comparé la Cour à la mer, ajoute : nous ne devons « sans art, sans science et sans boussolle, nous jeter à la merci des vents ».

point d'homme en une assiette si bien affermie, que l'autorité des plus puissants, ou l'envie de ses égaux, ou la malice de ceux qui sont au-dessous de luy, ne puissent faire tomber au poinct mesme de ses plus hautes prosperitez.

SUJET DE CE DISCOURS.

Certes c'est bien mon dessein de representer icy comme dans un petit tableau les qualitez les plus necessaires, soit de l'esprit, soit du corps, que doit posseder celuy qui se veut rendre agreable dans la Cour.

DES PRECEPTES DE LEUR UTILITÉ ET DE LEUR FOIBLESSE.

Mais de s'aller figurer que mes avis le puissent mettre au dessus de la roue de Fortune, sans que les autres qui ont de mesmes projets que luy le puissent arrester en montant, ou l'en arracher apres qu'il y sera monté, c'est une proposition trop ridicule, pour tomber en un sens raisonnable. Les preceptes ne servent que de guide, et n'executent rien d'eux-mesmes ; ils facilitent le commencement et le progrez des choses que nous entreprenons, mais ils n'ont pas la force de rienachever ; et n'y a que les heureuses naissances, qui avec ces aydes estrangeres s'eslevent jusques au comble de la perfection, dont nous n'avons qu'une grossiere idée.

DE LA NAISSANCE

Cependant pour ne troubler pas l'ordre que je me suis proposé, d'abreger autant qu'il me sera possible le nombre infiny des choses qui se peuvent escrire sur ce sujet (1) ; je diray premierelement qu'il me semble tres-necessaire que celuy qui veut entrer dans ce grand commerce du monde soit nay Gentil-homme, et d'une maison qui ait quelque bonne marque (2). Ce n'est pas que j'en vueille bannir

(1) Voir des considérations analogues : *Cortegiano*, (trad. de Gabriel Chapuis, sous le titre : *Le parfait Courtisan, du Comte Baltazar Castillonois*, Paris, Nicol. Bonfons, 1585, in-8°) « et pour ce que cela seroit voguer en trop grande mer, nous serons contens, comme nous avons dict... », p. 44. — *De Refuge, Traicté de la Court* : « cest exemple pourroit estre accompagné de plusieurs autres semblables, si je ne m'estoisois proposé la briefveté en ce discours », p. 14.

(2) Dans ce développement sur la naissance, Faret traduit à peu près les considérations de Ludovic de Canosse, qui est l'orateur principal de la première soirée du *Cortegiano*, et résume rapidement les objections de Gaspar Pallavicino.

ceux à qui la nature a denié ce bon-heur. La vertu n'a point de condition affectée, et les exemples sont assez communs de ceux qui d'une basse naissance se sont eslevez à des actions heroïques, et à des grandeurs illustres (1).

DES AVANTAGES DE LA NOBLESSE.

Néantmoins faut avouer que ceux qui sont de bon lieu ont d'ordinaire les bonnes inclinations, que les autres n'ont que rarement, et semble qu'elles arrivent à ceux-cy naturellement, et ne se rencontrent aux autres que par hazard. Il se coule avec le sang de certaines semences de bien et de mal, qui germent avec le temps dans nos ames, et font naistre en nous toutes les bonnes et les mauvaises qualitez, qui nous font aymer, ou nous rendent odieux à tout le monde. Ceux de qui les Ancestres se sont rendus signalés par de memorables exploits, se treuvent en quelque façon engagéz à suivre le chemin qui leur est ouvert : Et la Noblesse qui comme une belle lumière esclaire toutes leurs actions, les excite à la vertu par ces exemples domestiques, ou les retire du vice par la crainte de l'infamie. Et certes, comme ceux qui sont nez dans le peuple, ne pensent pas estre obligéz de passer plus avant que ceux de qui ils sont sortis, de mesme une personne de bonne maison croiroit estre digne de blasme, si du moins elle ne pouvoit parvenir au mesme degré d'estime où ses Predecesseurs sont montez. J'adouste à cela l'opinion d'un excellent Maistre en cette science, qui

« Je vueil donc, dit le Comte Ludovic, que ce nostre courtisan soit nay gentilhomme et de noble maison, pour autant qu'il est moins reprochable à un roturier faillir d'exercer œuvres vertueuses qu'à un noble, lequel se desvoyant du chemin que ses predecesseurs ont tenu, souille le nom et l'honneur de sa race. Et tant s'en faut qu'il acquiere, que mesme il perd ce qui estoit déjà acquis ; car la noblesse ressemble quasi à une claire lampe, qui manifeste et fait voir les bonnes et mauvaises œuvres, enflamme et incite les coeurs à la vertu, tant par crainte d'estre blasmez qu'aussi pour l'esperance qu'ils ont d'obtenir louange. Les roturiers ne descouvrans cete clarté de noblesse par leurs œuvres, le plus souvent defaillent et ne sont poussez de cest eguillon ou meuz de la crainte de telle infamie, et ne leur semble qu'ils soyent tenuz de passer plus avant que n'ont fait leurs predecesseurs ; mais au contraire les nobles se sentiroient dignes de blasme, s'ils ne s'efforçoient pour le moins d'ataindre aux bornes qui leur ont esté assis et monstrez par leurs anctres », (35-36).

(1) Gaspar Pallavicino objecte ceci : « Au courtisan ne me semble que la noblesse soit si nécessaire, et si je pensoye dire chose qui fust nouvelle à aucun de nous, je mettrois en jeu plusieurs extraits de noble lignee, qui ont esté remplis de vices, et au contraire plusieurs ignobles et roturiers qui, pour leurs vertus ont ennobly leur posterité », (p. 39). Les réserves que fait Faret sont plus courtes et plus discrètes, surtout si on les compare aux réflexions de Guazzo sur le même sujet. Voir *Conversation civile*, trad. de G. Chapuis, Lyon, Jean Beraud, 1579 in-8°, p. 218, 221 etc.

dit que c'est un charme tres-puissant pour gaigner d'abord la bonne opinion de ceux à qui nous voulons plaire, que la bonne naissance : Et n'y a nulle doute que de deux hommes également bien faicts, qui se presenteroient dans une compagnie, sans avoir encore donné aucune impression d'eux qui fist conoistre ce qu'ils pourroient valoir, lors que l'on viendroit à sçavoir que l'un est Gentil-homme et que l'autre ne l'est pas, il faudroit que ce dernier mist beaucoup de temps, devant que de donner de soy la bonne opinion que le Gentil-homme auroit acquise en un moment, par la seule connoissance que l'on auroit euë de son extraction (1). Outre ces raisons, je dis encore apres tout, que les preéminences qui sont attachées à la Noblesse sont si grandes, qu'une personne de bon sens et de bon cœur, qui se trouveroit embarquée avec un vent favorable dans la Cour, sans avoir cét advantage, pourroit tomber tous les jours en mille occasions de rougir, et de baisser les yeux.

DE L'HEUREUSE NAISSANCE, DE LA MAUVAISE, ET DE LA MEDIOCRE.

Il est bien vray qu'en toutes sortes de conditions il s'en rencontre, qui par une secrete faveur du Ciel ont le bon-heur de naistre accompagnez de tant de dons de l'ame et du corps, qu'il semble que la nature mesme ait pris plaisir à les former de ses propres mains, et à les enrichir de toutes les graces les plus charmantes, et les plus capables de gaigner les volontez. De mesme qu'il s'en trouve aussi de si mal-heureux, qu'on diroit qu'ils soient jettez comme par force dans le monde, ou qu'ils ne soient faicts que pour servir d'objects de risée aux autres hommes. Comme ceux-cy avec tous leurs soins et toute leur diligence ont beaucoup de peine à faire en sorte que pour le moins on les puisse souffrir : Les autres au contraire ont une facilité si grande à faire le bien, qu'avec un mediocre travail, et presque sans y penser, ils deviennent excellents en tout ce qu'ils entreprennent, et se rendent agréables à quiconque a des yeux pour les regarder. Entre ces deux extrémitez, il se trouve encore un milieu de ceux qui n'ont pas reçeu d'extraordinaires faveurs de la Nature, mais aussi qui n'ont point de remar-

(1) Ludovic de Canosse, répliquant aux objections de Gaspar Pallavicino, lui dit : « S'il y a deux hommes de la Cour qui n'ayent au paravant donné connoissance d'eux mesmes par leurs œuvres bonnes ou mauvaises, incontinent que l'on sçaura qu'il y en a un gentilhomme de race et l'autre non, chacun estimera beaucoup moins le roturier que le noble, et sera besoin que le roturier emploie du temps et beaucoup de peine à imprimer es cœurs des hommes de soy la bonne opinion, que l'autre en un moment et seulement pour estre gentilhomme aura acquise : de maniere que chacun peut facilement comprendre de combien grande importance sont telles impressions », (Cortgiano, p. 41).

quables imperfections : Et ceux là peuvent avec l'ayde des preceptes, et par des soins assidus corriger leurs defauts, et meriter à la fin l'estime de ceux qui la donnent (1). De cette estime naist aussi tost cette bonne volonté que nous voulons que nostre Honesté homme sçache gaigner par tout où il se rencontrera. Mais pour parvenir à ce point, je trouve que le plus asseuré moyen est de prevenir les opinions de ceux de qui nous desirons estre aymez. C'est icy l'un des plus hauts mystères de nostre Art, et qui se descouvrira en son lieu, apres que j'auray représenté les principales qualitez que doit avoir celuy qui pretend passer pour Honesté homme devant tant d'yeux dont l'on est éclairé à la Cour, et parmy un si grand nombre d'esprits délicats, à qui les defauts les plus cachez ne le sçauroient estre long-temps.

DE LA PROFESSION DU GENTIL-HOMME.

Il semble donc que comme la bonne naissance ne suffit pas, si elle n'est heureuse, ny l'une, ny l'autre ne profitent de gueres, si elles ne sont soigneusement cultivées. Or, comme il n'y a point d'hommes qui ne choisissent une profession pour s'employer, il me semble qu'il n'y en a point de plus honeste, ny de plus essentielle à un Gentil-homme que celle des armes. Il y doit estre adroit et ardent, et s'y attacher comme à une chose de laquelle il doit faire son ordinaire exercice. La plus part des autres choses qui luy sont requises, ne sont estimées necessaires qu'entant qu'elles servent d'ornement à celle-cy, et qu'elles luy peuvent donner quelque lustre, pour la faire reluire avecque plus d'esclat. C'est par les armes principalement que la Noblesse s'acquiert, c'est par les armes aussi qu'elle se doit conserver, et s'ouvrir le chemin à la garnde reputation (2), et de là aux grands honneurs.

(1) Passage à peu près traduit du *Cortegiano* : « Vray est que soit par la faveur des planettes ou de nature, aucuns naissent accompagniez de tant de graces, qu'il semble qu'ils ne soient pas naiz, mais que quelque Dieu de ses propres mains les ait formez et ornez de tous les biens de l'esprit et du corps, comme aussi plusieurs se voyent tant impertinens et mal' adroits, qu'on ne peut croire que nature par despit ou par derision ne les ait produits au monde. Ceux-cy quelque bonne diligence qui soit employée et continuele nourriture qu'on leur baille, ne peuvent faire que bien peu de fruit, le plus souvent : mais les autres, sans grande peine, viennent au feste de toute excellencie... Je dy qu'entre ceste grace excellente et ceste sottise insensée, ou trouve encore un milieu ou moyen, et peuvent ceux qui ne sont si parfaictement doüez de nature, par soin et labour, limier et corriger en grande partie leurs naturelles imperfections », (p. 37-38).

(2) Faret reproduit ici en les réunissant, deux passages distincts du *Cortegiano* : « J'estime que la principalle et vraye profession du Courtisan, doit estre celle des armes, laquelle surtout je veux par luy estre vivement exercée, afin

QU'IL DOIT ESTRE HOMME DE BIEN.

Il me semble donc que la plus forte ambition que doive avoir celuy qui porte une espée, est d'estre estimé homme de cœur et hardy, et en suite d'estre creu homme de conduitte et homme de bien. Et de faict ceux qui joignent la malice à la valeur, sont ordinairement redoutez et hays comme des bestes farouches, pource qu'ayant le pouvoir de faire du mal, ils en ont aussi la volonté : Mais ceux de qui le bon courage est accompagné de bonnes intentions, sont asymez de tout le monde, et considerez comme des Anges tutelaires, que Dieu tient parmy nous pour les opposer aux oppressions des meschants.

QU'IL DOIT ESTRE SOIGNEUX (a) DE SON HONNEUR.

Cependant, comme il n'y a personne qui ne soit jaloux de sa reputation, sur tout aux choses de sa profession, à combien plus forte raison un Gentilhomme se doit-il picquer de celle de ses armes, qui sont les veritables marques de sa Noblesse ? C'est là qu'il doit estre exact sans estre pointilleux ; car comme l'honnesteté d'une Dame ayant une fois esté souillée de quelque tache, ne peut jamais retourner à sa premiere pureté : De mesme il est comme impossible que l'estime d'un Soldat, apres avoir esté ternie de quelque lascheté, se puisse si bien remettre qu'il ne reste tousjours quelque chose à luy reprocher : Aussi aux occasions d'honneur, comme aux grandes conduites de la guerre, il n'est pas permis de faillir deux fois (1).

DES QUERELLES.

Mais ce point est si chatoüilleux, que la pluspart des jeunes gens, ou a faute d'experience, ou par trop d'ardeur, et les autres, ou à faute de bon sens, ou par caprice se perdent par cette mal-heureuse voye.

a) 1630, *envieux* de son honneur ; 1633 sq., *soigneux*.

qu'il soit connu entre les autres pour hardy, fort et loyal à celui qu'il sert », (p. 44) — ... « tenant en effect les armes pour sa principale profession, et toutes autres bonnes qualitez pour ornement d'icelles », (p. 120-121). Les mots : « et de là aux grands honneurs », ajoutés par Faret, révèlent ses préoccupations intéressées.

(1) Passage à peu près copié dans le *Cortegiano* : « Et comme es dames, quand l'honnesteté est une fois maculée, jamais plus ne retourne en son premier estat, ainsi la renommée d'un gentilhomme, portant armes demeure tousjours vituperee et ignominieuse depuis qu'une fois elle est, tant soit peu, denigrée par couardise ou autre reproche », (p. 44).

CONTRE LES QUERELLEURS.

Par là nous voyons tous les jours que les loix divines sont profanées, que l'autorité des Ordonnances est violée, que la Clemence de nostre victorieux Monarque est quelquesfois contrainte de ceder à sa justice.

DE L'INTELLIGENCE DES QUERELLES.

Le plus salutaire remede que je sçache à ce mal, que l'on pourra nommer incurable à l'avenir, si cette guerison n'est mise au nombre des miracles du Roy, c'est à mon avis d'apprendre de bonne heure l'intelligence des querelles, dont on a fait comme une espèce de science à force de les rafiner. La pluspart de ceux qui se precipitent dans cette fureur brutale, le font ordinairement de peur de n'en faire pas assez, dans l'ignorance et l'incertitude où ils se trouvent, s'ils sont obligez d'en venir à cette extrémité, ou non : Ainsi pour n'entendre pas quels sont les degrés d'offense qui meritent ces sanglantes satisfactions, on ne voit qu'exemples d'extravagance, et de bijarrerie dans les querelles, et pas un seul rayon de ce vray honneur, qui est le plus precieux tresor de la Noblesse (1). C'est l'un des plus insuportables abus qui se soient coulez dans nostre siecle, de s'estre figuré, comme on fait, que la pure et heroïque valeur ne consiste seulement qu'à se battre ; comme si cette vertu n'avoit son exercice qu'en la destruction du genre humain : Elle a des effects bien plus relevez, et l'on peut dire qu'elle s'estend presque sur toutes les plus glorieuses actions de la vie. J'estallois bien volontiers cette matiere, mais mon sujet me rappelle.

CONTRE LA VANITÉ.

Je diray donc qu'aupres de cette excellente partie, il se rencontre

(1) Considérations fort analogues dans le *Cortegiano* : « Qu'il ne soit aisé à venir au combat, s'il n'y est contrainct par la conservation de son honneur, car autre le grand peril que la douteuse fortune porte avec soy, celuy qui tombe precipitamment et sans cause urgente en tels accidens, merite d'estre fort blasme combien qu'il luy en prenne bien », (p. 44-45). « Apres il est besoin qu'il entende les querelles qui peuvent survenir et pour luy et pour ses amis, qu'il sçache de quel costé il y a du meilleur monstrant en tout courage et prudence », (p. 53) — et dans les *Discorsi* de Pellegrino de Grimaldi Robbio, Gênes, 1543, in-8^e, p. 128 verso - 129 : toutes les causes des querelles se ramènent au sentiment de l'honneur, « si riducano all'estimation dell'honore ». Sur ce sujet d'actualité, Fare n'apporte pas de suggestion pratique ; il s'en tient à des généralités banales, et n'essaie même pas de préciser « quels sont les degrés d'offense qui meritent ces sanglantes satisfactions ».

ordinairement un vice qu'on diroit estre inseparable d'avec les qualitez éminentes, et qui presque tousjors gaste tout le bon fruit qu'elles produisent. C'est cette folle vanité dont la pluspart des hommes se laissent enyvrer, jusques à perdre l'usage de la raison. Ce deffaut est odieux, et rend dignes de mespris ceux qui d'ailleurs meriteroient de grandes louanges, s'ils avoient la patience d'attendre qu'on les leur donnast volontairement, sans les arracher, ou les vouloir obtenir par force, comme ils font presque tousjors (1).

CONTRE LES FANFARONS.

Plusieurs de nos Vaillants s'imagineroient ne l'estre point, s'ils ne faisoient mille grimaces, et mille contenances farouches et ridicules pour espouvanter tout le monde, de qui ces pauvres gens se figurent estre regardez avec crainte et admiration. Tous leurs discours sont d'éclaircissements, de procedez, et de combats, et qui retrancheroit de leur entretien les termes d'assaut et d'es-creme, je croy qu'ils seroient reduits, pour leur plus sublime science, aux *compliments de la langue Françoise*. Leur fanfaronnerie est mesme montée jusqu'à ce degré de brutalité, que de mespriser la conversation des Femmes, qui est l'un des plus doux et des plus honestes amusements de la vie. La Danse, la Musique, et les autres exercices de galanterie, leur semblent une espece de molesse, et à moins que de faire joüer un petard ou une mine, ils ne croyent pas s'occuper assez dignement. Cette humeur et ensemble toutes paroles qui ont quelque teinture d'orgueil et de suffisance doivent estre évitées, comme les plus dangereux écueils où la bonne estime des hommes puisse faire naufrage (2).

(1) Dans le *Cortegiano*, Ludovic de Canosse insère également une condamnation de la vanité dans le développement consacré aux armes ; que le gentilhomme soit intraitable en face des ennemis ; « mais en tout autre lieu qu'il soit humain, modeste, et posé, fuiant toute vanterie et sotte louange de soy-mesme, par où l'homme suscite contre soy la haine et rancune de ceux qui l'entendent », (p. 46).

(2) Développement inspiré par ce passage du *Cortegiano* : « ...lequel nous ne voulons pourtant se montrer si fier que tousjors il brave de parole, disant qu'il ha vestu la cuirasse pour femme ; nous ne voulons qu'il menace avec les hideux regards que souvent nous avons veu faire à Berto », (p. 45). Suit une jolie réplique d'une dame à un homme qui ne parlait que de guerre, que Faret n'a pas conservée, mais dont il semble se souvenir, quand il reproche aux « vaillants » de « mespriser la conversation des Femmes », la musique, la galanterie. Mêmes idées, Guazzo, *Convers. civile*, p. 175.

DE LA DISPOSITION DU CORPS.

Avec tous ces avantages de la bonne naissance, et du bon courage, qui sont requis à toute personne qui se veut jeter dans la Cour ; je treuve encore tres-necessaire un bon corps, de belle taille, plutost mediocre que trop grand, plutost gresle que trop gros (1), des (a) membres bien formez, forts, souples, desnoüez, et faciles à s'accommoder à toutes sortes d'exercices de guerre et de plaisir (2). Ayant tous ces dons de nature, il est important de les employer, et de bien apprendre, non seulement tout ce qui s'enseigne dans les Academies, mais encore toutes les galanteries d'adresse qui sont en usage, et convenables à un Gentilhomme.

DES EXERCICES.

De n'estre pas bien à cheval, et de ne sçavoir pas faire des armes, ce luy est non seulement un notable des avantage, mais encore une ignorance honteuse, puis que c'est ignorer les principes essentiels de son mestier (3). Les exercices, quoys que moins necessaires, ne laissent pas de tomber en usage en mille occasions, et de gaigner l'estime, et en suite l'inclination de ceux de qui nous desirons estre aymez. Je n'exige donc pas seulement qu'il entende toute sorte de maneige, qu'il sçache voltiger, rompre en lice, courre la bague, et tous les combats de barriere, de jousté et de tournois : Ce sont actions trop éclatantes, et qui ont trop de bienseance dans le monde, pour estre ignorees de celuy qui s'y veut faire regarder avec aprobation, et meriter de la gloire et des loüanges. Je veux encore, s'il se peut, qu'il sçache jouer du Luth et de la Guitterre, puis que nos Maistres et nos Maistresses s'y plaisent, qu'il entende la chasse, et qu'il soit adroit à la danse, à la paulme, à la lutte,

a) 1630, *de* membres bien formez ; si ce n'est pas une faute d'impression, ces mots seraient construits comme une sorte d'ablatif de qualité ; — 1633 et les éd. bilingues : *de*, — 1639, *de*, — 1636, 1640, 1658, 1664 : *des*.

(1) Tiré du *Cortegiano* : « Venant donc à la qualité de la personne, je dy suffire qu'elle ne soit extremement petite ne grande, pource que l'une et l'autre de ces deux conditions emporte une certaine fascheuse merveille », (p. 52).

(2) Tiré du *Cortegiano* : « Et pourtant veux-je qu'il soit bien dispos et proportionné de ses membres, qu'il soit fort, leger, adroit, et qu'il sache tous les exercices qui appartiennent à un homme de guerre », (p. 52).

(3) *Cortegiano* : « Desquels [exercices] je pense que le premier doive estre sçavoir bien manier toutes sortes d'armes à pied et à cheval, cognostre les avantages qui sont en icelles, et principalement avoir connoissance des armes qui se pratiquent ordinairement entre les gentilshommes », (p. 52-53).

à sauter, à nager, à tirer juste, et à tous ces autres passe-temps, qui ne sont pas si simplement honnêtes, qu'ils ne deviennent bien souvent utiles (1). La plus grande partie de ces choses estant divisées, sont véritablement petites ; mais toutes ensemble elles rendent un homme accomply, et font qu'on ne le voit qu'avec quelque espece d'admiration ; lors principalement qu'elles sont éclairées des qualitez de l'ame, qui leur donnent les derniers traits de la perfection.

DES JEUX DE HAZARD.

Je desirerois mesme qu'il n'ignorast aucun des jeux de hazard, qui ont cours parmy les Grands, à cause que par là quelquesfois il se peut mesler familierelement dans leur compagnie ; pourveu neantmoins, que ce soit sans estre joüeur.

CONTRE LES JOUEURS.

Il faut avouer que de tous les vices que l'on pardonne aux honestes gens, je n'en voy point de plus pernicieux que cette ardeur indomptable de joüer. Ceux qui ne sont que riches, ne sont pas sages, s'ils se laissent transporter à (a) cette passion : Il n'y a que les grands Princes, de qui la condition ne scauroit jamais estre miserable, qui s'y puissent hardiment abandonner, quoy que d'ordinaire avec perte, encore qu'ils soient les Maistres de la Fortune. Parmy les autres on ne voit gueres que les avares, les faineants, et les desesperez qui osent se picquer de cette folie.

(a) 1630 : *de cette passion* ; 1664, *de* ; — 1633, et les autres édit. : à.

(1) Faret résume, ici, le *Cortegiano*. Voici les exercices que Ludovic de Ca-
nosse recommande au Courtisan : « encore estimay-je estre fort proffitable de savoir lutter » ; qu'il soit « parfait chevaucheur en toute selle », habile aux tournois, aux combats à la barrière ; qu'il sache « courir la lance et jouter », « courir, sauter, jeter la pierre », « nouer » (nager) ; le « jeu de la paulme est un noble exercice, et fort convenable au Courtisan » ; « voltiger à cheval... rend l'homme très leger et plus adroit que aucune autre chose » ; la chasse « obtient le premier lieu » entre ces exercices, qui sont indispensables « pour l'utilité qui en peut estre tiree pour la guerre », (p. 53-57). Castiglione parle de la mu-
sique plus loin : « Je ne me contente pas du Courtisan s'il n'est musicien, et autre l'intelligence et asseurance de sa partie sur le livre, s'il ne scait encore jouer de divers instruments », (p. 126). Toutefois, il désire que le gentilhomme ne fasse de la musique que s'il est en « aimable et familière compagnie », et « surtout devant les dames », (p. 181), ce qui rappelle un peu les mots de Fa-
ret : « puisque nos maistresses s'y plaisent ». La danse est recommandée pour des raisons que Faret a supprimées, pour « diversifier » la vie, et se recreer par des divertissements « plus tranquilles et paisibles » : « qu'il rie, qu'il joue, qu'il gaudisse, qu'il hale, qu'il danse... », (p. 58).

LES AVARES.

Ceux qui bruslent de desir apres l'argent, et qui ne se soucient pas d'employer toutes sortes de moyens pour en avoir, ne s'en figurent point de plus facile que celuy-cy.

LES FAINEANTS.

Ces ames voluptueuses et molles, qui ne sçavent à quoy s'occupent, ne s'imaginent ordinairement aucune chose plus divertissante que de s'amuser à ce lasche exercice.

LES DESESPEREZ.

Et ceux que la Fortune a reduits à telle extremité, qu'ils vivent aujourd'huy comme s'ils devoient mourir demain, croyent avoir raison de chercher dans le hazard ce qu'ils n'osent esperer de leur industrie. Pour ne m'estendre point plus avant que je ne me le suis permis en mon projet, il me suffit de dire que cette frenesie n'attire pas seulement une ruine presque infaillible des biens de fortune, elle va jusques à la ruyne de l'esprit. L'inquietude et le chagrin eternel qui accompagnent ceux qui se laissent tomber dans ce precipice, sont-ce pas des raisons assez fortes pour en retirer toute personne, à qui il reste quelque lumière de bon sens ? Et tout le temps et tous les soins d'un homme, qui veulent estre employer à ce mal-heureux traffic, ne doivent-ils pas estre mis au nombre des plus grandes pertes que sçauroient jamais faire ceux qui sont nays pour gaigner les cœurs des Foyes et des Princes ? (1).

DE LA GRACE NATURELLE

Toutes les bonnes parties que nous avons alleguees, sont tres considerables en un Gentil-homme ; mais le comble de ces choses consiste en une certaine grace naturelle, qui en tous ses exercices, et jusques à ses moindres actions doit reluire comme un petit rayon de Divinité, qui se voit en tous ceux qui sont nays pour plaisir.

(1) Considérations analogues dans le *Cortegiano*. Le Courtisan pourra jurer « pourveu qu'il ne le fist trop assiduement, de manière que pour le jeu il laissest les autres choses de plus grande importance, ou que veritablement il ne jouast pour autre chose que pour gaigner argent..., et, pendant, à demonstre fascherie et desplaisir si grand, qu'il fust indice d'avarice », (p. 224). Ce dernier mot a pu suggérer à Faret la première des trois catégories qu'il établit, parmi les gens qui se livrent au jeu.

dans le monde (1). Ce point est si haut, qu'il est au dessus des preceptes de l'Art, et ne se scauroit bonnement enseigner : Tout le conseil qui se peut donner en cela, c'est que ceux qui ont un bon jugement pour reigle de leur conduite, s'ils ne se sentent doüez de ce sublime don de nature, taschent du moins à reparer ce manquement par l'imitation des plus parfaits exemples, et de ceux qui auront l'aprobation generale. La bonne education y sert encore de beaucoup : Car comme il s'est veu quelquesfois de (a) jeunes Lyons quitter leur instinct farouche, et se rendre familiers parmy les hommes, de mesme il arrive assez souvent que des personnes d'une naissance ingratte, ont sceu si bien vaincre leurs deffauts avecque des soins extraordinaires, qu'ils font toutes choses par un effort de raison, aussi agreablement que les autres par la seule bonté de leur naturel (2).

DE L'AFFECTATION ET DE LA NEGLIGENCE.

Mais que ceux-là sont heureux qui n'ont que faire d'enseignements pour plaire, et qui ont esté comme arrouzez du Ciel de cette

a) 1640 : des.

(1) Tiré du *Cortegiano* : « Je veux que outre la noblesse, le Courtisan soit en este partie fortuné, et ait par nature non seulement l'esprit et entendement bon..., mais aussi une certaine grâce, et comme on dit, une propriété qui de prime face le rende agreable et aymé de tous ceux qui le voyent. Et soit cecy un omenement qui accompagne toutes ses operations, et promette au visage que cestuy es digne de la conversation et faveur de chacun grand seigneur », (p. 38).

(2) Faret suit de près, et résume, le *Cortegiano*. Comment peut-on acquérir la bonne grâce ? demande César Gonzague. Ludovic de Canosse indique trois moyens. « Qui voudra avoir bonne grace es exercices corporels, presupposant premierement que par nature il n'y soit mal propre et inhabile, doit commencer de bonne heure, et apprendre les principes souz tres bons maistres », (p. 61). C'est ce que Faret appelle « la bonne éducation ». « Il sert beaucoup, continue Ludovic, de voir et pratiquer plusieurs hommes d'icelle profession, et se conduisant par le bon jugement qu'il doit toujours avoir pour guide, aller choisissant ores de l'un ores de l'autre diverses perfections et singularitez », (p. 64). C'est « l'imitation des plus parfaits exemples » de Faret. Et voici le troisième procédé que recommande Ludovic de Canosse : « mais ayant déjà plusieurs fois pensé en moy-mesme d'où vient ceste bonne grace, laissant à part ceux qui la tiennent de la faveur du Ciel, je trouve une reigle tres generale, qui me semble servir, quand à ce point, en toutes choses humaines que l'on fait cu que l'on dit plus que nulle autre, c'est de fuir, tant qu'il est possible, comme un tres aspre et dangereux rocher, l'affection, et, pour dire peut estre un mot nouveau, user en toutes choses d'un certain mespris et nonchalance qui cache l'artificiel, et qui monstrer ce qu'on fait, comme s'il estoit venu sans peine et quasi sans y penser. De là je pense que la bonne grace procede pour la pluspart, pour ce que des choses rares et bien faites chacun en entend la difficulté, d'où advient qu'en icelle la facilité cause tres grande merveille. Et au contraire, avoir par force, et comme l'on dit, tirer par les cheveux, donne tres mauvaise grace, et fait peu estimer chacune chose, tant grande soit elle », (p. 65-66). Mêmes idées, *ibid.*, p. 72, 180, 41 ; cf. Guazzo, *Conv. civ.*, 20-21.

grace qui ravit les yeux et les cœurs de tout le monde ! Cependant pour rendre un peu plus claire une chose de si grande importance, il me semble qu'on peut bien dire que comme cette grace dont nous parlons, s'estend universellement sur toutes les actions, et se mesle jusques dans les moindres discours (a) ; il y a de mesme une reigle generale qui sert sinon à l'acquerir, du moins à ne s'en esloigner jamais. C'est de fuyr comme un precepice mortel cette malheureuse et importune Affectation, qui ternit et soüille les plus belles choses, et d'user par tout d'une certaine negligence qui cache l'artifice, et tesmoigne que l'on ne fait rien que comme sans y penser, et sans aucune sorte de peine. C'est icy à mon avis la plus pure source de la bonne grace : Car un chacun (b) sçachant la difficulte qui se trouve à bien faire les choses excellentes, on admire ceux à qui elles réussissent facilement : comme au contraire, les plus grandes et les plus rares perdent leur prix, lors que l'on y voit paraistre de la contrainte. En effect, la plus noire malice dont l'envie se serve (c) pour ruyner l'estime de ceux qui l'ont bien establie, c'est de dire que toutes leurs actions sont faites avec dessein, et que tous leurs discours sont estudiez. Et c'est pourquoy les Orateurs n'ont point d'artifice plus subtil qu'à couvrir celuy de leurs harangues, lequel n'est pas sitost reconnu qu'ils perdent tout credit, et n'ont plus d'eloquence qui soit assez forte pour persuader les ames mesmes les plus simples et les plus credules (1).

DE LA NEGLIGENCE AFFECTÉE.

Il faut encore considerer sur ce sujet, que la Negligence affectée, et ce mespris trop evident dont l'on use jusques aux moindres gestes et au moindre clein d'œil, sont des vices encore plus grands que le trop de soin, dont tout le defaut est de faire bien outre mesure, et de passer au delà des limites ordinaires. Et à la verité, comme l'on a reproché autresfois à de certains Peintres que leurs

a) 1639 : *le moindre*.

b) 1630 : *chacun*, 1664 : *chacun*, — 1633 et autres éd. : *un chacun*.

c) 1630 : *se sert*, 1664 : *se sert*, — 1633 et autres éd. : *se serve*.

(1) Tiré du *Cortegiano* : « Et si me souvient d'avoir leu d'aucuns anciens orateurs tres excellens, lesquels entre autre leur industrie, s'efforçoient de faire croire à chacun qu'ils n'avoient aucune connoissance de lettres, et dissimulanoient leur sçavoir monstroyant leurs harangues estre faites simplement, ainsi que nature et la verité leur suggeroit, plustost que par art et diligence, laquelle estant congneue, eut mis en doute les entendemens des hommes, qui eussent pensé estre trompez », (p. 66).

uvrages estoient tropachevez, et qu'ils vouloient paraistre plus savans que la nature : On pourroit dire de mesme à plusieurs. qu'à force de vouloir exceller, ils se jettent au delà de la perfection, et ne prennent que l'ombre du bien qu'ils poursuivent avec trop d'ardeur (1).

CONTRE L'AFFECTATION DE LA BEAUTÉ.

Les femmes mesmes ne perdent-elles pas tous les jours par là, ce qu'elles cherchent avec tant de passion ? Il ne s'en voit gueres qui ne desirent estre belles, ou du moins de le paraistre. C'est pourquoy lors que la nature leur a manqué en ce point elles font venir l'artifice au secours : Et de là leur naissent tant de soins ridicules de s'unir le teint, pour sembler jeunes ; de composer leurs regards, pour s'adoucir les yeux ; de s'ajancer les cheveux, pour s'egualer le front, de s'arracher les sourcils pour se rendre l'air du visage moins rude ; et en fin de se refaire, si elles pouvoient, jusques aux traits et aux lineaments qui leur sont emprants de la main de Dieu, comme des caractères que l'on ne sçauroit effacer.

CONTRE LES FEMMES FARDÉES.

Ainsi l'on voit que cette trop visible affectation, et cette envie desreglée qu'elles ont de paraistre belles, font que mesmes nos yeux souffrent en les regardant, et montrent clairement que cette grace qu'elles estudient, est une leçon qui ne se peut apprendre que de celles qui semblent la vouloir ignorer. Aussi ne peut-on nier qu'une Dame, qui, apres s'estre parée, l'a sceu faire si dextrement, que ceux qui la considerent sont en doute si seulement elle a songé à s'ajuster, ne soit plus agreable qu'une autre, qui non contente de se sentir accablée sous la pompe de ses habits, ose bien encore se monstrer si plastrée, qu'il semble qu'elle n'ait qu'un masque au lieu d'un visage, et qu'elle n'ose rire, de peur d'en faire paraistre

(1) Passage inspiré de très près du *Cortegiano* : « Ne vous appercevez-vous pas que ce que vous appellez au sire Robert nonchalance est vraye affectation ?... Et pource qu'il passe certains limites de mediocrité, ceste nonchalance est affectee et luy sied mal, chose qui entierement réussit au contraire de ce qu'il avoit presupposé, sçavoir est de cacher l'art. Et pourtant n'estimay-je pas estre moins vice l'affectation en nonchalance... Car la propriété et nonchalance de ceste maniere tendent trop à l'extremité, ce qui est toujours vicieux et contraire à celle pure et amiable simplicité, qui tant est agreable aux esprits humains ». (p. 68-69). Au sujet des peintres : « On dit que certains excellens peintres anciens disoient en commun proverbe trop de diligence estre nuisible, et que Prothogènes avoit esté blasmé d'Appelles de ce qu'il ne pouvoit lever les mains de dessus le tableau », (*ibid.*, p. 70).

deux (1). Voilà quels sont les defauts de l'Affectation, et par là l'on peut facilement connoistre combien ellé est contraire à ceste agreable simplicité, qui doit reluire en toutes les actions du Corps et de l'Esprit (2).

DES QUALITEZ DE L'ESPRIT.

Pour celles de l'Esprit elles sont presque infinies, et sont toujours excellentes, lors qu'elles ont pour guide la Vertu, qui comme la lumiere du Soleil rend plus beaux et plus éclattans tous les objets à qui elle se communique (3).

QUE LA VERTU EST PLUS AYMBABLE, ET LE VICE PLUS ODIEUX AUX GRANDS QU'AUX RICHES (a).

Certes il est bien vray que la Vertu mesme a des attraitz plus doux et plus puissants, lorsqu'elle se rencontre en une personne de bonne mine et de qualité, qu'en une autre mal-faite et de basse condition. Mais aussi faut-il avoüer que quand ce seroit le plus illustre et le plus beau Prince du monde, s'il se trouvoit qu'il fust

a) 1630, 1664 : *qu'aux autres* ; — 1633, 1636 : *qu'aux riches*, ce qui offre un sens peu satisfaisant ; mais la table des matières rétablit : *qu'aux autres* ; — 1639 : ce titre manque ; — 1640, 1656, 1658, 1660 : *qu'aux riches*.

(1) Traduit du *Cortegiano* : « Toutes femmes en general ont grande envie d'estre belles, et quand elles ne le peuvent estre à tout le moins de le sembler. Et pour ceste cause elles s'efforcent de suppleer et remedier par artifice, là où nature, quant à cela, leur a defaillly en quelque endroit ; de là vient qu'elles s'agencent et embellissent le visage avec un grand soin, et aucunes fois avec peine ; de là vient qu'aucunesfois elles s'arrachent le poil des sourcils et du front, qu'elles usent de toutes ces manieres de faire, qui sont ennuyeuses... Ces vostres imperfections... ne procedent d'autre chose que d'une affectation par laquelle vous donnez clairement à cognoistre à chacun le trop grand desir que vous avez d'estre belles. Ne vous appercevez vous pas de combien une femme a meilleure grace, laquelle, si elle s'accoustre, le fait tant sobrement et si peu que celuy qui la voit est en doute si elle est agencée ou non, qu'une autre tant emplastrée qu'elle semble porter une masque sur le visage, et n'oser rire, de peur de la faire ouvrir et crever ? », (p. 107-108).

(2) Cette transition de la bonne grâce à l'esprit est tirée du *Cortegiano* : « Vous pouvez maintenant comprendre combien elle (l'affectation) est contraire à toutes opérations, et comment elle ose la bonne grâce tant du corps que de l'esprit, duquel nous n'avons encore fait grande mention, et si pourtant n'est bie soin le laisser », (p. 111).

(3) Sur la nécessité de la vertu, voir Aristote, *Morale*, dans la trad. donnée par Le Plessis en 1553, sous le titre : *Les Ethiques d'Aristote*, 9 verso, 20 verso-1, 30 etc., Plutarque, *Œuvres morales et philosophiques*, trad. de J. Amyot, éd. citée de 1618, en particulier I, 33 verso, Cicéron, *De officiis, passim*, Guevara, *Le Réveille matin des courtisans*, trad. de Sébastien Hardy, Paris, 1622, in-8°, p. 94, 141, 364 etc. Voir dans l'*Introduction* de ce travail, ce qui a été dit du caractère de Faret.

vieux et de mauvaises mœurs, la grandeur de sa naissance ne serviroit qu'à le faire davantage hayr de toute la terre. Ceux donc qui veulent aspirer à la conquête des cœurs, et gaigner la bonne volonté de la meilleure et plus saine partie des hommes, doivent acquerir premierement ce tresor inestimable, qui de tout temps a esté jugé le vray bien des Sages.

DES AVANTAGES DE LA VERTU.

Aussi peut-on dire avec vérité, qu'entre les choses que nous posseons, il n'y a que celle-là qui ne soit point sujette à l'empire de la Fortune. Tout le reste releve de sa tyranie. Tantost elle prend plaisir à renverser des throsnes, et à fouler aux pieds des Sceptres et des Couronnes : Tantost elle se joue à ternir l'éclat des Beautez les plus florissantes, à ruyner des riches, et à tromper les mieux avisés par des accidents inouys. La seule Vertu est au-dessus de tous ces outrages, et le comble de son excellence est qu'elle donne de l'admiration au Vice mesme, et imprime du respect jusques dans l'ame des meschants (1). En toutes sortes de conditions de vie que l'on se scauroit figurer, la Vertu certes doit bien estre le premier object que l'on se propose ; mais elle est si essentiellement le but de tous ceux qui se veulent faire considerer dans la Cour (2), qu'encore qu'elle ne s'y voye qu'avec des desguisements et des souilleures, si est-ce que chacun veut faire croire qu'il la possede toute pure, et sans artifice.

(1) Faret se souvient visiblement dans ce passage de ce qu'il avait écrit sept ans auparavant dans son traité *Des vertus nécessaires à un Prince pour bien gouverner ses sujets*, Paris, T. du Bray, 1623, in-4°. « Aussi n'y a-t-il qu'elle (la Vertu) parmy les choses que nous possedons, qui ne soit point sujette à quelque puissance estrangère, et ne reconnoisse que soy-mesme pour souveraine ; tout le reste rend hommage à la Fortune et luy obéit. Les Richesses et la Beauté ont un esclat qui se ternit facilement, elle seule est environnée d'une éternelle splendeur... Sa beauté paroist assez en ce qu'il n'est rien de plus aymable qu'elle, ny qui gagne si puissamment les inclinations des hommes... Et mesmes elle a des charmes secrets qui sont si puissans qu'elle contraint les vicieux à la respecter...» (p. 2-3).

(2) Faret se souvient-il ici de ce passage de la dédicace au Garde des Sceaux, de la traduct. franç. du *Réveille-matin des Courtisans*, de Guevara, donnée en 1622, à Paris, et réimprimée en 1623 ? « Le plus rare secret que puissent rechercher ceux qui aspirent aux faveurs de la Cour, c'est d'estre vertueux ; car la vertu trace le chemin, ouvre le passage pour y entrer et pour s'y conserver ». Dans le même ouvrage, Guevara écrivait : « Je conseille et reconseille à celuy qui desire gaigner les bonnes graces d'un Prince et avoir de la puissance en Cour, qu'il soit grandement vertueux en ses deportemens », (p. 94).

DES MOYENS EN GENERAL D'ACQUERIR LA VERTU.

Les moyens principaux qui servent à l'acquerir sont, à mon avis, la bonne education, la diligence et le travail, les bonnes habitudes, la frequentation des gens de bien (1), le desir de la gloire (2), l'exemple de ses predecesseurs (3), et les bonnes lettres.

DES BONNES LETTRES ET DU MESPRIS QU'EN FONT LES GENTILS-HOMMES

A parler avec verité, la Doctrine est un grand ornement, et d'un prix inestimable à quiconque en sait bien user. Cependant je ne sçay par quel malheur il semble que nostre Noblesse ne puisse jamais se descharger du blasme que luy donnent les Nations estrangères depuis tant de siecles, de mespriser une chose si rare et si convenable à sa profession (4). Il est certain que le nombre n'est pas petit dans la Cour de ces esprits malfaits, qui par un sentiment de stupidité brutale, ne peuvent se figurer qu'un Gentilhomme puisse estre sçavant et soldat tout ensemble. Ce n'est pas que je vueille nier que la Science ne se rencontre souvent avec la sottise et l'extravagance. Il ne se voit que trop de ceux à qui le Grec et le Latin n'ont servy de rien qu'à les rendre plus impertinents et plus opiniastres, et qui au lieu de rapporter de leur estude une ame pleine de sagesse et de docilité, ne l'en rapportent qu'enflée de chimeres et d'orgueil (5).

(1) « La communication avecque les gens de bien est encore beaucoup utile l'accroissement et à la conservation de la vertu », (Faret, *Des vertus nécessaires...*, p. 14).

(2) « Elle (la gloire) est la mère de la vertu, et fait naistre en nous tous os louables desirs qui nous font aspirer aux choses hautes, et nous animent à entreprendre toutes les generueuses actions qui rendent les noms illustres et recommandables à la postérité », (Lettre de Le Brun à Faret, *Recueil de lettres nouvelles* p.p. Faret, 1627, I, 415).

(3) « Il semble que naturellement les hommes soyent portez à imiter les vertus qu'on a veu reluire en leurs Ancestres, et à les rendre hereditaires en leurs maisons », (Faret, *Des vertus nécessaires à un Prince*, 1623, p. 18).

(4) *Cortegiano* : « Les François connoissent seulement la noblesse des armes..., de maniere que tant s'en faut qu'ils estiment les lettres, que mesme ils les abhorrent, et tiennent les hommes lettraz au rang des plus viis et infimes du monde », (p. 112-113). Cf. Guazzo, *Conv. civ.*, p. 202. Sur le prix des belles-lettres, voir *Cortegiano* : « Naturellement il n'y a chose plus desirable ny plus propre aux hommes que le sçavoir, de maniere que ce seroit grande folie de dire ou croire qu'il ne fust toujours bon », (p. 114).

(5) Faret résume ici les chap. de Montaigne sur le *Pédantisme et l'Institution des enfants*.

DE L'EXCELLENCE DES BONNES LETTRES, ET COMBIEN ELLES SONT CONVENABLES
A LA NOBLESSE PRINCIPALEMENT.

Neantmoins il faut confesser que quand cette connoissance tombe en un sens exquis, elle produit des effects si merveilleux, qu'on dirait que ceux qui la possedent ayent quelque chose au dessus de l'homme, et soient eslevez à une condition approchante de la divine. Sur tout elle est de bonne grace et tres-utile à ceux qui sont nays à de grandes fortunes, et semble que son propre usage soit d'estre employée à gouverner des peuples, à conduire des armées, à pratiquer l'amitié d'un Prince, ou d'une Nation estrangere, à faire des Traitez entre les Roys, et à toutes ces autres actions éclatantes, qui assurent l'auctorité des Souverains, et font fleurir leurs Estats. Qui ne voit au contraire, qu'elle perd tout son prix en des mains communes, et qu'estant, comme elle est, d'une essence noble et relevée, c'est un exercice honteux pour elle de traïsner, comme elle fait aujourd'huy, dans les écoles de l'Université ; entre les procés et les rumeurs du Palais, et parmy les contestations où les Medecins s'exercent sur la vie des hommes (1).

QUELLE OPINION L'ON DOIT AVOIR DES BONNES LETTRES

Ce n'est pas que j'exige ce parfait enchainement de sciences que les Anciens nommoient Enciclopedie et que certains esprits malades de trop de curiosité, ont follement admiré comme le souverain bien de la vie (2). J'estime les livres, à cause du profit qu'en peuvent retirer tous les hommes, et les ayme comme l'un des plus doux et des plus innocens plaisirs qu'une personne vertueuse s'cauroit choisir : Mais je ne leur defere pas tant que de croire que leurs enseignemens puissent nous rendre heureux ou malheureux, ny que nostre contentement dépende des opinions qu'ont eu des personnes qui ne resvoient pas toujours plus raisonnablement que l'on fait aujourd'huy.

(1) Copié presque textuellement sur Montaigne, *Institution des enfants*. « Madame, c'est un grand ornement que la science, et un util de merveilleux service, notamment aux personnes elevees en tel degré de fortune comme vous estes. A la verité, elle n'a point son vray usage en mains viles et basses ; elle est bien plus fiere de prêter ses moyens à conduire une guerre, à commander un peuple, à pratiquer l'amitié d'un prince ou d'une nation estrangere, qu'à dresser un argument dialectique (Faret : « dans les écoles de l'université »), ou à plaider un appel (Faret : « entre les procez et les rumeurs du Palais »), ou ordonner une masse de pilules ». (Faret : « les contestations où les Medecins... »).

(2) Montaigne, *Institution des enfants* : « Et combien ay je veu de mon temps d'hommes abestis par temeraire avidité de science... ».

DES SCIENCES QU'UN HONNESTE HOMME NE DOIT PAS IGNORER,
DES QUESTIONS DE PHILOSOPHIE.

Quoy que l'on en croye, j'estime que sans qu'il soit necessaire de s'aller embrouiller dans toutes les querelles de la Philosophie, qui consommeroient peut-estre inutilement l'âge entier d'un homme (1), qui profiteroit beaucoup mieux d'estudier dans le grand livre du monde, que dans Aristote (2), c'est assez qu'il ait une mediocre teinture des plus agreables questions qui s'agitent quelquefois dans les bonnes compagnies. Je l'ayme mieux passablement imbu de plusieurs Sciences, que solidement profond en une seule ; puis qu'il est vray que nostre vie est trop courte pour parvenir à la perfection des moindres de toutes celles que l'on nous propose, et que qui ne peut parler que d'une chose, est obligé de se taire trop souvent (3).

DES MATHEMATIQUES.

Pourveu qu'il ait des Mathematiques, ce qui sert à un Capitaine, comme de fortifier regulierement, et de tirer des plans, d'ajouster, soustraire, multiplier et diviser pour se rendre facile l'exercice de former des bataillons : Qu'il ait apris la Sphere superieure et inferieure ; et rendu son oreille capable de juger de la delicatessen des tons de musique : Il est fort peu important qu'il ait penetre dans les secrets de la Geometrie, et dans les subtilitez de l'Algebre, ny qu'il se soit laissé ravir dans les merveilles de l'Astrologie, et de la Cromatique.

DE L'ŒCONOMIE.

Quant à l'Œconomie, elle s'apprend plutost par l'usage que par la

(1) Montaigne, *ibid.* : « C'est grand cas que les choses en soyent là en nostre siecle, que la philosophie soit, jusques aux gens d'entendement, un nom vain et fantastique, qui se trouve de nul usage et de nul prix par opinion et par effet. Je crois que ces ergotismes en sont cause, qui ont saisi ses avenues... ».

(2) Montaigne, *ibid.* : « Les principes d'Aristote ne luy soient principes... ce grand monde..., je veux que ce soit le livre de mon escolier ».

(3) Inspire de Montaigne, *Institution des enfans* : « un peu de chaque chose, et rien du tout, à la françoise », « de m'estre... opiniâtre après quelque science, je ne l'ay jamais faict » ; Montaigne n'a « gousté des sciences que la crouste première ». Peut-être y a-t-il là, aussi, un souvenir de Guazzo : « J'ay observé par longue experiance, que le plus souvent ès compagnies sont peu agreables ceux qui ont employé toute leur estude en une seule profession, parce que tirant hors d'icelle, vous les trouvez comme sots et ineptes, où au contraire acquièrent un merveilleux credit ceux lesquels, outre leur principale profession, sçavent deviser moyennement et avec discretion des autres parties, de maniere que de ces accessoires, ils remportent honneur d'autant plus grand qu'ils sont esloignés de leur estude ordinaire... Il n'y a chose à mon avis qui nous fasse plus d'honneur et qui nous rende mieux venus et agreables ès bonnes compagnies, que d'estre à tout, et avoir la manche pleine de plusieurs meslanges », (*Civ.*, 246), cf. *ibid.*, 155.

lecture, et si la Cour fournit tous les jours mille exemples de profusion, elle n'en fournit pas moins de bon mesnage.

DE LA POLITIQUE, DE LA MORALE, ET DE L'HISTOIRE.

La Politique et la Morale sont ses vrayes sciences, et l'Histoire qui de tout temps a esté nommée l'estude des Roys, n'est gueres moins necessaire à ceux qui les suivent. C'est là sans doute la plus pure source de la Sagesse civile (1) :

DU CHOIX DES HISTORIENS.

Toute la difficulté n'est qu'à sçavoir choisir les bons Autheurs, dont le nombre n'est pas infiny. Je ne feindray point (a) de m'estendre un peu licentieusement à nommer les meilleurs, pource que je sçay que la pluspart de nos Gentilshommes ne s'y attachent pas, à faute de connoistre ceux dont la lecture leur peut estre utile.

JUGEMENT DES MEILLEURS HISTORIENS.

Voici le jugement qu'un assez habile Critique fait de quelques-uns, auquel je n'adjouste que les choses qu'il ne devoit pas, ce me semble, avoir oubliées.

HERODOTE.

Entre les Grecs Herodote, Thucydide, Xenophon, et Polibe sont les plus estimez. Le premier a des graces si charmantes en son langage, qu'il donne mesme aux Fables l'auctorité de l'Histoire.

TUCIDIDE.

Le second est grave, abondant en sentences, pressé en son stile, eloquent en ses harangues, et sain en ses jugements.

XENOPHON.

Le troisiesme est agreable et fidelle, et dans ses ouvrages les peuples peuvent apprendre à obeyr, et les Princes à regner.

POLIBE.

Et pour le dernier les bons Juges tiennent qu'il n'est pas si exact que Thucydide, mais qu'il n'est pas moins profitable. Ses maximes

^a 1630 : *Je ne feray nulle difficulté de m'estendre, 1664, id., — 1633 et les autres édit. je ne feindray point*, correction due évidemment à la présence du mot *difficulté* dans la phrase précédente.

(1) Conception de l'histoire conforme à celle de Montaigne : « qu'il (le precepteur) n'imprime pas tant à son disciple la date de la ruine de Carthage, que les meurs de Hannibal et ce Scipion, ny tant où mourut Marcellus, que pourquoy il fut indigne de son devoir qu'il mourut là » (*Institut. des enfants*).

reviennent mieux aux nostres : par tout il est habile ; et lors mesme qu'il semble s'egarer, ce n'est que pour instruire, et rendre plus adroits ceux qui le lisent.

PLUTARQUE.

Plutarque n'a pas proprement escrit l'Histoire, mais des parties d'Histoire : Il est digne toutesfois de servir d'ordinaire entretien à ceux qui desirent entretenir les Grands. Son jugement est si net, qu'il jette de tous costez des lumieres capables d'éclairer les plus grossiers entendemens, et partout il ouvre un chemin aisé pour guider à la Prudence et à la Vertu.

TACITE.

Parmy les Latins, Tacite, selon l'opinion de tous les Politiques, tient le premier rang, et l'un de ses admirateurs le prefere mesme à Tite-Live, sinon pour l'eloquence, du moins pour les enseignemens, qui sont la partie que nous considerons maintenant, qu'il peut mieux que luy en si peu de paroles comprendre tant de choses, et parmy les épines de la narration, faire fleurir tant de grace et de majesté ? Qu'y a-t-il dans les mœurs qu'il ne reprenne, dans les conseils qu'il ne revele, et dans les causes qu'il n'enseigne ? Certainement il est admirable en une chose, à laquelle on diroit qu'il ne pensoit pas, et fait excellement ce qu'il semble n'avoir point voulu faire ; car sans troubler jamais l'ordre et la suite des veritez qu'il raconte, il ne laisse pas d'y mesler les preceptes, avec une mesme dexterité que ceux qui scavent agreablement confondre avec l'or et la soye, les perles et les diamants. De sorte que son livre n'est pas seulement une histoire, mais un champ fertil de conseil et une parfaite leçon de sagesse. Il est vray que comme il est aigre, penetrant, et serré, il faut aussi à ceux qui le lisent une intelligence vive et subtile, pour n'y treuver pas cette obscurité dont quelques uns l'ont repris.

SALUSTE.

Saluste sans doute luy arracheroit cette eminente gloire, si nous avions tout ce qu'il a escrit ; mais par le peu qui nous reste de luy, tout ce que l'on peut faire, c'est de juger qu'il a un mesme genie que Thucidide.

TITE-LIVE.

Tite-Live pour la grandeur et la majesté de l'histoire, pour la plenete et l'estendue des narrations, et pour la pleine eloquence des

harangues, est bien le premier de tous : Mais il est plus sterile en sentences, et instruit plutost par la multitude des exemples, que par l'abondance des jugements.

CESAR.

Il suffit de dire de Cesar et de Quinte Curse, qu'ils doivent estre familiers amis de tous les bons capitaines. L'un a des paroles dignes de ces memorables exploits, qui ont faict trembler toute la terre, et mis sous le joug la plus orgueilleuse, et plus indomptable liberté, qui jamais ait regné dans les Republiques.

QUINTE-CURSE.

Et l'autre pourroit, en quelque façon, consoler Alexandre de n'avoir pas vescu du temps d'Homere, puis qu'il fait si avantageusement revivre sa gloire dans ses escrits.

DES AUTRES HISTORIENS EN GENERAL.

Après ceux-cy il en reste encore plusieurs autres, qui ont paru de siecle en siecle, et que l'on peut dire estre fort bons : Mais on peut dire aussi qu'ils servent plutost à contenter la curiosité de ceux qui ayment la diversité des Histoires, qu'à enseigner la sagesse, et à cultiver la prudence. Je trouve sur tout utile et de bonne grace de n'ignorer pas les choses principales qui se sont passées chez nous et chez nos voisins de nostre temps, et s'il se peut, de sçavoir encore l'origine et la suite de tant de Royaumes, d'Estats et de Gouvernements differents, qui se sont eslevez sur les ruynes d'un seul Empire.

DE L'EXPERIENCE, ET DU JUGEMENT.

Ce n'est pas que je croye que la cognoscance de toutes ces choses soit un moyen asseuré pour parvenir à la Sagesse ; Elles ne servent que de lumiere à ceux qui la cherchent : Son siege est dans l'entendement, et non pas dans la memoire (1), et l'Experience mesme, de qui l'on dit qu'elle est fille, luy sert bien quelquesfois de mastrastre, et la precipite plutost qu'elle ne la conduit. Elle apporte

(1) On reconnaît ici, mais singulièrement rétrécie, diminuée, l'idée centrale du chap. de Montaigne, *De l'Institution des enfants*. Faret, lui aussi, préfère une tête bien faite à une tête bien pleine. Mais cette remarque, faite incidemment, est noyée dans les banalités qui l'entourent ; elle n'a pas la portée qu'elle a dans les *Essais*.

bien de la facilité à executer promptement, mais en des evenemens douteux, ou les exemples luy manquent, elle demeure confuse, sans l'appuy de cette partie dominante de l'ame, à qui seule est réservée la gloire de deliberer. Le nombre des occurrences, qui peuvent se presenter en la vie des hommes est infiny : chaque jour en fait naistre une multitude, et en la suite de tant de siècles passez il ne s'est gueres veu d'evenemens si conformes les uns aux autres, que l'on n'y ait peu remarquer quelque notable difference : Outre qu'il se rencontre rarement que plusieurs personnes qui sont parvenuës à un mesme but, y soient allées par un mesme chemin : Comme aussi tous ceux qui se servent des mesmes moyens, n'arrivent pas à une mesme fin. La longueur et les remises ont quelques-fois fait emporter de grandes victoires, et n'ont pas aussi moins fait perdre de fameuses batailles. Quiconque n'est pas naturellement capable de bien discerner les temps, et de considerer les circonstances semblables et diverses des occasions qui s'offrent, ne tire gueres de fructs de son experience, ny de l'histoire : Et les Loix mesmes nous enseignent que pour bien juger des occurrences, l'exemple ne suffit pas sans la reigle. J'avoüe bien qu'il est très-utile d'avoir veu et pratiqué plusieurs choses, et de scavoir plusieurs accidents du passé, non pas qu'ils servent à bien disposer du present, mais parce que dans les differents succez sont disperser les éguillons de l'intelligence, qui excitent et font germer dans les esprits subtils et penetrans de certaines semences de sagesse que la Nature y avoit cachées : De sorte que de la multitude de ces exemples, on voit à la fin sortir cette reigle, par le moyen de laquelle l'entendement se rend habile à bien juger.

DE BIEN ESCRIRE EN PROSE.

Outre les Sciences et l'Histoire, il est tellement nécessaire de former un style à bien escrire, soit de matieres serieuses, soit de compliments, soit d'amour, ou de tant d'autres sujets dont les occasions naissent tous les jours dans la Cour, que ceux qui n'ont pas cette facilité ne peuvent jamais esperer de grands emplois, ou les ayant, n'en doivent attendre que de mal-heureux succez (1).

(1) *Cortegiano* : « Qu'il soit versé ès poëtes, ès orateurs et historiens, qui soit duit à escrire et composer vers et prose, principalement en ceste nostre langue vulgaire, car outre le contentement que lui mesme en recevra, n'aura jamais faute de propos pour entretenir les dames, lesquelles ordinairement ayment telles choses », (p. 118). Les considérations par lesquelles Faret justifie ses conseils sont plus intéressées : ce sont les « grands emplois » qui récompenseront la peine que l'on aura prise à apprendre le beau langage.

DE LA POESIE.

Pour faire des Vers, c'est un exercice plus agreable que necessaire, et qui par la malice des Ignorans est tombé dans un mespris, qui devroit couvrir de confusion nostre siecle. En effect c'est une chose honteuse de voir que cet admirable langage, dont les Sages de l'Antiquité ont creu que leurs Dieux se servoient dans le Ciel, soit devenu, sans raison, aussi peu recommandable, que leurs Autels sont justement peu reverez (1). La principale origine de cet abus vient de tant de mal-heureux faiseurs de vers, qui profanent la Poësie, et entre les mains desquels elle perd tout son prix, et toute sa gloire. Le nombre est si petit de ceux qui peuvent dignement toucher à des mysteres si relevez, que les meilleurs siecles ont eu peine d'en produire deux ou trois excellents en ce divin mestier, qui ne souffre rien de mediocre.

DE LA PEINTURE ET DE LA MUSIQUE.

La Peinture et la Musique luy sont si inseparablement attachées (2), que l'une passe pour une Poësie muette, et l'autre pour l'ame de la Poësie (3). Pour finir ce long denombrement d'Arts et de Sciences, je dis que l'une des plus particulières estudes d'un homme de la Cour doit estre l'intelligence des Langues : Et s'il trouve les mortes trop difficiles, et les vivantes en trop grand nombre, que pour le moins il entende et parle l'Italienne et l'Espagnole, pource qu'outre qu'elles reviennent mieux à la nostre, elles ont plus de cou's que pas une des autres dans l'Europe, et mesme parmy les Infidelles (4).

(1) Faret avait déjà exprimé des idées analogues, dans la préface qu'il avait mise, un an auparavant, aux *Œuvres du Sieur de Saint-Amant*, Paris, Franç. Pomeray et Toussaint Quinet, 1629, in-4°. La poësie, disait-il, n'a « rien qu de sublime ; ses ornements sont tous riches... , elle a je ne sais quels rayons de divinité, qui doivent reluire par tout, et lorsque ce feu manque de l'animer, elle n'a plus de force qui la puisse rehausser au-dessus des choses les plus vulgaires ».

(2) Ce que Faret indique ici en une ligne est longuement développé dans le *Cortegiano* ; on sent que l'auteur, contemporain des grands artistes de la Renaissance, a vécu à la cour de Léon X, et a été l'ami de Raphael. Voir en partie, 126, 151.

(3) Faret avait employé, en parlant de la poësie, une image semblable, dans sa préface aux *Œuvres de Saint-Amant*, 1629 : « On a nommé la poësie une peinture parlante ».

(4) A peu près tiré du *Cortegiano*. « La même louange avient de sçavoir diverses langues, ce que je loue fort au Courtisan, et principalement l'espagnole et la françoise, pour ce que le commerce de l'une et de l'autre est fort fréquent, et usité en Italie, et que ces deux nous sont plus conformes que nulles autres », (p. 238). Sur les langues anciennes, *ibid.* 118 ; Castiglione est, sur ce point, plus catégorique que Faret ; le courtisan sera « plus que mediocrement instruit ès lettres, du moins en celles que nous disons d'humanité ».

DES ORNEMENTS DE L'AME.

Avec ces avantages du corps et de l'Esprit, dont jusques ici nous avons discouru, je veux qu'il soit doué des vrays ornements de l'Ame, c'est à dire des Vertus Chrestiennes, qui comprennent toutes les Morales (1).

DE LA RELIGION ET DE LA FOY.

Le fondement de toutes est la Religion, qui n'est, à mon avis, qu'un pur sentiment que nous avons de Dieu, et une ferme crence des mysteres de nostre foy (2). Sans ce principe il n'y a point de probité, et sans probité personne ne scauroit estre agreable, non pas mesme aux meschants. Croyons donc que Dieu est, et qu'il est une Sagesse eternelle, une Bonté infinie, et une Verité (a) incomprehensible, de qui la definition est de n'en avoir point, qui n'a ny commencement ny fin, et de qui la plus parfaite cognoscience que nous en scaurions avoir, est d'advoüer qu'on ne le scauroit assen cognoistre.

CONTRE LES ATHÉES.

Il est bien vray que c'est une hardiesse perilleuse d'en dire mesmes des veritez : Mais combien abominable est la foiblesse de cette nouvelle et orgueilleuse secte d'Esprits-forts, qui n'ayant pas assez de soumission et de reverence pour faire flechir leur petit et aveugle entendement devant cette grande et immortelle Lumiere, et ne trouvant aucune proportion entre leur grossier et ridicule raisonne-

a) 1630 : *Vertu*, 1664 : *Vertu*, — 1633, et autres édit., vérité ; vertu n'offrait pas de sens satisfaisant.

(1) *Cortegiano* : « Nous dirons en peu de paroles... qu'il suffit qu'il soit, ainsi qu'on dit, homme de bien et entier ; car en cela se comprend la prudence, bonté, force, tempérance de cœur, et toutes les autres qualitez qui conviennent à un tant honorable nom ; estimant que celuy seul est vray philosophe moral qui venu estre bon, à quoy n'est besoin de beaucoup de preceptes autres que cete volonté. (p. 111-112).

(2) La religion n'apparait, dans le *Cortegiano*, que vers la fin, lorsqu'Octavian indique quelles vertus il donnerait au prince, s'il avait à le former : « ...celle pieté envers Dieu à laquelle tous sont obligez et principalement les Princes, lesquels le doivent aymer sur toute autre chose, et dresser à luy toutes leurs actions comme le vray but », (p. 576). Faret avait déjà écrit sur ce sujet, dans son traité *Des Vertus nécessaires à un prince...* : « La premiere partie de la vertu est la Religion..., on la définit un saint et entier sentiment de Dieu, et un zèle devotieux à son service », (p. 20).

ment, et les merveilles de ceste sainte et premiere Essence, osent bien porter leur impiété jusques à nier une chose que les oyseaux publient, que les animaux recognoissent, que les choses les plus insensibles prouvent, que toute la Nature confesse, et devant qui les Anges tremblent, et les Demons ploient les genoux.

DES AUTRES VERTUS EN GENERAL.

Sur ce grand et ferme apuy de la Religion, se doivent fonder toutes les autres vertus, qui apres nous avoir rendus agreables à Dieu, nous font plaisir aux hommes, et nous donnent à nous mesmes une certaine satisfaction secrete, qui nous fait jouyr d'un repos solide au milieu des inquietudes de la Cour.

DE LA CRAINTE DE DIEU.

Aussi est-ce la crainte de Dieu qui est le commencement de cette vraye Sagesse, qui comprend tous les Preceptes que la Philosophie nous a donnez pour bien vivre : C'est cette crainte qui nous rend hardis dans les dangers, qui fortifie nos esperances, qui conduit nos desseins, qui reigle nos mœurs, et nous fait cherir des gens de bien, et redouter des meschans. Par elle nous paroissons bons sans hypocrisie, devots sans superstition, prudents sans malice, modestes et humbles sans lascheté, et genereux sans arrogance. Qui-conque se sent muny de ce trésor, et des qualitez que nous avons representées, et d'ailleurs appuyé d'un bon sens naturel pour assurer sa conduite, peut assez hardiment s'exposer dans la Cour, et pretendre d'y estre consideré avec estime et approbation.

DE LA VIE DE LA COUR.

Il est bien vray qu'il y a un nombre infiny de raisons qui en pourroient destourner toute personne qui en cognoist les malheurs, et qu'à plusieurs il auroit mieux vallu n'avoir eu qu'une vertu incognueü, qu'une vie si pleine d'eclat et de peril. Chacun voit que la corruption y est presque generale, et que le bien ne s'y fait que sans dessein, et le mal comme par profession (1).

(1) C'est là un lieu commun, auquel on ne saurait attribuer de source. Voici quelques pensées analogues. Guevara : « L'auteur compte les vertus qu'il perdit en Court, et les mauvaises coutumes qu'il y aprint », (*Le mespris de la Court*, trad. de 1542, p. 154). — De M. de Silhon à M. Tirepeau, lettre du 10 janvier 1627 : « Il y a, outre cela, une si grande corruption de mœurs, et les opinions du bien et du mal y sont tellement changées, que vous diriez que les loix de la conscience n'ont pas été faites pour les courtisans », (Faret, *Recueil de lettres nouvelles*, I, 430).

DE LA SERVITUDE.

La servitude y est tellement nécessaire, qu'il semble que la liberté qu'on s'y réserve, soit une usurpation que l'on fait sur l'autorité du Souverain, qui a pour son plus noble objet la gloire d'estendre son empire sur les volontés, aussi bien que sur les vies et les fortunes de ses sujets (1). Or qu'y a-t-il de plus indigne de la condition du Sage, que de soumettre sa raison à celle d'un autre, qui l'aura peut-être esblouie (a) de la splendeur de sa gloire, et de sa magnificence ?

DES FATIGUES.

A cette fascheuse condition sont attachées mille peines et mille fatigues, qui naissent de cette ardeur insensée que l'on a de témoigner de l'affection aux Grands, et de leur donner des preuves d'une parfaite servitude : De sorte que ceux-là s'estiment les plus malheureux de qui on espargne les sueurs, et dont on ne trouble point le repos.

DES INQUIÉTUDES.

Si au travail du corps l'on n'adjoustoit encore celuy de l'esprit, la meilleure partie manqueroit pour accomplir la misere de celuy qui s'est engagé en cette sorte de vie.

DE L'AMBITION.

L'ambition qui le brusle, et le desir insatiable des biens et des honneurs qui le bourrelle, luy font concevoir mille projets au dessus de ses forces. Le corps à la fin vaincu de foiblesse et de lassitude succombe, l'esprit seul, à son dommage, est infatigable.

a) 1681 : *esblouy*, leçon erronée ; l' désigne non le Sage, mais la raison de celui qui est puissant et riche, et qui est éblouie elle-même par l'éclat de cette fortune.

(1) Idée souvent exprimée. Guevara, *Réveille matin des Courtisans*, trad. de 1622 déjà citée, p. 64-65. — Guazzo, *Convers. civ.*, p. 419 : « Et à la vérité, cette contrainte de manger, de parler et de cheminer par la bouche, la langue et les pieds d'autrui, cette manière de n'avoir onques repos ny de corps ny d'esprit, de se perdre soy-mesme pour le service du maistre... », — Montaigne : « Un pur courtisan ne peut avoir ny loy ni volonté de dire et penser que favorablement d'un maistre qui... l'a choisi pour le nourrir et eslever de sa main », (*Institution des enfants*), — M. de Silhon : « la plus lasche servitude qu'on puisse s'imaginer », (Faret, *Recueil de lettres nouvelles*, I, 431). De Faret lui-même : « Il y a tant de désordres, et de si lasches maximes à observer, qu'il est presque impossible qu'un esprit libre s'y puisse arrêter », (*ibid.*, II, 84), etc.

Et pendant que les membres se reposent, il se ronge et s'afflige soy-mesme de mille soucis qui le devorent.

DE LA CRAINTE ET DE L'ESPERANCE.

La crainte l'attaque, et le fait tomber ; l'esperance le soutient et le relève, pour le redonner en proye à cette première crainte ; et dans cette guerre intestine se réveillent toutes les autres passions qui nourrissent dans les cœurs un secret Enfer, dont les tourments ne se peuvent exprimer.

DES SOINS DES AMBITIEUX (a).

Tout en un temps il faut songer aux moyens de conserver ce que nous possédons, d'acquérir ce qui nous manque, de rendre vain les efforts de ceux qui nous contrarient, de surmonter la haine, et l'envie, de reculer ceux qui vont devant nous, d'arrêter ceux qui nous suivent ; et le salut d'un chacun ne consiste pas tant, ce semble, à se garder soy-mesme, qu'à ruiner les autres (1).

DE LA TRANQUILLITÉ DES SAGES.

Combien plus douce et plus tranquille est la vie des Sages, qui ont premierement la paix avec eux-mêmes, et la savent entretenir avec tout le monde ? Ceux-là, dit Aristote, sont des Dieux entre les hommes (2) ; et s'il est permis aux parolles d'avoir de la hardiesse, on peut dire que Dieu est un Sage éternel, et que le Sage est un Dieu pour un temps.

a) 1630 : *des soins ambitieux* ; 1633 sq., *des soins des ambitieux*.

(1) Voir une idée analogue dans une lettre de M. de Silhon du 10 janvier 1627 : « Une miserable inquiétude qui s'entretient de la prospérité des autres, et ne s'appaise que par leur ruine. Tellement que ceux qui aspirent aux charges et aux honneurs ne fondent pas tant leurs espérances sur l'opinion qu'ils ont de leur propre mérite, que sur le sujet des disgraces qui arrivent tous les jours à ceux qui les possèdent », (Faret, *Recueil de Lettres nouvelles*, I, 432).

(2) Peut-être Faret cite-t-il de mémoire. Voici un passage de la *Moralité à Nicomaque*, dont le sens est fort voisin : « Le sage est particulièrement cher aux Dieux ; par suite encore, c'est lui qui me paraît le plus heureux des hommes ; et j'en conclus que le sage est le seul qui soit, en ce sens, aussi parfaitement heureux qu'on peut l'être », (Trad. de J. Barthélémy Saint-Hilaire, livre X, chap. IX, parag. 6). Faret a-t-il songé à ces lignes du *Traicté de la court, de Refuge* ? « A la vérité, celuy qui veut mener une vie du tout innocente et esloignée du train ordinaire de vivre des hommes, lesquelz sont faultiers et subjetz à leurs passions, il fera beaucoup mieux de ne se point jettter à la Court..., laquelle corrompt aucunes foys les plus entiers et les plus chastes », (p. 104).

QU'UN HOMME DE BIEN PEUT VIVRE DANS LA CORRUPTION
DE LA COUR, SANS ESTRE SOÜILLÉ.

Cependant malgré toutes ces raisons, et toutes ces difficultez, le Sage peut au milieu des vices et de la corruption conserver sa vertu toute pure et sans tache (1). Il ne s'agit que d'avoir de justes desseins ; et quoy que l'Enfer des damnez ne soit plein que de bonnes intentions, si est-ce que celuy de la Cour estant accompagné de pensees legitimes et raisonnables, n'aura point de douleurs qui soient faciles à supporter. De tous les aveuglemens de l'ame il n'y en a point de si perilleux que celuy qui ne voit pas le but qui luy est proposé : Et l'on voit ordinairement que de la vraye cognoscance, et de la sage eslection d'une bonne fin, despense la conduite et le succès des choses que nous entreprenons. C'est pourquoy la plus utile science de ceux qui veulent vivre à la Cour, est de bien entendre quel doit estre le plus digne object d'un si dangereux commerce.

DE LA FIN QUE L'HOMME DE BIEN SE DOIT PROPOSER DANS LA COUR.

Lors que les hommes unissent leurs desirs et leurs volontez à quelque chose, il y a beaucoup d'apparence qu'ils en esperent du succès, et de l'avantage, et les choses qu'ils desirent par cette commune deliberation sont ordinairement celles qu'ils croient les plus nobles, les plus parfaites, et les plus utiles. Le consentement qu'ils apportent à obeir à un seul, est une marque qu'ils estiment cette sorte de gouvernement la plus excellente de toutes : Comme en effect la vraye et legitime puissance des Souverains n'est qu'un nœud d'autorité et de justice pour la conservation du bien public. En suite de cela, tous ceux qui se sont soumis à cette puissance, souhaittent de s'en approcher, et taschent de la maintenir au péril de leurs vies et de leurs fortunes. C'est pourquoy le bien du Prince ne se separe point de celuy de l'Estat, dont il est l'ame et le cœur, aussi bien que la teste : Et le bien des particuliers n'est considerable au general, qu'entant qu'il est utile à la personne du Prince.

(1) Faret semble bien avoir emprunté cette idée à de Refuge : « Toutesfors celuy qui est poussé à ceste sorte de vie... peut à mon avis encors qu'il soit homme de bien, y vivre ou au moins patienter pour quelque temps », (*Traicté de la Court*, p. 105). Mais de Refuge ne prétend pas que la vertu puisse se conserver constamment à la cour « toute pure et sans tache », comme fait Faret ; et sa pensée est plus satisfaisante. De ce qui était une concession temporaire, Faret a eu le tort de faire une règle de conduite permanente.

de qui seul on attend tout le bien et tout le mal qui se respond dans le corps de la Monarchie. Cela estant veritable, et estant vray aussi que châque chose tend à une fin, comme au comble de sa perfection, quel plus digne object peut avoir le Sage Courtisan, que la gloire de bien servir son Prince, et d'aymer ses interests plus que les siens propres. C'est là le seul but qu'il se doit proposer : Tous les autres sont faux et trompeurs, et degenerent, ou en bassesse, ou en malice (1). Et apres tout quelque autre fin que l'on sçauroit choisir ne sera pas seulement incertaine, mais encore pleine de chagrins, et de mille desplaisirs, dont les occasions naissent à tous moments et en foule dans ceste grande confusion de personnes qui aspirent toutes à une mesme chose ; qui est la faveur du Maistre. La voye de la nature et de la justice est facile, seule (a), et innocente, et tout project qui s'esloigne des reigles de la raison à l'erreur qui le guide, et la punition qui le suit. Quiconque cherche du bien contre son devoir, merite de rencontrer un mal certain, ou un bien dangereux : Mais la faute n'en est qu'à celuy qui en supporte la peine, et ce n'est pas tant la condition ny la nature de la Cour, qui attire apres soy ces malheurs, comme c'est un juste chas- timent de faire mal la Cour.

CONTRE LES COURTISANS AVARES ET AMBITIEUX.

Le scay bien que les Avares et les Ambitieux treuveront cette maxime rigoureuse, mais quelle loy peut estre juste, et leur estre agreable tout (b) ensemble ? Qu'ils considerent seulement, s'il leur reste quelque rayon de vertu et de bon sens, qu'ils démentent leur profession, et trahissent le desir du Prince, qui ne veut autre chose d'eux, sinon qu'ils ayment le bien de l'Estat plus que leur propre advantage ; et qu'en faisant le contraire, ils renversent tout

a) 1630, 1639, 1640 : *seure* ; — 1633, 1636, 1656, 1660, 1681 : *seule*. Seule est probablement une faute d'impression ; *seure*, au contraire, donne un sens satisfaisant, et qui s'accorde fort bien avec *facile* et *innocente*.

b) 1630, 1633 et les édit. bil., *toute* ; un erratum de 1630 indique qu'il faut lire *tout*.

(1) *Cortegiano* : « Je veux que le Courtisan, ayant fait et faisant tous les jours congoistre à chacun qu'il est de la valeur que nous avons déjà dit, s'adonne de toute sa pensee et force de son esprit, à aymer et quasi adorer un prince auquel sur toutes autres choses il fera service, dressant ses volontez, ses moeurs et manieres de faire toutes à luy complaire », (p. 191). Une des idées essentielles des *Discorsi* de Pellegrino de Grimaldi Robbio, c'est que le courtisan soit plein de zèle pour son prince : « ...di volere essere diligente et sollecito ne' servigi del signor vostro », (p. 36).

l'ordre de la raison, qui exige que l'interest des particuliers cede à celuy du public. Qu'ils considerent encore que la justice et la nature veulent que la conservation de la teste et du cœur soit preferée à celle de toutes les autres parties, et que le Prince mesme est obligé à cette loy qu'ils treuvent si dure, puisque le salut de son peuple luy doit estre plus cher que celuy de sa personne. De cette sorte lors que les honneurs et les biensfaits leur seront presentez, ils les trouveront d'autant plus doux qu'ils les auront cherchez et acquis par des voyes legitimes : Et si le malheur de s'en voir privé leur arrive, ils le supporteront sans en murmurer, et se consoleront de sçavoir que les ayans meritez, il n'a tenu qu'à la Fortune qu'ils n'en ayent eu la possession.

DE L'ACTION ET DE L'OISIVETÉ.

Tous ces sublimes avantages de l'esprit et du corps, que jusques ici nous avons representez, sont veritablement d'une difficile acquisition, et d'un penible exercice : Mais dans le cours de la vie, la cognoscience des choses, quelque parfaite qu'elle soit, n'est qu'un tresor inutile, si elle n'est accompagnée de l'action et de la pratique. Un Gentil-homme qui seroit doué de tous les dons capables de plaire, et de se faire estimer, se rendroit indigne de les posseuder, si, au lieu de les exposer à cette grande lumière de la Cour, il les alloit cacher dans son village, et ne les estalloit qu'à des esprits rudes et farouches (1). La seule action distingue la puissance de l'impuissance, et l'on ne peut remarquer la difference qui se trouve entre un grand Maistre (a) d'Estat, et un malheureux artisan, pendant que l'un et l'autre dorment. Le repos des grands hommes est un crime, et l'oisiveté égale la valeur des bons Capitaines, et la sagesse des Philosophes à la lascheté des poltrons, et à la folie des ignorants. Si la vertu estoit un bien sterile et sans fruct, elle auroit raison de chercher les tenebres et la solitude : Mais puis qu'elle se porte naturellement à engendrer dans les autres esprits une disposition pareille à la sienne propre, et que son plus digne exercice est de se communiquer et se respander, qui peut sans injustice en estouffer les semences en des lieux sauvages

a) 1630, *Ministre*, 1664, *Ministre*, — 1633 et éd. suivantes : *Maistre*, qui est plus général, peut désigner le Roi lui-même, et accentue l'antithèse avec le « malheureux artisan ».

(1) Inspiré du *Cortegiano* : « Il ne seroit pas convenable qu'un gentilhomme allast honorer de sa presence une feste de village, en laquelle les spectateurs et compagnons fussent tous ignobles et roturiers », (p. 173).

et retirez de la compagnie des hommes ? Pour rendre encore cette vérité plus claire, ne voyons-nous pas que les corps qui approchent le plus du siège de la Divinité, sont ceux qui sont le moins en repos ? Les Cieux, comme plus voisins de la source de toute perfection, se meuvent avec une rapidité infatigable : La Terre au contraire comme une masse lourde et pesante, et qui participe moins à cette vigueur céleste, demeure immobile et presque sans aucune action. Tout ce que chaque chose a de bon ne se discerne qu'en agissant, et cette molle et lasche oysiveté qui s'y remarque, n'est qu'une nécessité d'une nature defectueuse.

QUE TOUT HOMME DE BIEN EST OBLIGÉ DE SUIVRE LA COUR.

Cela estant ainsi, toute personne de qui la condition semble l'invi-
ter aupres des Grands, et qui se sent l'ame pleine de bonnes inten-
tions, n'est-elle pas obligée d'y aller remplir une place, qui peut-
estre seroit occupée par un meschant, dont les conseils seroient
sans doute pernicieux à tout l'Estat, s'il avoit le moyen de les por-
ter jusques à l'oreille du Prince ? C'est là qu'un Honneste-homme,
que je ne distingue point de l'homme de bien, doit tascher d'estre
utile à sa Patrie, et que se rendant agreable à tout le monde, il est
obligé de ne profiter pas seulement à soy-mesme, mais encore au
public, et particulierement à ses amis, qui seront tous les vertueux.

C'est par l'acquisition de semblables Amys, que je desire que
ceux qui se veulent rendre agreables fassent leur entrée à la Cour.

DE L'ENTRÉE DANS LA COUR.

Lors que l'on y arrive tout neuf et incogneu, je treuve qu'il est
tres-utile de demeurer quelque temps à considerer l'estat d'une
mer si orageuse, devant que de s'embarquer dessus, afin que l'on
ait le loisir de prendre ses mesures, et de faire ses projects avec
prudence et dexterité.

DU CHOIX D'UN AMY.

La plus espineuse difficulté qui se rencontre à cet abord, est de
savoir choisir un amy fidelle, judicieux et experimenté, qui nous
donne les bonnes addresses, et nous fasse voir un tableau des cou-
stumes qui s'observent, des puissances qui regnent, des cabales
et des partis qui sont en credit, des hommes qui sont estimez, des
femmes qui sont honorées, des mœurs et des modes qui ont cours,
et generalement de toutes les choses qui ne se peuvent apprendre

que sur les lieux (1). Ces instructions sont d'autant plus nécessaires que les fautes qui se commettent au commencement sont comme irreparables, et laissent une opinion de nous qui ne s'efface bien souvent que lors que nous sommes sur le point de nous retirer de la Cour et du monde.

DE L'ESTIME ET COMME ELLE SE DOIT ACQUERIR.

Or la premiere et la plus utile leçon que l'on doit pratiquer, c'est de gaigner d'abord l'opinion des grands et des honnests gens (2), et de tâcher à meriter les bonnes graces des femmes, qui ont la reputation de donner le prix aux hommes, et les faire (a) passer pour tels que bon leur semble, comme il s'en trouve quelques-unes qui se sont acquis cette autorité. Le solide fondement de cette opinion est bien la vertu et le merite, mais si ce n'est par un bon-heur fort approchant du miracle, on auroit souvent le loisir de devenir vieux devant que de faire cognoistre ce que l'on vaut, si l'on n'estoit secouru de l'estime de ceux qui nous ayment, et qui sont eux-mesmes estimez. C'est pourquoy l'assistance de ce premier et fidelle Amy, dont nous avons parlé, nous peut facilement procurer la bienveillance de plusieurs autres : l'amitié estant, comme elle est, un bien qui prend plaisir à se communiquer entre les personnes vertueuses, et qui comme un flambeau alumé, en alumé autant que l'on veut ; si bien que dans cette multitude de jugements differents, et d'esprits empeschez de tant de divers objects, qui ne se donnent gueres la peine d'examiner bien avant le merite de ceux qui se presentent, on peut dire que ce sont les autres qui nous donnent l'estime, et que nous n'avons qu'à la conserver.

a) 1630 : et de les faire passer, 1664 : de, — 1633 et les autres édit. : et la faire passer.

(1) Conception bien intéressée de l'amitié, qui n'est pas dans le *Cortegiano*, (p. 221-222), mais a pu être suggérée à Faret par un passage où De Refuge souligne l'utilité d'un ami qui nous défend, à la Cour, contre les calomnies. (*Traicté de la Court*, p. 195). D'autre part, Faret semble bien se souvenir de ce passage de De Refuge : « Il faut que l'homme de Court soit informé non seulement des opinions de la Court, mais aussi de celles des particuliers avec lesquels il doit traiter, afin selon cela de se pouvoir gouverner et conduire », (p. 27-28).

(2) Inspiré du *Cortegiano* : « Ainsi donc vous voyez de quelle importance est cette première impression, et comment se doit efforcer de l'acquerir bonne du commencement celuy qui pense avoir degré et titre de bon Courtisan », (p. 43).

DU MOYEN D'ACQUERIR DES AMIS.

Mais puis que ces Amis sont un bien si nécessaire dans le monde, il est à propos de sçavoir par quel moyen ils se peuvent acquerir. Sans m'arrester au nombre infiny d'eloges, que tous les Sages ont donnez à cette noble passion, par laquelle nos volontez et nos interests s'unissent, et sans m'amuser à tant d'agréables questions qui s'agittent sur ce sujet, je diray en un mot que pour se rendre digne d'estre aymé, il faut sçavoir aymer (1). C'est icy le comble et l'abregé de tous les preceptes, et comme cette science ne tombe point dans les ames vulgaires, il n'appartient aussi qu'à celles qui sont pleines d'une generosité héroïque d'en produire des effects, et de s'en former une parfaite idée. L'extrême franchise, la juste complaisance, la solide fidélité, la véritable confiance, la facilité à obliger, et la crainte de desplaire en sont des marques assez évidentes ; mais le mouvement du cœur en est le vray juge et le souverain arbitre.

CONTRE LES FOURBES.

Tost ou tard on void que ceux qui trompent sous ces apparences, ceux qui n'ont que leur vanité pour object des bons offices qu'ils rendent, et qui esblouissent les credules de ces illusions d'amitié et de fausses caresses, se descrient eux-mesmes, et attirent sur eux la haine publique. Au contraire ceux qui ayment sans artifice, sont ordinairement aymez de la mesme sorte, et comme c'est un effect de la Vertu de se reproduire soy-mesme, ce tresor d'amitié se multiplie aussi jusques à l'infiny, lors qu'il est en sa pureté.

DIVISION DE LA VIE EN ACTIONS ET EN PAROLES (2).

Toute nostre vie s'employe et se consomme en Actions et en Paroles, que nos amis aient toujours les meilleures; aux indifferents, les

(1) Cette observation serait-elle tirée de ce passage de Pellegrino de Grimaldi Robbio ? «...che niuna cosa di propria natura più merita amore, che l'amor stesso n. (Discorsi déjà cités, p. 58 verso). N'est-elle pas plutôt le résumé d'une des idées essentielles du *De amicitia* de Cicéron ? Cicéron ne prête à Lelius aucune formule qui rappelle celle de Faret ; mais à plusieurs reprises, il exprime la même pensée : « *Amor enim, ex quo amicitia nominata, princeps est ad benevolentiam conjungendam* » (VIII) — « *Quis est qui velit, ut neque diligat quemquam nec ipse ab ullo diligatur, circumfluere omnibus copiis* », (XV).

(2) Division traditionnelle : *Discorsi* de Pellegrino de Grimaldi Robbio, p. 107, — Guazzo, *Conv. civ.* : « Et à la fin que je sois mieux entendu, (dit Annibal au Chevalier), je dis qu'en la conversation est nécessaire l'usage de deux choses principales qui sont *la langue et les mœurs* ; et pour ceste cause nous aviseron

communes suffisent. Mais sur cette division, il est nécessaire de fonder le discours de ce qui reste à faire à celuy que nous supposons n'avoir plus besoin que de conserver l'estime où l'ont mis ceux qui l'ont loué dans la Cour. Nous viendrons aux paroles, lors que nous aurons discouru des effects.

DES ACTIONS.

Entre les actions les plus esclatantes qui rendent glorieuse la vie d'un Gentil-homme, celles de la Valeur sont sans doute les plus illustres et les plus recommandables. Cette vertu tient le premier rang en l'opinion de nostre Noblesse : Aussi comme elle est naturellement guerrière, l'exercice des armes estant sa vraye et essentielle profession, elle luy a imposé un nom si relevé, qu'il comprend éminemment toutes les autres vertus.

DES ACTIONS DE VALEUR, ET DE LA CONDUITTE DU COURAGE.

Il y faut bien sans doute un cœur hardy et une ferme resolution de mourir plutost mille fois, que de consentir à une lascheté. Mais si ce fondement n'est soustenu de la conduite et de la dexterité difficilement par là pourra-t-on s'acquerir cette estime, par le moyen de laquelle se gaigne l'inclination de ceux qui s'avaient donner le prix au merite (1). Celuy qui se trouve aux occasions, ou d'une bataille, ou d'un assaut, ou d'une escarmouche, ou en d'autres semblables rencontres, doit subtilement tascher de se separer de la foule, et faire en la moindre compagnie qu'il pourra les grands et hardis exploits, dont il desire signaler son courage. Qu'il recherche sur tout de bien faire à la veue des principaux de l'Armee, et s'il se peut aux yeux mesme du Roy. Combien d'actions heroïques et dignes de memoire ont esté estouffées dans la multitude (a) des simples soldats, et combien malheureuse est la valeur

a) 1630 : dans la presse et la multitude, 1664, id.; 1633 sq. dans la multitude

à ces deux parties.., pour ce que, si vous y regardez bien, nous acquerons principalement ès compagnies l'amitié et bienveillance d'autrui par la maniere de parler et par la qualité des moeurs », (p. 133).

(1) Faret se souvient ici de ce qu'il avait écrit lui-même sur la valeur dans son traité *Des vertus nécessaires à un prince*, (1623) : « La prudence est encore nécessaire à la valeur, et combien que la Fortune favorise les ames generueuses, si est-ce que la raison doit gouverner le courage, et luy donner des reigles sous lesquelles il ne peut rien faire de glorieux ». Il faut... « quand l'occasion et le temps le requierent, avoir tousjours une ferme resolution de consentir plus à endurer mille morts qu'à souffrir rien laschement », (p. 76 sq., 80).

de ceux, qui n'ont pour spectateurs que des mercenaires, qui combattent moins pour l'honneur que pour la proye (1).

DE LA MODESTIE A PARLER DE SOY,
ET DE LA FRANCHISE A LOUER LES AUTRES.

Le comble de cette vertu est la modestie, à parler discrètement de ses faits, et la franchise, à louer hautement ceux des autres qui s'en sont rendus dignes (2). C'est par là que l'on fait mourir l'envie (3) de ceux qui s'eslevent contre nostre gloire ; et outre que cette façon de proceder est genereuse, les louanges que l'on donne à autrui ont encore cet avantage, qu'elles nous acquierent les acclamations et les louanges de ceux que les nostres ont obligé. Obligeons donc autant de personnes que nous pourrons par de bonnes paroles, et par de solides effects. C'est icy la seconde partie des actions qui nous font estimer et cherir de tout le monde.

DES BONS OFFICES.

Ceux qui sont officieux ne scauroient manquer d'amis, et ceux qui ne manquent point d'amis ne scauroient manquer de fortune. On ne les considere que comme des personnes nées pour le bien public, et ceux-là trouvent quelque chose à redire en leur condition, qui n'ont pas le bon-heur d'en estre connus. Que c'est une douce satisfaction à une ame bien faite, que de n'avoir jamais manqué à servir, quand elle l'a deu faire, et que ceux-là sont heureux qui en ayant la volonté, en ont aussi le pouvoir ! Secourir les misérables, prendre part à la douleur d'un affligé, ayder à la foiblesse de ceux qui sont opprimez d'une puissance injuste, prevenir par nos services les prières de ceux qui ont besoin de nostre assistance, proteger les innocens, seconder les desseins des gens de bien,

(1) A peu près copié sur le *Cortegiano* : « Le Courtisan se retrouvant en une escarmouche, exploit d'armes, en une bataille rangée sur terre, ou en autres semblables accidens, doit sagement tascher a se separer de la multitude, pour faire en la moindre compagnie qu'il pourra, les choses signalees et hardies qu'il doit faire, et en la presence de tous les plus nobles et excellens hommes qui soient en l'armee, principalement s'il est possible, devant les yeux propres de son roy, ou du seigneur propre auquel il sert, pour ce que véritablement il est bien convenable de s'aider et servir des choses qui sont bien faites », (p. 169-170).

(2) *Cortegiano* : « Ne louer soy-mesme des œuvres louables », (p. 168), — « et pour ceste cause, le courtisan doit fuyr ces manières de faire odieuses, et louer avec humanité et bienveillance les œuvres des autres », (*ibid.*, p. 240).

(3) *Cortegiano*, p. 246, on lit qu'une conduite mesurée est « un assuré pavois contre l'envie, laquelle on doit fuyr le plus qu'on peut ».

accorder les querelles, pacifier les différents, estouffer les mauvaises affaires des opiniastres et des imbecilles, et enfin employer tout son esprit, son autorité, et son industrie à ne faire que du bien, sont-ce pas des actions, sinon divines, du moins plus qu'humaines, et sur tout en un siècle où l'humanité semble estre bannie du monde ? Quiconque a l'inclination portée à ces choses, l'a encore infailliblement portée à la liberalité.

DE LA LIBERALITÉ.

Cette vertu tient un grand rang entre les principales actions de la vie, et ceux qui la peuvent et la sçavent exercer ne sçauroient manquer de plaisir, puis qu'il n'y a gueres d'ames si farouches qu'elle n'apprivoise, et qu'elle ne gaigne. Il faut qu'elle ait la prudence et la vertu pour guide ; car autrement elle degenera en profusion, et a ce deffaut, qu'elle se ruine soy-mesme, et consomme la matière qui la doit entretenir. Elle veut bien estre sans artifice et sans vanité, mais sans conduite elle ne sçauroit longuement subsister (1). Elle doit cognoistre ses forces, et se contenir dans une mediocrité si pure, que ny l'Avarice, ny la Prodigalité ne la souillent jamais : Car comme la Valeur tempere cette ardeur de courage qui nous fait voir le peril moindre qu'il n'est, et dissipe aussi la crainte qui nous le figure plus grand qu'il ne doit paraistre ; de mesme la liberalité apporte de la moderation entre l'insatiable desir d'acquerir, et l'aveugle contentement de donner.

L'AVARE.

L'Avare se plaist à ensevelir son or dans ses coffres, jusques à le cacher au Soleil mesme qui l'a produit : son ardeur desmesurée d'assembler des richesses ne sçauroit s'assouvir, et ressemble au feu, qui plus il rencontre de matière, plus il en devore.

(1) Faret s'inspire ici de son propre traité *Des vertus nécessaires à un prince...* « Si la liberalité n'a la raison pour conduitte, elle n'est que vanité et profusion... Il faut aussi prendre garde de n'espouser pas la source de la liberalité, d'autant que ceste vertu est sujette à se ruyner soy mesme, si elle n'est bien reglée. De sorte qu'il est nécessaire de considérer ce qu'on possede, afin de sçavoir ce qu'on peut donner, de peur que l'un n'excède l'autre », (p. 83-84, 89). Cette idée était déjà chez Sénèque, *De Beneficiis*, 1, 15 : « *Tunc juvat accepisse beneficium... ubi illud ratio ad dignos perducit* », — et chez Castiglione : « Parquoy en cey (la libéralité) comme ès autres choses, il faut sçavoir se gouverner par le moyen de la prudence qui nécessairement accompagne toutes les vertus, lesquelles, pour ce quelles consistent en mediocrité, sont prochaines des deux extrémités vicieuses », (*Cortegiano*, 590-591).

LE PRODIGUE.

Le Prodigue au contraire espanche inutilement son bien en de folles despences, et n'en fait part qu'aux personnes les plus vicieuses et les plus abandonnées : Si bien que le plus subtil des Stoïciens (1) avoit raison de comparer les richesses (a) à ces fruits qui croissent dans les precipices, et semblent n'estre là que pour l'usage des oyseaux de proye et des bestes farouches.

LE LIBERAL.

Mais celuy qui est bien veritablement liberal, scroit donner sans rien perdre de ce qu'il donne (2) : et comme ces belles et vives sources, qui sans tarir jamais, fournissent aux fleurs et aux herbes autant d'eau qu'il en faut pour les entretenir fraîches et en vigueur ; luy de mesme scroit répandre ses biens sur les honnêtes infailliblement portée à la liberalité.

DES PRESENS.

Il entend si bien l'art de faire ses presens de bonne grace, et de les accompagner de jugement, que rien ne paroist petit de ce qu'il donne. Et certes la rareté y est souvent plus considerable que la magnificence : En hyver un bouquet de roses bien conservées, est d'un prix inestimable à une Dame curieuse, et au commencement du Printemps un abricot meur est digne d'estre servy sur la table des Reines. C'est pourquoi il faut remarquer les choses qui peuvent plaire à celuy que nous desirons obliger ; et puis qu'il est à

a) 1630, 1664 : *ses* ; — 1633, 1636, 1640, 1656, 1658, 1660, 1681 ; *les richesses* ; cependant, dans les éditions bilingues, la traduction espagnole donne *sus riquezas*, même quand le texte français porte *les*. *Ses* est la seule leçon logique ; car il ne s'agit pas de comparer aux fruits des précipices les richesses en général, mais celles du prodigue, dont Faret parle dans ce paragraphe.

(1) Ce passage est tiré de Cratès de Thèbes ; voir *Fragmenta philosophorum graecorum*, éd. Guil. Aug. Mullachius, Paris, Didot, 1867, in-8°, II, p. 339, col. 2 :

Κράτης τὰ τῶν πλουσίων καὶ ἀσώτων χρήματα ταῖς ἐπὶ τῶν χρημάτων συκαῖς εἰκαζεν, τῷ ὁν ἀνθρωπον μηδέν λαμδάνειν, κόρακας δέ καὶ ἵκτηνος, ὥσπερ παρὰ τούτων ἐταίρας καὶ κόλακας.

Faret adoucit et généralise l'expression ; il n'est plus question, dans son texte, des maîtresses ; les mots vagues : *fruits*, *oiseaux de proie*, remplacent *figues*, *corbeaux*, *milans*.

(2) Cette distinction entre le prodigue, l'avare, le libéral, est traditionnelle ; Faret l'avait déjà faite dans son traité *Des vertus d'un prince*, p. 84. Elle est longuement développée dans les *Ethiques d'Aristote* déjà citées, p. 27.

nostre choix de donner ce que bon nous semble, ayons soin que ce que nous desirons qu'on reçoive de nous dure long-temps, afin que nostre present soit en quelque façon immortel. De cette sorte les ingratis mesmes sont contraints de ne les oublier pas, pource que leur memoire ne sçauroit s'empescher d'estre touchée des objects que les yeux luy representent. Sur tout il faut bien prendre garde de n'offrir rien à personne qui luy soit inutile, ou messeant, comme de presenter des monstres à une femme grosse, des miroûers à une laide, des gants à un Religieux, des livres à un ignorant, et des armes à un Philosophe qui n'aime que ses livres (1). En fin pour ne faillir point en cette pratique, il est tousjours important de considerer le rang, l'âge, la reputation, les moyens, et la naissance de ceux envers qui nous voulons exercer nostre liberalité (2).

DES AUTRES ACTIONS EN GENERAL

Mais pour ne m'arrester pas davantage à examiner toutes sortes d'actions, il suffit de dire seulement sur ce sujet, qu'il est tres-necessaire, que celuy qui aspire à se faire gouster dans les cabinets du Louvre, et dans les bonnes assemblées, accompagne toutes ses actions d'une grande prudence. Il faut qu'il soit avisé, et adroit en tout ce qu'il fera, et qu'il ne mette pas seulement des soings à s'acquerir toutes les bonnes conditions que je lui ay representées, mais que la suite et l'ordre de sa vie soit reiglé avec une telle disposition, que le tout responde à châque partie. Qu'il soit tousjours esgal en toutes choses, et que sans se contrarier jamais soy-mesme, il forme

(1) A peu près copié sur Sénèque, *De Beneficiis*, I, 11 : « *Munera non tam pretiosa quam rara et exquisita sint, quæ etiam apud divitem sui locum faciant; sicut gregalia quoque poma, etiam post paucos dies itura in fastidium, delectant, si provenere maturius* ». Il est probable que les mots de Sénèque : *gregalia poma*, ont suggéré à Faret l'abricot mûr ; il a, par exception, remplacé l'expression générale par le mot précis. Sénèque écrit aussi, *ibid.* : *Videamus quid oblatum maxime volūptati futurum sit;... utique cavebimus ne munera supervacua mittamus, ut feminæ aut seni arma venatoria, aut rustico libros, aut studiis ac litteris dedito retia... Si arbitrium dandi penes nos est, præcipue mansueta quaeremus ut quam minime mortale munus sit...* *Ingratis quoque memoria cum ipso munere incurrit, ubi ante oculos est et obliuisci sui non sinit, sed auctorem suum ingerit et inculcat* ». Faret se borne à abréger, à modifier l'ordre des idées ; il garde deux des exemples de Sénèque (*rustico libros, studiis dedito retia*), et substitute au troisième quelques exemples de son invention. Des considérations analogues se trouvaient déjà chez Aristote ; voir les, *Ethiques d'Aristote*, citées plus haut, p. 53 verso sq.

(2) Sénèque, *ibid.* : « *Sit in beneficio sensus communis; tempus, locum, personas observet; quia momentis quædam grata et ingraia sunt* ». Faret avait déjà écrit : « Il faut estre grandement judicieux à choisir ceux à qui l'on veut faire du bien, et considerer attentivement leur condition et leurs mœurs », (*Des vertus nécessaires à un prince*, p. 88).

un corps solide et parfaict de toutes ces belles qualitez (1), de sorte que ses moindres actions soient comme animees d'un esprit de sagesse et de vertu. Qu'il soit prompt sans estre estourdy, qu'il soit vigilant sans estre inquiet, qu'il soit hardy sans estre insolent, qu'il soit modeste sans estre melancholique, qu'il soit respectueux sans estre timide, qu'il soit complaisant sans estre flatteur, qu'il soit habile sans estre intriguer, et sur tout qu'il soit adroit sans estre fourbe.

DES PAROLES

QUI SONT LA SECONDE PARTIE DE LA DIVISION DE LA VIE.

Apres les actions viennent les paroles, qui sont la seconde partie de nostre division, et font le plus grand et plus ordinaire commerce de la vie des hommes (a). C'est icy particulierement le regne de la memoire, pource qu'outre que c'est d'elle que depend cette agreable facilite de s'exprimer, que l'on remarque en plusieurs personnes, et que nous admirons aux femmes, en qui principalement elle abonde, elle fournit encore sur le champ cette grande multitude de choses qui servent d'aliment à l'entretien.

QUE LE JUGEMENT SERT DE GUIDE.

Il est impossible de donner des reigles certaines de la façon, avec laquelle il faut user des paroles, à cause de l'infinie diversité des rencontres qui se font dans le monde, où l'on peut à peine trouver deux esprits qui soient entierement semblables. C'est pourquoys celuy qui veut s'accommoder à la conversation de plusieurs, doit se servir de son propre jugement pour guide, afin que connoissant la difference des uns et des autres, il change à tous moments ce

a) 1630 : les paroles qui *font* la seconde partie..., et *sont* le plus grand...; 1633 et toutes les éd., y compris celle de 1664 : qui *sont* la seconde partie..., et qui *font* le plus grand commerce...

(1) *Cortegiano* : « Et est necessaire que nostre Courtisan soit avisé en tout ce qu'il fera, qu'il accompagne toujours de prudence ce qu'il dira ou fera, que non seulement il mette peine d'avoir en soy bonnes et excellentes parties, mais qu'il ordonne et dispose tellement le cours de sa vie, que le tout soit correspondant à ces bonnes parties, qu'il advise bien lui mesme d'estre toujours tel en toute chose, qu'il ne soit discordant de soy mesme, mais fasse un seul corps de toutes ces bonnes qualitez », (p. 166-167)

langage et de maximes, selon l'humeur de ceux avec qui le hazard ou ses desseins l'engageront (1).

DE L'ENTRETIEN DU PRINCE.

Le plus glorieux et plus utile object qu'il puisse choisir pour employer dignement son entretien, est sans doute aupres (a) du Souverain (2). La premiere chose qui luy est necessaire pour parvenir à cet honneur est (b) bien d'en estre connu ; mais je voudrois que ce fust de la meilleure sorte (3).

DE LA PREMIERE ENTRÉE DE L'HONNESTE HOMME CHEZ LE ROY, ET QUEL DOIT ESTRE SON ABORD.

Je ne voy rien de si plat ny de si froid que ces reverences seiches, que tant d'effrontez ont la hardiesse de faire au Roy mesme, sans qu'ils ayent rien à luy dire, et sans que l'on ait rien à luy dire d'eux. Un galant homme ne sera point touché de cette vanité, si sa reputation n'a passé devant luy, pour luy rendre l'accès facile : Ou si celuy qui le presente n'a une longue matiere d'entretenir le Prince des signalez services que ce nouveau produit luy a ren-

a) 1630 : *envers le Souverain*, — 1633 sq : *auprès*, qui est plus respectueux, parce qu'il désigne d'une façon moins directe les rapports du courtisan avec son roi.

b) 1630 : *c'est bien*, 1664, id. ; — 1633 et autres édit. : *est bien*.

(1) Tiré à peu près littéralement du *Cortegiano* : « Dequoy je pense veritablement qu'il est difficile de donner aucune reigle, pour les infinites et diverses choses qui surviennent en la conversation, veu qu'entre tous les hommes du monde ne s'en peuvent trouver deux, qui soient entièrement semblables de volonté. Et pour ceste cause, est-il besoin que celuy se guide par son propre jugement, lequel se doit accommoder à converser avec tant de gens, et connoissant les differences de l'un et de l'autre, il est besoin qu'il change tous les jours de façon de faire, se conformant aux moeurs de ceux-là lesquels il se met à hater », (p. 189).

(2) *Cortegiano* : « J'estime que la conversation à laquelle le Courtisan doit principalement entendre de tout son pouvoir pour la rendre agreable, soit celle qu'il aura avec son prince », (p. 190).

(3) *Cortegiano* : « Je veux que le Courtisan, ayant fait et faisant tous les jours connoistre à chacun qu'il est de la valeur que nous avons desja dit, s'adonne de toute sa pensée... à aymer... un prince... », (p. 191). — *Guevara* : « Il n'y a point de semblable alquemie pour monter au comble de la faveur que de faire en sorte que le Roy nous cognoisse plutost par sa renommée que non pas par la personne », (*Réveille-matin des Courtisans*, trad. de Sébastien Hardy, p. 96).

uis, ou luy peut rendre à l'advenir (1) ; des occasions d'honneur où il s'est rencontré, des bonnes qualitez qu'il possede ; et en fin s'il n'a en luy de quoy donner un agreable sujet de faire sa Cour à celuy qui en l'introduisant, luy sera obligé de l'avoir choisi pour luy rendre cet office. Estant établi de cette sorte dans l'esprit de son Maistre, je veux qu'il occupe toutes ses pensées, et qu'il emploie toutes les forces de son ame à luy faire connoistre ce qu'il vaut : Qu'il ayme pour le moins autant sa personne, que sa dignité, que toutes ses actions, ses volontez, et ses paroles soient portées à luy complaire sans flatterie (2). C'est là qu'en profitant à un seul, il se rend utile en mesme temps à toute une Monarchie, et que sa science et sa sagesse, comme de nobles et vigoureuses semences, produisent dans l'ame des Princes, des fleurs, dont les fructs se communiquent à tous leurs sujets. Si bien que celuy qui aymera sa Patrie, sera vivement pressé du desir d'estre aymé des granges puissances, et aymera ceux qui sont assis dans le throsne pour veiller au bien public. Il s'efforcera de jettter dans leurs esprits de vives lumières de vertu (3). Il sera prompt à leur obéir, et saura sagement considerer le temps, le lieu, et les autres circonstances.

DU SILENCE ET DE LA PAROLE AUPRES DES ROYS.

Son silence mesme, aussi bien que son discours, dépendra du

(1) Les deux moyens que Faret indique de se faire connoître au roi, ou par son propre mérite, ou par l'intermédiaire d'un ami, sont déjà signalés par de Refuge : « soit que nous nous faisions connoistre de nous mesmes par quelque signalé service ou action..., soit que nous soyons produitz à la connoissance du Prince par autrui » (*Traicté de la Court*, p. 100).

(a) *Cortegiano* : il s'agit de la conduite du Courtisan envers le prince : « dressant ses volontez, ses moeurs et manieres de faire toutes à luy complaire »; mais, ajoute Fédéric Fregose répondant à une objection de Pierre de Naples, « de complaire et obeir aux volontez de celuy à qui l'on fait service, il se peut faire sans flatterie, pour ce que j'entens parler des volontez qui soient raisonnables et honnestes, ou bien de celles qui ne sont ny bonnes ny mauvaises », (p. 191-192). L'affection, l'attachement pour le prince sont recommandés au Courtisan par Pellegro de Grimaldi Robbio : voir sur l'amorevolezza, p. 61 sq., et le conseil d'être « a se singolaramente amorevole », p. 12. (*Discorsi*, déjà cités).

(3) Pâle souvenir des théories du *Cortegiano* : le but du courtisan est de gagner le coeur du prince, pour lui dire « toujours la vérité de toute chose..., sans crainte ou danger de luy desplaire, de maniere que cognosant la volonté d'eluy encline à faire chose non convenable, il ait la hardiesse de luy contredire, se servant d'une gentile maniere de la faveur et du crédit qu'il a acquis par les bonnes parties qui sont en luy, afin de luy oster toute mauvaise intention, et le conduire au chemin de la vertu », (p. 525 ; cf. 534). Peut-être dans les phrases précédentes, Faret s'est-il souvenu de ce passage du *Cortegiano*, où le Courtisan reçoit la mission d'enseigner au prince « la maniere de gouverner et de regner comme il appartient, ce qui suffiroit pour rendre les hommes heureux, et amener encores une fois au monde cet aage d'or... », (p. 551-552).

mouvement de la volonté de son maistre (1), et sera tousjours si ajusté en parlant à luy, que jamais il ne passera pour importun, ny pour indiscret. Ce qui est dit à propos est tousjours bon, comme aussi les choses à contre-temps ne sont jamais agreables (2). La cause de ce vice, de vouloir faire l'eloquent à tout propos, vient d'une vanité folle et ridicule d'estre estimé habile, qui d'ordinaire n'a que la honte de n'estre pas escouté, outre le blasme de legge reté et d'extravagance qui l'accompagne.

QU'IL FAUT CONSIDERER L'INCLINATION DU PRINCE.

Ceux qui ont le bon-heur d'avoir un accés facile aupres des Roys, et qui peuvent porter leurs paroles avec quelque confiance jusques à leurs oreilles, estudieront premierement l'humeur de celuy qu'ils servent, et tascheront de se conformer à la meilleure et plus forte de ses inclinations (3).

(1) Idées analogues, *Discorsi* de Grimaldi Robbio, p. 40, — Guevara, *Réveille-matin*, p. 100.

(2) Cette idée, qui sera plus tard le principe essentiel de la bienséance, n'est signalée par Faret qu'en passant, comme un bon moyen de réussir auprès du Prince. Elle est souvent exprimée par Cicéron, p. ex. *De officiis*, I, 27 ; Castiglione critique les Espagnols « pour ce qu'ils n'ont respect à la qualité des personnes ausquelles ils parlent, au lieu où ils se trouvent, au temps, à la gravité et à la modestie qu'eux-mêmes devroient maintenir », (p. 249). Castiglione souligne à maintes reprises l'importance des circonstances, p. 265, p. 296, « que desja nous avons dites tant de fois », p. 322, p. 370. Voir encore p. 171.

(3) *Cortegiano* : « Et pour ce que le devoir d'un bon courtisan est de cognoistre le naturel du prince, les inclinations ou complexions d'iceluy, et par ce moyen selon la nécessité et l'opportunité entrer habilement en sa grace... », (p. 66) ; cf. p. 191-192 : ... « si le Courtisan a bon jugement, pour congoistre ce qu'il plaist au prince, s'il a entendement et sagesse pour se sçavoir accomoder à luy... », — *Discorsi* de Grimaldi Robbio : l'amorevolezza se manifeste, à l'égard du prince, en ceci : « in haver caro cui egli ha caro », (p. 67), — *Réveille-matin des Courtisans*, de Guevara : « Aussi servira grandement pour gaigner l'affection du Prince, de prendre garde à quoy il est enclin, soit à la musique, soit à la chasse, ou à la pêcherie, et ayant recogneu son inclination, aimer ce qu'il aime et suivre ce qui luy plaist... ; que le courtisan curieux tienne pour maxime que tout ce que le Roy approuvera, il doit le trouver bon, et pour mauvais tout ce qui luy sera desagreable. Et encores que par aventure il luy semble tout au contraire, qu'il se contente de le recognoistre, mais qu'il se prenne bien garde et qu'il se contente de le recognoistre, mais qu'il se prenne bien garde et qu'il n'ait la hardiesse de le dire », (p. 99), — *Traicté de la Court de de Refuge* : « Au prince, le Courtisan considerera son inclination et sa façon de proceder qui est ordinairement conforme à son humeur », (p. 101) ; même idée, p. 95 : « Il faudra pour gaigner creance envers celuy que nous persuadons nous accommoder à son inclination autant que le subject nous le permettra... ». Les trois caractères du prince qu'énumère Faret : le prince belliqueux, le prince pacifique, le prince ami des lettres, sont indiqués par *De Refuge*, p. 101 ; mais Faret n'a pris que ces trois parmi tous ceux qu'il signale.

LE PRINCE GUERRIER.

Si l'ayme la guerre, ils ne l'entretiendront que de hardis desseins, des moyens de faire subsister de grandes armées, du bon ordre, et de la discipline qui s'y doit observer, de la connoissance qu'il doit avoir de ses troupes, et de la science de leur bien commander, des marques d'un bon soldat, des qualitez d'un excellent Capitaine, et generalement de tous les secrets de la prudence militaire.

LE PRINCE PACIFIQUE.

Si au contraire il est pacifique, ils ne luy proposeront que des moyens de faire regner la Justice, et de maintenir la tranquillité publique, d'affermir son autorité, et de soulager ses sujets, de bien mesnager ses finances, de faire fleurir le commerce, de conserver l'amitié de ses voisins, de se faire aymer des siens, et craindre des estrangers, et enfin de se rendre Arbitre des differents de tous les Princes de la terre.

LE PRINCE AMY DES LETTRES ET DES EXERCICES.

Si l'prend plaisir aux lettres, que celuy qui luy veut plaire regarde à quelle science il a le plus d'inclination, et qu'il y adonne particulierement son estude. Et s'il ayme les honestes plaisirs, qu'il se rende assidu à l'y servir, et à le suivre en tous ses exercices.

CE QU'IL FAUT OBSERVER POUR NE DESPLAIRE PAS AUX PRINCES.

Mais sur tout qu'il se garde bien de tesmoigner jamais de (a) chagrin, et de faire voir qu'il se donne la gesne et souffre une grande contrainte, en faisant ce à quoi il croit n'estre obligé que par sa propre volonté. Il n'y a rien qui choque si rudement les esprits des Grands que cette obeissance forcée, qu'ils remarquent quelquefois au service de ceux qui les assiegent plustost qu'ils ne les suivent. Il s'en voit de si mal advisez, que de ne se presenter jamais devant eux qu'avec un visage si triste, et si mal-content, qu'ils semblent toujours leur faire quelques reproches (1).

a) 1630, *du* ; 1664, *du*, — 1633 et autres édit., *de* ; leçon préférable, parce qu'elle indique mieux que la plus légère apparence de chagrin est condamnable.

(1) *Cortegiano* : « Il ne sera jamais pensif ny melancolique devant le Prince, (p. 192).

DEFAUTS NOTABLES.

D'autres pour faire les bons Soldats, ne s'y tiennent jamais qu'en posture de Fanfarons, et rendent leurs regards et leurs gestes tellement farouches, qu'on diroit qu'ils ne viennent là que pour quereller leur maistre (1). Il y en a encore d'autres qui sont si privez, dès leur premiere entree à la Cour, que d'aborder les Princes mesmes avec un visage riant et familier, comme s'ils vouloient caresser des égaux, ou faire quelque faveur à des personnes inferieures (a) (2). Ces gens-là seroient plus sages d'aller cacher leurs impertinences dans le village, que de venir consommer leur bien dans la Cour, pour n'y servir que d'objects de risée et de mespris.

DES RESPECTS ET DE L'EFFRONTERIE.

Il est donc tres-important en toutes les parties de l'entretien, d'estre toujours modeste et respectueux, soit aux gestes exterieurs, soit aux paroles ; et ceux-là ne s'cauroient durer long-temps qui croient se mettre au credit auprés des Grands par l'effronterie. Cette voye ne laisse pas de réussir à quelques-uns ; mais elle en ruyne incomparablement plus qu'elle n'en esleve.

PRECEPTES IMPORTANTS EN L'ENTRETIEN DES PRINCES.

Certainement il faut confesser que c'est un des plus dangereux honneurs dont on s'enivre à la Cour, que cette familiere hantise avec le Souverain ; et s'il n'est d'un naturel excellent, il est bien difficile de se mesler de l'entretenir souvent, sans qu'il eschappe quelque chose qui ne lui plaira pas. Car si une fois il se per-

a) 1630 : *d'aborder le Roy... un égal... une personne inférieure* ; 1633 et sq. : *les Princes, des égaux etc.* ; le singulier semblait trop s'appliquer au roi de France.

(1) *Cortegiano* : « Il ne sera point rapporteur de nouvelles fâcheuses ; il ne sera point mal avisé à dire aucunes fois des parolles qui offensent au lieu de vouloir complaire », (p. 193).

(2) Traduit du *Cortegiano* : « Et ne fera pas comme font plusieurs lesquels vénans à rencontrer quelque grand prince, s'ils ont parlé à lui seulement une fois, se mettent au devant, avec un visage riant et comme d'amy, tout ainsi qu'ils vouloient caresser quelqu'un qui leur fust égal ou favoriser un moindre qu'eux », (p. 193). Même idée dans les *Discorsi* de Pellegrino de Grimaldi Robbio : « ne fate, come già altre volte vi ho detto, che facevano que' vostri amici, che quando alcuni lor conoscenti venivano dal lor signore, essi per dar lor à vedere, che gran dimestichezza havessero seco, gli si accostavano, gli si cacciavano ne fianchi, gli sorridevan nel volto », (p. 73). Mais c'est évidemment Castiglione que suit Faret, car il le reproduit presque littéralement.

suade qu'il est plus habile que celuy qui le conseille, ou qui l'entretient, dès là sans doute il le mesprisera ; et s'il s'apperçoit aussi qu'il le soit moins, il aura peine à le souffrir. Naturellement tous les hommes ont dépit de ne valoir pas tant que ceux qui leur obéissent, mais sur tout, ceux qui y sont obligez par la grandeur de leur condition ; puis qu'il n'y a rien en quoy l'on cede moins volontiers qu'à se recognoistre de moindre sens qu'un autre (1).

DE LA SOUMISSION DONT IL FAUT USER EN CONSEILLANT
LES GRANDS (a) PRINCES.

C'est pourquoy les plus subtils Politiques conseillent tous de ne faire jamais trop le sage avec son maistre, et enseignent de ne luy donner jamais que des conseils timides et douteux (2) ; c'est à dire de parler à luy d'un accent plein de soumission, et qui semble plusost proposer son avis, que de l'approuver ; afin qu'il connoisse au moins par là que l'on fait flétrir son opinion devant son juge-
ment (3). Quiconque en use ainsi destourne de soy la haine et les plaintes dont sont suivis les sinistres evenements, qui sont si durs à supporter aux grands Princes, à cause qu'ils s'imaginent que la

a) 1640 : en conseillant les Princes.

(1) Peut-être y a-t-il ici un souvenir des *Discorsi* de Grimaldi Robbio : « Per questa stessa ragione non dee il servitore volere andar da se stesso, senza che egli ne sia richiesto, a dar consiglio al signore : che oltre che egli ne sarebbe tenuto presuntuoso, e assai prestamente à gravezza gli tornerebbe, e à fastidio, perchè gli parebbe da cio, che egli si riputasse più saggio e più avveduto di esso lui... », (p. 52). Idée analogue chez De Refuge : « Que si le Prince s'adonne au mesme subiect auquel nostre suffisance est admiree, il faut croire que si tost qu'il recognoistra que nous le surpassons, il commencera à nous voir de mauvais oeil : car c'est un naturel commun... à toutes personnes, de ne vouloir estre veus inférieurs à aucun en ce dont ils font profession », (*Traicté de la Court*, p. 207).

(2) C'est l'opinion de De Refuge, *Traicté de la Court*, p. 111. « Le plus utile conseil que l'on peut donner à un homme qui est en credit est de s'abaisser le plus qu'il pourra envers son maistre, et faire le craitif », (p. 194). Par ces mots vagues : les plus subtils politiques, Faret ne désignerait-il pas Antonio Perez, ou Camillo Baldi ? Dans l'ouvrage de Baldi intitulé *Alcune considerazioni sopra una lettera d'Anton' Perez scritta al Duca di Lerma*, Carpi, 1622, in-4°, on lit : « Prova con l'autorita della sacra Scrittura il suo detto, ch'è bisogna sapere temperare e nascondere il suo sapere, laqual Scrittura dice : *Coram rege noli videri sapiens* », (p. 81 ; cf. 115, 117, 179).

(3) Voici une phrase de De Refuge, dont Faret semble bien s'être souvenu : « ...faisant plusost semblant de vouloir estre instruit par autruy, que de vouloir enseigner, et la proposant par forme de double et de difficulté, et non par resolution affirmative ou negative », (*Traicté de la Court*, non paginé). Il y a, dans l'exemplaire que j'ai eu entre les mains, 16 pages non numérotées entre les pages 96 et 97.)

Fortune leur doive toujours obeir aussi bien que les hommes. L'on remarque en effet qu'ils ont presque tous cette foiblesse d'attribuer les mal-heurs qui leur arrivent à la mauvaise conduite de ceux qui sont aupres d'eux : Et de là vient ce precepte si commun entre les deliez Courtisans ; Qu'il faut que le conseil que l'on donne aux Roys soit lent et consideré, et que le service qu'on leur rend soit prompt et actif.

DE LA COMPLAISANCE ENVERS LES PRINCES.

Sur tout ils tiennent pour maxime de ne leur contredire jamais (1). Car l'extreme puissance est d'ordinaire accompagnée d'un sentiment si delicat, que la moindre parole qui luy resiste la blesse, et semble qu'elle vueille que ses opinions fassent une partie de son autorité.

CONTRE LES FLATTEURS.

Ce n'est pas pour cela qu'il faille devenir flatteur (2) : Ce vice est trop lasche pour tomber en la pensee d'un honnête homme, outre qu'il n'est pas si tost descouvert qu'il ruine le credit et la reputation de celuy qui pense eslever sa fortune sur un si mauvais fondement.

MALHEURS QUE CAUSE LA FLATTERIE.

O que les Princes sont malheureux, qui au lieu de fidelles serviteurs se trouvent environnez de ces pestes publiques, qui infectent leurs esprits de mille imaginations vaines et folles, dont leurs peuples ressentent apres de si funestes effects (a) ! Ce malheur est d'autant plus à craindre pour eux, qu'il est comme inévitable à leur condition ; pource qu'estant contraints, comme ils sont, d'es-

a) 1630 : *O qu'un Prince est malheureux.... de ces pestes publiques qui infectent leurs esprits... »* ; 1633 sq. ; *O que les Princes etc.*

(1) Faret généralise, en l'exagérant, un conseil du *Cortegiano* : « Il ne sera point (envers le prince) opiniastre ne contentieux », (p. 193). Guevara, passé déjà cité : « Et encores que par aventure il luy semble tout au contraire, qu'il se contente de le reconnoistre, mais qu'il se prenne bien garde et qu'il n'ait la hardiesse de le dire », (Réveille-matin des Courtisans, p. 99).

(2) Voir contre les flatteurs et menteurs qui, par intérêt, assiègent le Prince *Cortegiano*, p. 527-528. De Refuge admet la flatterie, pourvu qu'elle n'ait rien de bas, (*Traicté de la Court*, p. 109).

couter tout le monde, et de se servir de plusieurs personnes ; et la flatterie se servant du masque de la fidelité et de la veritable amour aupres (a) d'eux, comme elle fait, il est comme impossible qu'ils s'empescent d'en estre trompez (1). Que l'homme de bien fuye donc le reproche d'une si pernicieuse malice, comme celuy d'une notable infamie, et qu'il ne die aucune chose qui en puisse faire naistre seulement le moindre soupçon. Je veux bien qu'il soit accort et souple, mais je ne luy scaurois souffrir une complaisance servile, et indigne d'un homme d'honneur. Qu'il ne desapprouve jamais l'opinion de son Maistre avec audace, mais avec une modeste hardiesse, et propose ses sentimens, comme voulant chercher le meilleur, et non pas comme croyant l'avoir trouvé.

DE CE QU'IL FAUT OBSERVER EN DEMANDANT A SON MAISTRE.

Lors qu'il luy voudra demander quelque bien-fait, ou quelque fauver, pour luy, ou pour un autre, qu'il la luy represente si pleine de justice, que ce ne soit pas comme par force, et à regret qu'il l'obtienne ; pource qu'une semblable grace est pire qu'un absolu refus. Qu'il ne le presse aussi jamais tellement, que s'il arrivoit qu'il fust refusé, on ne crût pas l'avoir desobligé : D'autant que l'on voit souvent que quand les Princes n'ont pas accordé quelque grace à un poursuivant, ils jugent que celuy qui l'a demandée avec beaucoup d'instance, l'a desirée avec beaucoup d'ardeur : Si bien que ne l'ayant peu obtenir, il semble qu'il doive concevoir quelque secrete haine contre celuy de qui il l'avoit esperée. Alors sur cette imagination le Prince commence aussi de son costé à les hair eux mesmes, jusques à n'en pouvoir souvent supporter la presence (2).

a) 1630 : avec . 1664, avec ; — 1633 et autres édit.: *aupres* ; *avec*, en effet, pouvait créer quelque équivoque.

(1) Dans ce parag., et dans le parag. *De la premiere entree de l'Honeste homme chez le Roy, et quel doit estre son abord.* Faret paraît se souvenir de ce passage de Plutarque : « Or font bien à tout ui, peuple ceux qui rendent gens de bien ceux dont le peuple ne se peut passer ; comme au contraire ceux qui gastent et corrompent les princes, les Roys et les seigneurs, comme font les flatteurs, sont en abomination à tous, et punis par tous, comme ceux qui jettent un poison mortel non en une coupe, ains en une fontaine qui coule en public, de laquelle ils voyent que tout le monde boit », (*Œuvres morales et philosophiques*, trad. de J. Amyot, Paris, Claude Morel, 1618, 2 vol. in-fol., I, 134 verso).

(2) Résumé, et par endroits, traduit du *Cortegiano*. « Il ne demandera gueres ou quasi jamais aucune chose pour luy mesme à son seigneur, à fin que le seigneur, ayant honte de la luy refuser, ne la luy donne à regret et à contre-cour, qui est beaucoup pire ; et quand il demandera pour autrui, il regardera sagement l'occasion, demandera choses honestes et raisonnables, et adressera tellement sa requeste, retranchant d'icelle les parties qu'il congoistra pouvoir

• QU'IL FAUT FUYR DE SE RENDRE IMPORTUN DANS LES PLAISIRS
DU PRINCE.

Il faut encore soigneusement éviter de ne se rencontrer jamais dans les plaisirs particuliers des Souverains, sans avoir l'honneur d'y estre appellé ; Pour ce qu'il y a des temps et des lieux, où ils sont bien aises de se trouver en liberté de dire et de faire tout ce qui leur vient en fantaisie, et ne veulent estre veus ni ouïs de personne, qui les puisse juger, et les tenir dans la contrainte (1). Que si par hazard il s'y trouve surpris et embarrassé, qu'il tasche à s'en démêler le plus adroictement et le plustot qu'il luy sera possible. Et c'est en quoi l'on peut bien juger que l'heure et l'endroit ne se doivent pas moins considerer que la personne, en cette penible sorte de conversation.

DE LA CONVERSATION DES ESGAUX.

Celle des inferieurs et des egaux (2), ou de ceux qui n'ont au dessus de nous que quelque dignité dependante de cette premiere puissance, n'est pas si tenduë, ny si difficile que celle du Maistre. Mais il est aussi bien plus dangereux de s'y relascher, et d'y faire des

desplaire, et facilitant avec dexterité et moyen les difficultez, que le seigneur l'accordera toujours ; et s'il la rejette, il ne cuidera pas avoir fait tort à celuy auquel il n'a voulu complaire ; car souventes fois depuis que les seigneurs ont refusé une faveur à quelqu'un qui les en a requis avec grande instance, ils pensent que celuy qui l'a ainsi demandée eût grand désir de l'obtenir, ce que n'ayant peu faire, qu'il doive vouloir mal à celuy qui la luy a refusée ; et pour ceste cause, ayans ceste opinion, ils commencent à hair un tel et ne le peuvent plus voir de bon œil », (p. 193-194).

(1) Tiré du *Cortegiano*, presque textuellement : « Il ne cherchera point à se fourrer en la chambre, ou ès lieux secrets avec son maistre, s'il n'en est requis, encore qu'il soit de grande autorité, pour ce que souvent les seigneurs estans en leur particulier aiment une certaine liberté de dire et faire ce qui leur plaist, et pourtant ne veulent estre ny ouïz ny veus de personne, qui les puisse controller ; ce qui est bien convenable », (p. 194-195). Même idée chez Pellegrino de Grimaldi Robbio, *Discorsi* cités, p. 38, avec cette même réserve : « quando sono ammessi ne' luoghi, nei quali il signore si fatti trastulli si piglia... ».

(2) Dans le *Cortegiano*, la conversation avec les égaux est mentionnée après la conversation avec le prince. « Mais laissons desormais ceste pratique des seigneurs et venons à la conversation avec pareils ou un peu inégaux », (p. 209). Mais le sujet ainsi annoncé n'est pas traité, car une question de Julien le Magnifique fait aussitôt dévier l'entretien. Guazzo distingue la conversation avec les inférieurs et celle avec les égaux ; la première est plus agréable, parce qu'on y jouit d'une liberté qu'on n'a pas dans l'autre. (*Convers. civ.*, 219).

fautes, qu'en cette autre, où l'esprit est tousjours devant soy, et present aux choses dont il entreprend de discourir.

DE CELLE DES AMIS.

Cecy se remarque principalement entre nos amis particuliers, où nostre ame se sentant deschargée de cette contraincte, qui luy donne la gesne dans les autres compagnies, laisse aller tous ses mouvements naturels au dehors, avec une nonchalance qui nous rend souvent presque tout à fait dissemblables de ce que nous parroissons en public. Neantmoins cette liberté ne doit jamais estre si negligée, qu'elle ne demeure dans les regles d'un doux et honneste respect, qui sans jamais faire de violence à l'esprit, luy laisse tirer les plaisirs de cette agreable sorte d'entretien dans leur pureté, et sans aucun mélange d'amertume.

DES FAUTES QUI SE COMMETTENT EN LA CONVERSATION DES AMIS.

Ce temperament pourtant est plus difficile qu'il ne semble, et plusieurs se font admirer dans le Louvre, et les celebres assemblees, qui ne peuvent apprendre l'art de vivre comme il faut avec ceux qui leur sont les plus confidents, et les plus familiers. La cause de cecy ne procede que de ce qu'ils n'ayment pas bien ceux de qui ils sont aymez, et de la vanité qu'ils ont de croire qu'estant assez honnests gens, pour ne perdre jamais aucuns de ceux qu'ils ont une fois acquis, ils ne daignent travailler que laschement à les conserver. Aussi n'est-ce qu'aux lieux où ils esperent estendre leurs conquestes, qu'ils debitent leur bonne humeur, et se reseruent à jouér sur de grands theatres les meilleurs personnages qu'ils ayent appris. Cependant quelle injustice est-ce faire à ceux qui nous ayment, de ne leur apporter que les defauts de nostre esprit, et donner à ceux, de qui nous ne sommes pas encore conneus, tout ce qu'il a de plus excellent pour plaire ? C'est bien ignorer ce precepte de sagesse, qui nous enseigne que le prix de l'ame ne consiste pas à s'élever haut, mais à marcher reiglément et esgalement. Et certes sa vraye grandeur ne se remarque pas tant aux choses grandes et extraordinaires, comme elle s'exerce aux mediocres et communes (1). Que ceux-là donc qui veulent parvenir à une solide

(1) Montaigne : « La grandeur de l'ame n'est pas tant à tirer à mont, et tirer avant, comme sçavoir se ranger et circonscrire ; elle tient pour grand tout ce qui est assez, et montre sa hauteur à aimer mieux les choses moyennes, que les eminentes », (*Essais*, III, 13). — « C'est donc une chose tres seure en la maniere de vivre et de converser se gouverner tousjours avec une mediocrité

estime, taschent à se garder d'estre surpris de cette humeur, qui est proprement celle des fourbes, dont le décry est si general dans la Cour.

MALHEURS QUI SUIVENT LES FAUX AMIS.

C'est par là que se sont perdus plusieurs, qui apres s'estre long-temps desguisez, ont trouvé à la fin, ayant esté descouverts, que ce qu'ils avançoient d'un costé se destruisoient de l'autre, et que les ruines de leurs premières arriitez attiroient après elles la cheute de toutes les autres qu'ils avoient basties sur de si mauvais fonde-ments. Et de fait, il ne faut presque rien pour descrir un homme en de semblables choses, et le faire passer pour infidelle, pour mauvais amy, et pour toute chose encore pire ; Pource que ces vices estant attachez à l'ame, qui nous est cachée, nous sommes bien aises, parmy une si grande multitude de personnes, qui tiennent bonne mine dans la Cour, que l'on nous apprenne lesquels ce sont qui ont bon et mauvais jeu : Et lors qu'une fois nostre imagination est gagnée, il nous faut des preuves du contraire, bien claires, et en grand nombre pour la faire revenir : outre que rarement advient-il que nous mettions en peine (a) de nous desabuser. Cependant les bruits de ces choses se multiplians à l'infiny, comme c'est l'ordinaire de ceux qui ne sont pas bons, ces subtils et rafinez Courtisans sentent que petit à petit chacun se retire de leur commerce, et qu'ils se sont tout à fait ruinez d'estime, pour l'avoir voulu acquerir plustost grande que bien solide :

DE L'ESTIME, ET DU MOYEN DE L'ACQUERIR.

C'est pourquoy tous nos soins doivent estre employez à gagner de bonne heure, et par de bonnes voyes, l'opinion des honétes gens : puisque tout le monde sait combien elle est importante à nous accourcir le chemin qui nous peut conduire à la haute reputa-

a) 1630 : *nous nous mettions en peine* ; 1660, 1664, *id.* ; - 1633, 1636, 1640, 1681 : *nous mettions en peine* ; — 1639 : *nous mettions peine*. La leçon de 1639 semble due à un imprimeur qui, ne connaissant pas le texte de 1630, et ne comprenant pas celui de 1636, a modifié la phrase pour la rendre correcte et intelligible.

honneste, qui à la vérité est un tres grand et asseuré pavois contre l'envie... » (*Cortegiano*, p. 246 ; cf. p. 370) ; « ...tendent trop à l'extremité, ce qui est tous-jours vicieux et contraire à celle pure et amiable simplicité qui tant est agreable aux esprits humains », (*ibid.*, 69). Cf. *Discorsi de Grimaldi Robbio* : « tuttavia perche questa, etiandio si come l'altra, delle quali ci si ragionato, è delle cose, che amano regola e misura... », (p. 58 verso).

tion (1). Un homme seul dans une grande Cour comme la nostre, ne scauroit tout faire luy-mesme, et s'il n'est ayde de plusieurs, il se sentira souvent accable de vieillesse devant que d'estre seulement conneu de ses esgaux.

QUE LES ESPRITS JUDICIEUX ONT MOINS D'ESCLAT,

QUE CEUX EN QUI L'IMAGINATION ET LA MEMOIRE ABONDENT.

Ce n'est pas tout que d'avoir du merite, il le faut sçavoir debiter et le faire valoir. L'industrie ayde beaucoup à faire esclater la vertu, et c'est une chose estrange que ceux sur tout qui sont les plus judicieux ont le plus besoin de ce secours : Pour ce que les effets du jugement sont si lents au prix de ceux qui naissent de la vivacité de l'imagination et de la promptitude de la memoire, que si les bons Juges ne prenoient encore la peine de plaider la cause de cette sorte d'esprits, aussi bien que de la juger, ils seroient bien souvent en danger de la perdre. Je voudrois donc pour cette raison principalement, que toutes les fois que nostre Honestehomme fera sa premiere entrée dans quelque grande maison, où qu'il devra se renconter en quelque assemblée, où tous les visages luy seront inconnus, aussi bien que les humeurs des personnes qui s'y treuveront, il y eust fait semer une bonne opinion de son esprit, devant que d'y produire sa personne (2).

DIFFERENCE DE L'OPINION QUE L'ON CONÇOIT DES CHOSES INTELLECTUELLES,

ET DE CELLES QUI TOMBENT SOUS LES SENS EXTERIEURS.

Et ne faut pas craindre en ce point ce qui se vcid en plusieurs autres, où il arrive bien souvent qu'à force d'ouïr beaucoup louer l'excellence de quelque chose, on s'en forme en l'imagination une idée si parfaite, et la conçoit-on si admirable, que lors que l'on vient à la mesurer avec l'original, quelque grand et rare qu'il se

(1) « Le Courtisan doit donc au commencement mestre grand peine de donner bonne opinion de luy, et considerer que c'est une chose dangereuse et mortelle de encourir le contraire », (*Cortegiano*, p. 234). Guazzo, *Conv. civile* : « Brief, nous devons considerer que nostre renomme depend des communes opinions, lesquelles ont bien si grande force que la raison ne peut rien à l'encontre », (p. 62).

(2) Tiré du *Cortegiano* : « Pour ceste cause, je veux que outre la valeur nostre courtisan s'ayde aussi de l'esprit et de l'art, le mieux qu'il luy sera possible ; et quand il ira en lieu où il soit nouveau et inconnu, qu'il fasse tant que la bonne opinion de luy y entre plustost que sa personne ; qu'il mette peine de faire entendre là qu'en autres lieux, à l'endroit d'autres seigneurs, chevaliers et dames, il est le bienvenu et estimé », (p. 227).

trouve, si est-ce qu'à comparaison de ce que l'on s'estoit figuré, elle n'e laisse pas de paraistre petite et defectueuse. Icy il faut considerer, que les choses qui se destruisent ainsi par leur propre reputation, sont celles dont l'œil peut juger d'abord : Comme ceux qui n'ont jamais esté à Paris, et qui en entendent dire tant de merveilles, peuvent bien se l'imaginer encore plus grand, et plus peuplé qu'ils ne le trouvent, lors qu'ils le voyent. Mais aux bonnes qualitez que les hommes possedent, il n'en est pas de mesme, car on n'e voit d'eux que la moindre partie au dehors : Si bien que le premier jour que l'on commence d'entrer en conversation avec une personne, quand mesme l'on n'y auroit treuvé rien d'approchant de ce que l'on en avoit attendu, on ne se despoüille pas pour cela de la bonne opinion que l'on en a conceue, mais on attend de descouvrir de jour en jour quelque vertu cachée, retenant toujours ferme cette premiere impression, qui s'est formée en nostre esprit par le tesmoinage de plusieurs habiles gens.

DE L'OPINION, SON AVEUGLEMENT ET SA TYRANNIE.

Or ces premières impressions sont si puissantes, ou plutost si tyranniques, qu'encore qu'elles n'ayent point de plus solide fonde-
ment que les bruits communs, elles ne laissent pas d'usurper sur la raison l'autorité de juger, et aveuglent si fort l'entendement, qu'il ne peut plus discerner le vray d'avec le faux, ny le bon d'avec le mauvais (1). Les Italiens font un certain conte qui ne prouve pas mal cette force de l'opinion (2) : Mais pource que depuis peu d'an-

(1) Traduit du *Cortegiano*. Fédéric Fregose ayant recommandé au courisan de ne pas se présenter dans une assemblée où il est inconnu, avant d'y avoir fait répandre une opinion avantageuse de sa personne, le seigneur Bibiene ob-
jecte qu'il est imprudent de donner aux autres des espérances qui seront peut-
être déçues ; Fédéric répond ce qui suit : « Les choses qui reviennent à vous et à plusieurs autres moindres que la renommee sont pour le plus de telle sorte que l'œil de prime face les peut juger ; comme si vous n'avez jamais esté à Naples ou à Rome, en entendant parler et dire si grand cas, vous en penserez beaucoup plus et estimerez que c'est plus grande chose que vous ne trouverez d'avantage apres les avoir vues ; mais il n'advent pas ainsi du naturel des hommes, pour autant que ce qui se voit par dehors est le moindre. Et pourtant si le premier jour vous entendez parler un gentilhomme, et vous ne comprenez en lui la valeur que vous aviez imaginee au paravant, vous ne vous despoüillerez de ceste bonne opinion si tosi que vous feriez es choses desquelles l'œil juge incontinent ; mais vous attendrez de jour en jour que se descouvre quelque autre secrete ver-
tu, tenant toujours ferme celle premiere impression qui vous est venue des propos de tant de gens ». « Et certainement ne peut-on nier que ces premières im-
pressions n'ayent une tres grande force, et qu'il n'y faut avoir beaucoup de peine et soin », (p. 228-229).

(2) Les Italiens, c'est-à-dire, Castiglione dans le *Cortegiano*. Il y a en réalité trois anecdotes pour prouver la force de l'opinion ; deux ressemblent à celle

nées il a esté renouvellé en France avec les mesmes circonstances, il vaut mieux le faire tel que nous sçavons qu'il est advenu, que de recourir à des noms estrangers.

EXEMPLE POUR PROUVER LA FORCE DE L'OPINION.

C'est d'un gentilhomme de fort bon lieu, et d'un excellent merite, lequel estoit nay assez heureusement à la Poësie, et monstroit assez d'ardeur de Genie, et de force de jugement, pour luy faire esperer l'approbation de ceux qui n'y regardent pas de si près, et mesme pour luy faire meriter une bonne reputation. Neantmoins comme la Fortune se mesle encore de la distribuer, aussi bien que les richesses et les dignitez, cettui-cy fut si malheureux, que rien de tout ce qu'il faisoit ne pouvoit estre agreable aux personnes à qui principalement il avoit envie de plaire. Il voyoit bien que ce degoust ne venoit que d'une opinion preoccupée, et jugeant sainement de ses ouvrages, comme il faisoit, pour connoistre que s'ils ne meritoient d'extremes louanges, du moins n'estoient-ils dignes d'aucun mespris, il se servit d'une assez plaisante subtilité, pour montrer l'injustice que l'on luy faisoit. Il eut soin premierement de recouvrir une piece de Malherbe, que les Curieux avoient longtemps attendue, et dont il eut la premiere copie, laquelle il avoit promis de montrer à ceux qu'il vouloit surprendre. Aussi-tost les estant allé treuver pour leur tenir parole, et les tromper tout ensemble, comme il fit, au lieu des vers qu'ils attendoient, il leur en supposa d'autres, qu'il avoit composez sur le mesme sujet. A dessein il les avoit fait imprimer avec le nom de Malherbe au commencement, afin de donner plus d'autorité à son invention. Ces gens, que la reverence de ce nom avoit desja tous disposez à l'admiration de ces vers, à la fin de châque Stance se mettoient à faire des exclamations, et à temoigner des ravissemens si extraordinaires, qu'il sembloit que ce fust quelque ouvrage qui leur fust tombé du Ciel, tant ils y trouvoient de divinité. Apres qu'il leur eut donné le loisir de revenir de cette profonde extase, où l'admiration sembloit les avoir plongez, il les pria d'en voir encore d'autres escrits à la main, qu'il disoit estre de luy, et qui estoient véritablement ceux de Malherbe, et les supplia de juger, si comme leur matiere estoit la mesme, la façon de l'employer se treuveroit beaucoup differente. Quel effet de l'ima-

que conte Faret : Un jour, dans le palais d'Urbin, on présenta quelques vers sous le nom de Sannazar ; ils furent admirés ; mais le mépris succéda à l'enthousiasme, quand on sut qu'ils étaient d'un auteur moins connu. Un motet ne fut applaudie que lorsqu'on sut qu'il était de Josquin de Pris, (p. 234).

gination ! Presque tous, comme d'un commun consentement, s'ar-
resterent à choquer d'abord le premier vers de mille reprehensions
impertinentes et ridicules. Chaque mot faisoit trois ou quatre fautes,
pas un n'estoit Fran^{çois}, ny logé en sa place, ce n'estoit rien que
rudesses et transpositions : les virgules mesmes estoient mal mises,
et à leur voir faire l'anatomie de ce vers, on eust dit que c'eût esté
du Suisse qu'on leur eust donné, au lieu de Fran^{çois}. Le second,
ny le troisieme ne furent pas mieux traitiez que le premier : et si
la nuicts ne les eust surpris sur le quatriesme, sans y penser ils
alloient conclure à la fin de la Stance, que Malherbe n'avoit pas le
sens commun. Je laisse à penser à tout le monde quelle devoit estre
la confusion de ces bons Juges, lors qu'ils scurent les veritables
Autheurs de l'une et de l'autre de ces deux pieces. Je m'arreste seu-
lement à considerer les estranges effects de l'opinion, qui toute es-
tourdie et aveugle qu'elle est, fait ainsi ployer l'esprit de l'homme à
son gré, et meine sa volonté de tous costez, avec un empire aussi
absolu, que si elle avoit là raison pour guide. S'il m'est permis de
parler icy de mes interests, sans faire une impertinence, on verra
bien que ce n'est pas sans sujet que je nomme son pouvoir tyram-
ique, puis qu'elle peut faire passer dans le monde tous les hommes,
pour ce qu'elle veut, un habile pour un sot, un sage pour un extra-
vagant, un homme retenu pour un desbauché, et generalement
renverser tout l'ordre que la raison et la verité ont estably dans le
monde.

AUTRE EXEMPLE SUR LE MESME SUJET.

Je ne suis gueres d'humeur à me debiter pour autre que je ne suis :
aussi n'ay-je garde de me vouloir faire passer pour une personne
qui soit fort reiglée en sa vie ; Et certes le tracas et le desordre
dans lequel roulent tous ceux qui sont engagez à la suite de la Cour,
ne leur permet pas d'exercer ces belles vertus, qui requierent
ce doux et paisible estat de vie, apres lequel je souspire de si bon
cœur (1). Neantmoins je puis dire avec verité, et de cette verité
peuvent estre tesmoins tous ceux de qui je suis particulierement
conneu, que jamais je n'ay exposé ma raison au hazard d'estre sur-
prise d'aucun excez. Que si l'amour des honnests gens, et de leur
conversation m'a fait passer, avec ceux que j'ay conneus, une partie
de ma vie dans d'honnests resjouissances, et parmy des plaisirs
innocents, jay sujet de louer mon bonheur d'avoir ainsi vescu,

(1) Voir quelques-unes de ses lettres, p. ex. A Mme Desloges, 2 août 1626, à
Balzac, 3 oct. 1625, dans son *Recueil de lettres nouvelles*, II, 73-74 et 84.

plutost que d'avoir regret de m'estre trouvé dans ces compagnies. Cependant je ne sçay comment il s'est rencontré que mon nom par malheur, ryme si heureusement à *Cabaret*, que les bons et les mauvais Poëtes (1), mes amis et les inconneus, confusément, et avec mesme liberté, se sont servis de ceste ryme, qu'ils trouvoient si commode, et l'ont renduë si publique, que la pluspart de ceux qui ne me connoissent pas bien, s'imaginent que je suis quelque bouchon de taverne, ou quelque goinfre, qui ne desenyvre jamais.

TROISIESME EXEMPLE SUR LE MESME SUJET.

De mesme en une des meilleures assembles de France (2), où l'on donnoit à chacun un epithete qui exprimoit quelque defaut, ou quelque vertu de celuy à qui il estoit imposé, j'eus celuy de Vieux, parce qu'à ma mine je monstrois avoir dix ans plus que je n'avois en effet : Depuis ce temps là mes amis, et plusieurs personnes de qualité se sont tellement accoustumez à m'appeller ainsi, qu'il est arrivé plus d'une fois que l'on a eu de la peine à me faire passer pour moy-mesme à d'aucuns qui ne m'avoient jamais veu, pour ce que je n'avois pas une grande barbe blanche, ny aucune autre marque de vieillard.

EXCUSE DE L'AUTHEUR SUR LES DEUX EXEMPLES PRECEDENTS.

Pour ce point de l'age, il m'est tres-indifferent que l'on en die, et que l'on en croye ce que l'on voudra : je ne l'allegue seulement que pour prouver ce que peut l'opinion. Mais quant à l'autre exemple qui va aux bonnes moëurs, en quoy tout le monde est obligé

(1) Le vrai coupable est Saint-Amant ; c'est lui qui découvrit la rime fatale, et qui la rendit populaire, obligatoire. En tête de ses *Œuvres*, parues en 1629, on pouvait lire cette note : « Fautes remarquables qui par malheur se sont glissées en ce livre : page 235, au lieu de ce vers : o bon yvrongne, o cher Muret, lisez : o bon yvrongne, o cher Faret ». Et, dans un vers qu'il n'avait pas fait boiteux sans dessein, il disait :

Ainsi chantoient au Cabaret,
le bon gros Sainct Amant, et le vieux pere Faret. (*Ibid.*, p. 244).

Tallemant donne quelques renseignements curieux sur la confrérie des monosyllabes, où Faret avait été surnommé le Vieux. (*Historiettes*, éd. Monmerqué et P. Paris, Techener, in-8°, V, p. 9). Dans la préface qu'il avait composée pour les *Œuvres* de Saint-Amant, Faret avait ébauché dès 1629 une protestation discrète contre la renommée qu'on lui imposait : « Combien qu'il m'ayt fait passer pour vieux et grand beuveur dans ses vers, avec la mesme injustice qu'on a escrit dans tous les cabarets le nom de Chaudiere, qu'on dit qui ne beut jamais que d' l'eau ».

(2) Chez le Comte d'Harcourt, (Tallemant, *Historiettes*, V, 9).

de conserver sa reputation, j'avoüe que je serois bien-aise que l'on me creust tel que je suis, et que l'on me conneust plutost par mes actions, que par les sornettes qui se chantent aux carrefours. Mais puis que mes actions sont trop communes pour avoir de l'esclat, je m'asseure que l'on ne trouvera pas estrange si je me monstre comme je puis, et si je me sers de l'occasion de ce discours pour faire cette declaration.

DE LA CONVERSATION DES GRANDS.

Il est donc tres-necessaire d'éviter les mauvais bruits, et de faire naistre une bonne opinion de nous dans l'imagination de chacun, s'il se peut ; mais particulierement il est important, comme j'ay dit souvent, de prevenir celle des Grands : Pource que l'estime qu'ils font de quelqu'un, donne une certaine autorité à sa reputation, qui dispose si puissamment les esprits de tout le monde à croire de grandes choses de luy, qu'en moins de rien il se trouve au comble de cette estime, où je veux qu'un Honeste homme se sçache mettre, et se maintient (a) par l'excellence de ses actions, et de sa conduite (1). A celuy qui a peu parvenir jusques à ce point, de meriter que les personnes d'eminente condition fassent estat de sa vertu, il est aisé de parvenir encores jusques à cette faveur, d'estre receu en leur familier entretien. Je voudrois qu'il commençast à desployer par là les bonnes qualitez de son esprit, à bien et agreablement converser, pource que cela seul, d'estre ainsi meslé parmy de telles gens, le peut porter bien haut, et le mettre d'une volée à pretendre aux grandes choses.

DE LA COURTOISIE DES GRANDS EN NOSTRE COUR ET DE L'ESTAT QU'ILS FONT DES HONESTES GENS.

Il faut dire hautement, que nostre Cour a cet avantage par dessus

a) 1630, 1664 : *et se maintenir*, — 1633, 1636, 1656, 1660 : *et se maintient*, — 1639, 1640, 1681 : *et se maintienne*. La 2^e leçon n'est pas satisfaisante ; la 1^e et la 3^e offrent le même sens avec une différence de construction, si toutefois *se maintenir* n'est pas simplement une faute d'impression.

(1) Inspiré du *Cortegiano* : Le Courtisan doit laisser entendre, quand il va pour la première fois dans une assemblée où il n'est pas connu, qu'ailleurs il est estimé par « d'autres seigneurs, chevaliers et dames... », pource que ceste renommée, qui semble naistre de plusieurs jugements, engendre une certaine et ferme foy de la valeur, laquelle trouvant puis apres les coeurs ainsi disposez et preparez, se maintient et croist facilement avec les œuvres », (p. 227).

toutes celles qui sont au monde, qu'un Honeste-homme, quand mesme il seroit nay assez bassement pour n'oser s'approcher des Grands qu'avec des soumissions d'esclave, si est-ce que si une fois il leur peut faire connoistre ce qu'il vaut, il les verra à l'envy les uns des autres, prendre plaisir à l'eslever jusques à leur familiere communication. En effect, il n'y a gueres de nos Princes mesmes, qui se retiennent si justes dans le point sublime de leur rang, que si une personne a rendu son nom remarquable par quelque excellente partie, ile ne fassent gloire de le caresser. Leurs accueils pour le moins sont obligeants envers les Vertueux, et presque tous tesmoignent estre bien aises d'en estre visitez et entretenus, plustost mille fois que de plusieurs personnes de grande condition, qui n'es-
tans receus dans les bonnes maisons, qu'à cause simplement de la leur, n'y entrent jamais qu'on ne soit en peine de chercher quelque honneste excuse pour faire en sorte de ne les voir point. Lors donc que celuy qui n'a que sa vertu pour guide et pour support, est arrivé à ce haut comble de gloire, de se trouver comme compagnon de ceux qu'il pourroit avec honneur nommer ses maistres, il doit sçavoir si sagement user d'un si notable avantage, que jamais il ne manque à aucun des respects que l'on a de coustume de rendre à ces personnes relevées.

DES HONESTES RESPECTS ET DES RESPECTS IMPORTUNS.

Il doit aussi bien se garder de tomber en l'autre extremité de ceux qui taschent de faire naistre à tous coups des occasions d'exercer leur civilité : car à la fin, à force d'estre honeste, il pourroit devenir importun. Les Grands à la verité veulent bien que l'on rende ce que l'on doit à leur condition, mais ils ne craignent rien tant que la rencontre de ces Fascheux, qui sont tousjours en embuscade pour leur tirer quelque mauvais compliment, ou les incommoder de quelque service inutile. Et à parler sainement, je ne m'estonne pas si ces personnes, pour qui seules il semble que les choses agreeables ayent esté faites, treuvent ces honneurs rudes et pesants, puis qu'il n'y a pas un de ceux qui sont au-dessous d'eux, qui ne les trouve insupportables.

CONTRE LES OPINIATRES FAISEURS DE COMPLIMENTS.

Ce defaut est l'un des plus grands de la conversation, et s'en voit peu qui ne s'abandonnassent plûtost à l'entretien d'un Extravagant, ou d'un Querelleur, qu'à celuy de ces opinastres faiseurs

de complimens (1). Sur tout à une ame franche, et qui croit que chaque parole qu'elle dit par bienseance oblige sa foy, c'est une gesne bien tyrannique que la rencontre de cette sorte d'esprits embarrassants (2). Il y a bien à la verité des occasions, où il est impossible d'éviter ces espines : mais les honnests gens sçavent couler par dessus, sans en estre picquez. Aussi n'y a-t-il que les nouveaux venus, et ceux qui sont naturellement enclins à la coquetterie qui s'en picquent. Si bien qu'il semble que cette odieuse sorte d'entretien soit aujourd'huy demeurée en partage aux petites soubrettes, & à quelques malheureux suivans, qui croiroient n'estre pas de la Cour, si jusques aux entretiens les plus communs, ils ne trouvoient quelque matière propre à estre infectée de leurs impertinentes cérémonies. Que s'il est vray ce que l'on dit, qu'il y ait des esprits si malades que de faire une estude particulière de cette ridicule science, je m'estonne certes qu'on ne les chasse des Republiques, et qu'on ne les punit des mesmes peines que les Loix ordonnent contre les Perturbateurs du repos de l'Estat ; puis qu'il n'y en a point qui troubilent tant la société humaine que cette importune sorte de gens (3). Jamais un Honeste-homme n'abusera ny de ce qu'il peut dire, ny des actions de bien-seance dont il seura l'usage, et sur tout en la frequentation des Grands, qui se desgousteroient aussi-tot des cérémonies superfluës dont il penseroit les obliger.

DE L'ESCALITÉ D'HUMEUR.

Mais il est à considerer, que lors qu'il reviendra de ce grand

(1) Dans tout ce passage Faret s'inspire peut-être du *Galatée*. Giovanni della Casa blâme l'abus des cérémonies, soit dans les paroles, comme font ceux qui encombrent leurs discours d'interminables préliminaires d'humilité, soit dans les actions, comme font ceux qui refusent obstinément de franchir les premiers une porte ; (p. 206 sq. de la traduct. en quatre langues, Genève, Jean de Tournes, 1609, in-16).

(2) Cf. ce que Faret écrivait de lui-même à Mme Desloges, le 2 août 1626 ; il se défend d'être un courtisan ; « ...moy de qui on n'a jamais tiré de complimens que de la mesme sorte qu'on tire des confessions de crime à la torture, et qui hay la contrainte d'estudier un discours autant que celle de composer un livre », (*Recueil de lettres nouvelles*, II, 73-74).

(3) Cf. sur la manie des complimens, cette tirade des *Vendanges de Suresnes*, de Du Ryer, Paris, Ant. de Sommaville, 1636, in-4°, I, 2 :

Quiconque en inventa le discours affecté
fut, sans doute, ennemi de nostre liberté...
Cependant, aujourd'hui, mille petits esprits
pensent beaucoup sçavoir, quand ils en ont appris.
Les polis de ce temps s'en font une science,
qui s'acquiert aux dépens de nostre patience,
et croiroient faire tort à leurs beaux jugements,
si tous 'eurs entretiens n'estoient des compliments.

monde, il faut qu'il ait une raison assez forte pour se retrouver parmy ses égaux et parmy ses inferieurs, sans tesmoigner d'avoir la teste surprise de ces fumées : Car s'il avoit la foiblesse de s'en laisser enyvrer, il deviendroit bien-tost le mespris et le jouët des uns et des autres. Cette égalité à vivre de mesme train avec ses amis et les personnes privées, au sortir de dessous les Dais et d'entre les Balustres, est un charme nonpareil à ravir les cœurs genereux (1) : Pource que comme rien ne leur est plus insupportable que l'insolence de ceux à qui la faveur des Grands renverse le sens : De mesme il n'est rien qui leur plaise tant, ny qui leur soit un plus véritable augure d'une vertu bien solide, que de n'estre point ébloui de l'éclat de tant de magnificence (2).

DES CONNOISSANCES HONTEUSES ET DES HONNESTES HABITUDES.

Celuy néantmoins qui joüit de ces honneurs, doit observer de ne rendre pas sa conversation et son amitié commune à toutes sortes de personnes, de peur qu'à la fin elle ne devinst de mauvaise odeur à ceux qui croyent beaucoup ravalier la leur, que de la laisser descendre jusques à luy. Pour mille raisons un habile homme ne doit jamais se mesler parmy la canaille, ny establir de commerce avec des personnes descriées. Il faut bien du temps à raccommoder un salut familier, qu'un celebre Filou, ou une femme abandonnée, ou quelque autre de mauvaise marque luy aura fait en presence de plusieurs personnes de qualité (3). Et si quelqu'un de la compagnie, ou luy-mesme ne peut faire tomber de bonne grace cette connoissance dans la raillerie, il est bien à craindre qu'il ne reste quelque mauvaise opinion en l'esprit de ceux qui y auront fait une reflexion particulière. Il est donc important de n'avoir que des habitudes honestes, et dont on ne puisse jamais rougir devant ces personnes, dont les soupçons sont d'autant plus à craindre, qu'elles ne prennent gueres souvent la peine de les éclaircir. Quiconque peut sortir

(1) « Un homme prudent paroist égal par tout », (Faret, *Des vertus nécess. à un prince*, p. 38)

(2) Cf. Guazzo, *Conv. civile*, p. 232 : « Et pourtant, pour leur profit et sureté, je les advertis en brief qu'ils n'apprennent à devenir fiers, enflés de gloire, ni de n'en plus assurés de la faveur ou gracieux accueil qu'ils reçoivent ; ainsi tant plus ils se connoissent élevés, que tant plus ils usent d'humilité ».

(3) Nous avons déjà vu que Castiglione et Faret ne veulent pas que le Courisan se mêle aux gens de basse condition. Faret avait développé cette idée, que la fréquentation des personnes vicieuses nuit à la vertu et à la bonne renommée de ceux qui les fréquentent dans son traité *Des vertus nécess. à un prince*, p. 15 :

« Et comme en temps de peste nous craignons de nous approcher des corps que le mauvais air a desja corrompus, de peur que l'odeur qu'ils exalent ne nous surprenne... ».

de bonne grace de ces illustres assemblées, peut facilement espérer l'entrée de toutes les autres, et d'y estre désiré, et receu avec joie et applaudissement.

DES AVANTAGES QUI REVIENNENT D'ESTRE CONNU DES GRANDS.

L'un des grands biens qui luy revient d'estre ainsi connu, c'est que les meschants craignent de l'attaquer, et les envieux n'osent qu'en tremblant exercer contre luy leur malice. Ils ne sçavent où verser en seureté leur poison contre sa vie ; pour ce que comme ils voyent qu'il a par tout des approbateurs de ses actions, ils s'imaginent que ce sont autant de protecteurs de sa vertu. Ainsi ceux mesmes qui haïssent sa gloire sont contraints de la publier avec les autres, afin du moins qu'en louant cettuy-cy, ils se reservent l'autorité de mieux noircir quelque autre, sur qui ils trouveroient plus de prise.

MAXIMES GENERALES DE LA CONVERSATION.

Cependant soit avec les Grands, ou avec les mediocrez, soit avec les familiers, ou avec les estrangers et les inconneus, et généralement avec toutes sortes de conditions différentes, il y a des maximes principales à observer, des fautes à fuyr, et de certaines adresses à pratiquer, ausquelles si une personne qui pense cingler de bon vent ne prend garde, il est bien difficile qu'elle s'empesche de faire naufrage.

QU'IL FAUT VAINCRE SES PASSIONS ET DOMPTER SES HUMEURS. (1).

L'une des plus importantes et des plus universelles maximes que l'on doive suivre en ce commerce, est de moderer ses passions, et

(1) Inspiré de très près du *Traicté de la Court* de De Refuge. Titre marginal : « Avantage de la moderation des passions en nous pour vivre en la Court ». « Mais si nous pouvons nous commander à nous mesmes, il ny a point de doute que nous ne soyons capables de regenter tout le monde, et estre maistres des affections d'autrui : pour ce que ceste moderation nous donnera loysir d'espier le lieu, le temps, les occasions et les autres avantages necessaires pour venir à bout de nostre dessein. Il sera en nous de feindre, ployer, et differer à nostre aye selon le besoin, marchant tousjours la bride en mains... Bref nous nous garantirons de ces aspres et passionnez mouvemens qui troublent et empescent la conduite des affaires, nous entravent, arrestent, et font que souvent nous nous donnons la jambe à nous mesmes, produisans en nous la precipitation, l'opiniastreté, l'indiscrétion, l'aigreur, le soupçon et l'impatience », (p. 56). Faret a conservé presque complètement cette énumération ; selon son habitude, il a changé l'ordre des termes.

celles sur tout qui s'eschauffent le plus ordinairement dans la conversation, comme la colere, l'emulation, l'intemperance au discours, la vanité à tascher de paroistre par dessus les autres : Et en suite de celles-cy, l'indiscretion, l'opinastreté, l'aigreur, le despit, l'impatience, la precipitation, et mille autres defauts, qui comme de sales ruisseaux coulent de ces vilaines sources. Et certainement lors qu'un esprit est ainsi infecté de ces mortelles semences, quelle apparence y a t'il qu'il puisse produire que des fruits amers ? et que ceux qui l'ont reconneu ne taschent d'en fuyr l'abord, comme d'une personne surprise de quelque maladie contagieuse ? (1) Soyons donc maistres de nous-mesmes, et sçachons commander à nos propres affections, si nous desirons gaigner celles d'autruy : Car il ne seroit pas juste de pretendre à la conqueste des volontez de tant d'honestes gens qui sont à la Cour, si premierement nous n'avions appris à surmonter nostre volonté propre, et luy donner des loix capables de l'arrester tousjours dans le centre de la raison.

DE LA SOUPLESSE ET MODERATION D'ESPRIT.

Un esprit moderé, et qui ne se laisse point emporter legerement, en tous les desseins qu'il aura, soit pour affaires, soit pour plaisir, sçaura prendre son temps, presser et differer à propos, se ployer et s'accommoder aux occasions, en sorte que rien de ce qui le choquera ne le puisse blesser. S'il veut, et si la generosité n'y est point offensée, il sçaura feindre, il sçaura desguiser ; et lors qu'un expedient viendra à luy manquer, il se trouvera tousjours d'un esprit assez tranquille et assez ouvert, pour en inventer mille autres, capables de terminer ce qu'il poursuit.

DE LA RUDESSE ET OPINIASTRETÉ D'ESPRIT.

Un turbulent au contraire, et qui se laisse vaincre aux premiers mouvements qui l'assailtent, embrouille tellement sa conduite, qu'il devient à charge à tout le monde, et se rend insupportable à soy-mesme. Il ne fait rien que par impetuosité ; et comme il n'a ny ordre ny reigle qui luy serve de guide, tous ses conseils et toutes ses entreprises se sentent de la confusion qui regne dans son ame. Jamais il ne sçait flechir à propos, et s'est tellement assujetti à ses

(1) Voir plus haut un passage de Faret, (*Des vertus nécess. à un prince*, p. 15), où il compare la fréquentation des personnes vicieuses, qui porte atteinte à notre réputation, à l'edeur dangereuse d'un cadavre en temps de peste.

humours et à ses opiniastrezz, qu'il s'Imagine que tout ce qui les contrarie ne peut estre conforme au bon sens. Ces pauvres gens-là ont bien à souffrir dans le monde ; aussi un habile homme s'y prend bien d'un autre air, et n'a garde de se rendre si fort esclave de ses inclinations, qu'il ne puisse en tout temps les faire ployer sous celles de la personne à qui il aura envie de se rendre agreable.

DE LA COMPLAISANCE.

Cette souplesse est l'un des souverains preceptes de nostre Art. Quiconque sçait complaire, peut hardiment esperer de plaire : Et en verité l'une des plus infaillibles marques d'une ame bien née, c'est d'estre ainsi universelle, et susceptible de plusieurs formes, pourvu que ce soit par raison, et non par legereté, ny par foiblesse. Il y a du rustique et du stupide, d'estre tellement pris à ses complexions, qu'on ne puisse jamais en relascher un seul point. Un esprit bien fait s'ajuste à tout ce qu'il rencontre, et comme on disoit d'Alcibiade, il est si accommodant et fait toutes choses d'une certaine sorte, qu'il semble qu'il ait une particuliere inclination à chacune de celles qu'on luy voit faire (1).

QUE L'HONNESTE HOMME SÇAIT VIVRE AVEC LES HUMEURS BIJARRES ET VIOLENTES.

Il n'y a point d'humeurs si extravagantes, avec qui il ne puisse vivre sans brouillerie, ny si bijarres, avec qui il ne trouve le moyen de compatir. S'il se rencontre avec une personne transportee de colere, il sçaura si dextrement ceder à la premiere violence de cette passion, qui entraîne tout ce qui luy resiste, qu'insensiblement il refroidira cette ardeur aveuglée de vengeance, et petit à petit fera tomber les armes des mains de celuy qui un peu auparavant n'avoit que des pensées de sang et de fureur.

(1) Cf. Montaigne, III, 13. « La meilleure de mes complexions corporelles c'est d'estre flexible et peu opiniastre... et n'est train de vie si sot et si débile que celuy qui se conduit par ordonnance et discipline... Il y a de la honte de laisser à faire par impuissance, ou de n'oser ce qu'on voit faire à ses compagnons ». La souplesse d'Alcibiade est louée par Montaigne, qui a pour lui une prédilection singulière (I, 26), par De Refuge (p. 74) ; Castiglione le citait aussi en exemple, mais d'un point de vue un peu différent ; (*Cortegiano*, p. 55). Le 3 oct. 1625, Faret écrivait à Balzac : « Au moins pour moy je dis franchement que j'ay une telle facilité à me former aux moeurs et aux inclinations de ceux que je fréquente, que je change presque aussi souvent d'humeur que de vie » (*Recueil de lettres nouvelles*, II, 86-87).

AVEC LES HUMEURS DOUCES ET FROIDES.

Lors au contraire qu'il se trouvera avec ces humeurs douces et froides, qui ne sortent jamais d'une mesme assiette, et qu'aucune injure n'est capable d'esmouvoir, ou plutost qui n'osent se mettre en colere, de peur de s'engager en quelque obligation de se venger, il n'alleguera jamais que des exemples de sagesse et de moderation d'esprit ; et sans faire le poltron, par ses discours s'aura si bien faire le prudent, qu'il ne choquera jamais les sentiments de celuy dont il desirera gaigner l'affection (1).

AVEC LES HUMEURS AMOUREUSES.

Avec un Amoureux il aura beau jeu, car n'y ayant gueres de gâlans-hommes à la Cour qui n'ayent esté troublez de cette douce folie, il aura appris par sa propre experience toutes les choses qui plaisent à ceux qui en sont malades. Il découvrira à tous coups des graces et des beautez nouvelles en la personne aymée, dont peut-estre l'Amant mesme ne s'estoit jamais apperceu. Elle n'aura point d'attraits dans l'esprit qu'il ne louë, ny de si petits traits dans le visage qu'il n'examine avec admiration : Et pour rendre sa complaisance parfaite, il pourra en ce point seulement pancher un peu du costé de la flatterie, avec quelque sorte de legitime excuse, et sur tout si la fin en est bonne. Elle n'aura point de defaut qu'il ne desguise par quelque terme d'adoucissement : Si elle a le teint noir, il dira qu'elle est brune, et que telle estoit la plus grande partie des Beautez que l'Antiquité a admirées : Si elle a les cheveux roux, il approuvera le goust des Italiens et des autres Nations

(1) Résumé du *Traicté de la Court*, de De Refuge ; Faret ne garde que les deux premiers exemples que cite De Refuge. « Qui voudra donc s'accommoder à celuy qui sera poussé de ceste passion (la colere), il imitera aucunement ses actions et fera cognoistre que c'est pour le mesme subject, se faschant de l'injure receü... Mais d'autant que ces contenances ne sont pas seantes ny à toutes sortes de gens ny envers toutes sortes de personnes, il y faudra apporter une grande dissolution, et se proposant plusieurs moyens de vengeance, il faudra tascher de faire choysir celuy qui requiert plus de temps pour son execution, comme estant le seur, afin que le temps froidisse la colere et face place à la raison », p. 67-68. « Avec les personnes douces et de contraire habitude à la colere, nous suvrons toute une contraire voye. Car telles personnes sont ordinairement esloignées de vengeance, parlent humainement de ceux mesmes qui les ont offenséz, diminuent en excusant l'injure receüe, considérent les difficultez et dangers qu'il y a de s'en vanger, approuvent de ne se laisser vaincre à ceste passion... ; nous voulans donc accommoder à telles personnes, nous loüerons la resistance qu'elles font à l'impetuosité de la colere et au desir de vengeance, leur sagesse à poiser l'injure avec les qualitez de celuy qui l'a faict et celuy qui l'a receüe », (p. 68).

qui les ayment ainsi, et celuy des Poëtes les plus delicats, et les plus amoureux, qui ne vantent jamais que les cheveux de cette couleur : Si elle est trop maigre et trop petite, elle en sera d'autant plus adroite et plus agile ; Le trop de graisse, ne sera qu'en bon point : L'excez en grandeur passera pour une taille de Reyne et d'Amazone : Et enfin il couvrira châque imperfection du nom de la perfection la plus voisine (1).

PRINCIPAL PRECEPTE DE LA COMPLAISANCE.

La principale chose à quoy il prendra garde, c'est qu'il ne paroisse point de dissimulation en son discours, et que son visage ne démente point sa bouche, ny ne destruise pas en un moment ce que son esprit aura bien eu de la peine à inventer. C'est bien certes une fascheuse contrainte à une ame libre, d'estre souvent parmy des humeurs si differentes, et si contraires à la sienne : et quelque habile et complaisant que soit un homme, il est bien difficile qu'à la fin il n'engendre du chagrin à se contrefaire ainsi, et se donner si souvent la torture (2).

DE LA LIBERTÉ QUI SE TROUVE PARMY LES HONESTES GENS.

Mais aussi lors qu'il se trouvera parmy d'honnests gens, et qu' comme luy auront toutes les parties de la generosité, il se recompensera pleinement de ses mauvaises heures. Là il pourra en toute liberté laisser agir son inclination naturelle, et ouvrir son ame jusques au fonds, sans craindre que ses sentimens soient chocquez : Pource que la vertu estant par tout égale, rend conformes les opi-

(1) L'idée premièr^e de ce développement est empruntée au *Cortegiano*, comme le prouve la similitude de certaines expressions : « Chacun se mesle de louer et de blasmer selon son avis, couvrant tousjours le vice du nom de la vertu proclaine, comme appellant un presomptueux, libre et hardy, un moderé, craintif, un ignorant, bon, un mauvais garniment, fin et avisé, et principalement en toutes autres choses », (p. 34). Mais c'est à Lucrèce que Faret est redévable de l'application de cette idée à l'Amour. Toutefois, Lucrèce veut montrer l'aveuglement des amants ; Faret veut donner un exemple de ce que l'on peut dire à un amant, pour le flatter dans la personne de sa maîtresse. Voir *De natura rerum*, IV, 1152 sq. Ce genre d'énumération était banal déjà dans l'antiquité ; on le retrouve chez Horace, Satire 3 du livre I, vers 40 sq. Dans son traité *Des vertus nécessaires à un Prince*, Faret avait écrit : « D'où vient que la temérité veut passer pour valeur, et que la moderation est nommee lascheté, celuy qui a peur s'estime prudent, l'avare croit que vivre avec toutes sortes d'incommodeitez... c'est espargner... », (p. 42).

(2) Cf. cette observation de *De Refuge* : « Semblables esprits sont fort proches en la Court, ou il fault ployer et se rendre facile à se conformer à toutes sortes d'humours et façons de faire, sans que l'on y aperçoive de la contrainte » (*Traicté de la Court*, p. 74).

nions de tous ceux qui la suivent. O quel plaisir ressent un esprit bien fait d'en rencontrer d'autres qui l'ont de mesme trempe que luy ! et combien toutes les autres joyes sont imparfaites au prix de la sienne, qui est d'autant plus pure et plus douce, qu'il connoist, plus clairement que personne, le contentement dont il jouyt estre le souverain bien de la vie ! Mais il faut sortir de la complaisance, pour contrarier ceux qui parlent trop.

CONTRE LES GRANDS PARLEURS.

Veritablement ce defaut est l'un des plus grands de la conversation, et des plus pernicieux de la vie ; comme aussi la puissance de se taire en est l'une des plus utiles sciences (1). Quiconque n'aura pas ce commandement sur soy, se doit bien empescher de hazarder sa fortune à la Cour.

DE LA DIFFICULTÉ DE SE TAIRE.

Il semble qu'il n'y ait point de vertu plus aisée à acquerir que celle-cy ; et cependant on peut dire qu'il n'y en a point de plus difficile, ny de plus rare. Il se trouve beaucoup plus de personnes vaillantes, plus de liberales, plus de chastes, et plus de moderées, en leurs plus violentes passions, qu'il ne s'en voit de celles qui savent bien observer le silence comme il faut. Je ne scache guere de preuve plus evidente de nostre foiblesse, et de nostre imprudence que celle-cy ; de dire que tous les Sages, et en tous les siecles, ont crié que la langue estoit la plus utile, et la plus pernicieuse partie qui fust en l'homme, selon son bon ou mauvais usage : Tous nous ont enseigné qu'elle n'estoit ainsi liée de tant de chaisnes naturelles, ny environnée de tant d'obstacles, et de rampars, que pour nous avertir que la parole, comme un precieux tresor, y est enfermée, de laquelle la conduite est si delicate, qu'elle ne sauroit s'escouler, abondamment sans un notable danger (2).

(1) Idées analogues dans le *Cortegiano*. « Et pour ceste cause, on dit que se taire en temps et lieu surpassé tout beau langage, et que tel silence se doit mettre au nombre des vertus philosophiques », (p. 171) ; cf. p. 250, contre ceux « lesquels, selon le proverbe, font d'une mouche un éléphant, et sur un sujet digne de briefveté font un long discours ».

(2) « Tous les sages », c'est-à-dire Plutarque, que, sans le citer, Faret copie à peu près ici. « Il n'y a partie en tout nostre corps que la nature ait si seurement remparee que la langue, au devant de laquelle elle a assis le rempar des dents, à fin que si d'aventure, elle ne veult obéir à la raison, qui luy tient au dedans la bride roide, et qu'elle ne se retire en arriere, nous en puissions refener son intemperance avec sanglante morsure », (*Oeuvres morales*, éd. citée, chap. *Du trop parler*, I, 90). Faret, suivant sa coutume, conserve l'idée générale, dépouillée de ce qu'elle a de précis et de pittoresque.

Et neantmoins nous voyons presque tout le monde en abuser telle-
ment, qu'on peut dire, que quiconque a une langue dans la bou-
che, porte avec soy son plus cruel et plus redoutable ennemy.

DE L'INCOMMODITÉ QUE DONNENT LES GRANDS PARLEURS.

On peut bien dire aussi avec verité, que ceux qui en aucun temps, ny pour aucune consideration que ce soit, ne peuvent arrester ce débordement de paroles, sont bien ennemis des douceurs de la conversation (1). Quel supplice insupportable est-ce à une personne, sur tout si elle est seule, et pressée de quelque dessein, de rencon-
trer de semblables gens, qui pour rien du monde ne s'cauroient las-
cher un homme, qu'ils ne l'ayent assassiné du recit de toutes leurs
affaires, et de tous les procez de leurs parens et de leurs voisins ? (2)
Dans les compagnies où ils se treuvent, il n'y a presque jamais
qu'eux qui parlent ; ou si quelque personne d'autorité et de bon
sens entame un propos serieux, ils ont bien l'effronterie de l'inter-
rompre, pour ne dire qué des sottises : Car leur esprit n'ayant pas
la force de prendre la suite d'un raisonnement judicieux, ils ont
aussi-tost recours à leur babil, et font comme ces boiteux, qui estant
contraints de monter à cheval, osent bien faire gloire de devancer
au galop ceux qu'estans à pied, ils ne pouvoient suivre au simple
pas.

IMPERTINENCES ORDINAIRES DES GRANDS PARLEURS.

Tousjours ils ont, ou la plus plaisante, ou la plus estrange, ou la
plus admirable chose du monde à dire ; et toutefois ils n'ont jamais
que les mesmes pieces à jouér, et encore sont-elles si froides, et si
vieilles, que dés le premier mot ils commencent à blesser l'attention
des plus patiens (3). Leurs contes les plus agreables, et les plus à
la mode, sont ordinairement ou de leurs beaux faicts, ou de ceux
de feu Monsieur de Biron (4), ou de quelque autre Capitaine de

(1) Tiré de Plutarque : « Ceux qui hors de saison et à tous propos usent du parler, qui est la plus delectable et la plus amiable conference que les hommes s'cauroient avoir ensemble, le rendent fascheux et importun », (*Du trop parler*, *Œuvres mor.*, I, 91).

(2) Plutarque s'élève contre ceux qui ont la manie de raconter leurs procs, (*ibid.*, I, 96).

(3) Inspiré de Plutarque : « Un babillard... si quelque propos vient en avant duquel il puisse apprendre quelque chose qu'il ne s'cavoit pas auparavant, il le rejette..., ains tournant tout alentour, ne cessera jusques à ce qu'il ait fait tomber le devis sur quelques vieux contes qu'il aura repassez mille fois », (*ibid.*, L 96 verso).

(4) Décapité le 31 juillet 1602.

l'autre siecle ; Et lors qu'ils se veulent mesler de dire des nouvelles, ils sont si peu judicieux à choisir les bonnes, et celles dont on est curieux, qu'ils s'amuseront plutost à debiter quelque gazette des choses qui se passent au Mexique, ou à Goa, pour ce qu'il y a bien loin de nous, qu'ils ne prendront le soin de s'informer du siege de Cazal (1), ou du progrez que les Holandois font au Pays-bas (2), pource que cela n'est qu'à nostre porte. En fin tous leurs discours sont tellement à contre-temps, que les bonnes choses deviennent mauvaises en leur bouche, et les agreables y perdent toute leur grace. Aussi n'y a-t-il que ceux qui sçavent se taire avec jugement, qui sçavent parler de la mesme sorte. Homere qui a eu dessein de representer Thersite, comme le plus impertinent, et le plus vicieux qui fust dans tout le camp des Grecs au siege de Troye, ne dépeint aucun de ses defauts avec tant de soin, que celuy qu'il avoit d'estre un grand et insupportable causeur, et luy fait bailler, en un endroit, un coup de sceptre sur les oreilles par le Roy Agamemnon, pour apprendre à se taire à ceux qui n'ont pas appris à parler (3).

VICES ORDINAIRES DES GRANDS PARLEURS.

Or ceux qui sont possedez de ce Demon parleur, ne sont pas seulement importuns à lasser les oreilles de tout le monde de leurs fables ridicules : on remarque, outre cela, qu'ils sont ordinairement vains, blasphemateurs, mesdisans, insignes menteurs, et de mesurement curieux des secrets d'autrui, pour avoir le plaisir d'en entretenir le premier venu qui les veut escouter.

DE LA DIFFICULTÉ QU'ONT LES HOMMES A CONSERVER LES SECRETS

QUI LEUR SONT COMMUNIQUEZ.

Ce dernier vice est un des plus malins, et des plus noirs qui souillent l'ame des meschans. Je parleray des autres que je viens d'aller guer, lors qu'il en sera temps : Maintenant je ne puis m'empescher de me mettre en colere presque universellement contre tous les

(1) C'est en 1629 que Louis XIII et Richelieu forcèrent le pas de Suze, et débloquèrent Casalc, assiégié par les Espagnols et les Savoyards.

(2) Il s'agit des progrès que faisaient les Provinces-Unies dans leur lutte contre la domination espagnole : en 1629, Frédéric Henri, frère Maurice de Nassau, leur avait repris Bois le Due ; il devait s'emparer de Maestricht en 1632, de Bréda en 1637.

(3) Voir tout cet épisode, *Iliade*, II, 185-277. C'est Ulysse, et non Agamemnon, qui frappe Thersite d'un coup de sceptre, sur les épaules, et non sur les oreilles.

hommes, qui sont si peu fidèles, qu'à peine s'en trouve t'il un qui le soit assez pour si bien conserver le secret d'autrui, qu'il ne se laisse emporter à cette pressante tentation, d'en faire part du moins à un intime et discret Amy (1).

EXEMPLE SUR CE SUJET.

L'exemple de Midas, quoy que fabuleux, prouve plaisamment cette vérité. Ce pauvre Roy désirant cacher ses longues oreilles d'Asne, qu'un despit d'Apollon luy avoit fait croistre au lieu des siennes, avoit un soin nonpareil de les couvrir avec de grandes tyares de pourpre, qu'il portoit ordinairement ; mais il ne put empescher qu'en fin son Barbier ne les descouvrist. Cet homme n'osant reveler ce secret à personne, de peur de se perdre, ny ne pouvant aussi le taire plus long-temps, par cette honteuse foiblesse qui est naturelle presque à tout le monde, à la fin se sentant vivement pressé, et ne pouvant plus retenir sa langue empeschée d'une chose que toutefois il ne pouvoit dire, sans mettre sa vie en un danger evident, il se résolut de s'aller descharger bien loin dans les champs de cet importun fardeau, qui luy donnoit tant d'inquiétude. Là ayant regardé tout autour de soy, et se trouvant bien seul, il fit un creux assez profond dans terre (a) : Apres s'estre jetté dedans, et courbé tout contre le fonds de la fosse, il se mit à dire le plus bas qu'il luy fut possible : *Le Roy Midas a des oreilles d'Asne.* S'estant ainsi en quelque façon soulagé, il recouvrit cest endroit-là de terre, de peur que le secret ne vint peut-estre à s'eschapper. Neantmoins ne l'ayant pas bien remply, il y resta un petit espace vuide, où l'eau des pluyes ayant long-temps croupi, il se fit comme une espece de marais (b), dans lequel par succession de temps il crut quantité de roseaux : Ces roseaux avec leur nourriture attirerent encore petit à petit (dit la Fable) les paroles que le Barbier avoit proferées en ce lieu-là ; de sorte qu'au moindre vent qui les venoit agiter, ils ne

a) 1630, 1664 : il se mit à faire un creux, — 1633 sq : il fit un creux ; il se mit est en effet deux lignes plus bas. Toutes les éditions donnent : *dans terre* ; est-ce une faute d'impression, ou *dans* est-il employé comme *en* ?

b) 1630, 1664 : *se fit un petit marais*, — 1633 sq. : *comme une espece de marais* ; *petit* était déjà à la ligne au-dessus.

(1) Il y a chez Guazzo un mouvement d'indignation analogue contre les indiscrets : « Le moindre mal que meritent ceux-là est d'avoir la langue arrachée... ; et pourtant souloit dire un sage qu'il estoit plus aisé de tenir un charbon ardent qu'une secrete parole en la bouche ». Le roi Midas est cité par Guazzo ; (*Convers. civ.*, p. 74). Voir sur l'aventure de Midas, Ovide, *Métamorphoses*, XI, 173-193 :

faisoient autre chose que de siffler et resonner entre-eux ces mesmes mots ; *Le Roy Midas a des oreilles d'Asne*. Combien tous les jours se trouve-t'il de personnes de mesme humeur que ce Barbier, à qui on n'a pas si-tost laissé tomber un secret en l'oreille, que comme si c'estoit quelque violent poison, il leur fait soulever le cœur jusques à ce qu'ils l'ayent rejetté ? Il semble, disoit un Ancien, qu'ils ayent la langue percée, et qu'elle ne puisse rien tenir (1) : Tout ce que leur pensée conçoit s'escoule par là ; et leur parole imprudente et estourdie, comme un trait tiré tout droit en haut, retombe aussi-tost sur eux-mesmes que sur les autres. Aussi est-ce l'un des plus grands malheurs de ce vice de tant parler, qu'outre qu'il est ridicule, il est encore ordinairement funeste à ceux qui en ont l'ame et la langue malades.

ELOGE DES HONESTES GENS.

Veritablement je ne m'estonne pas si ceux qui sont capables de bien connoistre, et de bien gouster cette sorte d'hommes, que par un mot d'^{ex}cellence on nomme aujourd'huy des Honestes-gens, les caressent, les cherissent, et les admirent, comme ils font : Puisque ce sont eux seuls, qui parmy la corruption et les ordures des vices que j'ay repris tout le long de ce discours, et parmy un nombre infiny d'autres, ausquels je n'ose m'arrester, ou pour leur saleté, ou pour leur bassesse, conservent comme une image entr'eux, de ces pures et innocentes mœurs, dont l'on dit qu'estoient composées les delices du Paradis de nos premiers Peres. Mais il s'en rencontre si peu, qu'il ne faudroit pas beaucoup multiplier le nombre du Phénix, pour le rendre égal à celuy de ces admirables personnes.

DE LEUR PRUDENCE.

Quelle merveille est-ce de les voir parmy tant d'escueils, dont la Cour est toute pleine, maintenant esquiver le choc de quelque pointe de roche, tantost resister à la force de quelque vent directement contraire, tantost ceder à la violence des vagues ; et aux

(1) Il y a dans le chapitre *Du trop parler* de Plutarque, qu^e nous avons cité, un passage dont le sens et l'image sont fort voisins du texte de Faret. Plutarque cite Euripide, qui dit qu'on ne saurait conseiller un babillard

“ non plus qu'emplir se pourroit un vaisseau,
qui partout coule et ne retient point eau ».

Plutarque ajoute que les babillards « s'en vont comme vaisseaux percez, vides de sens et pleins de bruit », (I, 89 verso).

mesmes lieux que d'autres n'oseroient aborder sans y perir, eux passer librement, et sans qu'on s'apperçoive qu'ils aient couru le moindre danger du monde ? Leur conduite est accompagnée de tant de prudence, qu'il n'y a gueres de tenebres si obscures qui la puissent faire esgarer, et particulierement celle de leur langue est si certaine, que jamais elle ne se precipite.

DE LA CONDUITE DE LEUR LANGUE.

Leur jugement la fait toujours demeurer dans la raison, et scāit retenir la rapidité de son mouvement, avec p'us de force qu'une digue bien ferme et bien appuyée ne peut arrester l'impetuosité d'une riviere, ou les ravages d'un torrent.

DE LEUR FACILITÉ A FAIRE LE BIEN.

Ils ont ployé de si bonne heure leurs ames au bien, et les ont tellement accoutumées à fuir les vices qui gastent la conversation, qu'il semble que naturellement ils exercent toutes les vertus, que les Sages mesmes par la force de leur raisonnement ont beaucoup de peine à pratiquer.

DE LEUR COURTOISIE.

Sans estude ils sont civils et courtois, non seulement à servir et respecter ceux qui sont au dessus de leur condition, et à honorer leurs égaux, mais encore jusques à deferer plusieurs choses à ceux qui leurs sont inferieurs : Et ces choses leur réussissent avec d'autant plus d'approbation, qu'ils les font sans art et sans aucune contrainte.

DE LEUR FAMILIERE CONVERSATION (a).

Leur accez est si facile et si agreable, qu'il n'y a personne qui n'en desire la communication : et lors qu'on les a hantez on trouve en leur esprit tant de douceur, en leur ame tant de probité, et en leurs discours tant de bon sens, que ceux-là s'estiment heureux, qui peuvent consommer leur vie entiere en leur compagnie.

DE LA DOUCEUR DE LEUR ESPRIT.

Si l'on parle à eux, ils sont attentifs, sans jamais interrompre ; et lors qu'il est temps de respondre, ils le font avec ordre et jugement.

a) 1630 : *communication*, sans doute à cause du texte qui contient ce mot, — 1633 sq. : *conversation*.

Si les propositions que l'on fait devant eux, sont si peu raisonnables, qu'ils ne les doivent pas souffrir, ils en font voir les absurditez avec tant d'adoucissements et de modestie, que l'on se sent plus obligé d'en estre repris, que si l'on avoit l'approbation de quantité d'autres (1). Rarement voit-on qu'ils se faschent, ou se sentent seulement choquez des sottises et des legeretez qui se font en leur presence : Car ils ont accoustumé leur goût à ne se rebuter point de tout ce qui ne luy est pas agreable. Aussi connoissans, comme ils font, l'infine diversité de formes dont l'esprit de l'homme est capable, il n'y a point d'opinions si ridicules, ny si contraires à leur sens, qui les blessent ; non plus qu'ils n'en ont aucune qui leur semble assez raisonnable, pour meriter qu'ils en deviennent amoureux, et qu'ils s'opiniastrent à la soustenir.

DE LEUR FAÇON DE DEBITER CE QU'ILS SÇAVENT.

Ce qu'ils sçavent, ils ne le jettent pas indifferemment en toutes occasions, et s'ils n'ont lieu de parler fort à propos dans les compagnies, ils aymeront mieux avoir demeuré toute une journée sans rien dire, que d'avoir dit toutes les plus belles choses du monde à contre-temps.

DE LEUR MODESTIE A JUGER ET A PARLER (a).

Encore en celles qu'ils disent, quelque solidité qu'ils y sentent, jamais ils ne les prononcent avec autorité, ny d'un accent qui témoigne quelque satisfaction de leur esprit ; mais avec tous les temperamens qui peuvent adoucir ce ton imperieux, et lever tout soupçon de suffisance (2). Jamais on ne les entend parler de leurs predecesseurs, n'y d'eux mesmes : Ils sçavent bien que ce sont discours qui ne plaisent volontiers qu'à ceux qui les font, et qu'il n'y en a gueres de si modestes, qui ne semblent avoir quelque teinture

a) 1630, 1664 : *à parler d'eux-mesmes*, — 1633 sq. : *à parler* ; les deux leçons conviennent chacune à une partie du paragraphe ; la plus générale est préférable.

(1) Peut-être y a-t-il là un souvenir bien vague, de la manière dont, dans le *Galatée*, l'évêque de Vérone fait avertir d'un défaut qui dépare ses rares qualités, un gentilhomme qu'il a reçu chez lui, (p. 50 sq.).

(2) Il y a, dans ce qui précède, un souvenir de quelques-unes des idées chères à Montaigne : « C'est une incivile importunité de choquer tout ce qui n'est pas de nostre goust », (I, 26). « Je ne hais point les fantaisies contraires à la mienne », et ne me rends pas « incompatible à la société des hommes pour estre d'autre sens que le mien », (II, 37). Montaigne aime les mots « qui amollissent et moderent la temerité de nos propositions, à l'aventure, aucunement, quelque, on dict, et semblables », et une « façon de répondre enquestante non résolutive, qu'est ce à dire, il pourroit estre », (III, 11).

de vanité. Et de faict à qui croiroit-on parlant de soy-mesme dans une saison si gastée, dit un excellent Philosophe des derniers siecles, puis qu'il en est si peu à qui l'on puisse croire en parlant d'autruy, où il y a beaucoup moins d'interests à démesler ?

DE LEUR GALANTERIE.

Dans leurs jeux mesmes et leurs entretiens les moins serieux, on remarque toujours des traicts d'esprit, et des effects d'un excellent jugement. Lors qu'ils veulent se mesler de faire des contes, ils n'en font point de plaisans (a) : Jamais on n'est en peine de chercher où est le mot pour rire, et sont si nouveaux, ou leur sont si particuliers, que jamais ceux qui les entendent ne sont en peine d'en voir la fin, pour en avoir des-ja eu les oreilles battuës.

DE LEUR PROBITÉ.

Une de leurs vertus que j'aime et estime le plus, c'est qu'ils sont toujours veritables en ce qu'ils disent, comme ils sont religieux à tenir ce qu'ils promettent.

CONTRE LES MENTEURS ET LES PARJURES.

Le mensonge leur semble un crime aussi noir qu'un assassinat (1), et n'en estiment point de plus servile ny de plus indigne d'un homme d'honneur que celuy-là : Si ce n'est peut-estre cette espece de parjures, qui apres avoir engagé leur foy de garder le secret d'un amy, ou d'une autre personne, sans considerer qu'ils violent tout droit divin et humain, osent bien le reveler, et quelque fois le vendre, à la ruïne entiere de celuy de qui ils l'ont receu. Un hardy esprit dit que cette sorte de perfidie est en certain sens plus odieuse, et plus execrable que l'Ateïsme : car l'Atéïste qui ne croit point de Dieu, ne luy fait pas tant d'injure, ne concevant point qu'il y en ait, que celuy qui le scait, le croit, et parjure son saint Nom par mocquerie. Or c'est bien un moindre mal de mescroire Dieu, que de s'en mocquer ; et ceux-là s'en mocquent evidemment, qui ne le jurent que pour tromper. Mais l'horreur de ce vice ne scauroit estre plus

a) 1630 : *que de plaisans*, seule leçon qui ait un sens convenable ici, — 1633, 1636, 1639, 1640, 1656, *de plaisans*, ce qui est un contre sens ; l'éditeur de 1681, ne comprenant pas ces mots, a corrigé, et imaginé : *de déplaisans*, ce qui rétablit le sens mais non le texte de Faret.

(1) *Cortegiano* : « Aussi veux-je que nostre courtisan se garde d'acquérir le renom d'un menteur et d'un glorieux », (p. 247); cf. *Galatée*, p. 184 sq.

honteusement dépeinte qu'elle a esté par un Ancien, qui dit, que de violer sa foy, c'est tesmoigner que l'on mesprise Dieu, et que l'on craint les hommes : Et se peut-il rien imaginer de plus abominable, que de faire le poltron envers les hommes, et de vouloir montrer que l'on est hardy contre Dieu ?

MALHEURS QUE CAUSE LA PERFIDIE.

L'inconvenient notable qui vient en suite de ce premier desreiglement, est que nostre intelligence se conduisant par la seule voye de la parole, celuy qui la fausse, trahit la société publique. C'est le seul moyen par lequel se communiquent nos pensées et nos volontez : s'il vient à nous manquer nous ne tenons plus les uns aux autres, ny ne nous entreconnaissons plus : S'il nous trompe, il trouble tout nostre commerce, et dissout toutes les liaisons de nostre police : Et enfin ce n'est plus qu'un infame et sordide trafic de malice que cette conversation de laquelle nous traittons maintenant. Mais pour continuer d'en traiter, il est temps de passer à cette partie de l'entretien, qui considere la :aillerie et les bons mots.

DE LA RAILLERIE.

La Raillerie est une espece de discours un peu plus libre que l'ordinaire, et qui a quelque chose de picquant meslé parmy, dont l'usage est commun entre les plus galants, et n'est pas mesme aujord'huy banny d'entre les plus intimes Amis de la Cour. Si cet usage est raisonnable ou non, c'est une question assez épineuse, ce me semble, et assez importante dans nostre subject, pour meriter que je m'arreste un peu à l'examiner.

QUE LA DOUCE ET HONESTE RAILLERIE ANIME LA CONVERSATION.

Il est bien vray que la Raillerie, lors qu'elle peut se contenir dans une honneste reigle, est un doux aliment de la conversation, laquelle deviendroit à la fin bien froide, et mesmes ennuyante, sans ces agreables intermedes de petites contrarietez, dont elle la diversifie, qui la resveillent, et la reschauffent, ce semble, pour lui donner une nouvelle vigueur, et de nouvelles graces (1). La plus-part

(1) Idée analogue dans le *Cortegiano* : « Je ne veux pas neantmoins qu'il parle toujours gravement, mais de choses plaisantes, de jeux, de brocards et bons mots pour rire, selon le temps », (p. 89). « Qu'il sçache avec une certaine

des esprits cherchent plustost ce qui les divertit avec quelque sorte de joye, que ce qui les occupe serieusement : Et comme naturellement ce qui provoque à rire plaist, ils se rebutent aisément des compagnies qui n'ont qu'un entretien tousjours égal, pour suivre celles où ils treuvent de ces amusemens. Cecy se remarque particulièremenr parmy un certain nombre de personnes qui s'endorment dans l'oisiveté de Paris, et parmy la jeunesse de la Cour : Car si cet exercice ne tenoit leurs esprits en haleine, et ne les resveilloit de temps en temps, il y auroit danger qu'ils ne tombassent à la fin dans un assoupissement letargique. Aussi est-ce proprement en de semblables compagnies que cette sorte d'entretien est en regne : Si bien qu'il semble que tant d'honnêtes gens venant à se rencontrer parmy eux, s'acquiteroient fort mal de leur devoir, et manqueroient bien de vivacité, s'ils ne l'employoient à s'entrepiccotter de petites railleries, qui ne sont jamais si douces au commencement, qu'à la fin elles ne laissent quelque pointe d'aigreur dans l'ame, qui ne s'en arrache pas tousjours facilement.

QUE LA RAILLERIE OPINIÂTRÉE EST DANGEREUSE (1).

De tous les Railleurs que j'ay jamais veus, je n'en ay point remarqué de si modestes, que s'ils sont allez seulement jusques à la deuxiesme repartie, il ne soit eschappé au tenant ou à l'assaillant quelque parole, qui avoit je ne sçay quelle teinture de colere, ou du moins de dépit. Et quoy qu'ils dissimulent leur ressentiment, il est d'autant plus grand, qu'il n'y a que la vanité qui le supprime : Car il semble que ce soit une loy de ce jeu, afin que la liberté de mordre jusqu'au vif soit plus insolente, que le premier qui se fasche perd la partie. Quoy qu'il en soit, celuy qui a eu la plus froide replique, n'a pas seulement la honte de se voir vaincu en une chose en quoy l'on cede rarement, qui est l'esprit ; mais outre ce, il luy reste presque tousjours dans l'ame l'amertume des railleries dont son adversaire l'a pressé. Là dessus je laisse à juger lequel est le plus raisonnable et le plus seur à quiconque veut plaire, de n'en user point du tout, ou de vouloir faire le Railleur, au hazard de perdre à châque fois un amy, ou se faire un ennemy.

douceur recréer les esprits des auditeurs, et avec facéties et mots plaisants, les induire sagelement à mener feste et à rire », (p. 248). Le préfet d'Urbis demande à Fédéric Fregose de traiter ce sujet, « pour ce qu'à la vérité il me semble que cela importe beaucoup et est convenable au Courtisan », (p. 249).

(1) *Cortegiano* : Le Courtisan se gardera « d'estre tant aigre et picquant qu'il se fasse cognoistre pour un malicieux poignant sans occasion ou par une manifeste haine », (p. 322).

DES BONS MOTS.

Les bons mots ne sont pas si dangereux, pourveu que l'imagination qui les conçoit, consulte le jugement un peu devant que de les laisser sortir : Et ils ont eminentement cela de particulier, qu'ils ne plaisent pas seulement à ceux qui les escoutent, comme font toutes les choses bonnes, mais encore font regarder celuy qui les dit avec une extraordinaire admiration.

DE L'EXCELLENCE DES BONS MOTS.

Il semble que ceux qui ont ce don de rencontrer ainsi sur plusieurs sujets, ayent quelque chose de divin, ou quelque Genie particulier qui esleve à tous coups leur ame au dessus de la matiere. Et certes, quoy qu'il y ait quelquesfois de l'heur, et que la Fortune se mesle jusques dans ceste sorte de jeu, qu'on diroit estre tout à fait exempt de sa juridiction ; si est-ce que presque toujours on voit ceux qui ont grace à s'en servir, estre ornez en mesme temps des plus rares qualitez de l'esprit. Il n'y a gueres de grands personnages dans l'Antiquité, dont il ne nous reste aujourd'huy des apophthegmes ; et nostre siecle en peut produire quelques-uns, qui outre cette faculté de l'imagination, ont encore les autres parties de l'ame d'un si parfait temperament, qu'on les a jugez capables de toutes sortes d'emplois les plus difficiles : Les uns dans les armées, les autres dans les negociations estrangeres, et generalement dans les plus importantes affaires de l'Estat.

DES CHOSES QU'IL Y FAUT OBSERVER.

Et pour se servir agreablement d'une chose si rare, comme sont les bons mots, il faut observer des reigles, et se retenir dans plusieurs considerations, sans lesquelles ils perdent souvent toute leur grace. Il faut regarder qui nous sommes, quel rang tient celuy que nous voulons piquer, de quelle nature est la chose sur laquelle nous voulons exercer nostre esprit, en quelle occasion c'est, en quelle compagnie, et en fin quelle est la chose que nous voulons dire, et si l'on peut esperer avec apparence qu'elle doive passer pour bon mot (1).

(1) Faret applique ici aux bons mots un principe souvent répété dans le *Corlegiano* : « qu'il considere bien ce qu'il fait ou qu'il dit, le lieu où il fait quelque chose, en presence de quelles gens, en quel temps, la cause et pourquoi il la fait, son âge, sa profession, la fin où il tend, et les moyens qui le peuvent conduire à cela », (p. 168). Et à propos de la raillerie en particulier : « Il est besoin de bien considerer le limite et mesure de faire rire en poignant, qui est celuy qui mord et point », (p. 258).

QU'IL Y FAUT EVITER LA BOUFFONNERIE.

Quelque excellence et quelque beauté que l'on admire en cette sorte de propos, si est-ce qu'il n'est pas de l'Honnête-Homme, de faire jamais de contes ny de rencontres sur aucun sujet, tant agreable soit-il, dont la grace ne se puisse exprimer sans grimaces et gestes ridicules. La moindre action où il y a quelque air de bouffonnerie est indigne du personnage qu'il doit jouer (1), et comme il faut qu'il ait soin de diversifier son entretien par ces agreables subtilitez, il doit de mesme estre curieux que l'on ne croye pas qu'il les affecte : C'est pourquoy toutes les fois qu'il se sentira de ces traits aigus sur le bout de la langue, il ne les laissera pas toujours eschapper, mais aymera souvent mieux les perdre, que de diminuer quelque chose de son autorité, ou de la bienseance.

QU'IL NE FAUT ATTAQUER DE BROCARDS NY LES MISERABLES,
NY LES MESCHANTS.

I! observera particulierement de n'attaquer jamais de ses brocards ny les miserables, ny les meschants (a) : Pource que l'inclination naturelle qu'ont presque tous les hommes à se laisser toucher de pitié des pressantes calamitez dont ils voyent ces malheureuses gens affligez, empesche que l'on ne puisse rire d'eux. Et les meschans meritent un chastiment plus rude que celuy des simples paroles. Il n'y a que les glorieux que l'on n'espargne point, dans l'estat mesme le plus deplorable où ils s'cauroient tomber ; tant la presumption est odieuse, sous quelque habit qu'elle se cache.

NY LES HONESTES GENS.

Les personnes qu'il faut bien soigneusement espargner, sont celles qui ont la voix publique, et qui sont generalement aymées de tout le monde, à cause qu'il peut arriver telle fois qu'en les pensant chocquer de quelque mot de raillerie, on trouve moins d'approbateurs,

a) 1630, 1664 : *les miserables ny les meschans*, — 1633 sq. : *ny les miserables ny les meschants*.

(1) Cortegiano : Même dans la plaisanterie, il faut garder « toujours la dignité de gentilhomme, sans dire paroles deshonnêtes, sans se tordre le visage ou le corps », (p. 266); cf. *Galatée*, p. 360 : « Pour faire rire autrui il ne faut pas dire paroles ny faire gestes qui soient vils et malseants, tordant la bouche, et se contrefaisant ; car personne ne doit se rendre abject pour plaire à autrui ; car cela est le propre non pas d'un gentilhomme, mais bien d'un bouffon et boiteleur ».

que de ceux qui par une secrete indignation prennent part au ressentiment de cette picqure (1).

NY LES MINISTRES, NY LES GRANDS.

Il faut bien aussi considerer de ne blesser jamais de semblables atteintes les grandes Puissances qui donnent l'ordre et le mouvement à l'Estat, ny les personnes d'eminente condition (2) : car l'un est capital ; et l'autre n'est gueres moins dangereux. Aussi n'y a-t-il rien qui offense si outrageusement le ressentiment de cette sorte de gens-là, qui ont l'ame delicate et tendre aux moindres injures, comme fait le mespris, dont il semble que les plus modestes railleries ayent quelque meslange. On ne doit pas mesme en leur presence tourner en risée les vices d'un tiers, ausquels eux sont sujets ; d'autant qu'ils s'imaginent aussi-tost que ce sont de sourdes reproches, qui ne sont tirées contre un autre que pour les frapper eux-mesmes.

NY SOY MESME.

Il ne faut, je m'asseure, advertir qui que ce soit, de ne faire jamais le plaisir des defauts qu'il a luy-mesme.

NY SES AMYS.

Quant à nos amis, ils nous doivent estre des personnes trop sacrées, pour oser les violer d'aucune parole mordante (3) :

NY LES HONESTES FEMMES.

Et faut estre bien rustique, et plus brutal que les Ours, pour ne traitter pas les honnestes femmes avec la mesme reverence, et pour ne s'abstenir pas, non seulement contre elles, mais encore

(1) A peu près traduit du *Cortegiano*. «...Pource que l'on n'incite ou induit point à rire en se moquant d'un pauvre et calamiteux, ny aussi d'un meschant et mauvais garnement publicque ; car il me semble que telles gens meritent d'estre punis plustost que moquez, pource que les esprits humains ne sont inclinez à rire des miserables, si n'estoit qu'en leur pauvreté et misere ils ne fussent superbes et presomptueux. On doit pareillement avoir egard à ceux qui sont riches et ayez d'un chacun, d'autant qu'en se riant d'iceux l'homme pourroit aquerir des inimitiez dangereuses », (p. 258-259 ; cf. 322-323).

(2) Suggéré par le *Cortegiano* : « poindre personnes puissantes et riches », est qualifié de folie, (p. 323).

(3) De Refuge mei les amis au nombre des personnes qu'il ne faut pas railler, (*Traicté de la Court*, p. 9).

devant elles, de ne lascher aucun mot, ny aucune pensée, dont le sens se puisse destourner à quelque sale interpretation (1).

REIGLES PRINCIPALES DES BONS MOTS.

Or l'excellence des bons mots consiste principalement à estre courts, aigus, clairs, et proferez avec bonne grace, et si à propos qu'ils ne sentent pas l'odeur de l'étude, ny qu'on les ait apportez de la maison (2) : Et c'est la cause pour laquelle ceux qui repliquent sont plus estimez que ceux qui attaquent ; car ils sont moins soupçonnez d'avoir esté preparez. Quant aux diverses sortes qu'il y en a, c'est une matiere un peu espineuse, et que je traitteray peut-estre un jour à plein, aussi bien que des lieux d'où ils se peuvent tirer (3). Mais à cette heure elle est trop longue, pour le peu que j'ay pris d'estenduë et de liberté en ce discours. Je n'en allegueray non plus aucun exemplaire, pource que les anciens sont communs, et ceux de nostre temps, pour ne perdre rien de leur grace, voudroient que l'on nommast presque tousjours des personnes qu'il faut respecter.

DE LA DIFFERENCE DES AAGES,

DES MŒURS, ET DES CONDITIONS, QU'IL FAUT CONSIDERER.

Il reste maintenant à considerer la difference des âges, des mœurs, et des conditions de la Fortune, qui se treuvent parmy un si grand nombre d'hommes, en la conversation desquels les diverses rencontres nous jettent : L'on s'entretient autrement avec les jeunes gens, qu'avec les vieillards ; et les discours qui sont agreables aux uns et aux autres, ne conviennent gueres à ceux en qui l'âge a tempéré les vices de ces deux extremitez. De mesme, on ne vit pas d'un air tout semblable avec les bons, qu'avec les meschans, s'il avient que l'on soit constraint de se treuver parmy eux. Ny avec ceux qui nous sont

(1) Les deux idées qui constituent ce court paragraphe consacré aux femmes, sont dans le *Cortegiano* : « Entre telle maniere de gens sont ceux qui pour dire subtilement une parole, ne se gardent point de maculer l'honneur d'une noble dame », (p. 323 ; cf. 340). — Condamnation de « tous ceux qui sont ords et deshonestes en parler, et qui n'ont aucun respect en la presence des dames, de maniere qu'il semble que tout leur plaisir soit de les faire rougir de honte », (p. 298 ; cf. 340).

(2) De Refuge : « Ne faut aussi que telles rencontres soyent affectées ny premeditees, mais nées sans y penser », (*Traicté de la Court*, p. 8).

(3) Faret ne sensible pas soupçonner que tout ceci a été traité « à plein » dans le *Cortegiano*.

grandement familiers, comme avec d'autres, qui ne nous sont qu'à peine conneus : Ny avec les personnes qui ayment la joye, comme avec celles qui sont melancholiques, et severes : Ny encores avec les superbes (a), de mesme sorte qu'avec ceux qui sont civils et honnêtes. Parmy cette confusion d'humeurs si contraires les unes aux autres, il faut certes un jugement bien net pour s'en desmesler de bonne grace ; mais il en faut un bien penetrant, pour discerner ceux qui sont interessez, d'avec ceux qui ne le sont point, sans s'y tromper (1) Ceux qui sont nays Gentilshommes, et avec toutes les qualitez qui doivent accompagner la noblesse, recherchent principalement les choses d'honneur. Et ceux qui n'ont rien de plus recommandable que leurs richesses, sont bien aises que l'on admire leur opulence. Les personnes constituées aux grandes charges veulent d'extraordinaires soumissions ; et généralement tous ceux qui sont heureux sont volontiers imperieux, et desirent que l'on fleschisse devant leur bonne fortune (2).

a) 1630, 1664 : *glorieux*, — 1633 sq. : *superbes*.

(1) Le *Cortegiano*, dans un passage cité, (*Corteg.*, p. 168), indique une idée analogue ; nous avons vu qu'il insiste, à plusieurs reprises, sur la nécessité de savoir distinguer les circonstances. C'est surtout Guazzo qui a étudié la manière de se comporter avec les personnes que l'on fréquente, suivant les différences de condition, d'âge, de moeurs, etc. « Pour obtenir parfaitement le fruit de la conversation qui gît principalement en la bienveillance d'autrui, il faut que nous cognossons et apprenions... la diversité des manières que nous devons tenir envers les autres selon la difference d'icéux... », (p. 188-189). Mais c'est De Refuge qui est, ici, la source principale de Faret. Il examine la conduite à tenir envers les gens selon les différences qui les séparent, et d'abord selon leur âge et leur fortune ; comme dans l'âge il fait rentrer les moeurs, il est visible qu'il établit la distinction que Faret a reprise ; le premier exemple qu'il cite est précisément celui que Faret place en tête, c'est-à-dire, les jeunes, les vieillards, les hommes d'âge viril. L'énumération qui suit, chez Faret, est également empruntée au *Traicté de la Court* : les bons et les méchants, (p. 80), les « domestiques et confidens », et « les estrangers », (p. 80), « ceux qui sont d'agréable compagnie », et « ceux qui sont severes », (p. 80-81), « les ambitieux et gens hault à la main », et « les modestes », (*ibid.*), « les interessez... », ceux qui ne sont point interessez », (p. 81).

(2) Ces quatre catégories de personnes sont empruntées à De Refuge. « Les quatre principaux avantages que nous recevons de la Fortune sont noblesse, richesse, puissance, bonheur ». « Les nobles sont plus ambitieux et désireux d'honneur que les autres » ; « les riches n'admirans et n'aymans rien tant que leurs richesses, ils en parlent ordinairement et en font parade, croyans que chacun y prenne autant de plaisir qu'eux » ; « ceux qui en toutes leurs actions ont été accompagniez de bonheur, ont toutes les humeurs des nobles, riches et puissants, mais ils sont plus arrogans, colères et inconsiderez, estimans que toutes choses leur doibvent venir à souhait, et que rien ne se doibt opposer à eux », (p. 79-80). Plus franc que Faret, De Refuge met en marge, en face de ce dernier passage : Sénèque, *De ira*, III.

DE QUELLE SORTE UN HONESTE-HOMME SE DOIT DEMEULER D'ENTRE
CES DIFFERENTES CONDITIONS.

Un Honeste-homme, parmy toutes ces sortes de conditions, juge de ce que la sienne luy peut permettre honnestement, et scāit relâcher et retenir de sa courtoisie autant qu'il est nécessaire, pour ne rien faire d'indigne du personnage qu'il represente. Son jugement est si propre à trouver par tout des tempéraments, que sans jamais estre flatteur, et mesme sans abuser de sa complaisance, il ne laisse pas d'observer cette reigle d'Epictete, qui conseille de ceder sans resistance aux opinions et aux volontez des plus Grands, et de consentir autant qu'il se peut à celles de nos égaux, et de persuader avec douceur ceux qui sont au dessous de nous (1).

DERNIER PRECEPTE DE LA CONVERSATION DES ESGAUX.

A ces trois maximes j'ajoute pour dernier et general precepte, que jamais il n'entreprene d'entretenir personne pour luy plaire, qu'il n'ait premierelement bien consideré son humeur, ses inclinations, et de quelle trempe il a l'esprit : afin de n'aller point plus bas, ny plus haut qu'il ne faut, mais de l'accompagner de si près, que tous ses discours s'ajustent à sa portée (2). Que s'il se rencontre avec d'aussi habiles gens que je presuppose qu'il est, je ne luy recommande qu'une ferme attention à ce qui se dit devant luy, et à ce qu'il dit luy-mesme, afin que non seulement il fasse ses réponses à propos, mais encore qu'il les rende agréables, et puisse attacher son imagination à les orner de toutes les graces du langage et de l'action exterieure.

DE LA CONVERSATION DES FEMMES.

Maintenant apres avoir traitté de l'entretien du Prince, et de la conversation des Egaux, il reste à parler de celle des Femmes, de

(1) Voici le passage d'Epictète qu'utilise Faret : «

Τὸν προσομιλοῦντα τριχῇ διασκοποῦ, ἢ ὡς ἀμείνονα, ἢ ὡς ἡττονα, ἢ ὡς ἰσον καὶ μὲν ἀμείνονα, ἀκούειν γρὴ καὶ πείθεσθαι αυτῷ· εἰ δὲ ἡττονα, πέιθει· εἰ δὲ ἰσον, συμφωνεῖ· καὶ οὕτοις ἀλιωσῃ φιλονεκίας.

(*Epictetae dissertationes..., fragmenta..., reliquiae*, p.p. Henri Schenkl, ed. major, Teubner, 1916, p. 484).

(2) *Cortegiano* : « Qu'il considere bien ce qu'il fait ou ce qu'il dit, le lieu où il fait quelque chose, en presence de quelles gens, en quel temps, la cause et pourquoi il la fait, son aage, sa profession, la fin où il tend, et les moyens qui le peuvent conduire à cela, et par telles considerations qu'il s'accommode directement à tout ce qu'il veut faire ou dire », (p. 168). Idée analogue, p. 189 et p. 182.

laquelle on peut dire que, comme elle est la plus douce et la plus agreable, elle est aussi la plus difficile et la plus delicate de toutes les autres. Celle des hommes est plus vigoureuse et plus libre ; et pource qu'elle est ordinairement remplie de matieres plus solides et plus serieuses, ils prennent moins garde aux fautes qui s'y commettent que les femmes, qui ayant l'esprit plus prompt, et ne l'ayant pas charge de tant de choses qu'eux, s'aperçoivent aussi plutost de ces petits manquements, et sont plus prontes à les relever.

DESCRIPTION DU CERCLE.

Il n'y a point de lieu où cette sorte de conversation se voye avec tant d'esclat et d'apareil que dans le Louvre, lors que les Reynes tiennent le Cercle (1), ou plutost qu'elles estallent comme un abregé de tout ce que l'on a jamais vanté de merveilles et de perfections dans le monde. Quiconque a leu dans les Poëtes la magnificence de ces celebres assemblées qui se faisoient dans le Ciel, lors que Junon envoyoit appeller toutes les Desses, pour assister à la grande pompe de quelque résjouyssance extraordinaire : Ou bien quiconque a pris plaisir à considerer dans une Nuict bien sereine, la Lune entre un million d'Estoilles briller d'une grande splendeur si vive et si nette, et respandre une luëur si claire, qu'il semble que toutes ces Estoilles qui l'accompagnent, soient autant de ses rayons qu'elle va semant, ou plutost ne soient qu'autant d'étinguissables de son feu qu'elle laisse tomber dans le Ciel :

LES REYNES ET LES PRINCESSES.

Celuy-là se peut figurer, au moins imparfaitement, l'abord de tant d'illustres et belles Dames devant les Reynes, à qui elles viennent comme rendre hommage de tout ce qu'elles ont de plus charmant et de plus admirable. A n'en point mentir, lors que l'on se trouve devant ces grandes lumieres, il n'y a guere de cœur si peu hardy, qui ne se sente secrètement tenté du desir de se rendre assez Honnête-homme, pour meriter l'honneur d'en aprocher, et d'en étre regardé comme d'Astres favorables, qui font nos inclinations et nos fortunes heureuses par la seule bonté de leurs aspects.

LES DAMES.

Tout à l'entour de ce divin Cercle, dans lequel on peut dire que se

(1) Sur le cercle d'Anne d'Autriche, voir Magendie, *La Politesse mondaine, et les théories de l'honnêteté au XVII^e siècle, de 1600 à 1660*, Paris, Presses Universitaires, 1925, in-8°, p. 565 sq.

trouve le vray centre de toutes les perfections de l'esprit et du corps, on voit les autres Dames, comme de moindres clartez, reluire en une sphere inferieure à cette premiere qui donne l'ame et le mouvement à toutes les autres.

LES FILLES D'HONNEUR.

Non loin de là, comme un un Ciel à part, paraît une troupe de jeunes Nymphes, qui comme des feux errants, prennent en liberté telle place que bon leur semble dans ce magnifique pourpris : Et pendant que les Reynes estalent leur gloire sur leurs trônes à tous les yeux de la Cour, ces belles Filles, ou plutost ces jeunes Soleils, d'un autre costé, font admirer leur éclat, et soumettent à leur empire jusques aux plus hautes et plus indomptables libertez de la terre.

DE LA CONVERSATION DU LOUVRE, ET DE SES INCOMMODITEZ.

C'est bien là sans doute le grand Theatre de la conversation des femmes, mais l'estrange confusion de monde qui s'y voit, sur tout à ces magnifiques heures du soir, est si importune, que les meilleurs entretiens s'en ressentent. Une bonne compagnie n'est pas si tost formée, qu'incontinent elle ne soit souillée de l'abord de quelque fascheux, ou que la douceur n'en soit troublée par la presence de quelque personne de grande condition, ou tout à fait gênée par le voisinage de quelques espions de Cour, qui ont des oreilles mercenaires, et ne s'en servent que comme les Medecins font des sangsûës. Si bien qu'en ce lieu-là, c'est plutost par hazard, ou par force, que par choix, que l'on s'engage dans la conversation, et l'on est bien souvent contraint de s'arrêter à telle personne, dont hors de là l'on fuyroit la rencontre comme d'un pestiféré.

DU CHOIX QU'IL FAUT FAIRE A LA VILLE.

Il faut donc descendre à la ville, et regarder qui sont celles d'entre les Dames de condition que l'on estime les plus honnêtes Femmes, et chez qui se font les plus belles assemblées, et s'il se peut, se mettre dans leur intrigue, afin qu'elles s'interessent à nous rendre de bons offices aupres de tous ceux qui les visitent.

DES MENUS PRECEPTES.

Icy je me suis réservé à parler de quelques menus preceptes, qui en apparence semblent estre plus propres à s'exercer parmy elles,

qu'entre les hommes : comme aussi la pluspart de ceux que j'ay cy-devant examinez, entrent en pratique à tous propos parmy les femmes. Aussi faut-il avouer qu'ils tiennent les uns aux autres du si pres, qu'ils vont presque toujours ensemble, et s'en fait un parfait enchainement, comme des sciences et des vertus.

DE LA PRESENCE EXTERIEURE.

Le premier soin que doit avoir celuy qui veut hanter les cabinets, et les reduits, et se jeter dans l'entretien des femmes, c'est de rendre sa presence agreable. Car la premiere chose qu'elles considerent en un homme, c'est la mine, et l'action exteriere, que Ciceron nomme l'Eloquence du Corps. Il ne la divise qu'en deux parties, le geste et la voix (1) : Mais au sujet que nous traittons, il faut encore ajouster l'habit et la composition du Corps mesme, qui doit estre d'une structure bien formée et bien proportionnée, ou du moins qui n'ait rien qui d'abord rebute les yeux de ceux qui le regardent.

DES HABITS.

Pour les vestemens, il vaut mieux estre propre que paré : et toutes celles qui ont bon goust, ayment mieux voir ceux qui sont nettement, que ceux qui ne sont que richement couverts. Neantmoins le plus que l'on y peut mettre sans beaucoup s'incommoder est le meilleur, et c'est une des plus utiles despenses, qui se fassent à la Cour. C'est presque la seule qui suit par tout ceux qui s'avaient s'en servir, et leur ouvre des portes qui bien souvent sont fermées à la grande condition, et encore plus souvent à la vertu (2). Pour estre bien, il ne faut rien porter de particulier ny d'extravagant, il faut que les habits soient assortis et bien entendus.

DE LA MODE DES HABITS, ET DE LEUR ASSORTISSEMENT.

Quantité de femmes jugent de l'esprit des hommes, par leur façon de s'habiller, et ne peuvent s'imaginer qu'ils soient bijarres en la

(1) Le passage auquel Faret fait allusion est tiré de l'*Orator*, chap. 17, par. 55 : « *Est enim actio quasi corporis quaedam eloquentia, cum consuet e voce atque motu.* »

(2) Guevara développe qu'il ne faut pas économiser pour les vêtements, car ils donnent souvent de la réputation. « Les Courtisans ès maisons des princes, ne doivent avoir l'oeil à mesnager, et à espargner, ains à faire de la despense », (Reveille matin, p. 151).

forme de leur chapeau, ou de leur pourpoint, et qu'ils ne le soient pas en leurs humeurs (1). L'âge encore se considère en ce point : Car un vieillard seroit ridicule dans un manteau de velours nacarat ou gris-de-lin, et un jeune homme n'auroit gueres bonne grace d'estre toujours couvert de noir, ou d'autres couleurs obscures (2).

CONTRE LES INVENTEURS DE MODES EXTRAVAGANTES.

Sur toutes choses il faut estre curieux de la mode (3) : je n'entends pas celle de quelques estourdis d'entre les jeunes gens de la Cour, qui pour faire bien les determinez s'abisment tantost la moitié de la taille dans de grosses bottes, tantost se plongent depuis sous les aisselles jusques au talons dans leurs hauts-de-chausses, et tantost se noyent toute la forme du visage dans des bords de chapeau aussi larges que des parasols d'Italie. Mais j'entends cette mode, qui estant autorisée par les plus approuvez d'entre les Grands et les Honnests gens, sert comme de loy à tous les autres. Je treuve ceux-là fantasques, qui s'opiniastrent à contrarier les usages receus en quoy que ce soit, mais principalement en une chose si indifferente comme sont les habits. Qu'un Honneste-homme se garde bien de tomber en un tel caprice ; comme aussi de vouloir faire l'original à inventer de nouvelles façons, s'il ne se sent bien capable d'y réussir.

DE LA PROPRIÉTÉ DES HOMMES (a).

Comme que ce soit, il doit bien s'empescher que l'on ne remarque

a) 1630, 1633, 1639 : *propreté* ; — 1636, *propriété*. *Propriété* semble une faute d'impression.

(1) *Cortegiano* : « Pour dire ce qui me semble d'importance touchant le vêtement, je veux que le Courtisan en tout son habit soit propre et poly, et qu'il ait une certaine conformité d'un honneste et modeste agencement », (p. 213). — Faret semble d'autre part se souvenir de cette idée du *Cortegiano* : « les choses extérieures souvent portent tesmognage des interieures », (p. 213).

(2) Application au vêtement d'un principe général du *Cortegiano*, qui, à propos des jeunes hommes et des vieillards, dit : « Ce qui convient à l'un ne conviendroit pas totalement à l'autre », (p. 187). Mais, ceci admis, il semble bien que les critiques que Faret adresse aux couleurs sombres pour les jeunes gens, sont destinées au *Cortegiano*, qui est partisan, en général, de la couleur noire, ou du moins des nuances foncées, (p. 213).

(3) Indiqué dans le *Cortegiano*, (p. 212). Guazzo, *Convers. civ.*, pense qu'il faut « vivre selon les moeurs des Romains dedans Rome », (p. 67). *Galaté* : « Il faut que tes habits soient selon la coutume des autres de ton temps, et selon ta condition », (p. 548 ; cf. p. 98 sq.). Faret s'est souvenu aussi de ces mots de *De Refuge* : « Es vestemens, il faut estre propre non superflu, et selon les façons qui courrent, sans trop affecter les nouvelles ni s'opiniastre aux vieilles », (p. 4).

trop de soin en sa propriété ; et en effect, un homme trop ajusté est plus mal, qu'un autre trop negligé. Cette sorte d'estude n'est bien seante qu'entre les femmes, et un homme n'est jamais beau, que lors qu'il ne croit point l'estre. Pourveu qu'il soit nettement, il n'importe qu'il soit si pompeux.

MENUS PRECEPTES.

C'est assez qu'il ait toujours de beau linge et bien blanc, qu'il soit bien chaussé, que ses habits, s'ils ne sont riches, du moins ne soient ny vieux, ni sales, que son chapeau soit neuf, et de la nouvelle forme, qu'il ait toujours la teste deseichée, et les cheveux bien faits comme on les porte, qu'il tienne sa barbe ajustée avec soin, à cause de l'incommodeité qu'autrement il en recevroit à parler et à manger : et particulierement qu'il ait toujours les dents et la bouche si nettes, que jamais il ne puisse incommoder de son haleine ceux qu'il entretient (1). Un art plus studié sert moins qu'il ne nuit, et l'on voit souvent tel paraistre plus agreable aux yeux d'une troupe de Dames, tout halé qu'il est, et tout couvert de sueur et de poussiere au retour de la guerre ou de la chasse, que ces hommes de cire, qui n'osent jamais se montrer au Soleil, n'y s'approcher trop pres du feu, de peur de se fondre (2).

DE L'ACTION QUI EST L'AME DES PAROLES.

L'action, qui est une partie de la division de cette eloquence du corps dont nous avons parlé, se doit aussi grandement considerer, estant, comme elle est, l'ame de tous les discours que nous faisons. En effect nos paroles languissent, si elles n'en sont secouruës, et l'on voit plusieurs personnes en la bouche de qui les plus belles choses semblent estre mortes, ou du moins sont si froides, qu'elles ne touchent point ; et d'autres sçavent animer les moindres de tant de grace, qu'elles delectent tous ceux qui les cntendent.

DU TON DE LA VOIX.

Mais afin de vaincre deux sens tout à la fois, et d'assiéger également les esprits par les yeux et par les oreilles, il faut prendre

(1) On peut lire des conseils de ce genre dans la *Civilité puerile* d'Erasme, ou dans le *Galatée* de Giovanni della Casa.

(2) Il y a également, dans le *Cortegiano*, une critique des courtisans efféminés : « et semble qu'à leur marcher, estre sur pied, et en chacune de leur autre contenance, ils soient si tendres et lasches que leurs membres se vueillent deslier l'un avec l'autre ». Cf. *Galatée*, p. 144.

garde fort exactement que le ton de la voix n'ayt rien ny de rude, ny d'aigre, ny de trop éclatant, ny de trop foible (a) : Au contraire, qu'il soit doux, clair, distinct, plein et net, en sorte qu'il penetre facilement jusques dans l'ame, sans trouver aucune resistance à l'entrée (1).

DE LA CONTENANCE.

La Contenance est encore une partie de l'action exterieure, par laquelle on se peut rendre agreable. Elle consiste en une juste situation de tout le corps, de laquelle se forme cette bonne mine que les femmes louent tant aux hommes :

DES MOUVEMENTS DU VISAGE.

Mais elle reçoit toute sa perfection des mouvements du visage, qui doit estre tousjours serain, riant et accueillant tout le monde, avec douceur et courtoisie (2). Et certes on peut dire que c'est le visage qui domine au maintien exterieur, puis que c'est luy qui prie, qui menace, qui flatte, et qui tesmoigne nos joyes et nos tristesses, et dans lequel on lit nos pensees, devant que nostre langue ait eu le temps de les exprimer. Les yeux sur tout font bien cet office de la parole, et c'est par eux que nostre ame s'escoule bien souvent hors de nous, et qu'elle se monstre toute nuë à ceux qui la veillent pour luy desrober son secret (3).

DU GESTE.

Les mains sont encore fort eloquentes, et c'est elles proprement

a) 1630, 1664 : après : *ny d'aigre*, ces deux édit. donnent : *ny de confus*; ces mots sont supprimés en 1633 et dans les autres édit.

(1) *Cortegiano* : La voix sera « bonne, et non trop desliée ou molle, semblable à celle d'une femme, ni aussi tant austere ny aspre qu'elle tienne du paysan, mais sonnante, claire, douce, et bien composee », (p. 88) ; cf. *Convers. civ.*, 144 sq. Faret se souvient surtout de *De Refuge*, qui écrit : « En la parole, faut que la voix soit nette, non enrouée, ny trop haute ny trop basse, non begue, mais distincte », (p. 4).

(2) Inspiré sans doute de *De Refuge*, qui, comme Faret, examine la contenance apres la voix, et fait, à son sujet, les mêmes recommandations. « En la contenance, faut que la rencontre du visage soit douce, gracieuse, modeste, non affectee et sans grimaces, le port du corps bienseant, sans gestes extraordinaires », (p. 4).

(3) Peut-être y a-t-il ici un souvenir du *Castiglione*, sur la force expressive des yeux : « Que les yeux soient les fidelles messagers qui portent l'ambassade du coeur, car souvent ils monstrent la passion qui est au dedans avec une efficace plus grande que la langue propre, que les lettres ou autres messages », (p. 493) ; cf. *Guazzo, Conv. civ.*, p. 512 ; les yeux sont « le portrait de nostre ame ».

qui font les gestes dont on se sert pour enflammer l'action, lesquels toutesfois doivent estre fort moderez. Les autres parties aydent bien ceux qui parlent, mais on peut dire en quelque façon des mains qu'elles parlent elles-mesmes. Car c'est par elles, presque aussi souvent qu'avecque la langue, que l'on demande, que l'on promet, que l'on appelle, que l'on renvoie, que l'on interroge, que l'on nie. Et en fin que l'on exprime un si grand nombre de choses differentes, qu'en cette estrange diversité de langages de tant de Nations, dont la terre est habitée, il semble que la Nature ait réservé celuy des mains tout seul, pour le rendre commun entre tous les hommes.

QU'IL FAUT RESPECTER LES FEMMES.

En suite de tous ces soins que l'on met à rendre l'exterieur agreable, le premier et principal precepte que doit obsever celuy qui veut plaire aux femmes, c'est de les honorer avec tous les respects, et toutes les soumissions qui luy sont possibles et convenables (1). C'est un effect de leur foiblesse d'estre d'une humeur imperieuse, comme elles sont, et leur semble qu'en usurpant cette autorité qu'elles prennent sur les hommes, elles reparent en quelque façon le defaut naturel de leur peu de force. C'est pourquoy l'on voit que toutes les actions qui leur tesmoignent de l'obeissance et du respect, leur sont si agreables ; et que ceux-là sont ordinairement le mieux en leurs bonnes graces, qui sçavent le mieux flechir et se soumettre devant elles.

DE LA COMPLAISANCE PARMY LES FEMMES.

Qui pourroit, ne devroit jamais aporter en ce trafic que de ces paroles de soye dont on entretient les Roys (2); Et tous ceux qui, comme l'on dit, ne sçauroient jamais parler qu'à cheval, devroient

(1) Idées analogues dans le *Cortegiano* : « Celuy qui commence à aymer doit complaire et s'accommoder aux volontez de la chose aymee, gouverner les siennes par ce moyen, faire que ses propres desirs soient serfs, que son ame mesme soit comme une obeysante chambrière », (p. 490) ; « ...tout cela consiste à complaire à la dame aymee sans l'offenser jamais », (p. 500) ; cf. Guazzo, *Conv. civ.*, p. 265.

(2) Tiré de Plutarque. « Parysatis la mere de Cyrus et d'Artaxerxes disoit que celuy qui vouloit faire quelque remontrance à un Roy devoit user de paroles de soye, c'est-à-dire les plus douces qu'il pourroit choisir ». (*Apophthegmes de Plutarque, ou dicts notables des anciens Roys, Princes et grands capitaines*, translates de grec en françois par J. Amyot evesque d'Auxerre, Remis (sic), Nicolas Constant, 1622, in-8°, p. 9). Peut-être Faret a-t-il pris cette allusion chez De Refuge : « des parolles, comme Parysatis disoit, de soye », sont nécessaires envers les Rois, (*Traicté de la Court*, p. 117).

passer leur chemin pour aller à la guerre, sans s'arrester aupres des femmes. Ce sexe est trop doux et trop paisible pour pouvoir souffrir des rudesses et des querelles. Tout ce qui est tant soit peu farouche l'espouvente, et la moindre chose qui le contrarie, le rebute. Les plus habiles mesmes d'entre elles ont l'esprit tendre à se picquer des plus petites contestations qui s'opposent à leurs sentiments, et qui choquent leur esprit ; Si bien que ceux qui n'ont nulle contrainte à ceder facilement à leurs volontez, et à leurs opinions, ne s'auroient jamais estre mal avec elles, ny manquer d'en estre estimez. Enfin c'est icy que toutes les reigles de la plus delicate complaisance se doivent mettre en pratique, et que les plus humbles soumissions sont de bonne grace à qui que ce soit.

RAISONS POURQUOY L'ON DOIT HONORER LES FEMMES.

Et certes ce n'est pas seulement pour les raisons que l'on allegue d'ordinaire, que les femmes sont honorées, comme elles sont, des honnests gens. Car si ce n'estoit, comme l'on dict, que pour le plaisir que l'on reçoit avec elles, que l'on leur defere tant, les Brutaux seroient ceux qui en feroient le plus d'estat. Si ce n'estoit aussi qu'en consideration de ce qu'elles conservent nostre espece, il n'y auroit guere que les Philosophes, et ceux qui meditent sur les principes, et les causes universelles des choses qui les estimoient ; Ou bien encore que si ce n'estoit que pour reconnoistre la grande peine qu'elles ont de nous porter neuf mois dans leur ventre, de nous mettre au jour, de nourrir (a), et de supporter les defauts de nostre enfance, et quelques fois de tous nos âges, il semble que nous ne devrions ces hommages que nous rendons à tout leur sexe, qu'à nos meres particulierement.

QUE LA VERTU DES FEMMES EST LA MESME QUE CELLE DES HOMMES.

Mais c'est leur vertu (b) que nous respectons, laquelle a d'autant plus de charmes pour se faire admirer, qu'elle est accompagnée des Graces, et comme esclairee des rayons de la Beauté. En effect elle n'est en rien differente de celle des hommes ; Et Plutarque a

a) 1630, 1656, 1660, 1664 : *de nous nourrir et de supporter* ; — 1633, 1636, 1658 : *de nourrir, et de supporter* ; — 1681, ne comprenant pas ce texte, donne : *de nourrir et de supporter nos defauts*, sans virgule apres *nourrir*, ce qui n'offre aucun sens. La meilleure leçon est celle de 1630 ; celle de 1633 n'est sans doute qu'une faute d'impression.

b) 1630, 1664 : *leur vertu propre*, — 1633 sq. : *leur vertu* ; *propre* est en effet inutile.

raison de s'opiniastrer à soustenir qu'elle est tute la mesme, et de la prouver, comme il fait, par un grand nombre d'exemples, où il semble qu'il vueille mettre en comparaison les plus hautes actions des hommes, avec celles des femmes, et conferer leurs vies comme des tableaux copiez d'une mesme main sur un mesme original. Et apres tout, si la magnificence (dit-il) de la Reyne Semiramis est aussi éclatante que celle du Roy Sesostris ; Si la prudence de Tanaquille n'est pas moindre que celle du Roy Servius ; Si Porcie esgale la force du courage de Brutus, Ou si celle de Timoclee ne cede point à la magnanimité de Pelopidas ; pourquoi ne les revereraton pas de mesme sorte, et ne les recompensera-t-on pas de mesmes louanges ? Que s'il s'y rencontre quelque difference, ce n'est pas en la nature de la Vertu, mais en celle des personnes qui l'exercent, qui n'estans pas de mesme humeur, la pratiquent aussi de diverse façon. Achille estoit vaillant d'une sorte, et Ajax d'une autre, la prudence d'Ulisse n'estoit pas semblable à celle de Nestor, et Caton n'estoit pas juste comme l'estoit Agesilaüs. Irene aussi n'aymoit pas son mary de la mesme sorte qu'Alcestis aymoit le sien : Ny Cornelie n'estoit pas genereuse du mesme air que l'estoit Olimpie : Cecy ne conclut pas pour tant qu'il y ait ny plusieurs valeurs, ny plusieurs prudences, ny plusieurs justices, ny que chacune de ces vertus se puisse multiplier en differentes especes : Mais on peut bien tirer de tout ce que nous venons de dire que la generosité des femmes est la mesme que celle des hommes, et que la difference de leurs sexes n'en fait aucune de leurs vertus (1).

(1) Il y a dans le livre III du *Cortegiano*, une discussion sur la vertu comparée des hommes et des femmes. « Si vous considérez les histoires anciennes, dit Jullien le Magnifique, vous trouverez que la vertu a été continuellement entre les femmes aussi bien qu'entre les hommes, et que mesme s'en est trouvé de celles qui ont mené la guerre, acquis glorieuses victoires, gouverné les royaumes avec grande prudence et justice, et fait tout ce qui a été fait par les hommes », (p. 385-386). Mais ici, c'est Plutarque que Faret copie presque littéralement, en le citant d'ailleurs, dans la traduction d'Amyot. « Les faicts vertueux des femmes... Je t'envoie le reste du propos, pour monstrer que c'est une mesme vertu celle de l'homme et celle de la femme, par la preuve de plusieurs exemples tirez des anciennes histoires... Et neantmoins il n'y a moyen de cognoistre mieux d'ailleurs la similitude ou difference de la vertu de la femme et de l'homme, qu'en conferant les vies aux vies et les faicts aux faicts, comme en mettant l'un devant l'autre les ouvrages de quelque grande science, et considerant si la magnificence de la royne Semiramis a un mesme air et mesme forme, que celle du Roy Sesostris, et la prudence de Tanaquil, que celle du Roy Servius : ou la magnanimité de Porcia que celle de Brutus, ou celle de Timoclea que celle de Pelopidas, en ce qui est principalement commun entre eux et en quoy gist leur principale valeur : pource que les vertus prennent quelques autres differences, comme couleurs propres et particulières, selon la diversité des natures, et se conforment aucunement aux moeurs et conditions des subjects en qui elles sont, et aux températures des corps, aux aliments mesmes, et aux façons de vivre ; car Achilles

COMBIEN LES FEMMES SONT NÉCESSAIRES DANS LES COURS.

A cela il faut ajouter, que sans elles les plus belles Cours du monde demeureroient tristes et languissantes, sans ornement, sans splendeur, sans joie, et sans aucune sorte de galanterie ; Et faut avoûer que c'est leur seule presence qui resveille les esprits, et que la generosité de tous ceux qui en ont quelques sentiments. Cela estant véritable, comme certainement il est, quels hommes assez stupides pourroient refuser des respects et des honneurs à celles qui leur donnent de la gloire, ou du moins qui leur inspirent le désir d'en acquerir (1) ? Or ces respects consistent en une certaine expression d'humilité, et de reverence par gestes, ou par paroles, qui tesmoignent une extraordinaire estime que nous faisons des personnes envers qui nous en usons.

DES SOINS QU'IL FAUT RENDRE AUX FEMMES.

Ils s'expriment encore par les actions, et il y a mille petits soins, et mille petits services à rendre aux femmes, qui estans rendus à temps, et souvent reîterez, font à la fin sur leurs esprits de plus fortes impressions, que les plus importants mesmes, dont les occasions ne s'offrent que rarement. Ceux qui sont amoureux n'ont que faire ici de mes preceptes, puis qu'ils n'ont desja que trop de pernicieux Maistres en cet art, et ne sont que trop inventifs d'eux-mesmes à cultiver leur folie.

CONTRE LES VAINS ET LES INDISCRETS.

Mais combien est à plaindre une honnête femme, de qui la beauté a eu le malheur de faire naistre cette passion dans une ame mal composée, et pleine d'indiscretion et de vanité, qui sont aujourd'hui les deux grandes pestes dont la jeunesse de la Cour est infestée.

estoit vaillant d'une sorte, et Ajax d'une autre ; et la prudence d'Ulysses n'estoit pas semblable à celle de Nestor, ny n'estoit pas Caton juste de mesme qu'Agésilaus, ny Irene n'aimoit pas son mary de la mesme façon que faisoit Alcestis, ny Cornelia n'estoit magnanime comme l'estoit Olympie ; mais pour cela nous ne dirons pas qu'il y ait plusieurs diverses vertus de vaillance, ne plusieurs prudences, ne plusieurs justices, pour les dissimilitudes de la façon de faire particulière qui est à chascun, lesquelles ne forcent point d'avouer que la vertu soit diverse », (*Oeuvres morales*, édit. citée, p. I, 229 verso).

(1) Tiré du *Cortegiano* : « Il n'y a Cour au monde, tant grande soit-elle, qui puisse avoir en soy ornement aucun, splendeur ny alegresse sans les dames, ny Courtisan qui ait grâce, qui soit plaisant ou hardy, s'il n'est meu de la pratique et coustume, et de l'amour et plaisir des dames », (p. 365).

tée (1) ? Les yeux des Basilics sont moins mortels, et moins à craindre à la vie des hommes, que les regards des hommes vains ou indiscrets ne sont à redouter à l'honneur des honnêtes femmes.

QUE LES PLUS CHASTES SONT SOUVENT LES PLUS SUJETTES A LA MÉDISANCE.

Ce que j'y voy de plus pernicieux, c'est que les plus chastes sont celles qui quelquesfois sont le plutost perduës par cette deplorable voye. Car la réputation ne consistant, comme elle fait, qu'en l'opinion, qui se tourne facilement de bonne en mauvaise, et estant le propre des esprits vains, de s'attaquer toujours aux choses les plus relevées : Dès qu'une belle femme, et qui est en estime d'estre vertueuse, a laissé tomber, et peut-estre en resvant, ses yeux sur eux, ils s'imaginent qu'il y iroit du leur, de ne faire pas croire à tout le monde qu'ils en reçoivent de bien particulières faveurs. Ainsi faisant de leurs chimeres une espece de jouyssance, pour persuader ce qui n'est point, ils employent tant d'artifices, que les moins credules, et les moins susceptibles d'impressions scandaleuses, sont bien souvent comme contraints de concevoir de mauvaises doutes. Ceux qui sont de cette humeur, à perdre ainsi les femmes, sont bien perdus eux-mesmes auprés d'elles, et ne faut pas qu'ils en esperent jamais que des mespris, quand mesmes d'ailleurs ils auroient toutes les plus aymables qualitez que l'on ne sçauroit imaginer (2). Ils ont plusieurs autres defauts, dont quelques-uns sont veritablement moins malicieux et de moindre consequence que ceux dont nous venons de parler, mais qui ne les esloignent pas moins des bonnes graces de cet agreable sexe.

VICES ODIEUX EN LA CONVERSATION DES FEMMES.

Generalement tous les vices deplaisent à celles qui ayment la Vertu, mais particulierement elles ne sçauroient souffrir ny les mesdisans, ny les blasphemateurs, ny les opiniastres, ny les resveurs, ny les

(1) Même indignation dans le *Cortegiano* : « Il me semble convenable de chastier griefement ceux qui faussement deshonnorent les femmes, et estime que tout gentil-homme soit obligé à defendre toujours avec les armes, s'il est besoin, et soustenir la verité, et principalement quand il cognoit quelque femme estre calomniée à tort touchant son honneur», (p. 435-436 ; cf. Guazzo, *Conv.*, p. 266).

(2) Le *Cortegiano* blâme les courtisans qui, par leur indiscretion, déshonorent les femmes, « lesquels se voyans avoir pourchassé en vain et despandu le temps sottement, ont recours à ceste noble vengeance, et disent qu'ils ont eu abondance de ce que seulement ils se sont imaginé... », (p. 442).



suffisants, ny comme que ce soit aucune de ces imperfections qui tesmognent de la rudesse d'esprit.

LES MESDISANS.

Aussi à dire le vray que doivent-elles attendre des mesdisants, que des calomnies, et un traitement d'autant plus rigoureux que leur vertu sera plus eclatante ?

LES BLASPHEMATEURS.

Et quels respects sçauroient-elles esperer de ceux qui mesprisants le Ciel mesme, osent bien à tous propos, par des juremens execrables, violer l'honneur du sacré Nom de Dieu, et profaner la gloire de cette sainte, pure et admirable Essence ?

LES OPINIASTRES ET RESVEURS.

Que si elles aiment la douceur de l'entretien, et les humeurs gaieté et divertissantes, comme certainement elles font, que peuvent-elles trouver dans les esprits opiniastres et resveurs, que des contrarieitez, et de la melancholie, qui leur sont si odieuses et si difficiles à suporter ?

LES ORGUEILLEUX. |

Elles ne souffrent pas plus volontiers l'orgueil de ces ames enflées de presomption, et de fausse gloire, qui n'ont jamais la bouche ouverte qu'à leurs propres loüanges, et à publier leurs belles actions. Un Gentilhomme est bien ridicule qui n'a rien de meilleur à dire, et ceux-là sont bien à plaindre qui sont contraints de l'escouter souvent. J'aprouve bien qu'il fasse valoir ce qu'il scait, et en quoy il est excellent ; mais il faut que ce soit par lés effects, plustost que par les paroles ; et par rencontre s'il se peut, plustost que par dessein. Combien qu'il soit extremement bon danseur, ce ne sera pas luy qui donnera le plus souvent le bal, ny qui mettra la compagnie en bransle de le desirer : Mais sans s'empresser beaucoup, et sans aussi se faire prier, il y ira comme les autres, et comme à un passe-temps auquel il ne croit pas avoir plus d'avantage qu'en tout autre, où l'on se voudroit divertir. S'il se fait quelque partie de combattre à la barriere, ou de courre la bague, ou qu'il se rencontre quelque autre occasion de faire paraistre combien il est excellent en tous exercices : Quelque beau gendarme qu'il soit, et quelque adroit qu'il se sente, il s'y trouvera tousjors

avec cette agreable froideur, et se confontera de bien faire, sans tesmoigner d'estre bien satisfait de soy-mesme. Le plus habile homme du monde, quand il se vante de l'estre n'est qu'un sot (1). Rien de tout ce qu'il dit, et de ce qu'il fait, ne plaist à personne, et le trop de soin qu'il a de donner de l'eclat à ses bonnes qualitez, et de les vouloir faire paraistre agreables, ne les obscurcit pas seulement, mais encore les rend importunes. Aussi la vanité a cela de commun avec la temerité, qu'outre qu'elle est folle et aveugle, elle est encore mal-heureuse. C'est pourquoy la modestie me semble la plus necessaire de toutes les vertus qui entrent en usage dans la conversation des femmes : La pluspart des autres ne gaignent que leur estime, mais celle-cy leur gaigne le cœur, etacheve ce que tant de subtiles adresses n'ont que commencé.

QUE LE JUGEMENT EST CELUY QUI DONNE L'ORDRE A LA CONDUITE DE LA VIE.

Apres tant de remarques differentes, pour la derniere et plus certaine de toutes, il faut dire que le Jugement est le maistre de cet Art, et que de sa bonne ou mauvaise conduite depend principalement le succez de la fin que nous avons proposée. Toutes les meilleures maximes tombent en confusion, si elles ne reçoivent l'ordre de luy, et aux choses les plus evidentes il ne faut pas laisser de le consultér, aussi bien qu'aux plus espineuses (2). Mais sur tout parmi les femmes il est comme impossible, sans son secours, que nostre estime fasse aucun progrez : Car estans d'un esprit un peu inégal, comme elles sont, si le jugement ne va devant pour les reconnoistre, ou si l'on n'aprend d'elles-mesmes les choses qui les faschent, et celles qui leur agréent, il est bien difficile de trouver jamais le secret de leur plaisir. Si bien que l'on ne scauroit donner aucunes reigles certaines sur ce sujet, à cause de la grande difference des rencontres, et de l'infinie diversité des esprits (3). Il suffit de dire, que les preceptes qui entrent en la structure de cet Art sont

(1) Idée analogue dans le *Cortegiano* : « Et pour ceste cause peut-on dire que le vray art est celuy qui ne semble estre art, et doit-on surtout employer tout soin à le cacher, pource que s'il est une fois descouvert, il oste entierement le credit, et fait que l'homme est peu estimé », (p. 66). « Et combien ou'il se sente admirable et beaucoup superieur à tous, il ne doit faire semblant de s'estimer tel », (p. 240).

(2) Inspiré du *Cortegiano* : « Il suffit de dire... que le courtisan soit de bon jugement..., et estant ainsi je pense que sans autres preceptes il peut et doit se servir de ce qu'il scait en saison et par bonne maniere », (p. 163).

(3) *Cortegiano* : « Ce que vouloir reduire en reigles plus par le menu seroit chose trop difficile et par avantage superflue », (p. 163 ; cf. p. 182).

communs à tout le monde, de la mesme sorte que les places et les fontaines publiques : Mais que les Sages s'en sçavent servir, et les accommoder à leur usage particulier chacun selon sa portée, et la profession à laquelle il s'employe. Enfin pour terminer ce discours, je conclus apres tout, que pour faire un Honneste-homme accompany, il faut qu'il ayt tant d'eminentes perfections, que les choses les plus difficiles luy soient aisées, et que se rendant en quelque façon admirable à tout le monde, il n'ait luy-mesme aucun sujet d'admirer personne (1).

DIVERS AVERTISSEMENTS

SUR LE DESSEIN DE CE TRAICTÉ.

Voila quels sont les sentiments du plus mauvais Courtisan de la terre sur cette subtile et delicate matiere : Et certes lors que je considere qui je suis, et quelle est mon humeur, ma conduite, ma profession, et le mespris que je fais de la Cour, j'ay peine à concevoir comment l'envie m'est jamais tombée en l'esprit d'escrire sur ce sujet. Si j'estoys de quelque illustre naissance, et ardent à me produire, pour acquerir quelque sorte d'estime : Si je me laissois tenter de cette folle vanité d'entrer aussi souvent chez les Grands, qu'on me fait l'honneur de m'y ouvrir la porte ; Si je prenois plaisir à me mesler dans leurs intrigues, et enfin si j'aimois le tumulte de ce grand monde, et que j'eusse de quoy m'y rendre agreable seulement par une partie des vertus, dont je veux que les autres ayent une entiere possession, mon dessein trouveroit peut-estre quelque aprobatore. Mais voyant mes defauts comme je les vois, et connoissant que je n'ay que les moindres qualitez de toutes celles que j'ay dépeintes, je ne sçay de quelles raisons assez aparentes on pourra colorer mon entreprise, pour la faire paraistre raisonnable. J'ayme mieux avouer franchement que la faute que j'ay faite de me donner cette peine, est encore pire que n'auroit esté celle de demeurer dans l'oisiveté. Mais apres tout, ce qui m'en plaist le plus, et qui me rend si hardy à publier ainsi mes pensées, c'est que nous n'avons encore point de loix contre les mauvais Autheurs, et que le crime de mal escrire est demeuré jusques à present parmy nous sans aucun exemple de punition. Mon dessein n'est que de representer et faire voir plus briefvement que les autres un homme de bien, plustost qu'un de ces adroits Courtisans de

(1) Tiré du *Cortegiano* : « Je dy qu'il seroit bon que le Courtisan sceust parfaitement ce que nous avons dit luy estre convenable, de sorte que toutes les choses possibles luy fussent faciles, et que chacun s'esmerveillast de luy et luy de nul », (p. 240).

ce temps, dont les plus vertueuses maximes ne sont pas tousjors innocentes. S'il est mal-habile, c'est que je le suis : Et si l'on trouve que je ne luy donne pas assez de bons conseils, je ne treuve pas aussi que je sois obligé à luy enseigner plus que je n'ay apris. Je luy propose pourtant assez d'occupation pour une partie de sa vie, et m'asseure qu'il n'employerai gueres de ses heures inutilement, s'il veut s'adonner à tous les exercices que je luy monstre estre convenables à sa profession. Aussi est-ce plustost iey une idée de ce qui est possible, qu'un exemple d'une chose qui se voye communément. Qui n'aura pas assez de quoy acquerir tant de bonnes qualitez, qu'il se tienne à ce qu'il peut, et tasche au moins d'avoir une partie des plus necessaires, sans se rebutter (1). Ceux qui veulent que de chasque chose, que je ne fais que designer en passant, je donne des preceptes à plein et par le menu, font une proposition qui tesmoigne une foiblesse de raisonnement, digne de compassion. Quand je dis qu'un gentilhomme doit estre bien à cheval, et qu'il doit sçavoir bien faire des armes, n'est-ce pas l'avertir d'aller à l'Academie, et de hanter les Sales, ou d'avoir chez luy de bons maistres, pour apprendre d'eux ce qu'il ne doit pas ignorer ? Ainsi quand je luy conseille l'estude ou de la Politique, ou de la Morale, ou des Mathematiques, n'est-ce pas luy dire qu'il lise avec soin les meilleurs Autheurs qui ont escrit de ces belles Sciences, ou qu'il en confere avec les hommes doctes ? Voudroit-on point que j'enflasse mon livre *du Maneige Royal, et du noble jeu de l'Escrime* ; et que j'y misse encore des lieux communs de toute l'Histoire, et les figures de tous les instrumens de Geometrie ? De mesme, lorsque je l'introduis aupres du Roy et des Grands, faudroit-il point aussi que je luy fissee des harangues et des (a) beaux discours pour châque jour de la semaine, avec un petit traitté de la Civilité puerile, afin qu'il fust muny de quoy faire bien sa Cour ? N'est-ce pas assez de m'estre engagé à monstrar le chemin, sans que l'on vueille encore m'obliger à le faire ? Quoy qu'il en soit, j'ay mis dans ce petit ouvrage ce que j'y croycis estre de plus necessaire, et en ay

a) 1630, 1664 : *de.* — 1633 sq. : *des.*

(1) Tiré du *Cortegiano* : L'auteur compare son livre à la *République* de Platon, et à l'*Orateur* de Cicéron ; si les courtisans « ne peuvent obtenir la perfection, quelle elle soit, que je me suis efforcé exprimer, celuy qui s'en approchera le plus sera le plus parfait, comme de plusieurs archers qui tient à un but, quand il n'y a personne qui donne droit au milieu, celuy qui en est le plus pres, sans doute est meilleur archer que les autres », (A Réverend et illustre seigneur Michel de Sylva, evesque de Visee, en tête du *Cortegiano*, non paginé). Faret garde l'idée, et supprime la comparaison.

retranché, autant qu'il m'a esté possible, ce que je jugeois estre superflu. J'y ay meslé mes opinions avec celles des Anciens et des Modernes, et tasché de m'arrester aux plus saines, et aux plus conformes à la raison. S'il falloit maintenant desmesler ce que j'ay pris d'eux, pour en faire la restitution, j'avoüe que je l'ay tellement engagé et confondu dans le mien propre, que je ne le pourrois plus reconnoistre pour l'en separer. Mais cette peine seroit si inutile, et il m'importe si peu que l'on croye que j'invente, ou que j'imiter, que plustost que d'endurer la question, je suis tout prest de confesser que les bonnes choses que l'on remarquera dans ce discours ne sont, si l'on veut, que purs larcins ; Que les mediocres ont esté mal copiées sur de bons originaux ; Et que les mauvaises, qui s'y trouveront en beaucoup plus grand nombre que les bonnes, sont toutes de mon creu et de mon invention. Que les Censeurs le dechirent, s'ils n'ont assez de le reprendre : je leur promets de ne m'en mettre non plus en colere, que quand je vois battre mes habits pour en faire sortir la poussiere.

Vu, le 31 mars 1925

Le Doyen de la Faculté des Lettres
de l'Université de Paris,

FERDINAND BRUNOT.

Vu et permis d'imprimer,

Le Recteur de l'Académie de Paris,

P. APPELL

LISTE DES OUVRAGES CONSULTÉS

I. EDITIONS DE L'HONNESTE HOMME.

FARET (Nicolas). — *L'honneste-homme / ou / l'Art de plaire / à la Court.* / Par le sieur Faret / A Paris / chez Toussaints du Bray, rue Sainct i Jacques, aux Epics meurs / 1630 / Avec privilege du Roy. / In-4°. Achevé d'impr. jeudi 14 nov. 1630.

(14 pages non chiffrées pour la dédicace ; texte : 1-268 ; 12 pages non ch. pour la table des matières, le privilège, l'erratum).

— *Id.*, sur l'Imprimé. / A Paris, / chez Toussaints du Bray, rüe / Sainct Jacques aux / Epics meurs. / 1631, in-8°.

(14 pages non ch. pour les dédic. ; texte : 1-268 ; 11 pages non ch. pour la table ; plus d'erratum ni de privilège).

— *L'honest / homme. / Ou, / l'Art de plaire / à la Court.* / Par le sieur Faret. / Traduit en Espagnol, par Dom Ambrosio / de Salazar, secrétaire interprete / du Roy en la langue Espagnole. / A Paris, / chez Toussaint Quinet, au Palais, dans / la petite salle, sous la montée de la Cour des Aydes. / 1634 / Avec privilege du Roy. In-4°. Achevé d'impr. 22 déc. 1633.

(6 pages non ch. pour la dédic. à Séguier, et une courte préface de Salazar (1) ; texte : 1-268, 20 p. non ch. pour la table, 3 p. non ch. pour la reprod. d'un extrait du privilège du 20 août 1630, et pour celui du 24 nov. 1633).

— *L'honest / homme. / Ou, l'Art de plaire / à la Court.* / Par le sieur Faret. / A Paris, / chez Toussaint Quinet, / au Palais, sous la montée de la Cour / des Aydes / 1636 / Avec privilege du Roy. / In-4°.

(5 p. non ch. pour la dédic. ; texte : 1-221 ; 11 p. non ch. pour la table et l'extrait du privil. de la 1^e édition).

(1) Voir cette préface en appendice.

- *Id.* A Paris, / chez Jean Brunet, ruë neufve / Sainct Louys, à la Crosse d'or / et le Canon Royal. / 1639. In-8°.
(7 pages non ch. pour la dédicace ; texte : 1-221 ; 10 pages non ch. pour la table).
- *Id.* A Paris, / chez P. Petit, / 1639, in-8°.
(7 pages non ch. pour la dédicace ; texte : 1-221 ; 10 pages non ch. pour la table).
- *Id.*, Paris, Pierre David, 1640, in-8° (1).
- *Id.* / A Lyon / chez G. Valfray, Imprimeur à la Grande rue / de l'Hopital, à l'Enseigne de Saint-Roch, / 1640. In-8°.
(8 pages non ch. pour la dédic. ; texte : 1-221 ; table non ch.)
- *Id.* / A Lyon, chez Nic. Gay, / 1640, in-8°. Même édition que la précédente.
- *Id.* / Traduit en Espagnol, / par dom Ambrosio de Salazar..., / A Paris, / chez Cardin Besongne, au Palais, dans la Galle / rie des Prisonniers aux Roses vermeilles. / 1656, in-8°.
(10 pages non ch. pour la dédic., et la notice de Salazar ; 1 page pour la répétition abrégée du titre avec la date : 1660 ; texte : 1-263 ; 20 p. non ch. pour la table).
- *Id.* / Par le sieur Faret. / A Paris, / chez Michel Bobin, et Nicolas / Le Gras, au troisième pilier / de la Grand Salle du Palais. / 1658, in-12.
(6 pages non chif. pour la dédic. ; texte : 1-240 ; 12 p. non ch. pour la table).
- *Id.* / Traduit en Espagnol / par dom Ambrosio de Salazar. /... A Paris, / chez P. Rocolet Imprimeur et Libraire ordinaire du Roy, / et / Jean Cochart, au Palais, aux Armes du / Roy et de la Ville. / 1660, in-8°.
(10 pages non ch. pour la dédic., et la préface de Salazar ; 1 p. non ch. pour la réimpr. du titre ; texte : 1-263 ; 15 p. non ch. pour la table).

(1) Edit. citée par M. Brunot, *Hist. de la langue fran^caise des origines à 1900*, Paris, Collin, tome III, 1909, in-8, bibliographie, XVIII. Je n'ai pas pu, malgré la grande obligeance de M. Brunot, avoir cette édition entre les mains.

- *Id.* / Derniere / edition. / A / Strasbourg. Imprimé par Ebre-had Welper. / 1664, in-8°.
(10 p. non ch., mais comptées, pour les dédic. ; texte : 10-122 ; 6 p. non ch. pour la table).
- *L'honeste homme, / bu / l'Art de / Plaire / A la Cour.* / Par le sieur Faret, de l'Aca / demie Françoise. A Paris, / Au Palais, / chez Pierre Trabouillet, dans la / Gallerie des Prisonniers, à l'Image S. Hubert ; / et à la Fortune, proche le Greffe des / Eaux et Forets. / 1681. Avec permission. In-12.
(10 p. non ch. pour la dédicace ; texte . 1-188 ; 15 p. non ch. pour la table ; 1 p. pour la permission, signée La Reynie, et datée du 16 nov. 1678).
- *Id.* / A Paris, / chez Augustin Besoigne, / au second / Pillier de la Grand Salle du Palais, / aux Roses vermeilles. / 1681. Avec permission. In-12. Même édit. que la précédente.

II. SOURCES LATINES ET GRECQUES.

ARISTOTE. — *Les Ethiques d'Aristote stagirite à son fils Nicomache*, nouvellement traduittes de Grec en François, par le P. L. (Le Plessis), gentilhomme de la maison de Monsieur le Conte d'Aran, Paris, de Vascosan, 1553, in-4°.

- *Morale*, trad. par J. B. Saint-Hilaire, Paris, De Ladrange et Durand, 1856, 3 vol. in-8°.

AUSONE. — *Action de grâces pour le consulat*, adressée à l'empereur Gratien. Dans les *Opuscula d'Ausone*, p.p. Peiper, Leipzig, Teubner, 1886, in-8°.

CICÉRON. — *De Amicitia*, p.p. Mueller, Leipzig, Teubner, 1879, partie IV, vol. 3, in-8°.

- *De finibus*, p.p. Mueller, ibid., 1878, partie IV, vol. 1, in-8°.
- *De officiis*, p.p. Mueller, ibid., 1879, partie IV, vol. 3, in-8°.
- *Orator*, p.p. Friedrich. ibid., 1891, partie I, vol. 2, in-8°.

CRATÈS DE THÈBES. — Dans les *Fragmenta philosophorum græcorum*, p.p. Guil. Aug. Mullachius, Paris, Didot, 1867, in-8°, II, p. 339, col. 2.

EPICTÈTE. — *Epictetæ dissertationes..., fragmenta..., reliquiae*, p.p. Henri Schenkl, editio major, Leipsig, Teubner, 1916, in-8°.

LUCRÈCE. — *De natura rerum libri sex*, p.p. Bernaysius, Leipsig, Teubner, 1874, in-8°.

OVIDE. — *Métamorphoses*, p.p. Mentel, Teubner, 1888, in-8°.

PLUTARQUE. — *Apophthegmes de Plutarque, ou dicts notables des anciens Roys, Princes et Grands Capitaines*, translatées de grec en françois, par Jacques Amyot, Evesque d'Auxerre, Remis (sic), Nicolas Constant, 1622, in-8°.

— *Œuvres morales et philosophiques de Plutarque*, trad. par J. Amyot, Paris, Cl. Morel, 1618, 2 vol. in-folio.

SENÈQUE. — *De Beneficiis*, p.p. Hase, Leipsig, Teubner, 1852, in-8° ; tome I.

III. SOURCES ITALIENNES.

BALDI (Camillo). — *Alcune considerationi sopra una lettera d'Anton Perez, scritta al Ducà di Lerma, circa al modo di conservarsi in gratia del suo signore*, raccolte da gli privati ragionamenti dell' Eccelentissimo Sig. Dottor Baldi Cittadino Bolognese, Carpi, Girolamo Vaschieri, 1622, in-4°.

CASA (Giovanni della). — *Il Galateo*, Venise, 1558, (dans un recueil de vers et de prose) ; 1^{re} édit. séparée, Milan, 1559, in-8°.

Traduit pour la prem. fois sous le titre : *La Galatée, ou la manière et façon comme le gentilhomme se doit gouverner en compagnie*, par Jean du Peyrat, Paris, J. Kerver, 1562, in-8°. Edit. bilingues, (ital. et franç.), Lyon 1572, 1573, 1584, in-16 ; édit. en quatre langues, (ital., franç., latin, espagnol), Lyon, J. de Tournes, 1598, in-16^e; édit. en cinq langues, (les mêmes, plus l'allemand), Genève, J. de Tournes, 1609, in-16, sous le titre : *Le Galatée... traicté tres utile et tres nécessaire pour bien dresser une jeunesse en toutes manières et façons de*

faire louables, bien receues et approuvées par toutes gents d'honneur et de vertu, et propre pour tous ceux qui non seulement prennent plaisir en la langue latine, mais aussi aux vulgaires qui pour le jour d'huy sont les plus prisees. Réimpr. à Montbéliard, J. Feuillet, 1615, in-16. Je renvoie à l'éd. de Genève, 1609.

CASTIGLIONE (Baldassare). — *Il Cortegiano*, Venise, Alde, 1528.

1^o trad. française; sous le titre : *Le Courtisan*, nouvellement traduit de langue italique en françois, par Jacques Colin d'Auxerre, Paris, J. Longis et V. Sertenas, s. d., in-8°, goth. ; réedit. : Lyon, Le Long et de Harsy, s. d., (1537), in-8°, — Lyon, Franç. Juste, 1538, in-8°, — Paris 1540, in-8°.

2^o trad. franç. sous le titre : *Le parfait Courtisan du comte Baltazar Castillonois*, es deux langues respondans par deux colonnes l'une à l'autre, pour ceux qui veulent avoir l'intelligence de l'une d'icelles, par Gabriel Chapuis, Lyon, Huguetant, 1585, in-8°, — Paris, N. Bonfons, 1585, in-8°, — Paris, Cl. Micard, 1585, — Paris, L'Angelier, 1592. Je renvoie à la trad. de Chapuis, Paris, N. Bonfons, 1585, in-8°.

GRIMALDI ROBBIO (Pellegrino de). — *Discorsi ne' quali si ragiona compiutamente, di quanto far debbono i gentilhuomini ne' servigi de lor signori, per acquistarsi la gratia loro, opera singolarissima e nuova*, Gênes, 1543, in-8°.

GUAZZO (Stephano). — *Civile conversatione*, Venise, 1574, in-4°.

Trad. simultanément en français par Gabriel Chappuis, sous le titre : *La civile conversation*, divisée en quatre livres., traduits de l'Italien du S. Estienne Guazzo, Gentil-homme de Casal, Lyon, J. Beraud, 1579, in-8°, et 1580, in-8° ; *id.*, Lyon; B. Rigaud, 1592, in-16, — et par Belleforest, Paris, P. Cavelat, 1579, in-8° ; *id.*, Genève, 1598, in-16. Je renvoie à la trad. de G. Chappuis, de 1579.

IV. SOURCES ESPAGNOLES.

GUEVARA (Ant. de). — *Aviso de privados y doctrina de cortesanos*, Anvers, M. Nucio, s. d., in-8°. Trad. en franç. sous le titre : *Le favori de Court, contenant plusieurs avertissements et bon-*

nes doctrines pour les favoris des princes et autres seigneurs, par J. de Rochemore, Anvers, C. Plantin, 1557, in-8°.

— *Despertador de Cortesanos*, Anvers, impr. plantiniana, 1605, in-12. Trad. en franç. sous le titre : *Le Reveille matin des Courtisans, ou moyens legitimes pour parvenir à la faveur et pour s'y maintenir*, par Sébastien Hardy, Paris, impr. de R. Estienne, 1622, in-8°, — 2^e édit. : Paris, H. Sara, 1623, in-8°.

— *Menosprecio de corte y alabanza de aldea*, Anvers, M. Nucio, s. d., in-8°.

Trad. en franç. sous le titre : *Du mespris de la Court et de la louange de la vie rusticque*, par A. Alaigre, Lyon, Est. Dolet, 1542, in-8°. — Nouv. édit. : Paris, G. du Pré, 1544, in-16, — Paris, J. Ruelle le Jeune, 1568, in-12, — s. l., Jean de Tournes, 1605, in-16, texte espagnol, avec trad. franç., ital., allemande.

V. SOURCES FRANÇAISES.

FARET (Nic.). — *Des vertus nécessaires à un Prince pour bien gouverner ses sujets*, Paris, T. du Bray, 1623, in-4.

— *Recueil de lettres nouvelles*, dédié à Monseigneur le Cardinal de Richelieu, Paris, T. du Bray, 1627, in-8° ; 2 parties en 1 vol., paginées séparément.

— *Préface des Œuvres de Saint-Amant*, Paris, Fr. Pomeray et T. Quinet, 1629, in-4°.

MONTAIGNE. — *Les Essais*, édit. municipale de Bordeaux, p.p. F. Strowski, Bordeaux, F. Pech, 1906-1920, 4 vol. in-4°.

PASQUIER (Nic.). — *Le Gentilhomme*, Paris, Jean Petitpas, 1611, in-8°.

REFUGE (De). — *Traicté de la Court*, Paris, 1616, in-8°.

VI. OUVRAGES DE CRITIQUE.

BENEDETTO (Luigi Foscolo). — *Il « Discorso » di B. Pascal « sulle amorose passioni »*, Foligno, Campitelli, 1923, in-8°.

BERNARDIN. — *Hommes et mœurs au XVII^e siècle*, Paris, soc. franç. d'imprim. et de librairie, 1900, in-8°.

BURCKHARD. — *La civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, trad. franç. par Schmitt, sur la 2^e édition annotée par Geiger, Paris, Plon-Nourrit, 1885, 2 vol. in-8°.

COSTER. — *Balthazar Gracian*, New York, Paris, 1913, in-8°.

GUICHENON (Samuel). — *Histoire de Bresse et de Bugey*, par Sam. Guichenon, avocat au Présidial de Bourg en Bresse, Lyon, Jean Ant. Huguetan et Marc Ant. Ravaud, 1650, in-folio, p. 38 de la 1^{re} partie.

JAL. — *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, Paris, H. Plon, 1872, in-8°, 2^e édition.

JOLY. — *De Baltassaris Castilionis opere cui titulus Il libro del Cor tegiano*, Paris, 1856, in-8°.

LANSON. — *L'Art de la Prose*, Paris, Libr. des Annales politiques et littéraires, s. d., 7^e éd., in-8°.

MOREL FATIO. — *Ambrosio de Salazar et l'étude de l'espagnol en France sous Louis XIII*, Paris, Alph. Picard, et Toulouse, Ed. Privat, 1900, in-8°.

NORMAND (Charles). — *La bourgeoisie françoise au XVII^e siècle*, 1604-1661, Paris, Alcan, 1908, in-8°.

PELLISSON. — *Histoire de l'Académie françoise*, édit. Livet, Paris, Didier, 1858, 2 vol. in-8°.

SAUVAL. — *Histoire et recherches des antiquités de la Ville de Paris*, Paris, 1724, 3 vol. in-folio, I, 328.

SOREL. — *Les loix de la galanterie*, dans le *Nouveau recueil des pièces les plus agréables de ce temps*, Paris, de Sercy, 1644, in-8°.

— *La Bibliothèque françoise*, Paris, 1664, in-12 ; 2^e éd., augmentée, 1667, in-12 ; je renvoie à cette édition.

TOLDO. — *Le Courtisan dans la littérature françoise*, dans *Archiv*

für das studium der neueren Sprachen und Litteraturen,
Brunschweig, George Westermann, 1900, in-8° : CIV Band,
p. 75-121, et 313-330 ; CV Band, p. 60-85.

VII. OUVRAGES DIVERS.

MAYNARD. — *Œuvres*, Paris, Aug. Courbé, 1646, in-4°.

MÉRÉ (Chevalier de). — *Lettres*, Paris, D. Thierry et Cl. Barbin,
1682, 2 vol. in-12.

TALLEMANT DES RÉAUX. — *Historiettes*, éd. Monmerqué et P., Paris,
Paris, Techener, 9 vol. in-8°.

VION DALIBRAY. — *Œuvres poétiques*, Paris, Ant. de Sommaville,
1653, in-4°.

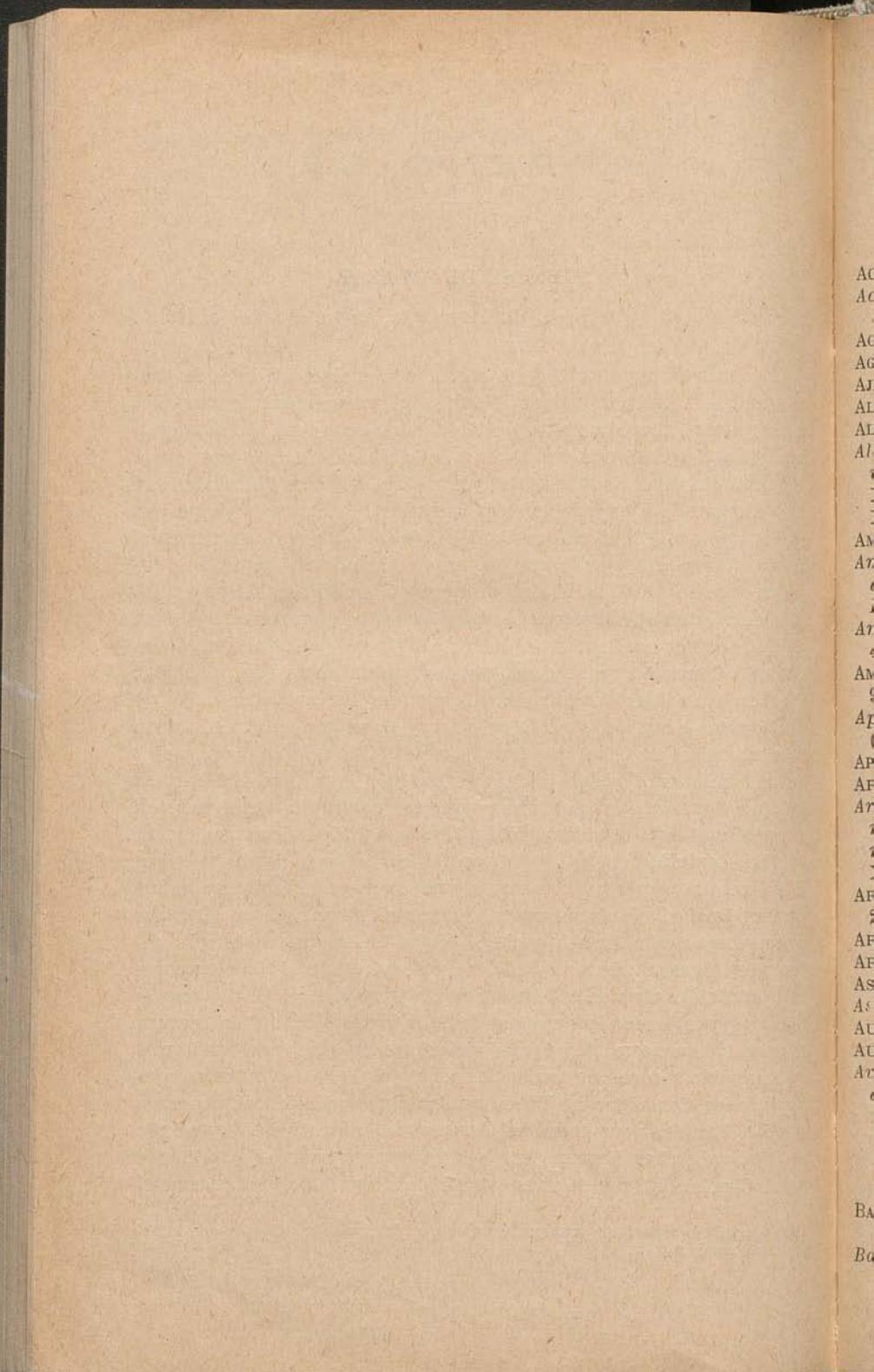
APPENDICE

AMBROISE DE SALAZAR

Secrétaire interprète du Roy en la langue espagnole. (1).

L'Approbation que ce Livre a receuë non seulement en ce Royaume, mais encore chez quelques Nations estrangères qui l'ont traduit mais encore chez quelques Nations estrangères qui l'ont traduit en leurs langues, m'a fait naistre l'envie de le traduire en la mienne, qui sans doute n'aura pas moins de grace que l'Angloise et l'Allemande a exprimer les pensées de l'Autheur ; J'avoué que je les ay trouvées si claires et si belles, et d'un style si net et si facile, que c'a esté par là que j'ay esté premierement tenté d'en entreprendre la Versiōn. Outre qu'ayant à enseigner l'Espagnol à plusieurs personnes de qualité, qui sçachans l'honneur que j'ay eu de le monstrar au Roy, et à plusieurs Princes et Grands-Seigneurs de cette Court, me recherchent plustost qu'un autre pour ce sujet ; j'ay creu ne leur pouvoir fournir aucune Lecture plus utile ny plus agreable que celle-cy. Je ne celeray point que le tiltre du livre m'a mis plus en peine que tout le reste ; Car nous n'avons point de mot en nostre langue qui le puisse bien exprimer. En effet *El hombre honesto* n'est point à proprement parler ce que signifie en François *L'honeste homme*. *El hombre honrrado*, encore moins. *El hombre complido* en a d'avantage de l'air, mais n'estant pas tout à fait ce que veut dire l'Autheur, jay mieux aymé m'esloigner moins du mot François, puis qu'aussi bien je ne pouvois pas en attraper le sens, ny mesmes en aprocher. Toutes les langues ont leurs de-fauts, et leurs avantages : Et il y a des endroits où la nostre pourroit bien se vanger de cet afront qu'elle reçoit de la Françoise. Je m'en raporte à ceux qui sçavent l'une et l'autre, ou qui en sçavent plusieurs. Au reste j'ay tasché de suivre du plus pres qu'il m'a esté possible la façon de parler de mon Autheur, sans toutesfois violer la pure Castillane : affin de rendre plus facile le commerce de l'une à l'autre, pour ceux qui desirent les apprendre. Jouyssez de mon travail, cher Lecteur, et ne le mesprisez pas, puis qu'il n'a point d'autre but que de vous estre utile et agreable tout ensemble.

(1) L'original espagnol de cette préface ajoute ici les mots : *a quien lee*, que le traducteur français a omis.



INDEX ALPHABETIQUE

A.

ACHILLE, 97.
Action de grâces pour le consulat, 4 n.
AGAMEMNON, 75.
AGÉSILAS, 97, 98 n.
AJAX, 97, 98 n.
ALCESTE, 97, 98 n.
ALCIBIADE, XXXVI, 70, 70 n.
Alcune considerationi sopra una lettera d'Anton' Perez, XXVI, **XXXI-XXXIII**, XXXI, XXXVIII, 53 n.
AMBROISE DE SALAZAR, 113.
Ambrosio de Salazar, et l'étude de l'espagnol en France sous Louis XIII, IV n.
Amicitia (de), XIII, XXIX, 41 n.
AMYOT, XIII n., 22 n., 55 n., 95 n., 97 n.
Apophegmes de Plutarque (Les), 95 n.
APPELLES, 21 n.
ARAN (comte d'), XIII n.
Archiv. für das studium der neueren Sprachen und Literaturen, XIII n., XVI n., XXIII n., XXVI n., XXX n.
ARISTOTE, XIII, XVI, 22 n., 26 n., 35, 46 n.
ARNAULD D'ANDILLY, XLV.
ARTAXÉRXPES, 95 n.
ASSOUCY (d'), XII.
Astrée (L'), XIX, XLV.
AUSONE, 4 n., 5 n.
AUTRICHE (Anne), XIX.
Aviso de privados y doctrina de Cortesanos, XXXIII n.

B.

BALDI (Camillo), XXVI, **XXXI-XXXIII**, XXXVIII, 53 n.
Baltassaris Castilionis opere,

cui titulus Il libro del Corte-giano (de), XVIII n.
BALZAC, XI n., XII n., XLIII n., XLIX, L, 62 n., 70 n.
BARDIN, I.
BÉDARIDA (M.), XXXII, n.
BELLEFOREST, XXIX n.
BENEDETTO (M.), XVII n.
Beneficiis (de), XIII, 44 n., 46 n.
BERNARDIN, XI n., XVI.
BÉROALDE LE JEUNE, XVIII.
BIBIENE, 60 n.
Bibliothèque française (La), XLV n.
BIRON (Maréchal de), 74.
BOILEAU, XI n.
BOISROBERT, XII, XLIII n.
BRUN, XII n.
BRUTUS, 97.
BURCKHARD, XIX n., XXIII, XXV n.
BUSSY-RABUTIN, XLV, 3 n.

C.

CAILLÈRES (J. de), I.
CANOSSE (Ludovic de), XXV, 9 n., 10 n., 11 n., 15 n., 19 n.
CASA (Giovanni della), XXVI, **XXIX-XXX**, XXXI, 66 n., 93 n.
CASTIGLIONE (Bald.), X, XI, XIII n., **XIV-XXVI**, XXX, XXXI, XXXVII, XLVIII, 17 n., 31 n., 44 n., 50 n., 52 n., 60 n., 67 n., 70 n., 94 n.
CACTIGLIONE (Sabba DA), XIII n.
CATON, 97, 98 n.
CÉSAR, 29.
CHAPELAIN, XI.
CHAPPUIS (G.), XIV, XV, XXVIII n., XXIX n., XXXVIII n., 9 n.
CHARLES QUINT, XVIII.
CICÉRON, XIII, XIV n., XXIX, 22 n., 41 n., 50 n., 91, 103 n.
Civilisation en Italie au temps de la Renaissance (La), XIX n.

Civilité puérile (*La, d'Erasme*), 93 n.
 CLÉMENT VII, XVIII.
 COEFFETEAU, XII n., XXXIII n.
 COLIN (Jacques), XIV n.
Comédie des Académistes (La), XI n.
 CONRART, XI, XX, XLIX.
Conversation civile (La), XXVI, XXIX, **XXX-XXXI**, XXXVI n 10 n., 15 n., 19 n., 24 n., 26 n., 34 n., 41 n., 56 n., 59 n., 67 n., 76 n., 94 n., 95 n., 99 n.
 CORNEILLE, XIX, XLIX.
 CORNÉLIE, 97, 98 n.
Crolegiano (Il), X, **XIV-XXVI**, XXVII, XXVIII, XXIX, XXX n., XXXI, XXXVII, XXXIX, XLIV, XLVII, XLVIII, 9 n., 11 n., 12 n., 13 n., 14 n., 15 n., 16 n., 17 n., 18 n., 19 n., 20 n., 21 n., 22 n., 24 n., 30 n., 31 n., 32 n., 37 n., 38 n., 39 n., 43 n., 44 n., 47 n., 48 n., 49 n., 50 n., 51 n., 52 n., 54 n., 55 n., 56 n., 58 n., 59 n., 60 n., 64 n., 70 n., 72 n., 73 n., 80 n., 81 n., 82 n., 83 n., 84 n., 85 n., 86 n., 87 n., 88 n., 92 n., 93 n., 94 n., 95 n., 97 n., 98 n., 99 n., 101 n., 102 n.
 COSTER, LII n.
Courtisan dans la littérature française (Le), XIII n.
Courtisan françois (Le), I n.
 CRATÈS DE THÈBES, XIV, 45 n.
 CYRUS, 95 n.

D.

DÉMÉTRIUS CHALCONDYLE, XVIII.
 DESCARTES, L.
 DESLOGES (Mme), XLIII n., XLVII n., 62 n., 66 n.
Despertador de Cortesanos (El), XXXIV n.
Discorsi ne' quali si ragiona compiutamente, di quanto far debbono i gentilhuomini..., XIV, XXVI, **XXVII-XXIX**, XXXVIII, 7 n., 14 n., 37 n., 41 n., 49 n., 50 n., 52 n., 53 n., 56 n., 58 n.

Discorso de B. Pascal sulle amorose passioni (Il), XVII n.
Diverses leçons (Les), I n.
 DOLET (Etienne), XIV n.
 DUPUY, 3 n.
 DURAND M., XIV n.

E.

Epictetae dissertationes, reliquiae, fragmenta, 88 n.
 EPICRÈTE, XIV, XVI, 88.
Epistres en vers et autres œuvres poétiques (Les), XII n.
Essais (Les), **XXXV-XXXVII**, 29 n., 57 n.
Ethiques d'Aristote (Les), XIII n., 22 n., 45 n., 46 n.
 EURIPIDE, 77 n.
 EURÖPIUS, XXXIII n.

F.

FARET (NIC), I, II, IV, V, VI, VIII, IX, X, **XI-XII**, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII, **XXIII**, **XXIV**, XXV, XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX, XXX, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVII, XXXVIII, XXXIX, XL, XLI, XLII, XLIII, XLIV, XLV, XLVI, XLVIII, XLIX, L, LI, 3 n., 5, 7 n., 9 n., 12 n., 14 n., 15 n., 17 n., 18 n., 19 n., 22 n., 23 n., 24 n., 25 n., 29 n., 31 n., 32 n., 33 n., 34 n., 35 n., 36 n., 40 n., 42 n., 44 n., 45 n., 46 n., 49 n., 50 n., 54 n., 55 n., 63 n., 66 n., 67 n., 68 n., 69 n., 70 n., 71 n., 72 n., 73 n., 77 n., 80 n., 83 n., 86 n., 87 n., 91 n., 92 n., 94 n., 103 n.
Favori de Cour (Le), XXXIII n.
Florilegium (Le), XIV.
 FORTIN DE LA HOQUETTE, I, XLV.
Fragmenta philosophorum græcorum, 45 n.

Francion (*Le*), 3 n.

FREGOSE (Fédéric), 49 n., 60 n., 82 n.

G.

Galatée (*Le*), XXVI, **XXIX-XXX**, XXXIV n., 66 n., 79 n., 80 n., 84 n., 92 n., 93 n.

Gentilhomme (*Le*), I n., XXXVIII, n.

GONZAGUE (Marquis de), XVIII.

GRACIAN (Balth.), LII n.

GRÉNAILLES (de), I.

GRIMALDI ROBBIO (Pelegro di), X, XIV, XXVI, **XXVII-XXIX**, XXXI, XXXII, XXXVIII, XLI, 7 n., 14 n., 37 n., 41 n., 49 n., 50 n., 52 n., 53 n., 56 n., 58 n.,

GUAZZO, XXVI, XXIX, **XXX-XXXI**, XXXVI n., 10 n., 15 n., 19 n., 24 n., 26 n., 34 n., 41 n., 56 n., 59 n., 67 n., 76 n., 87 n., 92 n., 94 n., 95 n., 99 n.

GUEVARA (Ant. de), X, **XXXIII-XXXIV**, 7 n., 22 n., 23 n., 33 n., 34 n., 48 n., 50 n., 54 n.,

Guide des Courtisans (*La*), I n.

GUYON (Louis), I.

H.

HARCOURT (Comte d'), XI, 63 n.

HARDY (Sébastien), XXXIV n., 7 n., 22 n., 48 n.

HENRI VIII d'ANGLETERRE, XVIII.

HÉRODOTE, 27.

Histoire de l'Académie française, VIII n., XVI n., XLIX n.

Histoire et recherches des antiquités de Paris, XI n., XII n.

Histoire romaine d'Eutropius, XII n.

Historiettes (*Les*), 63 n.

HOMÈRE, III, 75.

Hommes et moeurs au XVII^e siècle, XI n.

Honneste fille (*L'*), I n.

Honneste garçon (*L'*), I n.

Honneste homme (*L'*), II, III, VI, VII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XVI, XVII n., XIX, XXIII, XXIV, XXVI, XXVII, XXXIV, XXXV, XXXVIII, XXXIX, XLI, XLII, XLIII, **XLV-LII**, 3 n.

HORACE, XLVIII, 72 n.

I.

Iliade (*L'*), III, 75 n.

Ira (de), 87 n.

IRÈNE, 97, 98 n.

J.

JOLY, XVIII n.

JOSQUIN DE PRIS, 61 n.

L.

LA BRUYÈRE, LII.

LA REYNIE, VII n.

LA ROCHEFOUCAULD, LI.

LÉON X, XVIII, 31 n.

LE PLESSIS, XIII n., 22 n.

LERME (Duc de), XXXII.

Lettres, de MÉRÉ, I n., XLVI n.

LIVET, XVI n., XLIX n.

Loix de la Galanterie (*Les*), XVI n., XVII n.

LORET, XII.

LOUIS XII, XVIII.

LOUIS XIII, XX, XXII, XXIV, LII, 75 n.

LUCRÈCE, XIII, 72 n.

Lycée (*Le*), I n.

M.

Maison des Jeux (*La*), XVI n.

MALHERBE, LI, 61.

MARCELLUS, 27 n.

MELLIN DE SAINT GELAIS, XIV n.

Menosprecio del Corte (*El*), XXXIV n.

MÉRÉ (Chevalier DE), I, XLV,
XLVI n., LI.
Mespris de la Court (Du),
XXXIV n., 7 n., 33 n.
Métamorphoses (Les), 76 n.
Misanthrope (Le), XXXVI, LII.
MOLIÈRE (J.-B. POQUELIN), LI.
MOLIÈRE (M. DE), XLIII n.
MONTAIGNE, XX, **XXXV-XXXVII**,
XLVI, XLVIII, LI, 25 n.
26 n., 27 n., 29 n., 34 n., 57 n.,
70 n., 79 n.
MONTPENSIER (Mlle DE), 3 n.
Morale à Nicomaque (La),
XIII, 35 n.
MOREL FATIO, IV n.
MULLACHIUS, 45 n.
Muse historique (La), XII n.

N.

NAPLES (Pierre DE), 49 n.
75 n.
NASSAU (Frédéric Henri DE),
75 n.
NASSAU (Maurice DE), 75 n.
Natura rerum (DE), 72 n.
NERVÈZE, I.
NESTOR, 97, 98 n.

O.

Œuvres du sieur de Saint-Amant (Les), 31 n., 63 n.
Œuvres morales et mêlées (Les),
XIII, 22 n., 55 n., 73 n., 74 n.,
98 n.
Officiis (de), XIII, 22 n., 50 n.
OLYMPIE, 97, 98 n.
Orator (L'), 91 n., 103 n.
ORLÉANS (Gaston D'), III n.,
IV n., VI n., VII n., XLII n.,
3 n.
OVIDE, LI, 76 n.

P.

PALLAVICINO (Gaspard), XXV,
9 n., 10 n., 11 n.
Parfaict Gentilhomme (Le), In.

Parfait Courtisan, du comte Baltazar Castillonois (Le),
9 n.
PARYSATIS, 95 n.
PASQUIER (Nic.), I, XXXVIII n.
PEIRESC, 3 n.
PÉLOPIDAS, 97.
PELLISSON, VIII, XVI, XLIX.
PEREZ (Antonio), XXVI, XXXI,
XXXII, XXXIII, 53 n.
PEYRAT (Jean DU), XXIX n.
PLASSAC (M. DE), XLIII n.
PLATON, 103 n.
PLUTARQUE, XIII, XLIV, 22 n.,
28, 55 n., 73 n., 74 n., 77 n.,
95 n., 97 n.
Politesse mondaine et les théories de l'honnêteté au XVII^e siècle (La), 89 n.
POLYBE, 27.
PORCIE, 97.
PROTHOGÈNES, 21 n.
PUYLORENS (M. DE), III n., IV n.,
3 n.

Q.

QUINTE-CURCE, 29.

R.

RAPHAEL, XVIII, 31 n.
Recueil de lettres nouvelles,
XI n., XII n., **XLIII**, XLVII
n., 3 n., 7 n., 24 n., 33 n.,
34 n., 35 n., 62 n., 66 n., 70 n.
REFUGE (DE), X, XIX, XXIX,
XXX, XXXI, XXXIII, XXXVI
n., XLIV, 7 n., 8 n., 9 n.,
35 n., 36 n., 40 n., 49 n., 50 n.,
53 n., 54 n., 68 n., 70 n., 71 n.,
72 n., 85 n., 86 n., 87 n., 92 n.,
94 n., 95 n.
République (La), de PLATON, 103
n.
Réveille-matin des Courtisans
(Le), XXXIV n., 7 n., 22 n.,
23 n., 34 n., 48 n., 50 n., 54 n.,
91 n.

RICHELIEU, XI, XVIII, XXII,
75 n.
ROCHEMORE (J. DE), XXXIII n.
RYER (DU), 66 n.

S.

SADOLET, XVIII n.
SAINT-AMANT, XI n., 31 n., 63 n.
SAINT-EVREMONT, XI n.
SAINT-HILAIRE (J. Barthél.), 35n.
SALAZAR (Ambrosio DE), IV.
SALLUSTE, 28
SANNAZAR, 61 n.
SAUVAL, XI n., XII n.
SCIPION, 27 n.
SÉGUIER, IV n., VI n., 3 n.
SÉMIRAMIS, 97.
SÉNÈQUE, XIII, 44 n., 46 n., 87 n.
SERVIUS, 97.
SÉSOSTRIS, 97.
SFORZA (Louis), XVIII.
SILHON (M. DE), XLIII, 33 n.,
34 n., 35 n.
SOCRATE, XLVI.
SOREL, XVI, XVII n., XLV, 3 n.
SOUHAIT (DU), I.
STENDHAL, LII.
STOBÉE, XIV.
SYLVA (Mich. DE), 103 n.

T.

TACITE, 28.
TALLEMANT DES RÉAUX, XLV n.,
3 n., 63 n.
TANAQUILLE, 97.
Tartuffe (Le), XXXVI, LII.
Testament, ou conseils fidèles..
(Le), I n., XLV.
THERSITE, III, IV, 75.

THUCYDIDE, 27, 28.
TIMOCLÉE, 97.
TIREPEAU (M. DE), XLIII, 33 n.
TITE-LIVE, 28.
TOLDO, XIII n., XIV, XVI, XXIII
n., XXVI, XXX, XXXI, XXXII,
XXXIII n., XXXVIII.
TORELLI (Comte), XVIII.
Traicté de la Court (Le), XXIX,
XXX, XXXVI n., **XXXVII-**
XLII, XLIV, 7 n., 8 n., 9 n.,
35 n., 36 n., 40 n., 49 n., 50 n.,
53 n., 54 n., 68 n., 71 n., 72 n.,
85 n., 86 n., 87 n., 95 n.
*Traicté de la fortune des gens
de qualité*, I n.
*Trésor des pièces rares ou in-
édites (Le)*, XVI n.

U.

ULYSSE, 75 n., 97, 98 n.
URBIN (Duc d'), XVIII, XXV.
URFÉ (D'), L.

V.

VAUGELAS, XI n., 3 n.
VAUVERT (Comte DE), XLIII n.
Vendanges de Suresnes (Les),
66 n.
*Vertus nécessaires à un Prince
pour bien gouverner ses su-
jets (Des)*, **XLII-XLIII**, 23 n.,
24 n., 32 n., 42 n., 44 n., 45 n.,
46 n., 67 n., 69 n., 72 n.
VION DALIBRAY, XI n.

X.

XÉNOPHON, 27.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	p. 1.
CHAP. I. — Les éditions de <i>l'Honneste homme</i> ; établissement du texte	p. III.
CHAP. II. — Les sources de <i>l'Honneste homme</i> ; sources latines et grecques, italiennes, espagnoles, françaises	p. X.
CHAP. III. — Etude de <i>l'Honneste homme</i> en lui-même.	p. XLV
<i>L'Honneste homme ou l'Art de plaire à la Court</i>	p. 3.
LISTE DES OUVRAGES CONSULTÉS.	p. 105.
APPENDICE	p. 113.
INDEX ALPHABÉTIQUE	p. 115.



ERRATUM

Page XIV, ligne 4 des notes, lire : 2

- XXVI, ligne 32, lire : de Camillo
- XXVII, ligne 27, lire : sono
- XXXIII, ligne 22, lire : 4
- XXXIX, ligne 1, lire : sans
- XXXIX, ligne 17, lire : 3
- 3 — 16 des notes, lire : 3 vol. in-12
- 3 — 18 des notes, lire : Peiresc
- 12 — 10 des notes, lire : on trouve
- 14 — 9 des notes, lire : ramènent
- 18 — 20, lire : Roys
- 31 — 3 des notes, lire : que
- 31 — 5 des notes, lire : divinité
- 36 — 2 du titre, lire : sans en estre
- 44 — 7 des notes, lire : *Beneficiis*
- 45 — 4 sq. des notes, lire :

ἀσώτων, ἐίκαζεν, ἀφ', ἔνθρωπον, μηδὲν, δὲ, ικτίνους, ὥσπερ.

- 56 — 9, lire : quoy
- 65 — 9, lire : ils
- 79 — 6 des notes, lire : 2
- 88 — 2 sq. des notes, lire :

ώς (3 fois), ή, ἵσον, καὶ, εἰ, ἀμείνονα, ἀκούειν, καὶ, αὐτῷ, εἰ,
ἥπτονα, πείθειν, ἀλώση.

- 108 — 4, lire : *Epictetae*
- 109 — 9, lire : traduict

